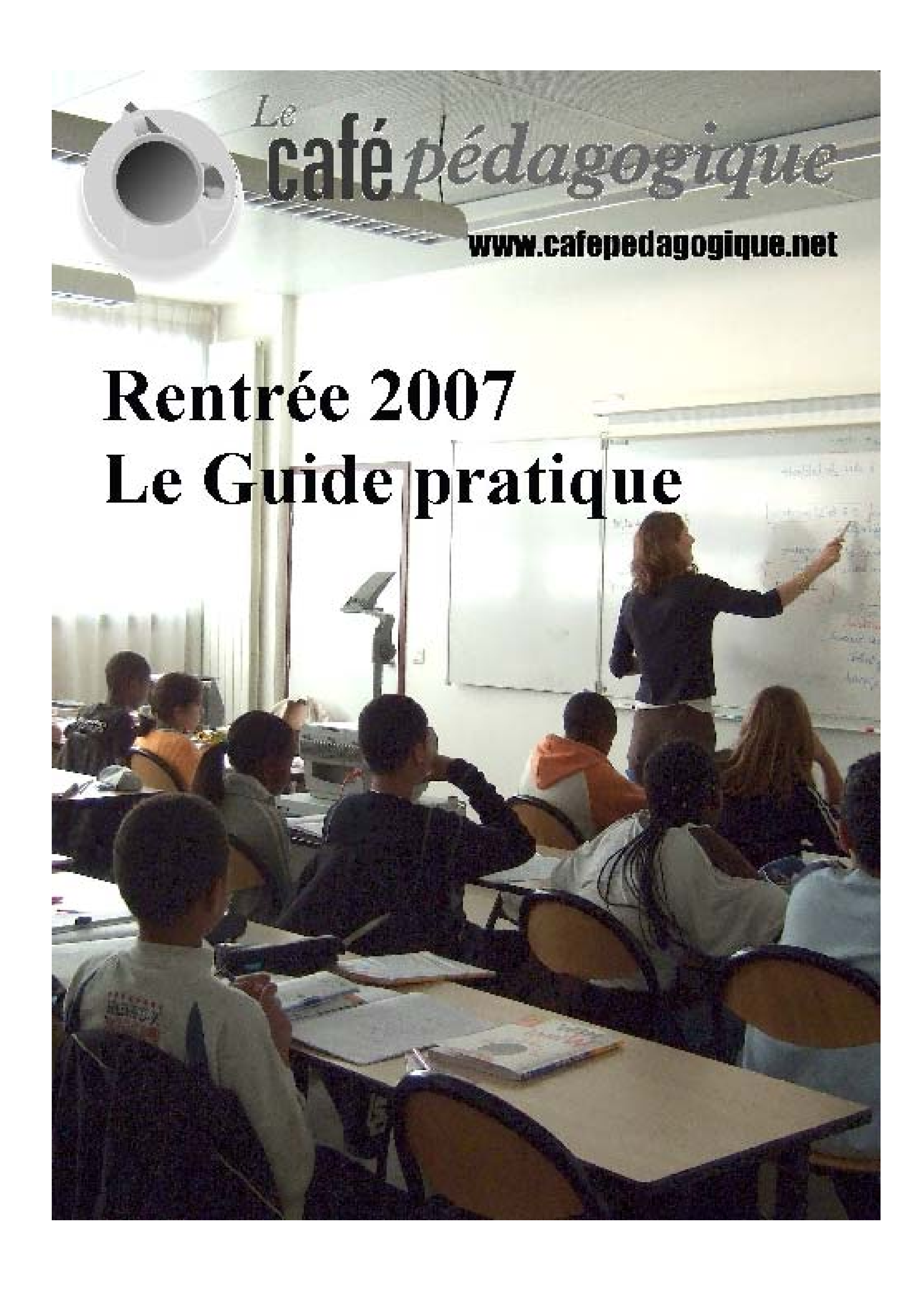
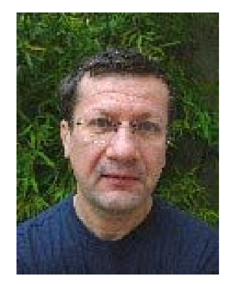

Le café pédagogique
www.cafepedagogique.net
Rentrée 2007
Le Guide pratique

Editorial



Enseignants, parents, élèves ont ceci en commun : chaque rentrée est un défi. Ce Guide ne vise rien d'autre qu'à vous aider à le relever.

Ce que vous trouverez dans ce Guide

C'est pourquoi vous trouverez dans ce Guide d'abord les informations liées directement à la rentrée : nouveaux programmes, textes officiels, instructions, règlements d'examens, nouveaux dispositifs pédagogiques, programmes des concours etc.

Mais cela ne saurait suffire à aborder une année décisive pour l'Ecole.

Que l'on soit parent ou enseignant, pour être un réel acteur de l'Ecole il faut comprendre les enjeux des mutations et des débats du système. C'est pourquoi, à coté des informations de rentrée, le Guide a interrogé les meilleurs spécialistes de l'Ecole sur les réformes et l'évolution du système éducatif.

Ainsi vous pourrez découvrir de premiers extraits de l'ouvrage de Nathalie Mons "Education : la France fait-elle le bon choix ?". Dans ce livre qui paraîtra cet automne aux PUF, N. Mons interroge les nouvelles politiques éducatives. Accorder le libre choix de l'établissement scolaire fait-il augmenter le niveau scolaire ? Faut-il supprimer le collège unique ? Les collectivités locales sont-elles plus à même de gérer le système éducatif ? C'est aussi à la gouvernance de l'Ecole que s'intéresse Denis Meuret. Il montre pourquoi l'Ecole française rencontre plus de difficultés à se moderniser que les autres systèmes éducatifs.

Le Guide fait aussi le point sur l'orthographe, l'enseignement prioritaire et les nouveaux dispositifs (PPRE, accompagnement scolaire, note de vie scolaire, redéfinition du métier d'enseignant etc.). Nous espérons ainsi alimenter le débat nécessaire sur l'Ecole.

Et ce que vous n'y trouverez pas…

Ce Guide est aussi le fruit de l'engagement du Café pédagogique pour la réforme et la démocratisation de l'Ecole. Entre les lignes peut-être apercevrez-vous notre amour du métier d'enseignant, nos espoirs de changement, nos colères devant les tentatives rétrogrades qui frappent l'Ecole. Et aussi nos inquiétudes devant des projets qui utilisent la crise de l'Ecole pour remettre en question le droit à l'éducation.

Cela ne nous empêche pas de vous souhaiter une bonne année scolaire !

François Jarraud

Sommaire

Le café pédagogique

www.cafepedagogique.net

Toute l'actualité pédagogique sur Internet !



Dessin d'Antoine Legrand - © Café pédagogique

Bac et Brevet
Le Guide 2007

Préparez le bac et le brevet avec Internet

Disponible gratuitement sur
http://www.cafepedagogique.net

Education : La France fait-elle le bon choix ?

En ce début d'année scolaire, l'Ecole française semble se trouver dans une situation intéressante. D'un coté on a une équipe politique qui affirme vouloir le changement, voire la rupture. De l'autre, on a des enseignants qui souffrent, les attentes des parents et une sensibilisation du public aux comparaisons internationales en matière d'éducation. Tout cela ouvre des opportunités pour faire évoluer notre modèle éducatif.

Et puis on a des chercheurs, comme Nathalie Mons. Elle publiera cet automne, aux PUF, un livre qui ne passera pas inaperçu. Utilisant les études existantes et ses propres données, elle y interroge les choix en matière d'éducation au regard d'un critère qui nous interpelle tous : l'efficacité scolaire. C'est dire que cet ouvrage tombe à point. Elle a bien voulu répondre au questions du Café pédagogique.

Selon vos observations, la France est-elle capable de changement en matière éducative ?



Oui, la France est capable de changements, d'ailleurs elle change. La recherche présentée dans ce livre montre que, malgré une image d'immobilisme, le système éducatif français s'est réformé pas à pas, depuis vingt ans. Si l'école française renvoie cette image d'incapacité à se réformer, c'est parce que, contrairement aux autres pays de l'OCDE, les réformes y avancent sous couvert, parfois sans régulation nationale précise, faute d'ambition politique affichée. Par exemple, depuis plus de vingt ans, le système éducatif français s'est progressivement décentralisé, sans que le ministère ait eu des velléités de pilotage volontariste de ce processus, ni même une vision exhaustive des stratégies et des projets des acteurs locaux. Le changement se fait à petits pas, parcellairement, sans vision globale. Ce phénomène de changement par incrémentalisme se retrouve d'ailleurs dans de nombreux pays, la France n'est pas une exception.

Entrons dans l'analyse plus détaillée de ces politiques éducatives. Le premier débat public a eu lieu sur la carte scolaire. Les décisions prises s'écartent-elles vraiment des choix précédents ?

Là encore, les décisions politiques se mettent en place progressivement, pour la bonne et simple raison que la carte scolaire est un outil d'administration des ressources financières et humaines du système éducatif qui dépasse largement le problème de la sectorisation, c'est-à-dire la distribution des élèves entre les différents établissements. Tout ceci ne peut pas être balayé du jour au lendemain, sauf à déstabiliser tout l'édifice. Mon étude montre que les pays de l'OCDE qui ont supprimé ou assoupli la carte scolaire l'ont fait dans un cadre démographique favorable. Du fait d'une natalité faible, l'offre scolaire devenait, dans ces pays, excédentaire par rapport au nombre d'enfants à scolariser, ce qui a donc permis d'offrir

aux parents la possibilité de choisir entre plusieurs établissements. La France n'est pas dans ce cas-là. La réforme de la carte scolaire est donc chez nous une politique périlleuse.

Peut-on affirmer que le libre choix des parents, s'il devait être effectif, améliore le niveau scolaire des élèves ?



Non, l'étude montre que ni le libre choix dans le réseau public, ni le développement du secteur privé – qui peut participer également à une politique de libre choix de l'école – ne sont associés à une amélioration du niveau général des élèves. Ce résultat met en défaut les théories néo-libérales qui affirment que le libre choix permet une émulation entre les établissements et donc une stimulation des équipes pédagogiques, ce qui au final se traduirait par de meilleurs apprentissages des élèves. Les choses ne sont pas aussi simples, comme l'ont d'ailleurs montré d'autres études. Par contre, malgré les affirmations des défenseurs de la carte scolaire, la sectorisation est associée à des inégalités scolaires d'origine sociale supérieures à celles liées à certaines variantes du libre choix de l'école. Le libre choix ne conduit donc pas systématique à un accroissement des inégalités à l'école. Il n'y a donc pas lieu d'adopter une position manichéenne de défense ou d'opposition systématique sur ce sujet. Il faut concrètement regarder les dispositifs mis en place et être vigilants car certains systèmes apparaissent peu favorables : par exemple, le libre choix sans régulation externe – les parents présentent des vœux, les chefs d'établissements sélectionnent leurs élèves- est associé à des inégalités scolaires et sociales élevées sans efficacité accrue. L'Angleterre qui était allée dans cette voie est d'ailleurs revenue en arrière. Puisque certains pays ont été pionniers en la matière, il faut analyser plus en détail leurs erreurs et revirements afin d'essayer de ne pas tomber dix ans plus tard dans les mêmes écueils.

Concrètement, l'expérience des autres pays peut-elle nous aider à définir les limites que devrait mettre en place l'Etat par rapport au libre choix des parents ?

Les politiques de libre choix de l'école ont été mises en œuvre dans les pays de l'OCDE depuis une vingtaine d'années. Nous avons donc un retour d'expérience sur le sujet. Nous pouvons tout à fait nous servir de ces exemples étrangers et plus particulièrement de l'analyse de leurs évolutions. Après des années 1990 qui ont vu, dans certains pays anglo-saxons et certains anciens pays de l'Est, se multiplier les politiques de libre choix libérales qui tendaient à mettre en place un quasi-marché scolaire, on assiste aujourd'hui à un renforcement de la régulation des inscriptions des élèves dans tous ces pays. Cela signifie que les parents conservent la possibilité d'exprimer des vœux mais que ces demandes doivent être régulées en fonction d'impératifs sociaux, comme la mixité sociale ou ethnique par exemple. Dans ce schéma d'organisation, ce ne sont pas les établissements qui décident de leur recrutement mais les administrations intermédiaires ou les collectivités locales qui peuvent faire la synthèse entre les choix parentaux et des considérations d'ordre général.

L'autre thème porté politiquement ces derniers mois, c'est celui de l'autonomie des établissements. C'est l'idée qu'en libérant les établissements, en leur accordant une grande autonomie on améliore les résultats. D'ailleurs un décret a récemment élargi

leurs compétences sur le plan pédagogique et certains établissements vont s'en emparer. Peut-on dire que c'est efficace ?



Tout dépend concrètement du dispositif mis en place. Si l'autonomie pédagogique est associée quand elle suit certaines organisations à de meilleurs résultats des élèves, le transfert de nouvelles responsabilités aux chefs d'établissements dans les domaines budgétaires ne semblent pas directement en lien avec les apprentissages. Si l'autonomie peut être bénéfique en termes d'efficacité, par contre, cette recherche montre que c'est l'organisation centralisée (programmes nationaux, recrutements centralisés, certification nationale…) qui est associée aux inégalités scolaires et sociales les plus faibles. Il est donc crucial de créer une régulation nationale qui permette à la fois d'offrir plus de flexibilité et d'encadrer l'autonomie des établissements, de façon à ne pas créer un système à plusieurs vitesses.

Finalement qui est alors le mieux placé pour diriger le système ? L'Etat ? Les collectivités locales ?

Là encore, les positions dogmatiques manichéennes ne sont plus de mises. Il ne faut pas être pour ou contre la décentralisation mais plutôt se poser la question suivante : quelles compétences doivent être transférées à quels acteurs, dans quelles conditions ? Je montre dans cet ouvrage que si dans certains cas, la décentralisation politique peut être positive, le rôle de l'Etat central reste cependant crucial, mais ce rôle se renouvelle, il intervient davantage dans la conception, le guidage, l'évaluation du système que dans sa gestion directe. Il doit être l'animateur des politiques développées par les collectivités locales, ce qui n'est pas encore assez le cas en France. Nous n'avons pas su développer une régulation nationale de la décentralisation, contrairement à d'autres pays, dans lesquelles les collectivités locales ont des comptes à rendre au niveau national sur leurs actions menées en matière d'éducation.

Quand on lit votre ouvrage, on voit toute l'importance que vous accordez aux acteurs de terrain? Pour vous l'avenir de l'Ecole se joue d'abord sur le terrain ? Les profs ont-ils la lourde responsabilité d'être les premiers acteurs du changement ?

Oui, les acteurs cruciaux du changement sont sur le terrain, ce sont les enseignants, les chefs d'établissement, l'encadrement intermédiaire... Certes, il faut une impulsion nationale, une vision globale, une politique éducative qui assure une cohérence entre les différentes mesures présentées, mais si les acteurs de terrain ne sont pas convaincus de la pertinence des choix présentés ou si les mesures décidées entrent trop abruptement en opposition avec leur réferentiel professionnel, rien ne se fait, voire on assiste à des effets pervers de détournements des politiques. Depuis plusieurs décennies, la sociologie des organisations a mis en évidence cet écart entre la décision politique et sa mise en œuvre, cette illusion de la tout puissance des politiques publiques. Aujourd'hui, il ne faut pas seulement se poser la question du contenu des politiques mais aussi et peut-être surtout la question du « comment ». Il faut davantage s'interroger sur la mise en œuvre des politiques publiques. Sur ce terrain, nous sommes très en retard en France.

La question de la gestion de l'hétérogénéité est aussi centrale dans votre ouvrage. Beaucoup de parents et même d'enseignants pensent que les classes hétérogènes

affaiblissent le niveau général. Certains systèmes éducatifs permettent-ils la réussite de tous ? Le font-ils en classant les élèves dans des filières séparées ou au contraire en construisant des groupes hétérogènes ?

Le collège unique souffre d'une image négative en France, les enseignants et parents pensent que les résultats seraient meilleurs dans un système qui présenterait des classes voire des filières scolairement plus homogènes. Or, c'est le contraire. Il y a désormais un quasi-consensus sur le sujet dans la recherche, et mon étude va dans ce sens. Ce sont les systèmes qui, dans l'enseignement obligatoire, mixent le plus possible les élèves de niveaux scolaires et de conditions sociales différents qui sont les plus efficaces. *A contrario*, aux enquêtes internationales, comme celles de PISA, les résultats les plus faibles sont observés dans les pays qui ont conservé les filières –la destinée sociale des enfants se décide alors aux alentours de 10-11 ans. Il est d'ailleurs intéressant de voir que aujourd'hui, alors qu'en France nous assistons à une remise en cause progressive du collège unique, des pays comme l'Allemagne ou l'Autriche sont eux en train de penser à la mise en place d'une école unique.

Quels sont les effets sur les systèmes éducatifs des remises en cause de l'école unique ?



Mon étude montre que les dispositifs qui tendent à raccourcir le tronc commun - par exemple en France le module Découverte professionnelle de 6 heures qui exclut du collège les élèves les plus faibles dès la fin de la 4ème -, ce type de dispositifs est contre-productif en termes de performances scolaires. Chaque année de tronc commun perdue est associée à une augmentation du nombre des élèves en difficulté et plus globalement à une baisse du niveau général. Dans l'enseignement obligatoire, plus un système éducatif sélectionne précocement, moins il est efficace, car comme l'avait déjà montré le sociologue américain, Ralph Turner dès les années 1960, le fait de garder tous les élèves dans un même établissement pour suivre un cursus scolaire identique crée une émulation et permet à l'ensemble d'entre eux de progresser davantage. *A contrario*, les systèmes précocement sélectifs ne sont pas associés à des élites numériquement plus nombreuses. L'école unique n'aboutit donc pas à un sacrifice des élites.

Mais l'école unique ne semble pas avoir tenu l'objectif de démocratisation qu'on lui avait assigné ?

L'école unique ne peut aplanir toutes les différences sociales. Il ne faut pas observer ses résultats dans l'absolu, mais comparativement. Or, il s'agit d'un système plus égalitaire que l'école à filières. Car, de fait, quand on met en place des politiques qui conduisent à une homogénéité des classes et à des processus de sélection précoces, on crée aussi une homogénéité sociale et ethnique. Aux Etats-Unis, ces pratiques font traditionnellement l'objet de débats virulents et la Cour suprême a eu à en juger sur la base de discrimination raciale. De même quand on demande aux enseignants japonais pourquoi il n'y a pas chez eux de filières ou de classes de niveau dans l'enseignement obligatoire, ils évoquent la discrimination sociale. Chez nous il y a une trop grande acceptation sur le sujet, ce qui explique peut-être que le collège unique n'ait pas été doté de tous les moyens pour réussir. Notre école unique ne ressemble pas à l'école scandinave qui accompagne chaque élève individuellement dans sa progression scolaire. Aujourd'hui, il ne faut donc pas se débarrasser du collège unique car cette formule réussit comparativement mieux que l'école à filières mais se demander

comment créer les conditions de la réussite de notre école unique. Il n'y pas de raison qu'on y arrive à l'étranger et pas chez nous.

Peut-on pour autant "finlandiser" une école française qui a déjà une longue histoire ?



Le travail de comparaison des systèmes éducatifs ne doit pas avoir pour objectif d'importer et d'imposer de soit disant « bonnes pratiques », il ne s'agit donc pas de copier le modèle finlandais. Les contextes locaux sont différents et du fait de l'importance du jeu des acteurs et des référentiels culturels développés dans chaque pays, la mise en œuvre des politiques éducatives aboutit à des résultats fort différents. Il ne s'agit donc pas d'importer de l'étranger des modèles tout faits. Le comparatisme a pour but d'alimenter une réflexion sur soi-même qui passe par une investigation sur l'autre, il ouvre le champ des possibles pour mieux se comprendre et permet ainsi de placer plus haut la barre de l'ambition politique. Pourquoi l'école unique réussit-elle en Finlande et pas chez nous ? Pourquoi les enseignants français préfèrent-ils avoir des classes homogènes tandis que les enseignants japonais affirment que leur pédagogie est mieux adaptée aux classes hétérogènes ? Pourquoi la constitution de classes de niveau fait-elle aux Etats-Unis l'objet d'une condamnation de la Cour Suprême alors qu'elle reste le plus souvent taboue chez nous ? Le comparatisme est là pour nous interroger, nous bousculer, remettre en cause nos certitudes, nous donner les moyens d'une plus grande créativité politique, il ne doit pas nous enfermer dans des recettes de politiques publiques toutes faites.

Nathalie Mons

Entretien : François Jarraud

Nathalie Mons publiera cet automne, aux PUF, un ouvrage intitulé "Les Nouvelles Politiques Educatives" qui est déjà très attendu. Les lecteurs du Café en auront la primeur. Elle nous autorise à publier cet extrait de la conclusion de l'ouvrage.

La France a évité la tentation du changement pour le changement et ne s'en trouve aujourd'hui pas si mal lotie. Les résultats médians du pays aux évaluations internationales en témoignent. La France n'a certes pas choisi les voies optimales tant en termes d'efficacité que d'égalité scolaires. Sa décentralisation timorée, son école unique monolithique, le dogme intangible d'une carte scolaire de fait contournable conduisent à des résultats moyens et à des inégalités sociales bien supérieures à celles que devrait produire cette école républicaine trop longtemps adossée au principe rigide de l'égalité de traitement. Pour autant, ce sont ces mêmes choix de centralisation assouplie, d'école unique indifférenciée et de carte scolaire flexible qui lui ont permis d'éviter les chemins qui ont conduit ailleurs à des efficacités médiocres et à un creusement renforcé des inégalités sociales à l'école.

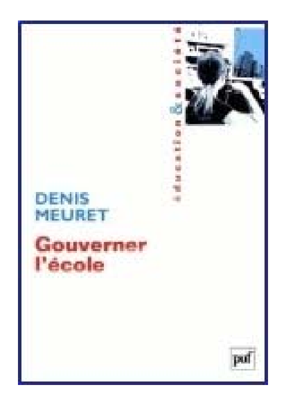
Au milieu du gué, confrontée à la persistance d'un échec scolaire prégnant qui la singularise désormais par rapport à la majorité des pays de l'OCDE, la France ne peut demeurer dans ce statut quo de façade, dans ce no man's land de la réforme. Face aux deux modèles d'avenir qui

se dessinent - l'école de la « différenciation intégrée » ou l'école de la « différenciation désarticulée » -, le pays devra choisir. C'est un choix qui sera collectif.

Car, au final, les politiques mises en œuvre dépendront non seulement des positions du personnel politique et de la haute administration, chargés de donner un cadre formel aux réformes, mais aussi, et peut-être surtout, elles seront conditionnées par les stratégies des cadres intermédiaires de l'Éducation nationale, des équipes pédagogiques et des agents des collectivités territoriales et qui, aux côtés des familles, façonnent les politiques éducatives sur le terrain.

Gouverner l'Ecole avec Denis Meuret

"L'école française n'est pas gouvernée, elle n'est pas ingouvernable". Entretien avec Denis Meuret



L'Ecole française e"Gouverner l'Ecole". C'est sans doute le livre qui s'impose au nouveau ministre de l'Education nationale. Avec cet ouvrage, Denis Meuret (Université de Bourgogne) décrypte le modèle éducatif français. Mis en parallèle avec le modèle américain, issu des conceptions de Dewey, il montre pourquoi le modèle français, proposé par Emile Durkheim, a plus de mal de mettre en œuvre une éducation permettant aux élèves de faire face au monde qui vient.

Cette comparaison entre les systèmes éducatifs français et américain oppose leurs deux finalités : le dessillement ici, l'empowerment là-bas. Pour vous il s'agit bien de systèmes politiques opposés issus de 2 philosophies : celles de Durkheim et de Dewey. Quelles conceptions contiennent ces deux termes ?

Je ne suis pas sûr que Dewey lui-même utilise le terme d'empowerment, mais il m'a semblé, en effet, pouvoir synthétiser ainsi l'ambition de l'école selon Dewey. Linda Darling-Hamond, une des continuatrices actuelle de Dewey écrit que l'école doit «provide most americans with an empowering and equitable education (1) » Une telle éducation, poursuit-elle, réclame des situations d'apprentissage « riches, actives, permettant de comprendre en profondeur », une école qui prépare les élèves à des « interactions sociales constructives et à prendre des décisions avec les autres ». Dewey lui-même nous indique comment comprendre empowerment , à mon sens, en disant que l'éducation doit s'appuyer sur l'expérience, mais que seules éduquent les expériences qui « permettent d'avoir des expériences plus riches dans le futur (2) ». L'école doit permettre à ses élèves une vie plus riche, maintenant et plus tard. Cela s'appuie sur une prémisse : La qualité de la démocratie elle même est liée, à travers l'intensité des échanges, à la richesse des expériences de chacun. Une démocratie de qualité est sans doute l'objectif deweyen que l'école américaine a le plus repris à son compte. A la différence de ce qu'on considère en France, la poursuite de cet objectif civique ne suppose pas que l'école refuse de viser l'insertion dans le monde économique : les échanges économiques, le travail- la capacité qu'on a de l'exercer, le comprendre, d'y déployer son ingéniosité, son intelligence, son courage, son autonomie- font partie de l'expérience, ni plus ni moins que les expériences esthétiques, morales, sociales, que l'école doit aussi viser à rendre plus riches. Empowerment, cela signifie, accroître le pouvoir, la capacité de, celle de ressentir le monde plus profondément aussi bien que celle de le comprendre et de le transformer.



Le « dessillement », de même, n'est pas employé par Durkheim (qui use d'une langue trop pure pour cela : c'est un néologisme, formé à partir de dessiller (3) , mais que je n'arrive pas à trouver horrible comme on doit trouver, je crois, les néologismes), mais me semble pouvoir synthétiser l'ambition de l'école selon les écrits qu'il y consacre. Il s'agît de faire tomber les voiles qui, devant les yeux des individus, obscurcissent leur jugement.

L'objectif ultime de l'école, pour Dewey comme pour Durkheim, est de nature civique, et, en effet, on imagine mal qu'il en aille autrement dans une société laïque d'égaux. Mais les voies sont autres. L'individu civique, pour Dewey, est celui dont la richesse des expériences et des échanges vivifie la démocratie – aussi bien l'écrivain, qui exprime plus intensément le monde, que le garçon de café baratineur, alcoolique, généreux, et, pour cette raison, aimé de tout son quartier, que Kazan met en scène dans Le lys de Brooklyn, ou encore qu'Einstein, Citizen Kane, ou le citizen qui nous a donné l'internet . Pour Durkheim, c'est celui dont l'esprit est capable de l'élever au dessus des intérêts dont le choc conduit l'humanité à la décadence, pour accéder aux lois et vérités générales dont la compréhension ouvre à des comportements sociaux et moraux conformes à l'intérêt général.

Une des grandes forces de votre livre c'est l'analyse qu'il fait de la mouvance "républicaine". Dans quelle mesure est-elle une héritière de Durkheim ?Peut-on dire qu'elle préfère l'autorité de l'Etat à la démocratie et au progrès social ?

A mon sens, le discours dit « républicain » sur l'école est une corruption du Durkheimisme. L'influence de cette mouvance est une des manifestations du fait que ce modèle nous handicape aujourd'hui. Un journaliste a, dans une conversation avec moi, opposé mon livre à La fabrique du Crétin de Jean Paul Brighelli, que j'ai donc lu. C'est un bon pamphlet, souvent drôle, parfois « bien envoyé », mais c'est aussi un livre délirant : Brighelli invente le monde qui autorise son discours sur l'école. Dans ce monde là, l'égalité des chances existait dans les années soixante davantage qu'aujourd'hui, l'économie aujourd'hui a besoin d'ilotes-ce pourquoi les pédagogues fabriquent des crétins, mais, en même temps, la meilleure formation pour les futurs managers, comme pour les futurs ouvriers d'ailleurs, ce sont les grands auteurs du patrimoine- les élèves ne demandent qu'à étudier Mallarmé et Schönberg. Tout cela est faux, mais les tenants du modèle ont besoin de le croire, sauf à révéler qu'ils sacrifient leur mission (présenter le monde, selon Arendt, faire grandir, selon Dewey, faire tenir la société, selon Durkheim) à une image de leur métier qui satisfasse leur ego. Aucun discours sur l'éducation ne tient sans une argumentation sur sa relation avec le monde – morale, sociale, économique, de préférence les trois à la fois. Le discours républicain, purement interne à l'éducation, doit inventer le monde qui irait avec sa défense de la tradition scolaire. Le risque sympathique que prend Brighelli est de nous proposer comme forme de la tradition l'école des années soixante, une école dont certains -dont moi- ont encore un souvenir précis, qui ressemble fort peu à celui qu'il en a conservé. Durkheim écrit en fonction d'un monde qui est réellement le sien, ne réclame aucun retour à aucune tradition, puisqu'il en fonde une. D'ailleurs, les républicains s'en réclament peu : il est trop intéressé par le premier degré, la formation des enseignants, la pédagogie. En même temps, l'évidence avec laquelle leur discours est accueilli est son héritage : En proposant une école qui sauve la société d'elle-même, il favorise l'idée que c'est la société qui doit des comptes à l'école, et non l'inverse.

Par exemple dans quelle mesure l'orientation des élèves diffère-t-elle aux Etats-Unis ? Le système est-il socialement plus juste ou plus injuste que le notre ?

En gros, on peut dire qu'aux USA, « l'orientation » consiste à choisir, non des filières comme en France, mais des cours (océanographie plutôt que philosophie politique, par exemple, en terminale) et des niveaux de difficulté (algèbre 2, plutôt qu'algèbre 1, sachant bien sûr que les cours les plus difficiles préparent mieux aux SAT, les épreuves d'entrée dans le supérieur.

Dans ce contexte, l'institution pousse les élèves vers le haut plutôt que vers le bas : le mauvais élève est un élève paresseux, sa faute est de ne pas utiliser à fond ses potentialités, en se contentant des cours les moins exigeants. En France, le mauvais élève est plutôt incapable, et donc il faut l'empêcher d'aller dans des voies trop difficiles pour lui- en filigrane : d'occuper une place dont il est indigne.

L'influence de l'origine sociale sur la carrière scolaire est plus faible aux USA qu'en France. Nous leur reprochons un système de financement socialement inégal, mais, d'une part, ils multiplient les systèmes de péréquation et de subventions spéciales qui diminuent, sans l'annuler, une inégalité de financement qui existe aussi chez nous, et ,d'autre part, leur long tronc commun est plus égalitaire que nos filières. Ceci dit, j'ai développé ailleurs une conception plus large de l'équité de l'éducation. Il me faut donc ajouter que, selon d'autres indicateurs d'équité (écart entre les plus faibles et les plus forts, niveau des plus faibles) les USA, selon les disciplines, sont aussi ou davantage inégalitaires que la France, pas moins (4) .

Du coup vous présentez une Ecole française qui se tient au-dessus du pouvoir et donc au dessus de toute tentative de réforme, qui n'est pas gouvernable. Pourtant l'Ecole a bougé. Je ne fais pas seulement allusion à la massification. Mais on a vu arriver les projets d'établissement, les TPE, les IDD. De nombreux enseignants ont défendu les TPE par exemple...

J'écris que l'école française n'est pas gouvernée, pas qu'elle est ingouvernable. Le système éducatif québécois, avec un héritage catholique au moins aussi lourd que notre héritage durkheimien, a réussi, en 20 ans de « révolution tranquille», un virage qui l'a conduit vers un usage plus important qu'ici de l'évaluation, vers une vision plus positive de l'élève, et vers les sommets des évaluations PISA, ceci avec des élèves qui se sentent mieux à l'école qu'en France.

Si je me souviens bien, les enseignants étaient en majorité réticents vis-à-vis des TPE, un mode d'enseignement de type deweyen en effet, en ce qu'il mobilise des disciplines pour traiter un problème réel, et donc permet à l'élève de comprendre à la fois comment celles-ci améliorent sa maîtrise du monde et comment leur mobilisation dans ce but demande un travail supplémentaire par rapport aux exercices scolaires formatés pour rester à l'intérieur de la discipline. Il y a là quelque chose de potentiellement très exigeant et très formateur, mais dangereux selon le modèle durkheimien en ce que la discipline en est désacralisée, instrumentalisée. De mon point de vue, il est typique du fonctionnement du modèle que beaucoup d'enseignants aient d'abord rejeté cette innovation, puis s'y soient ralliés à l'usage, au point de la défendre quand on l'attaqua.

Le socle commun n'est il pas le garant de réels changements puisqu'il s'intéresse à la culture commune et pas à la sélection vers l'excellence ?

Le socle commun est une excellente chose, mais je n'arrive pas à croire, j'espère me tromper, qu'on puisse vraiment le mettre en place en France. Pour le doter d'une légitimité assez forte, il faudrait qu'il repose 1) sur ce que de bons enseignants d'élèves faibles tiendraient pour atteignable- mais, tétanisés par la peur des critiques sneso-durkheimiennes, celle ne pas paraître assez exigeants, les élaborateurs du socle proposeront sûrement quelque chose de trop difficile et donc de peu mobilisateur 2) sur l'observation empirique des compétences et

connaissances dont la maîtrise « fait une différence» forte dans les différents aspects de la vie d'un individu. Or ce lien entre les compétences d'un individu et la qualité- morale, civique, politique- de sa vie est un domaine à peu près inexploré.

Alors que serait un bon gouvernement pour l'Ecole ? L'Ecole française serait-elle plus efficace si elle s'ouvrait au monde, à sa communauté, à ses élèves ?

Ciel, vous n'avez rien de plus difficile, comme question ? Je vais botter en touche de deux façons. D'abord, je vais renvoyer, en m'en excusant, à la seconde partie de l'introduction d'Améliorer l'école (5) , un texte où j'ai essayé de définir ce bon gouvernement en m'appuyant sur les contributions des auteurs de cet ouvrage. Ensuite, je voudrais répondre sur l'ouverture, en me réfugiant dans les bras de Dewey. L'école, dit il, doit produire des citoyens libres, imaginatifs, créatifs. J'aimerais qu'on considère comme une question empirique la question de savoir quel type d'école s'acquitte le mieux de cette tâche. Si j'en juge par le comportement des pays au moment de la seconde guerre mondiale, l'école américaine s'en est mieux acquittée que l'école française dans l'entre deux guerres. Mais j'accorde volontiers que nous avons besoin d'établir des liens de causalité de façon plus rigoureuse que cela.

Cette évolution n'est elle pas seulement une américanisation ? Parce que quitte à chercher un modèle, pourquoi ne pas regarder vers le modèle finlandais ou suédois qui semblent les plus efficaces ?

Je ne propose pas le système américain en modèle, j'essaie, sans être sûr d'y avoir réussi, de me servir de chaque système pour analyser l'autre. Côté France, la question est: pourquoi avons-nous tant de peine, devons nous employer tant de précautions, nous faire si humbles et si techniques, surmonter tant d'oppositions des meilleurs esprits, quand nous tentons d'inventer notre version d'une éducation moderne ?

Il y a, à mon choix des USA, une raison pratique (l'accessibilité d'une documentation abondante), une raison théorique (dans ces deux pays, le modèle politique d'éducation est simple à retracer), et aussi une raison idéologique (comprendre l'accusation d'américanisme). Mais, s'il s'agissait de prendre un modèle pour l'éducation, je prendrais, comme tout le monde, plutôt les pays nordiques que les Etats-Unis: leurs systèmes scolaires sont, en général, plus efficaces, plus équitables, plus conviviaux que le nôtre. Ils ont aussi mis en place davantage d'éléments de la régulation moderne. Mais justement, s'inspirer d'un pays ne demande pas qu'on le prenne pour modèle, mais qu'on comprenne pour quelles raisons il est ce qu'il est et nous ce que nous sommes. C'était plus facile avec les USA. Ceci dit, pour étayer ma notion de « modèle politique d'éducation », je dois montrer qu'elle peut être utile pour d'autres pays que la France et les Etats-Unis. Je vais m'y atteler maintenant.

Les milieux économiques, la société française veulent-ils vraiment une évolution de l'Ecole ? Quand on regarde le désinvestissement dans l'éducation (baisse de la dépense interne d'éducation), le discours sur l'inflation scolaire, l'accomodement avec un fort taux d'échec et d'exclusion des jeunes, on a l'impression qu'une partie des décideurs poussent le pays dans une évolution divergente de celle des autres pays développés. Plutôt que construire une économie d'innovation qui aurait besoin d'un investissement éducatif, ils pourraient préférer maintenir le statu-quo, un peu à la manière des

"coronels" brésiliens du début du 20ème siècle qui refusaient l'industrialisation. C'est à dire maintenir l'économie de production qui leur apporte rente et tranquillité, y compris scolaire, pour eux et leurs familles. Qu'en pensez vous ? L'Ecole française est-elle vraiment condamnée à évoluer ?

Non, l'école française n'est pas condamnée à évoluer. Rien ne nous empêche de vouloir un avenir de type moyen oriental : une bourgeoisie lettrée plutôt qu'une classe moyenne innovante. Il s'agît de volonté politique et non de déterminisme historique. C'est bien le problème d'ailleurs. Certaines des décisions du précédent gouvernement, notamment l'apprentissage à 14 ans, étaient carrément régressives et font penser à votre scénario brésilien, comme d'ailleurs le fait qu'on soit plus prompt à penser qu'il faudrait former moins plutôt qu'engager des politiques économiques favorisant la création d'emplois qualifiés.

La France vient de choisir un chef d'Etat pour 5 ans. Avez vous perçu dans la campagne électorale des échos à vos préoccupations ? Puisque un nouveau ministre est censé gouverner l'Ecole, quel(s) conseil(s) lui donneriez vous ?

J'écris ceci le lendemain de la victoire de M. Sarkozy. Si mon modèle est exact, il s'apprête à mener une politique éducative contradictoire, puisque la régulation par les résultats, dont il reprend davantage d'éléments que les autres candidats, est contradictoire avec le versant « républicain » de son programme. Pour le dire vite, avant 68, dont il vomit les valeurs, il n'aurait pas été envisageable d'assigner à un établissement scolaire une quelconque responsabilité dans le devenir de ses élèves. Cette contradiction n'est d'ailleurs pas propre à Sarkozy mais à toute les politiques «néolibérales de droite », y compris la droite américaine : La volonté de mettre en œuvre un état fort, une éducation qui redresse les sauvageons, suppose une vision négative de la société et des élèves. A l'inverse, que l'école doive rendre des comptes à la société suppose que « tous les élèves peuvent apprendre » et que l'école soit conçue pour accomplir les valeurs d'une société démocratique et ouverte plutôt que pour sauver la société de l'anomie et du laisser aller hyppie. Le versant autoritaire du programme sarkozyste va mieux avec le modèle durkheimien qu'avec le modèle deweyen, mais s'écarte aussi de Locke et de Smith pour se rapprocher de Hobbes et de Burke.

Je voudrais terminer avec une note plus personnelle. Une des particularités de la France c'est un anti-américanisme qui s'exprime souvent de façon primaire. N'est ce pas téméraire pour un chercheur français de donner à voir, à comprendre et à méditer un modèle américain ?

Ah, vous croyez ?

Denis Meuret
Université de Bourgogne/ IREDU.

Entretien François Jarraud

Notes

(1) Darling Hamond, L. The right to learn, 1997, Josey- Bass, p 7.
(2) Dewey, J. Experience and Education, (1938), 1997, Touchstone books, p 25.

(3) « dessiller » pour lequel le petit Robert donne comme exemple « L'on commence à dessiller les yeux du peuple sur les superstitions » (Voltaire).
(4) Voir Meuret,D. 2002, Tentative de comparaison de l'équité des systèmes éducatifs français et américain, Carrefours de l'éducation, n°13, CRDP Amiens.
(5) Chapelle, G. et Meuret, D., 2006, Améliorer l'école, PUF.

MEURET, Denis, Gouverner l'école. Une comparaison France / Etats-Unis, Presses Universitaires de France, 2007, 232 pages,

Crise de l'Ecole ou crise de la société ?

Alors que le système éducatif est violemment remis en question et soumis à des pressions autant internes qu'externes, le Café interroge Vincent Troger, historien de l'éducation, sur le sens de ces tensions.

Paradoxalement alors que l'Ecole scolarise et délivre des diplômes comme jamais, elle est invitée dans le débat électoral sur le thème de sa "crise". Peut-on parler vraiment de crise ou la tension qui l'habite est-elle un fonctionnement normal de l'Ecole ? Est-elle universelle cette crise ?



Avec l'allongement de la durée des études et la quasi disparition des emplois non qualifiés offrant du travail à ceux qui ont échoué à l'école, il n'existe plus d'alternative aux diplômes pour atteindre un statut socioprofessionnel acceptable. Par ailleurs, les instances qui assumaient autrefois, parallèlement à l'école, un rôle de formation et d'éducation (syndicats, patronages, certains partis politiques, ateliers, petits commerces, petites entreprises agricoles,...) ont disparu ou ne sont plus en mesure de le faire. L'école assume donc seule la lourde responsabilité de distribuer les places sur le marché du travail et dans la hiérarchie sociale.

En même temps, cette responsabilité est devenu beaucoup plus délicate pour deux raisons : d'une part le marché du travail, après l'exceptionnelle parenthèse des Trente Glorieuses, est redevenu ce qu'il a été la plupart du temps dans l'histoire des démocraties libérales, c'est-à-dire concurrentiel; d'autre part, les modèles éducatifs désormais dominants dans les familles sont libéraux et consumériste alors que l'école continue de fonctionner avec des structures qui supposeraient la docilité des publics et le goût pour l'ascétisme d'une acquisition exigeante des savoirs. L'exigence de prise en compte des besoins et des désirs individuels auxquels les jeunes et leurs familles sont désormais habitués est donc complètement contradictoire avec l'injonction de compétition scolaire que suppose le rôle de distribution des places sur le marché du travail. L'école est soumise à une injonction paradoxale : "épanouissez tous les enfants et les adolescents, et sélectionnez en même temps ceux qui jouiront d'un meilleur statut socioprofessionnel que les autres". Comme on le sait, les injonctions paradoxales rendent fou.

Un élément de base de la crise c'est le fameux niveau qui baisse en proportion inverse avec l'insolence des élèves. Que peut on répondre à ce genre de propos ? Comment les expliquer ?

Je crois que ce qui donne le sentiment d'une baisse du niveau tient à deux évolutions là aussi contradictoires. La première est celle de la massification du secondaire qui biaise notre perception du niveau. La métaphore du marathon de Paris permet de comprendre ce phénomène. Il y a vingt-cinq ans, le nombre de concurrents du marathon était plus faible qu'aujourd'hui et ne comprenait que des professionnels ou des amateurs très entraînés. Aujourd'hui, la masse des concurrents est composée d'amateurs peu entraînés qui s'essoufflent très vite. A cause de leur nombre on ne voit qu'eux, et on ne voit pas que les professionnels et les amateurs entraînés sont en fait plus nombreux et courent nettement plus vite qu'avant.

C'est la même chose dans le secondaire : les bons élèves sont plus nombreux (cf. le doublement en trente ans des effectifs des classes préparatoires) mais ils sont noyés dans la masse désormais majoritaire des moyens et des médiocres. Cette première évolution est aggravée par une seconde : le niveau d'exigence des programmes s'est élevé. Un élève de cinquième doit aujourd'hui acquérir des connaissances dont ma génération ignorait tout au lycée : connaissances directement issues de la linguistique universitaire en lettres (par exemple distinguer le narrateur et l'auteur dans un récit, ou le narrateur omniscient, externe ou interne, ou certaines figures de rhétorique), connaissances nouvelles en histoire (par exemple la transformation de l'assolement triennal au moyen âge ou la comparaison entre les différentes religions monothéistes), connaissances nouvelles en sciences et vie de la terre, etc...

Autrement dit, alors que le public du secondaire est beaucoup moins sélectionné qu'avant, il est supposé acquérir des savoirs qui demeurent une déclinaison directe des savoirs savants les plus récents. Nouvelle injonction paradoxale.

Un élément de cette crise c'est la difficulté que l'Ecole a dans ses relations avec les élèves et les parents. On invoque la croissance de la violence scolaire, le consumérisme exponentiel des parents (voir par exemple le débat sur la carte scolaire). Tout cela est-il symptomatique d'une évolution des attentes de la société envers l'Ecole ?

J'ai déjà répondu à cette question : les parents sont terrorisés par les conséquences sociales de l'échec scolaire. Ils sont donc nécessairement consuméristes.

Sur la violence, je pointerai simplement une nouvelle contradiction : alors que le secondaire accueille des publics populaires dont les éléments masculins ont toujours été porteurs d'une valorisation du courage physique, et donc d'une certaine brutalité, notre société, et particulièrement l'école, est devenue beaucoup moins tolérante à cette brutalité. Le logiciel Sigma, qui enregistre les faits de violence dans les écoles, prend par exemple en compte les "/violences physiques sans armes"/ et les "/insultes ou menaces graves/", dont les principales victimes sont les élèves eux-mêmes. Quand j'étais à l'école dans les années soixante, à l'époque des "blousons noirs" qui cassaient tout dans les salles de concert de Johnny Hallyday, on appelait ça "bagarre" et "insolence". Il y avait dans mon école primaire parisienne (de garçons) au moins une bagarre par jour à la récréation, dont les protagonistes étaient en général séparés par une intervention des instituteurs elle-même assez virile, souvent accompagnée de tapes sur la tête, de cheveux tirés sur la tempe, voire de fessées déculottées. De tels incidents répétés dans un collège seraient non seulement aujourd'hui enregistrés par Sigma, mais attireraient probablement au moins la télévision régionale. Troisième paradoxe donc : alors que dans certains quartiers le secondaire accueille en plus grand nombre de jeunes garçons pour qui l'affirmation virile de soi est une valeur, voire une nécessité pour s'imposer aux autres, la société diabolise beaucoup plus qu'autrefois toute forme de brutalité physique.

On voit différents modèles d'école se développer à l'étranger. Par exemple en Angleterre il semble que le système réponde par la diversification des types d'école. Faut-il emprunter ce chemin ?

Il ne s'agirait pas d'une nouveauté : c'était la logique de la troisième République. L'enseignement secondaire était réservé à une élite scolaire très majoritairement issue des milieux sociaux les plus favorisés. Les bons élèves des milieux populaires étaient quant à eux admis, une fois acquis le certificat d'études primaires, dans l'enseignement primaire supérieur ou dans l'enseignement technique. Ils y recevaient un enseignement qui consistait à approfondir les acquis du primaire et à recevoir des enseignements professionnels. Seuls les meilleurs d'entre eux pouvaient ensuite intégrer les filières scientifiques des lycées ou certaines écoles d'ingénieurs. L'Allemagne a conservé un système comparable.

Ce système a été jugé socialement inique et économiquement inefficace parce qu'il interdisait à la majorité des enfants des milieux populaires d'accéder aux études universitaires, et qu'il privait ainsi la nation de compétences précieuses. A la fin des années soixante, nous avons donc choisi le collège unique pour retarder la sélection et répondre aux nouveaux besoins de l'économie en matière de qualifications élevées.

Nous y avons réussi, mais en conservant l'avantage offert aux enfants des milieux culturellement privilégiés et en soumettant le collège aux tensions douloureuses que nous venons d'évoquer.

Le socle commun est-il susceptible de remédier à ces tensions ?

Comme je l'ai déjà dit, l'une des raisons de l'échec du collège unique est probablement à chercher du côté de la complexité des programmes : alors que l'on a décidé de permettre à la totalité des enfants, tous niveaux confondus, de poursuivre des études au-delà de l'école primaire, on a généralisé au collège unique le modèle du lycée, initialement prévu pour accueillir et former une élite scolaire. Le décalage entre la culture moyenne des collégiens et les exigences des programmes, qui en plus, comme je l'ai souligné plus haut, ont continué d'intégrer les nouveautés universitaires les plus abstraites, est devenu effectivement difficilement gérable dans la plupart des établissements.

Revenir à une conception des contenus à la fois plus modeste, plus diversifiée et plus en phase avec la société contemporaine serait sans doute un moyen de limiter les dégâts et de retrouver la possibilité de transmettre une culture commune à une majorité de jeunes. S'y oppose toutefois le discours sur "l'excellence scolaire", qui réunit curieusement les fractions les plus conservatrices des milieux intellectuels et le syndicat enseignant le plus représentatif, et le plus à gauche, qui prétend défendre "l'excellence pour tous". Il faut d'ailleurs être juste : à l'interne, ce syndicat débat et milite dans ses publications pour une évolution des pratiques pédagogiques. Mais par souci de préserver son champ de syndicalisation, il finit toujours par soutenir des positions conservatrices, en se réfugiant notamment derrière la revendication forcément consensuelle du manque de moyen.

Les savoirs qui sont enseignés à l'école à travers le découpage disciplinaire sont-ils un des facteurs de crise. Faut-il, comme nous y invite RF Gauthier, revoir les contenus d'enseignement pour démocratiser l'école ?

Je crois que je viens de répondre à la question. Je connais les travaux de Roger François Gauthier et j'adhère à son point de vue, qui d'ailleurs reprend de nombreuses études antérieures allant dans le même sens. La question est sans doute moins celle des cloisonnements disciplinaires que celle des liens trop directs entre les savoirs universitaires et

les contenus enseignés au collège. Comme l'a écrit Francois Dubet dans un de ses livres, les programmes du collège sont conçus comme si tous les élèves allaient préparer un bac général,alors que c'est le cas de moins de la moitié d'entre eux. Dans les écoles scandinaves si souvent citées en exemple, les contenus de l'école unique sont beaucoup plus diversifiés et centrés sur les compétences des élèves.

Vincent Troger
Entretien : François Jarraud

Dernier ouvrage publié :
V. Troger, "Une histoire de l'éducation et de la formation" Editions Sciences Humaines, 2006.
http://www.scienceshumaines.com/une-histoire-de-l-education_fr_264.htm

Refonder l'Ecole ? Un projet pour la Ligue de l'Enseignement

Dans notre société de gagneurs, de concurrence et de compétition, voulons-nous vraiment une Ecole pour tous les enfants de notre pays ? Voulons-nous vraiment que nos enfants apprennent ensemble à vivre ensemble ?

Alors il est urgent de refonder notre Ecole et de rompre avec la logique de l'élitisme républicain qui la structure encore.

Car malgré l'engagement de ses personnels, la mobilisation des parents et le travail des élèves, l'Ecole reste en grande partie orientée pour la « fabrique des meilleurs », s'abritant derrière « le chacun selon son mérite » pour se contenter d'une égalité formelle. Or « l'élévation du plafond n'a jamais supposé l'élévation du plancher » et dispense aussi de s'interroger sur la qualité des « meilleurs ». L'Ecole demeure donc une grande gare de triage tant par son mode de fonctionnement, la séparation arbitraire et la hiérarchie de ses contenus et l'évaluation normative par l'échec qui y domine.

Comment l'Ecole peut-elle permettre à tous les enfants d'entrer dans un monde commun dans le respect de la diversité de notre société multiculturelle ?

Comment peut-elle être un lieu de travail et de vie pour apprendre à penser, être et faire ?
Comment doit-elle permettre la qualification de personnes autonomes et solidaires, capables de construire et conduire leurs projets, d'exercer des responsabilités, de créer, de coopérer, d'apprendre toute leur vie, de développer des relations apaisées aux autres, de s'insérer et d'agir dans un monde incertain et complexe ?

Quels sont les fondamentaux, la boite à outils qu'il convient d'acquérir, d'apprendre à utiliser et à renouveler ?

Comment l'Ecole peut-elle devenir cette institution exceptionnelle, enthousiasmante qui pense son autorité en relation étroite et en harmonie avec les autres acteurs éducatifs et culturels ?

Espace protecteur, émancipateur et lieu d'apprentissage de la citoyenneté démocratique, l'Ecole doit être missionnée et organisée pour assurer l'acquisition des savoirs pour tous. Elle doit le faire dans un contexte de profusion des sources de diffusion des connaissances et d'individualisation qui oblige à penser aussi la cohésion et le collectif à partir de chacun.

Pour que chaque individu soit auteur de sa vie personnelle et acteur de la vie collective.
Ce sont ces questions qui devraient structurer toute vision politique pour une Ecole démocratique qui oblige la République à tenir ses promesses.

Les réponses sont en partie dans les pratiques l'Ecole d'aujourd'hui, marginales et gaspillées par le système. Elles méritent d'être valorisées et généralisées afin de servir de base à la refondation de l'Ecole.

C'est à ce projet que travaille la Ligue de l'Enseignement.
Eric Favey
Secrétaire national de la Ligue de l'Enseignement

Les 10 propositions de la Ligue
http://www.laligue.org/ligue/pages/ressactu/dix_propositions_edu.pdf

Une nouvelle équipe rue de Grenelle

François Jarraud

L'Ecole devant la réaction, le changement ou la continuité ?

Changement ou catastrophe ? Pour l'Ecole que signifie l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République ? Il faut sans doute rappeler les promesses du candidat. Mais aussi les confronter aux dossiers qui l'attendent.

Les promesses du candidat. Au terme d'une longue campagne, le candidat N. Sarkozy est intervenu très souvent sur l'Ecole. Un point important du programme est la suppression de la carte scolaire. Une mesure qui pourrait encourager la discrimination sociale et ethnique. Mais le candidat a aussi promis de consacrer 1 milliard au soutien des zep en leur garantissant "des classes de 15 élèves". Il souhaite également "plus de diversité dans l'école pour que l'intelligence de chaque enfant soit reconnue". Pour lui cela signifie que "dans une même ville un établissement pourra être spécialisé dans les matières littéraires, un autre dans le sport, un troisième dans les mathématiques". Du coté des enseignants, il a promis l'abrogation des décrets Robien sur les décharges. Il veut "que leur autorité et leur liberté pédagogique soient respectées". Des propos qui semblent ensuite avoir été contredits en fin de campagne par de violentes attaques contre "l'esprit de mai 68" et par la promesse de réduire le nombre de fonctionnaires tout en multipliant les exonérations fiscales.

Quel budget pour l'Education nationale ? Pour appliquer la loi Fillon, le ministère avait calculé qu'il lui faudrait 23 000 postes supplémentaires (dédoublements en LV1 en 1ère et terminale, introduction de la LV2 en 5ème, PPRE sur le collège). L'essentiel de l'effort a été reporté après les élections. Si le prochain ministre veut simplement stabiliser le budget il lui faudra donc supprimer des emplois pour les réaffecter. La voie lui est montrée parle rapport d'audit sur les lycées qui propose trois mesures : la suppression de la totalité des décharges des enseignants, l'allongement de la durée de l'année scolaire (de 32 à 36 semaines effectives), la réduction de 20% des heures de cours, la suppression des dédoublements partout sauf en langues, sciences expérimentales et enseignements technologiques. Si N. Sarkozy souhaite diminuer le nombre d'enseignants il lui faudra aller encore plus loin.

Où trouver le budget des universités ? N. Sarkozy a promis d'élargir l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur pour un coût moyen de 1,3 milliard. Favoriser l'accès des jeunes en université cela veut dire en fait hisser vers l'université les jeunes des milieux défavorisés. Cela implique donc un effort en amont et particulièrement au primaire, un domaine où le précédent gouvernement avait désinvesti (pour les 2 ans). Où le nouveau président trouvera-t-il les moyens nécessaires ?

Quelle conception de l'Ecole ? Il n'est pas indifférent que le nouveau président de la République ait été élu aussi sur des thèses d'extrême-droite. La stigmatisation des jeunes immigrés, l'affirmation du caractère génétique de certains traits moraux sont à l'opposé des valeurs de l'Ecole. La condamnation répétée de Mai 68 semble indiquer que contrairement à ce qu'il a promis par ailleurs le président pourrait ne pas respecter la liberté pédagogique des

enseignants. Le discours sur l'autorité inscrit aussi en perspective l'usage de la force et de la violence pour imposer ses solutions. Or si la transformation de l'Ecole est nécessaire, elle ne saurait réussir qu'en y associant les personnels et leurs organisations.

Programme de N. Sarkozy
http://www.france5.fr/ripostes/D00069/151/139568.cfm
L'audit sur le lycée contient une prévision comptable jusqu'en 2010
http://www.audits.performance-publique.gouv.fr/bib_res/395.pdf
La France tourne le dos à Lisbonne
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/80LaFranceveut-elleinfl%C3%A9chirlapolitique%C3%A9ducativeeurop%C3%A9enne.aspx
Quelle économie, quels emplois pour demain ?
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/04052007Accueil.aspx
Seulement 1% des musulmans ont voté pour N. Sarkozy
http://www.csa-fr.com/dataset/data2007/opi20070422-sondage-sortie-des-urnes-le-vote-en-fonction-de-la-religion-et-de-la-pratique-religieuse.htm
Dossier du Café Présidentielle 2007
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/02052007_Presidentielles2007.aspx

Le programme Sarkozy soumis à analyse

Que penser du programme Sarkozy sur l'Ecole ? Trois propositions du candidat sont décryptées et lues au regard des expérimentations et des observations des spécialistes.

1- Evaluer les enseignants selon les résultats : juste politique ou chimère ?

L'idée de la rémunération des enseignants au mérite est-elle en train de s'imposer ? Nicolas Sarkozy l'a officiellement mise dans son programme. "Je veux que souffle sur lui (l'enseignant) un vent de liberté et d'évaluation. Liberté pédagogique des enseignants…. Mais évaluation des enseignants selon les résultats des élèves". Cette proposition en rejoint directement une autre. Cette semaine, aux Etats-Unis, le Teacher Leaders Network, une association qui regroupe un certain nombre de professeurs récompensés pour leurs qualités pédagogiques, demande lui aussi une paie différenciée. L'affaire fait grand bruit outre-Atlantique. Ces enseignants demandent que soient mieux payés les professeurs qui font progresser les résultats de leurs élèves ou qui obtiennent de nouveaux diplômes ou encore qui acceptent d'aller en zep, à condition qu'ils soient qualifiés. Le Teacher Leaders Network promeut l'avancement selon la réussite plutôt qu'à l'ancienneté. En France, d'ailleurs, il faut le reconnaître, tous les professeurs sont capables de désigner des collègues plus efficaces que d'autres.

Sont-ils pour autant capables de s'entendre sur les critères de cette efficacité ? Ecartons d'abord l'idée simpliste de graduer l'efficacité sur le taux de réussite aux examens. L'erreur est souvent commise par les parents or, si on le faisait, on récompenserait les enseignants des établissements de centre-ville par rapport à ceux de banlieue.

Alors quels critères retenir ? L'enseignant efficace n'est ce pas aussi celui qui aide les élèves à construire une bonne estime de soi ? C'est sans doute celui dont les élèves ont des acquis supérieurs à ceux de classes comparables. Mais dans ce cas comment faire la part des relations entre les élèves dans ces progrès et celle du maître ? Ces acquis profitent-ils à tous

les élèves de façon égale ou le maître n'est-il pas plus efficace avec certains ? Plusieurs études ont pu montrer que, selon les représentations qu'ils se font de leurs élèves, les enseignants sont meilleurs avec certains qu'avec d'autres. On mesure alors la complexité de ces interactions.

Dans "Enseigner" (éditions des PUF), Pascal Bressoux conclue une réflexion sur l'efficacité des enseignants en disant qu'elle "apparaît donc moins comme une caractéristique intrinsèque de l'enseignant que comme le résultat d'une interaction avec la situation d'enseignement et les élèves". La façon la plus simple d'avoir de meilleurs enseignants c'est peut-être de changer l'économie de l'Ecole et les représentations qui y ont cours. On tient là la limite du raisonnement sur l'évaluation de l'enseignant.
Teachers Leaders
http://www.teacherleaders.org/teachersolutions/index.php
Sur l'ouvrage "Enseigner"
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/82EnseignerRechercheChemin.aspx

2- L'éducation prioritaire : un bon point à Sarkozy ?

Nicolas Sarkozy est-il à même d'apporter une aide efficace aux établissements et aux élèves en difficulté ? On sait ce qu'il a promis pour les Zep. "Dans les quartiers où s'accumulent tous les problèmes de l'exclusion et du chômage, je propose de créer des classes de quinze élèves dans les collèges et les lycées...."

Cette proposition est doublement osée. Elle est directement inspirée d'une étude de Thomas Piketty, un conseiller de S. Royal. Elle se démarque très clairement du plan Ambition Réussite mis en place par Robien. Celui-ci avait d'ailleurs censuré les travaux de Piketty… Que dit Piketty ? Il établit que "la légère politique de ciblage des moyens actuellement en vigueur en ZEP (taille moyenne des classes de 21,9 en zep contre 23,3 hors zep) permet de réduire d'environ 10% l'écart de réussite.. Cet écart pourrait être réduit de 40% si l'on mettait en place un ciblage fort avec une taille de classe moyenne de 18 en Zep et 24,2 hors zep". Car la baisse des effectifs, pour T. Piketty, n'a de sens que pour les zep : elle affecte beaucoup moins la réussite des enfants favorisés. Aussi avait-il mis en accusation la politique gouvernementale jusqu'à ce que N. Sarkozy reprenne l'idée et aille un plus loin pour le secondaire (17 élèves au collège et au lycée). Mais il oublie l'élémentaire et le pré-élémentaire alors que c'est là que se creusent les difficultés… D'autres études confirment cet effet des effectifs, par exemple le programme américain Star.

Suffit-il de baisser les effectifs pour répondre aux besoins de l'éducation prioritaire ? La question fait débat et elle sera d'ailleurs au coeur de la Journée de l'Observatoire des Zep (OZP) le 12 mai. Pour l'OZP, " La gestion des ressources humaines est au centre de la politique d'éducation prioritaire". L'Observatoire précise que "la ressource rare, encore plus nécessaire que les postes et les crédits, ce sont ces équipes capables de réussir dans des conditions difficiles... C'est la présence de telles équipes qui doit être assurée, en renforçant et en renouvelant les personnels en place. Les nouvelles équipes seraient formées sur la base de l'adhésion à une définition du métier d'enseignant associant le travail en équipe, dans le cadre d'un projet, la recherche de pratiques enseignantes susceptibles de mener les élèves à la réussite et l'acceptation d'un rôle d'éducateur. Le choix d'équipes de direction renforcées est stratégique, ainsi que le soutien et le pilotage de la hiérarchie de l'Education nationale pour

assurer la pérennité du dispositif". Ainsi les crédits ne suffiraient pas. Le pilotage aurait aussi son importance.

C'est aussi ce que nous dit une expérience réussie, celle du programme anglais "Excellence en ville" (EV). Lancé en 1999, ce programme a réussi à diminuer l'absentéisme et à améliorer les résultats aux examens. Il met en place des tuteurs d'apprentissage qui aident les élèves ne difficulté. Des groupes de soutien sont également disponibles pour les élèves en danger d'exclusion. Mais pour Sandra Mac Nally, dans Améliorer l'école, le succès du dispositif vient également d'un pilotage étroit. Les écoles classées EV ont reçu des financements supplémentaires mais liés directement à des consignes. On leur a précisé à quoi devaient servir ces fonds.

La promesse de réduction du nombre d'élèves aurait sans doute un effet positif surtout si elle englobe le primaire. Mais, là aussi, elle ne devient efficace que si parallèlement on encourage la constitution d'équipes stables en zep. Et si l'on s'emploie à pacifier les cités plutôt qu'y semer les provocations.
Dans le Café: L'étude de Piketty
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2004/09/index130904_PedagogieLetudedeTPikettyrouvrelaquestiondesmoyens_.aspx
Un dossier du Café 74
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2006/actu_74_EnseignementprioritaireLeslimitesduplanAmbitionreussite.aspx
Les propositions de l'OZP
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2005/11/index161105_PedagogieZEPlespropositionsconcretesdelOZP_.aspx

3- Autonomie des établissements : une solution d'avenir ?

L'autonomie des établissements peut-elle résoudre la crise de l'Ecole ? Nicolas Sarkozy semble le croire lui qui estime qu'elle est "une nécessité pour que chaque établissement s'adapte au contexte dans lequel il se trouve et pour que chacun se mobilise autour d'un projet dont il sera partie prenante… C'est l'incitation à faire le mieux possible. C'est la condition pour que le libre choix des parents devienne possible, pour que la carte scolaire un jour soit abolie et pour que la ségrégation urbaine et la ségrégation scolaire cessent de se nourrir l'une de l'autre". A en croire le prochain président, l'autonomie permettrait d'ajuster l'offre scolaire à la demande sociale.

A l'évidence, l'idée s'ancre dans une réalité européenne. Dans la plupart des pays d'Europe, les établissements élaborent une véritable politique pédagogique qui est pilotée par le chef d'établissement. Certains pays vont loin sur ce chemin. Ainsi en Angleterre, le gouvernement favorise la création d'écoles de types différents, autour de projets spéciaux et parfois de partenariats privés comme les Academies. En France même, il existe déjà de fait des différences sensibles d'un établissement à l'autre. Ce sont justement elles qui sont recherchées dans les stratégies de contournement de la carte scolaire.

Pour autant, l'autonomie totale est souvent négative. Ainsi, selon Nathalie Mons, "une totale décentralisation est associée aux résultats les plus faibles" (Améliorer l'Ecole, PUF). Les résultats sont meilleurs quand l'Etat garde la prérogative de fixer les programmes et détermine les conditions de service des enseignants. Plus qu'autonomie totale, il convient de trouver le bon équilibre entre les capacités de décision locales et le cadre national dans lequel

il s'exerce. Il n'est pas impossible que le modèle qui s'inscrit dans le projet de N. Sarkozy soit celui de l'enseignement privé sous contrat qui associe pouvoir local et gouvernance nationale. Il semblerait hasardeux d'affirmer qu'à recrutement social égal il soit marqué par une efficacité plus grande.

C'est que l'autonomie requiert au moins 3 conditions. Elle suppose que chaque établissement se dote d'un réel projet pédagogique. Or on sait que celui-ci est le plus souvent formel. La seconde condition, à en croire Dubet et Dutercq, c'est que ce projet soit soutenu par une équipe pédagogique. Or le travail d'équipe est rare et peu encouragé dans le système. Par exemple il est intéressant de remarquer que, selon Mohammad Hassani, les établissements privés, qui bénéficient d'une autonomie réelle, sont marqués justement par une très faible intervention du manager et la faiblesse de l'action collective. La troisième condition concerne les chefs d'établissement. Souhaitent-ils devenir de vrais managers ? Il faut rappeler que leur autorité pédagogique ne va pas de soi, y compris pour eux-mêmes. Et qu'aucune recherche française n'a pu établir de lien entre efficacité et style de direction.

L'école ne se manage pas comme une entreprise. Pour être positive, l'autonomie devra s'accompagner d'un encadrement étatique réel et fort. Et surtout d'un soutien effectif des enseignants. Sans lui toute réforme serait vaine.

Rappel : La thèse de Mohammad Hassani
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/26032007Accueil.aspx

Portrait d'un ministre Xavier Darcos

Darcos : Qui paiera la note ?

Après Gilles The Exterminator, aurions-nous Xavier The Pacificator ? A l'issue de la première conférence de presse du nouveau ministre de l'éducation nationale, le 6 juin, on peut se poser la question.

C'est d'abord que l'homme est sympathique. Il est drôle et pratique l'auto-dérision. Ca change de Fillon. Il se méfie de la nostalgie de l'Ecole d'antan. Ca change de Ferry. Il connaît ses dossiers. Ca change de Robien.

Et X. Darcos est rassurant. A propos du bac il rappelle sa valeur. "Je ne participe pas à ce discours sur le bac dévalué…Le bac est un véritable examen qui n'est pas bradé" a-t-il déclaré. Certes les lycéens font davantage de fautes dans leur dictée. Mais finalement ils savent des choses que les générations précédentes ignoraient. Ainsi se définit l'équilibre entre la tradition et la modernité…

Même apaisement à propos de la carte scolaire. X. Darcos la justifie par le respect des droits. "De quel droit refuserais-je à une jeune fille de demander tel établissement où elle pourra travailler mieux". En même temps il promet que l'assouplissement ne sera pas un raz de marée. "Les choses se passent bien. Il n'y a pas d'embouteillages dans les rectorats. Les parents sont généralement contents de leur école. Nous réaliserons ce projet et nous n'aurons pas mis la pagaille dans l'Ecole". Le ministre promet de maintenir les moyens des collèges ambition réussite même s'ils perdent des élèves.

Et pourtant on n'y croit pas. Si l'appel au respect des droits des élèves ne peut laisser les enseignants indifférents, l'équité voudrait que le ministre se pose la question de ceux qui ne demandent rien. Ceux-là on les connaît. L'exemple anglais montre que les familles défavorisées, pour des raisons diverses, ne demandent pas à changer d'école. Elles se satisfont de l'"école du quartier. Sans le souci de ces familles, la démarche d'assouplissement de la carte scolaire risque de virer au "sauve-qui-peut" des plus instruits et des français "de souche" et à l'écrémage des établissements zep.

Un autre motif d'inquiétude concerne le budget ministériel. Peut-on à la fois promettre d'accueillir de nouveaux élèves dans les établissements de centre-ville, jurer qu'on maintiendra les moyens dans les collèges de banlieue et faire partie d'un gouvernement qui a promis la rigueur budgétaire ? Certainement pas. On croirait presque le rassurant X. Darcos si l'on avait au fond de soi, déjà, la prémonition de savoir qui paiera.

Xavier Darcos : Verbatim

Qui est Xavier Darcos ? Quel sont ses idées ? Quel est son programme ? Il est le nouveau ministre de l'Education. Gageons que c'est donc, selon la philosophie de M. Sarkozy, le "meilleur" pour faire le job. Une chose est certaine, il connaît la maison : agrégé, docteur en lettres et sciences humaines, inspecteur général depuis 1992, directeur de cabinet de F. Bayrou en 1993, puis conseiller pour l'éducation et la culture du Premier Ministre (A. Juppé), ministre de l'enseignement scolaire du gouvernement Raffarin en 2002. C'est aussi un politique qui s'assume, membre fondateur et dirigeant de l'UMP, maire, député, sénateur...

Plutôt que de s'en remettre à des commentaires plus ou moins flatteurs sur l'homme, le Café vous invite à le découvrir "dans le texte" à travers des extraits de deux sources qui permettent de mieux connaître son programme et sa pensée.

Pour son programme, nous faisons appel au rapport remis par X. Darcos à Nicolas Sarkozy, "Propositions sur la situation morale et matérielle des professeurs en France", en pleine campagne électorale le 10 mars 2007. Pour sa réflexion sur l'Ecole, on a fait appel au blog qu'il tient depuis 2005. Le nouveau ministre vient d'y faire ses adieux.

Ces extraits sont à décrypter. Ils sont parfois, sinon contradictoires, du moins à mettre en parallèle. On y verra par exemple comment se profile, à moyens constants, une redéfinition des services et du temps de travail. Quelque chose qui pourrait devenir "Travailler plus pour gagner autant"…
Xavier Darcos Verbatim
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/XavierDarcosVerbatim.aspx

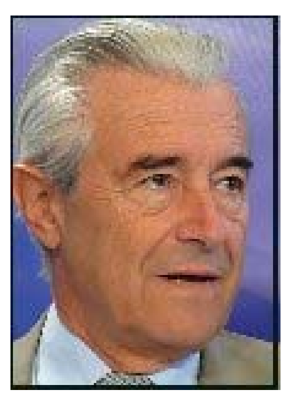
Les inspecteurs s'inquiètent des intentions de Darcos

"S'il s'agit de donner aux chefs d'établissement un rôle d'inspecteur qui n'est pas le leur, on fait fausse route de manière dramatique : ils ne peuvent, par fonction, être seuls juges et parties, dans une communauté scolaire qu'ils doivent animer en toute sérénité pour obtenir l'adhésion et la cohésion de tous les enseignants. Et ce faisant, réduire le champ d'intervention des inspecteurs aux seuls cas de manquements graves et aux récompenses honorifiques (ou sonnantes et trébuchantes) des « meilleurs », consisterait à dénaturer profondément leur professionnalité pour n'en faire que des censeurs stériles, des gardiens obtus du nouveau dogme d'État : ne réussissent et ne sont récompensés que ceux qui

composent la minorité de l'élite, la masse stagne dans son marais, et les « derniers » de la classe sont punis". Le commentaire du Snpi-Fsu, syndicat des inspecteurs Fsu, est sévère.

Les inspecteurs ne digèrent pas les propositions de Xavier Darcos : évaluer les enseignants selon leurs résultats et confier cette évaluation aux chefs d'établissement. Pour eux, "la valeur d'un enseignant est en fait toujours relative à un contexte nourri de l'histoire de sa carrière (son âge, sa formation, son expérience professionnelle), de celle de l'établissement, de celle de chaque élève composant la mosaïque humaine d'une classe que seule l'année de naissance a initialement composée ; un contexte conditionné aussi par le profil cognitif de chaque élève et par le travail en équipe pédagogique, engagé dans l'établissement. Oublier cela reviendrait à ne valoriser par l'argent que les seuls enseignants ayant face à eux de « bons » élèves, dans de « bons » établissements (comme par hasard, situés dans de « beaux » quartiers), et à stigmatiser les enseignants qui consacrent leur carrière aux élèves en grande difficulté d'apprentissage (issus ou situés, comme par hasard, dans les espaces socio-économiques modestes, ou marqués par le handicap mental). Ce serait aussi mépriser l'investissement intellectuel et humaniste des enseignants qui s'efforcent d'améliorer leurs pratiques pédagogiques pour prendre en compte la réalité cognitive ou culturelle de leurs élèves afin de n'en laisser aucun sur le bord du chemin. Ce serait donc faire fi de la pédagogie, voire de la didactique, c'est-à-dire de ce qui fait le cœur du professionnalisme enseignant".
http://www.snpi-fsu.org

Robien laisse une école plus inégalitaire



"Oui, en travaillant pour l'Education nationale, j'ai eu le sentiment de contribuer à dessiner le visage qu'aura notre pays dans quelques années. Le visage d'une France que j'espère plus forte, plus juste". Gilles de Robien a beau affirmer qu'il a construit "une école plus efficace et plus juste", les experts de son ministère disent le contraire.

Une étude, réalisée par Olivia Sautory, montre que "les enfants de cadres supérieurs représentent 15 % des jeunes de 18 ans, tandis qu'ils représentent 20 % des bacheliers la même année. À l'inverse, si les enfants d'ouvriers représentent près d'un tiers de la même classe d'âge, ils ne forment que 18 % des bacheliers".

Surtout, la démocratisation du lycée s'est traduite par une spécialisation sociale des filières, c'est ce qu'on appelle la "démocratisation ségrégative". Ainsi, "au cours de cette période, l'accroissement des taux de scolarisation par âge s'est accompagné d'une augmentation des écarts sociaux d'accès aux différentes séries de baccalauréat : on observe alors un mouvement de spécialisation sociale croissant des séries".

Ainsi trouve-t-on les enfants de cadres en S, les enfants d'ouvriers et de retraités en bac professionnel. L'effet se renforce dans le supérieur. "La série de baccalauréat joue donc un rôle capital dans l'orientation des bacheliers. Si les disciplines « d'excellence » du supérieur sont encore plus marquées socialement que les séries de baccalauréat les plus prestigieuses, c'est qu'il persiste, pour chaque série, une hiérarchie sociale dans le choix des orientations des nouveaux bacheliers. Cette hiérarchie est différente pour les bacheliers généraux et technologiques et pour les bacheliers professionnels, mais elle est identique en 1997 et en 2004.

Si la spécialisation sociale des séries de baccalauréat s’est stabilisée depuis 1997, leur poids dans l’orientation des nouveaux bacheliers a augmenté, entraînant par conséquent un renforcement du marquage social des publics de chaque discipline du supérieur". Loin de voir diminuer les inégalités sociales à l'Ecole, le ministère Robien les a vu augmenter.
L'étude
http://www.education.gouv.fr/pid439/sommaire-numero.html

2008 : Au centre de l'Ecole, le jeûne…

11 200 postes supprimés en 2008

"Après la purge, la saignée". Lancé par le Sgen-Cfdt, le terme est à la hauteur de l'événement. Dans une interview accordée à Paris Match fin août 2007, X. Darcos a annoncé 11 200 suppressions de postes dans l'éducation nationale à la rentrée 2008, quasi exclusivement des enseignants. Elles toucheront le secondaire, un millier d'emplois devant être créées dans le primaire.

Pour maintenir l'encadrement nécessaire avec cette forte réduction du nombre d'enseignants, N. Sarkozy a annoncé son intention de réduire les heures d'enseignement. " Il ne s'agit pas de créer de pénuries en supprimant des postes, mais dans l'Éducation je souhaite que les enfants effectuent moins d'heures. En réduisant le nombre d'heures effectuées par les élèves, on réduit globalement le nombre d'heures de cours. Donc on pourra économiser des postes" a déclaré le président de la République. .

Cette hypothèse mobilise les syndicats. " Aucune évolution des effectifs d'élèves ne justifie une telle saignée. La diminution des effectifs prévue par le Ministère dans le second degré (20.000) et du même ordre que celle de la rentrée 2007 (19.000). Ce projet prévoit donc, en moyenne, un poste d'enseignant ou de personnel d'éducation en moins pour 2,3 élèves en moins. Personne ne peut raisonnablement défendre qu'une telle ponction ne peut être sans conséquence sur l'offre de formation. Ce sont donc les conditions d'enseignement et d'étude qui vont se dégrader" promet le Snes. Les syndicats ont prévu une action commune cet automne.

Lycéens et parents pourraient s'y associer. Ainsi l'Union Nationale des Lycéens dénonce " la détérioration des conditions d'étude des lycéens… En effet, le suivi individualisé, seule arme véritablement efficace contre l'échec scolaire, sera rendu extrêmement difficile avec des classes toujours surchargées. Avec la réduction des moyens, c'est la diversité de l'éducation qui s'appauvrit à l'encontre d'une école de l'épanouissement et de l'émancipation des élèves". La FCPE estime que supprimer des heures de cours n'est pas un "bon calcul" . Elle craint la fermeture de filières professionnelles.



Déclaration de Sarkozy
http://www.laprovence.com/articles/2007/08/22/109383-UNKNOWN-Nicolas-Sarkozy-sonne-la-vraie-rentree.php

Communiqué syndical
http://www.se-unsa.org/page_cadres.php?id=40

2 700 postes d'AVS I supplémentaires. Vraiment ?

" Xavier Darcos a décidé de créer, pour la rentrée 2007, 2 700 postes supplémentaires d'auxiliaire de vie scolaire-individuel (A.V.S-i). Cette mesure concerne les enfants handicapés

qui ont besoin, pour s'insérer dans une scolarité ordinaire, d'un accompagnement particulier". Suite à la réunion gouvernementale sur le budget, le ministre de l'éducation nationale a annoncé le recrutement de 2 700 AVS.

Une mesure attendue par les parents d'enfants handicapés. Mais qui engage peu. Jusque là l'Etat n'a pas réussi à recruter les AVS annoncés tant leur statut et leur rémunération sont faibles.
Communiqué
http://www.education.gouv.fr/cid5426/scolarisation-des-enfants-handicapes-renforcement-des-dispositifs.html

Suppressions de postes : Juste une petite phrase
"Aujourd'hui dans les lycées et collèges, il y a un professeur pour 11,3 élèves et si nous en retirions 10.000 nous aurions un professeur pour 11,5 élèves". Citée par l'AFP, cette phrase de X. Darcos mérite qu'on s'y attarde.

On aura compris qu'elle comprend une double manipulation. La première est dans les 11,5 : ce chiffre peut faire croire au public qu'il s'agit du nombre moyen d'élèves par classe. Bien sûr ce n'est pas le cas. Diviser le nombre d'élèves par le nombre de profs peut avoir un sens réel au primaire. Au secondaire la formule ne reflète aucune réalité vécue par les élèves. Tous les élèves ne font pas en même temps italien, allemand, anglais, espagnol, chinois, par exemple. Ce qui compte c'est le nombre d'élèves dans la classe. Et là on s'éloigne "un peu" des 11,5. Par exemple, selon le ministère, il y a en moyenne 27,9 élèves par classe en lycée général et technologique.

La seconde manipulation consiste à faire croire que le ministère est capable de lisser les suppressions de postes. Mais dans la réalité vécue par les élèves, celles-ci se traduiront autrement que par une hausse douce et impalpable du nombre d'élèves par classe. Concrètement, dans le secondaire, elle se lira dans la réduction de l'offre éducative, par exemple les suppressions d'options. Telle filière professionnelle installée dans une petite ville sera déportée au chef-lieu. Tel élève qui souhaitait faire italien ou STI ne pourra pas. Dans telle troisième d'un petit collège où un poste aura été supprimé on assistera à une augmentation brutale du nombre d'élèves dans les classes.

"Ce chiffre ne met pas en péril l'ambition qu'a la Nation pour son école" affirme X. Darcos. Pourtant ces petites astuces chiffrées, que G. de Robien utilisait fréquemment, nous ramènent vraiment en arrière.
Dépêche AFP
http://www.vousnousils.fr/page.php?P=data/autour_de_nous/l_actualite_du_jour/depeches_de_l_educat/&key=20070702&key2=070702074817.m536sd2j.xml

Quelques chiffres qui éclairent le débat

Comment évolue le nombre d'élèves à la rentrée 2007 ?

Primaire : 70 à 80 000 écoliers supplémentaires d'ici 2008
Selon les prévisions ministérielles, les effectifs élèves du primaire devraient continuer à croître fortement. On attend 25 à 31 000 élèves en plus en 2007, 44 à 48 000 en 2008. L'écart

entre les deux chiffres dépend du taux de scolarisation à deux ans, en forte baisse ces dernières années. L'essentiel de la hausse provient du relèvement constant de la natalité depuis 1995 (100 000 naissances annuelles de plus en dix ans).

Le premier syndicat du secteur, le Snuipp, soulève la contradiction avec la politique annoncée par le gouvernement. " Comment comprendre dans ce cadre la volonté gouvernementale de ne pas remplacer un enseignant sur deux qui part en retraite ?... Il est difficile de croire, dans ces conditions, à la volonté ministérielle en matière de soutien et d'aide aux enfants en difficulté, de Zone d'Education Prioritaire, de réduction des inégalités". Selon le Snuipp, le simple maintien du taux d'encadrement actuel nécessiterait 1 500 créations de postes.
Etude MEN
http://www.education.gouv.fr/cid5331/previsions-nationales-d-effectifs-d-eleves-du-premier-degre-pour-les-rentrees-2007-et-2008.html
Communiqué Snuipp
http://www.snuipp.fr/spip.php?article4693

Secondaire : 40 à 60 000 élèves en moins d'ici 2008
"La baisse des effectifs d'élèves du second degré constatée depuis 1994 se poursuivra en 2007 et 2008" annonce une étude ministérielle. Elle continuera au collège en 2007 (-0,5%) et frappera les lycées (-1%) et les L.P. (- 12 000 lycéens en 2008). La tendance s'inversera en collège dès 2008 du fait de la remontée démographique. L'écart entre les prévisions (40 à 60 000) dépend de l'évolution du taux de redoublement, on le sait, particulièrement fort en France.
L'étude
http://www.education.gouv.fr/cid5332/previsions-nationales-d-effectifs-d-eleves-du-second-degre-pour-les-rentrees-2007-et-2008.html

Comment évolue le nombre d'enseignants à la rentrée 2007 ?
Dans le 1er degré, 500 postes d'enseignants sont créés alors que le ministère annonce 24 000 élèves supplémentaires, soit un prof pour 48 élèves. Parallèlement 300 emplois d'intervenants extérieurs en langues vivantes sont supprimés. Dans le second degré, 5 060 postes sont supprimés, 2 000 en raison de la baisse du nombre d'élèves, 3 060 correspondants à des heures de décharges. Les académies de Lille, Versailles, Créteil, Dijon, Nancy-Metz, Strasbourg sont particulièrement touchées : - 667 emplois à Lille, - 463 à Versailles, - 342 à Créteil. Si les décharges sont finalement maintenues, comme N. Sarkozy s'y est engagé, ce sera sous forme d'heures supplémentaires et non de maintien de postes.

Les enseignants ont perdu 2% de salaire net en 2005
Avec -2,3 pour les professeurs du secondaire et – 2,4% pour ceux du primaire, les enseignants sont les champions des pertes de salaire dans la Fonction publique selon l'Insee. L'Institut a calculé l'évolution du salaire net moyen des agents de l'Etat en euros constants de 2004 à 2005. Celui-ci a baissé de 0,9% en 2005, avec des variations sensibles selon les corps : le recul est plus fort dans le cadre A et dans le C que dans le B. Dans le cas des enseignants, la baisse est deux fois supérieure.
Insee Première 1151
http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1151/ip1151.html

Nouvelle baisse de la dépense d'éducation en 2005
"En 2005, la France a consacré 117,9 milliards d'euros à son système éducatif, soit 6,9% de son produit intérieur brut (PIB) et 1 880 euros par habitant. Hors formation continue, la

France, avec 6,3%du PIB, se situe en 2003 au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (5,9 %). La dépense d'éducation est pratiquement stable en euros constants depuis 2003". Voilà ce que nous dit la dernière note d'information du ministère.

En y regardant de plus prêt : la dépense d'éducation représentait 7,6% du PIB en 1995, 7,3% en 2000, 7% en 2004 et 6,9% en 2005. A ce rythme là on rejoindra bientôt le niveau du début des années 1980.
http://media.education.gouv.fr/file/61/7/3617.pdf

Une politique opportune ?

Pression sans précédent ou simple exercice de bonne gestion ? Après plusieurs années d'austérité, le nouveau gouvernement a annoncé sa décision de supprimer 10 000 postes d'enseignants en 2008. S'il n'est pas illégitime pour un gouvernement de faire des économies, il n'est pas interdit de poser la question de l'opportunité de cette politique.

Une politique qui vient de loin. La rentrée 2006 s'est opérée avec près de 5000 postes en moins : c'est dire que la politique actuelle ne fait que continuer, en l'accentuant celle de G. de Robien. C'est sous le gouvernement Raffarin qu'ont été initiés les rapports d'audit de "modernisation" de l'éducation nationale qui ont étudié les mesures qui entrent maintenant en application. Rappelons qu'ils recommandent de réduire de 20% le nombre d'enseignants en diminuant les horaires d'enseignement, en annualisant le temps de travail et en regroupant plusieurs classes pour certains enseignements. Des propositions que l'on retrouve dans les propos de X. Darcos.



Ainsi l'audit sur le collège recommandait une réorganisation profonde des enseignements. "Dès la rentrée 2007, l'assouplissement des obligations horaires est amorcé, dans la limite de 20% de la dotation... Dans un second temps et après évaluation, sont abrogées pour l'ensemble des années au collège les grilles horaires hebdomadaires au profit d'un référentiel qui fixerait pour chaque enseignement une base horaire par cycle. Cette base est inférieure à la dotation actuelle, car elle est appelée à être complétée à hauteur de 20% par des moyens non fléchés". Entendez des heures d'études dirigées. Ces propositions ont par exemple été reprises telles quelles par X. Darcos dans le rapport rédigé pour le futur président en mars 2007. (cf. plus bas).

Un argument démographique biaisé. Le gouvernement utilise plusieurs arguments pour justifier ses décisions. Le premier concerne la baisse démographique. Elle permettrait de dégager des emplois. Or, si elle est réelle dans le secondaire (- 50 000 élèves), les suppressions de postes sont démesurées par rapport à cette évolution (-10 000 postes pour -50 000 élèves !). Enfin la France a la particularité d'avoir une croissance naturelle forte qui inversera la tendance dans le secondaire dès 2009. C'est dire que cette baisse est temporaire.

Un gisement d'emploi. Un autre argument revient régulièrement dans les propos ministériels : 32 000 enseignants ne sont pas devant des élèves, selon le rapport de la Cour des comptes de 2003. Ils ne sont pas pour autant sans emploi. Ils sont formateurs en IUFM, conseillers pédagogiques, remplaçants : des fonctions dont l'Ecole a besoin. Il reste un surnombre d'enseignants, évalué par l'administration à 3 000 enseignants. Si l'on en croit le Rapport de performance 2006, "ces surnombres n'ont pas entraîné une majoration de la masse salariale, les services académiques ayant mobilisé ce sureffectif enseignant pour les remplacements des absences et le soutien scolaire". On ne peut pas en même temps vouloir le déploiement des PPRE et la suppression de ces emplois…

Peut-on opposer financement des universités et de l'enseignement scolaire ? " La rénovation de l'université française est une priorité absolue de mon Gouvernement" a déclaré F. Fillon devant l'Assemblée. "Je vous proposerai d'y consacrer 5 milliards d'euros supplémentaires d'ici 2012". Si effectivement les universités françaises souffrent d'un financement insuffisant et le pays d'un taux d'étudiants faible pour un pays développé, on peut s'étonner du raisonnement tenu par le gouvernement qui consiste à opposer enseignement scolaire et supérieur ("Nous sommes dans un pays qui consacre énormément d'argent à l'enseignement secondaire, pas assez à l'enseignement supérieur et pas assez à l'enseignement primaire. Et bien il faut que les choses changent" F. Fillon sur TF1).En effet le succès universitaire a ses racines dans l'enseignement scolaire et même préscolaire. Si l'on veut augmenter le taux d'accès en université il faut concrètement hisser scolairement les enfants des milieux défavorisés, ce qui veut dire commencer par diminuer le taux d'échec scolaire. Et pour cela renforcer l'école pré-élémentaire et élémentaire. Ce raisonnement est tenu par les autres pays développés (par exemple le Royaume-Uni) qui investissent davantage dans l'éducation scolaire alors que, contrairement à nous, leur nombre d'élèves est en déclin.

Réforme et austérité sont-ils compatibles ? Un dernier argument concerne la conception



même de l'Ecole. F. Fillon souhaite "un meilleur équilibre éducatif, laissant plus de place aux pratiques périscolaires, sportives et culturelles". Le gouvernement avance aussi l'idée d'une mise à jour du service des enseignants, inchangé depuis 1950. Mais en prélevant sur le budget de l'éducation, le gouvernement bloque les possibilités d'évolution de l'Ecole. D'une part il démobilise le personnel en aggravant au quotidien ses conditions de travail et en diminuant son salaire réel (en baisse de plus de 2% en 2005 selon l'Insee). D'autre part, il se prive des marges qui permettraient une réelle réflexion sur le choix scolaire, le partage des rôles entre Etat et collectivités locales, la différenciation scolaire. Car la politique engagée contredit les réformes envisagées. Comment supprimer des postes et promettre le libre choix des familles qui implique des transferts d'élèves ? Comment susciter l'autonomie des établissements sans moyens et accompagnement ? Comment individualiser les enseignements quand on réduit filières et options ? Comment décentraliser quand on utilise les collectivités locales pour transférer des charges ?

Réduire n'est pas transformer. Une réelle transformation de l'Ecole ne pourrait se faire que dans une situation budgétaire propice. Ainsi nos voisins peuvent utiliser les marges dégagées par le déclin démographique pour des réformes de structure. Les prélèvements opérés sur l'éducation nationale remettent maintenant en question le financement des mesures inscrites dans la loi Fillon de 2005. Où trouver les 22 000 postes nécessaires aux PPRE et au plan Langues ? Comment rendre les PPRE efficaces sans effort de formation et d'accompagnement ? Peut-on continuer à promettre à la fois austérité et efficacité sans tromper ?

Audit sur les lycées
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/index181006_LesystemeDeuxauditsdemandentunebaisseimportantedesmoyensenlyceeetcollege_.htm
La déclaration politique du gouvernement
http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/interventions_premier_ministre_9/discours_498/declaration_politique_generale_56763.html
Rapport de performance 2006
http://www.performance-publique.gouv.fr/performance/politique/pdf/2006/RAP2006_BG_Enseignement_scolaire.pdf

Mars 2007 : le rapport Darcos



Xavier Darcos a remis en mars 2007 à Nicolas Sarkozy un rapport sur l'école qui préfigure la politique présidentielle.

Sarkozy annulera-t-il le décret Robien sur les décharges ? "Environ 20 000 ETP [équivalents temps plein] de décharges et MAD [mises à disposition] sont récupérables" écrit X. Darcos. 20 000 emplois cela signifierait la suppression de toutes les décharges existantes (pas seulement les heures de chaire mais aussi les heures de BTS, les ateliers de sciences etc.).

Les horaires des disciplines diminués ? "Des marges de manœuvre existent aussi sur les grilles horaires, en particulier en lycée, où la France se distingue par l'abondance de son offre d'enseignement. Ces marges de manœuvre seront bien utiles pour financer d'une part la revalorisation liée au « travailler autrement ». Récemment, trois « audits de modernisation », commandés par le Budget, sur la gestion des moyens (en collège, lycée et lycée professionnel) sont venus démontrer qu'un effort de rationalisation est possible." continue X. Darcos (page 7 du rapport). Ce qui est envisagé là a été étudié de près dans l'audit sur les lycées (page 36). On y trouvera un chiffrage précis de ces mesures. Par exemple en seconde l'horaire de français serait ramené de 4h30 à 3h hebdomadaires, celui d'histoire-géo de 4 h à 2,5 h etc. L'audit prévoit l'étalement sur trois ans de ces mesures de réduction de 15 à 20% de heures d'enseignement de la rentrée 2007 à la rentrée 2009. Ce sont ces mesures, suppression de toutes les décharges et diminution des horaires qui permettraient le financement des études surveillées promises par le candidat. Soit les enseignants seront contraints de faire ces études surveillées, soit, c'est plus probable, il y aura moins d'enseignants, ce qui correspond à l'objectif de réduction du nombre de fonctionnaires; et davantage d'EVS (emplois vie scolaire).

Le retour de l'annualisation. "Le moment est venu par exemple de poser la question de l'annualisation des services d'enseignement, et donc de l'annualisation des horaires eux-mêmes". G. de Robien avait reculé devant cette proposition déjà incluse dans un audit : il estimait la question trop brûlante. L'annualisation c'est dire que chaque enseignant doit un nombre d'heures d'enseignement par an (par exemple 18*32 = 576 heures annuelles). En fait cela permet de faire travailler davantage les enseignants qui peuvent se trouver libérés du fait de jours fériés ou de stages en entreprises par exemple etc. Dans l'enseignement technique et professionnel c'est une source majeure d'économies. Le ministère avait jusque là échoué à l'imposer.

Deux autres propositions sont significatives de l'esprit de l'équipe au pouvoir : "Affecter les agrégés conformément à leur statut (lycée, classes préparatoires)… Les professeurs de France représentent la moitié de la fonction publique. Ils doivent recevoir en plus grand nombre les honneurs de la République, notamment dans les listes des nominations dans les ordres nationaux". Moins de salaire, plus de médailles dorées.
Le rapport
http://www.lalettredeleducation.fr/L-entourage-de-Nicolas-Sarkozy.html
L'Ecole devant la réaction, le changement ou la continuité ?
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/07052007Accueil.aspx
L'audit sur les lycées
http://www.audits.performance-publique.gouv.fr/bib_res/395.pdf

Réformer l'Ecole : Pistes et débats

Carte scolaire : Quelle réforme ?

*Que dit la recherche sur la suppression de la carte scolaire ? **Nathalie Mons** analyse pour le Café les politiques menées dans les autres pays développés et nous aide à y voir plus clair sur les enjeux de cette suppression.*

En France, le débat sur la carte scolaire vient de prendre un tournant avec l'annonce officielle de la disparition de la carte scolaire en trois ans. Parmi les arguments avancés pour justifier la mise à mort de la carte, on nous dit qu'elle n'est de toute façon pas respectée, et ce par certaines familles favorisées, ce qui entraînerait des inégalités sociales. Qu'en est-il ?



On ne peut nier que, dans certaines configurations urbaines notamment, certaines familles essaient d'échapper à l'établissement de leur secteur. Mais il y a, il me semble, une sur-médiatisation du phénomène de contournement de la carte scolaire. Prenons le cas du collège par exemple. A Paris, par exemple qui connaît pourtant dans certains arrondissements un contexte critique, selon une étude de la DEPP de 2005, le nombre de demandes de dérogations atteint 16% des nouveaux entrants en 6ème. 60% d'entre elles sont acceptées. De façon générale, en France, les dérogations demeurent minoritaires : seul un collégien sur dix est aujourd'hui hors secteur (DEPP, 2001). Or, les chiffres qui sont mis en avant quand on parle de contournement scolaire sont largement supérieurs. Pourquoi ? Parce qu'ils intègrent, dans la comptabilisation des détournements de la carte scolaire, l'ensemble des effectifs du secteur privé, comme si toutes les familles qui inscrivent leurs enfants dans le privé le faisaient pour contourner la carte scolaire. Or, par exemple, à Paris, 70% des effectifs entrant en 6ème dans le privé proviennent de ce même réseau. Il est donc difficile d'assurer que l'inscription dans le privé de l'ensemble de ces élèves résulte de stratégies parentales de contournement. Cette comptabilisation est abusive et induit l'opinion publique en erreur. Par contre, il serait nécessaire de disposer à la fois de recherches quantifiant mieux le phénomène du hors-secteur et d'un bilan sur les expérimentations d'assouplissement de la carte scolaire conduites au niveau académique. Bref, il nous faut aujourd'hui un état des lieux sérieux conduit à un niveau national.

Les sondages ne montrent-ils pas que les Français sont demandeurs d'une suppression de la carte scolaire ?

Les résultats des différents sondages montrent que leur position sur le sujet n'est pas stabilisée. Par exemple, dans un sondage IFOP pour Valeurs Actuelles, 73% des sondés sont

favorables à la suppression de la carte scolaire « afin que les parents puissent inscrire leurs enfants dans l'établissement de leur choix » (septembre 2006, 957 personnes interviewées). Un sondage récent du Parisien va dans le même sens. A l'opposé, dans un sondage HL2 pour 20 minutes, 50% des sondés trouvent que « la carte scolaire est une bonne chose : elle favorise la diversité sociale au sein d'un même établissement » alors qu'ils ne sont que 42% à affirmer qu'elle est « une mauvaise chose : les élèves ne peuvent pas demander l'établissement de leur choix. » (sondage septembre 2006, 1049 personnes). En fonction de la formulation du sondage, les Français oscillent entre le souhait de davantage de liberté et le souci de la mixité sociale. Le sondage HL2 pose une autre question qui permet de relativiser l'importance accordée par les Français à une réforme de la carte scolaire. Quand on leur présente une série de réformes qui sont censées « améliorer la qualité de l'enseignement », ils ne sont que 6% à penser que, pour attendre cet objectif, il faut « mieux gérer la carte scolaire ». Les Français ne semblent pas faire de lien entre l'amélioration de la qualité de l'enseignement et la réforme de la sectorisation. Mes recherches sont dans ce sens.

L'autre argument avancé par le gouvernement c'est que la suppression libèrerait les familles défavorisées du ghetto scolaire dans lequel elles sont enfermées et atténuerait les inégalités sociales. La suppression de la carte scolaire est-elle réellement susceptible de luter contre les inégalités sociales ?



Tout dépend de la façon dont est conduite la réforme de la carte scolaire. La recherche que j'ai menée sur les politiques de libre choix de l'école montre que dans les pays de l'OCDE il existe deux grandes voies de réforme de la sectorisation classique. Dans un premier cas, que j'ai appelé « le libre choix total », les familles choisissent l'école de leurs enfants et les établissements sélectionnent les élèves qu'ils souhaitent recruter. Il n'y a pas de médiateur entre les parents et le chef d'établissement qui - lorsqu'il est à la tête d'un établissement prestigieux - s'avère être le décideur final. C'est le cas par exemple en Belgique, en Angleterre ou en Irlande. La carte scolaire peut également être réformée selon une seconde logique que j'ai qualifiée de « libre choix régulé ». Dans ces pays, si le choix des parents s'impose comme la règle de base de l'organisation, les inscriptions sont cependant régulées en aval par les autorités locales en charge de l'affectation des élèves. Selon les pays, ce sont des administrations déconcentrées ou des collectivités locales. Les logiques individuelles des vœux parentaux s'imbriquent alors dans un cadre plus global qui permet l'expression de considérations d'intérêt général, comme la mixité sociale. On retrouve ce type de dispositif dans certains pays scandinaves, comme la Suède ou le Danemark, ou dans l'Espagne des années 1980.

Et quels sont les effets de ces politiques sur les résultats des élèves ?

Dans le premier cas, le libre choix total conduit à des inégalités sociales renforcées sans que l'efficacité du système en général soit améliorée. Pourquoi ? Idéalement, selon les théoriciens néo-libéraux du libre choix, cette organisation des inscriptions des élèves doit permettre une stimulation des équipes pédagogiques par la mise en concurrence des établissements. De la même manière que, dans une économie de marché, les producteurs performants gagnent des parts de marché, la concurrence entre établissements doit permettre d'attirer davantage

d'élèves dans les meilleures écoles, de stimuler les établissements médiocres, et donc au final de tirer tout le système vers le haut.

Mais la transposition directe des théories économistes néoclassiques au domaine de l'éducation ne s'est pas révélée si aisée pour un ensemble de raisons qui ont trait aux comportements à la fois des parents et des établissements. La théorie néo-libérale appliquée à l'éducation repose sur un ensemble de postulats qui posent question. Tout d'abord, comment les parents peuvent-ils déterminer qu'une école offre un enseignement de qualité alors que, dans la plupart des pays, ils ne disposent d'aucune information sur la valeur ajoutée des établissements en termes d'apprentissage ? Autre interrogation : est-ce cette qualité d'enseignement qui détermine leur choix ou la recherche d'un établissement qui présente une composition sociale proche de leur milieu d'origine ? Enfin, l'ensemble des parents vont-ils se mobiliser pour exercer ce choix (car s'il n'y a qu'une partie des consommateurs qui pèse sur le marché, les ajustements sont rendus difficiles) ? Or, la recherche montre en fait que les parents qui choisissent sont principalement issus des milieux sociaux favorisés et que, de plus, ils ne s'orientent pas vers les établissements qui sont pédagogiquement les plus efficaces mais vers ceux qui sont davantage en adéquation avec leur milieu social.

De leur côté, les établissements n'ont, eux aussi, pas toujours les comportements que les économistes attendent d'eux. Plutôt que d'accueillir davantage d'élèves pour faire bénéficier au plus grand nombre d'un enseignement de qualité, les établissements les plus prestigieux trouvent plus confortable de s'assurer un public scolaire performant en sélectionnant les meilleurs élèves. De même, on peut s'interroger sur les capacités de réforme des établissements « de faible qualité » qui dans la plupart des pays ont des moyens et des marges de manœuvre réduites dans des systèmes éducatifs qui restent encore très régulés par les procédures.

Au total, si les familles ne se déterminent pas en fonction uniquement de l'efficacité des écoles, et ce d'autant moins qu'elles ne détiennent pas l'information pertinente, si les établissements scolaires ne disposent ni des moyens de faire évoluer réellement l'offre éducative, ni de la capacité à élargir considérablement leurs effectifs, si de plus les écoles se confortent le plus souvent dans des comportements de sélection plutôt que dans des stratégies de conquête de marchés et, enfin, si le seul signal que leur envoient les « clients » sur l'appréciation de leurs performances est brouillé par leur manque de mobilité (problème de transport) : dans ces conditions, on imagine difficilement comment l'organisation de l'éducation selon la logique de marché pourrait conduire à une amélioration des performances globales des systèmes éducatifs.

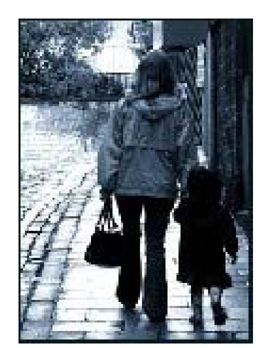
Au total, le « libre choix total » - qui est associé à une faible efficacité et des inégalités sociales renforcées - entraîne une série d'effets pervers décrits par la recherche dans les pays qui ont par le passé mis en œuvre ce système.

Quels sont-ils ?

On observe tout d'abord une sur-demande des familles pour les établissements prestigieux, qui vont ainsi pouvoir sélectionner de façon draconienne leurs élèves. Cette pratique est doublement explicable. Elle permet à l'établissement de se construire un public scolaire de choix, c'est-à-dire d'excellent niveau académique, ce qui améliore les conditions de travail des équipes enseignantes. Elle conduit également mécaniquement à une amélioration des

performances de l'établissement, ce qui va rejaillir, dans un cercle vertueux, sur la demande des familles. Les établissements ont alors tendance à focaliser leur attention sur les élèves les plus performants dont les résultats permettent de faire progresser l'évaluation globale de l'établissement. A l'opposé, les établissements les moins cotés vont subir une spirale du déclin : perte des bons élèves, démoralisation des équipes enseignantes qui supportent difficilement d'enseigner dans un établissement stigmatisé... Se créent ainsi une hiérarchie des établissements. Ceci explique que des pays comme l'Angleterre qui avait adopté ce système dans les années 1980 soit revenu en arrière en limitant la liberté de sélection des établissements (code de procédure plus transparent des sélections, imposition d'une mixité académique dans le recrutement…).

Quels sont les effets de la seconde version des politiques de libre choix de l'école ?



A l'opposé, le « libre choix régulé » conduit à une réduction des inégalités sociales parce qu'il permet réellement ces effets de déghettoïsation qui sont attendus de la suppression de la carte scolaire. Ce système présente en effet une double caractéristique : a) l'ensemble des parents est impliqué dans le choix de l'établissement – et non les familles les plus favorisées -, b) la décision finale d'affectation de l'élève n'est pas entre les mains de l'établissement mais entre celles d'autorités locales qui tentent alors de faire coïncider vœux parentaux et considérations d'intérêt général. Ce système est socialement plus égalitaire que le système français qui couple carte scolaire et dérogations.

En Angleterre, où la carte a pratiquement disparue, peu d'écoles ont perdu des élèves, même parmi les failing schools, c'est-à-dire les écoles en perdition. Certains travaux montrent que c'est largement du au rôle organisationnel des autorités éducatives locales (les LEA). En France on sait que les collectivités locales ont déjà leur mot à dire sur la carte scolaire. Faut-il donc décentraliser la gestion scolaire et si oui jusqu'où ?

En France, historiquement pour les écoles primaires et depuis 2004 pour les collèges, ce sont respectivement les communes et les conseils généraux qui sont en charge de la sectorisation. Seule la sectorisation des lycées est entre les mains de l'Éducation nationale. La sectorisation est donc aujourd'hui un dossier principalement local. Les conseils généraux ne semblent pas avoir bougé sur le sujet depuis l'octroi de cette nouvelle compétence. Tout déréglementation de la sectorisation effraie les élus locaux et ce d'autant plus qu'ils sont responsables financièrement des transports scolaires.

Le gouvernement promet de surveiller la composition sociale des établissements. On comprend qu'il veut dire qu'il veillera à ce que certains établissements ne deviennent pas des ghettos favorisés. Certains pays ont-il réussi à faire cela ? Cela vous paraît-il crédible ?

Le modèle de libre choix régulé vise entre autres à atteindre une certaine mixité sociale. Mais cet objectif paraît être difficile si les décisions finales de recrutement sont laissées entre les mains des établissements.

On a l'exemple en Angleterre d'une diversification de l'offre scolaire qui a accompagné l'assouplissement de la carte scolaire. Et le thème est apparu aussi ici dans la campagne électorale. N'y a-t-il pas le risque de revenir à des filières scolaires nettement différenciées socialement comme ce qu'on a connu sous la IIIème République ?

En Angleterre, ce sont deux politiques bien différentes, bien que menées de façon concomitante. En fait, c'est plutôt le risque contraire qui se produit. Le libre choix de l'école peut amener quand il est mené dans le cadre d'un quasi-marché scolaire à une hiérarchisation des établissements qui continuent à présenter une offre scolaire relativement homogène, malgré les incitations gouvernementales contraires. La politique de Blair en Angleterre a consisté à développer une politique volontariste d'écoles dites « spécialisées », entre autres à un niveau équivalent à notre collège, pour contrer les effets pervers du libre choix de l'école. C'est la thématique de la « diversité des voies d'excellente » qui peut selon les cas aller soit dans la voie d'une différenciation hiérarchisée des écoles soit dans le sens d'un enrichissement réel de l'offre scolaire. Tout dépend de la philosophie qui préside à ces réformes. Diversifier l'offre scolaire sans la hiérarchiser est une réforme de longue haleine qui demande des moyens.

Nathalie Mons

Entretien : François Jarraud

Nathalie Mons publiera cet automne, aux PUF, un ouvrage intitulé "Les Nouvelles Politiques Educatives".

L'avis du CRAP : Il faut maintenir une école hétérogène

"Tant que la course aux soi-disant bons établissements sera possible, il n'y a aucune raison pour que la plupart des parents, donc des citoyens, puissent penser la scolarité autrement qu'en terme d'élitisme". Pour le Crap Cahiers pédagogiques il y a un lien objectif entre mixité scolaire et mixité sociale. La remise en question de la carte scolaire aboutirait à renforcer les écarts entre établissements voire à revenir à des filières différentes de fait entre école de la bourgeoisie et école du peuple.

" C'est en aidant quelqu'un à apprendre que l'on apprend vraiment, c'est souvent par l'explication de quelqu'un qui vient d'apprendre que celui qui n'a pas compris peut surmonter ses difficultés, c'est un des rôles de l'école que de créer ces occasions de rencontres et d'entraide" affirme le Crap. Du coup il demande "la « mixité scolaire » des établissements, et des classes à l'intérieur des établissements… À la limite, peu importe qu'on ait affaire à des enfants de riches ou de pauvres, l'essentiel du point de vue de la réussite scolaire (et même de la socialisation) et des uns et des autres, c'est qu'ils soient mélangés, au moins pour une part importante des activités d'apprentissage".

Le Crap propose "d'imposer aux établissements un recrutement qui soit le reflet des performances scolaires moyennes de la jeunesse, en scolarisant par exemple au moins 50 % d'élèves en dessous de 70 % de réussite aux évaluations nationales ? Par une telle mesure, l'État obtiendrait très probablement une réelle mixité sociale dans les écoles, se donnerait les moyens de repérer les établissements scolaires réellement efficaces, garantirait sans doute mieux qu'actuellement l'égalité de l'offre éducative sur tout le territoire".
http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=3164

Les propositions des chefs d'établissement du Snpden
"Nous en sommes conscients, le « retour » à une sectorisation stricte, qu'impliquerait la simple défense du principe de la carte scolaire sans autre considération, n'est pas envisageable en l'état actuel des choses. Les engagements pris par le nouveau Président de la République conduisent même à aller dans le sens opposé ; nous le regrettons mais en prenons acte, considérant que le statu quo, en tout état de cause, ne garantit aujourd'hui ni la mixité sociale ni l'égalité. Mais la suppression sans autre forme de procès et sans mesures de régulation, et pour commencer de nouveaux « assouplissements » sans précaution, ce serait la pire des solutions, puisque nous constatons sur le terrain que les inégalités entre les établissements, comme les inégalités en matière d'affectation selon l'appartenance sociale des élèves, sont l'une des conséquences les plus évidentes des expériences antérieures, au détriment d'une mixité scolaire plus compromise encore que la mixité sociale des quartiers où se situent les établissements". Dans une longue lettre ouverte adressée au ministre de l'éducation nationale, le Snpden, principal syndicat de chefs d'établissement, fait connaître ses "propositions".

Le syndicat estime que "Moins de carte scolaire, c'est rendre nécessaire une régulation et une organisation par d'autres moyens". Aussi il attire l'attention du ministre sur 5 mesures. D'abord il recommande de donner la priorité aux demandes de proximité. Il souhaite que les implantations futures des établissements tiennent compte des objectifs de mixité sociale. Deux mesures semblent plus radicales. Le Snpden demande que "une partie des moyens attribués aux établissements soit calculée selon des critères destinés à favoriser l'accueil des élèves de leur secteur, et à encourager leur contribution à l'objectif général de mixité scolaire, afin de stabiliser, voire de corriger l'effet d'écart croissant des inégalités entre les établissements". L'Etat devrait cesser d'accorder les moyens selon les effectifs bruts ce qui favorise les établissements qui attirent le plus les élèves. Le Snpden demande aussi que soit dissociée la carte des options et les processus d'affectation. "La pratique devrait être d'offrir les options en fonction des besoins du public scolaire accueilli (éventuellement sous des formes mutualisées entre les établissements), et non d'en faire un produit d'appel permettant la sélection d'un public privilégié".

Le ministre, dans un entretien accordé au Parisien, annonce qu'il se fixe trois rentrées pour supprimer la carte scolaire. Pour permettre la mixité sociale, il envisage de renforcer les moyens dans les établissements défavorisés.
http://www.snpden.net/

En savoir plus :
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/84_CartescolaireQueller%c3%a9forme.aspx
La carte scolaire en débat
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/DossierLacartescolaireendebat.aspx
Comment réguler le marché scolaire ? par Christian Maroy
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/80DossCommentrégulerlemarchéscolaire.aspx
Carte scolaire : réviser, supprimer, maintenir ?
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2006/actu_76_Cartescolairereviser supprimeroumaintenir.aspx

Différencier ou pas ? Le collège unique, pour quoi faire ? Entretien avec Jean-Paul Delahaye

"Ce qui fait problème au collège, c'est qu'on a trop souvent confondu " unique " et " uniforme ". Premier outil de la démocratisation de l'enseignement, le collège unique semble définitivement condamné. Jean-Paul Delahaye nous rappelle les enjeux d'une école moyenne ouverte à tous et montre des pistes pour sa réussite.

Un élément important de la morosité ambiante à l'intérieur du système éducatif, c'est le sentiment que tout a été essayé pour assurer la démocratisation scolaire et que tout a échoué. Partant de là beaucoup pensent qu'il faut soit revenir aux vieilles recettes, soit désinvestir l'Ecole de sa mission et la confier à d'autres (le patronat, l'armée, Internet même...), soit perdre de vue l'objectif de scolarisation et éjecter précocement les enfants de pauvres de l'Ecole. Dans ce brouillard votre livre apporte un éclairage intéressant. Vous dites qu'il faut revenir au collège unique. Pourquoi ?

JP D.- Je ne dis pas les choses comme cela car, malgré toutes les difficultés rencontrées, le collège a globalement atteint les objectifs qui lui étaient fixés. Les enseignants de collège, les pionniers de 1975 comme les professeurs qui leur ont succédé, ont permis à un nombre sans cesse plus important d'élèves d'acquérir les connaissances et les compétences attendues dans le tronc commun de formation, alors même que les moyens étaient comptés au collège et que le contexte social dégradé rendait de plus en plus difficile l'action pédagogique en direction d'adolescents à l'hétérogénéité croissante.. Tout n'a donc pas échoué et mon livre est d'abord un hommage rendu à tous les personnels d'enseignement, d'éducation et de direction qui travaillent quotidiennement dans les collèges. Ce que j'essaye de montrer dans ce qui est d'abord un essai historique sur le collège unique depuis sa fondation en 1975, c'est qu'à côté de ce collège dont notre pays n'a pas à rougir, il apparaît aussi un collège qui ne parvient plus à réduire de façon significative le nombre des élèves en grande difficulté, élèves issus massivement du peuple, ceux que vous appelez à juste titre les enfants de pauvres. Le retour sur trente ans de politiques scolaires concernant le collège montre qu'on ne pourra pas dire que le collège unique a échoué tant que sa construction ne sera pas achevée. Mais on ne pourra pas achever cette construction tant qu'on considérera le collège comme la propédeutique du seul lycée d'enseignement général et non comme un niveau d'enseignement ayant sa personnalité propre au sein de la scolarité obligatoire. D'une certaine manière, il est quasi miraculeux que l'Education nationale et ses enseignants soient parvenus à intégrer dans ce « petit lycée » une proportion aussi importante de collégiens. Mais, pour 15 à 20 % des élèves, le système atteint ses limites.



Pourtant le collège unique semble totalement rejeté aussi bien du ministère (par exemple avec l'apprentissage junior) que de nombreux professeurs, sans parler des parents qui votent avec leurs pieds. Comment expliquer ce rejet ? En quoi ont-ils tort ?

JP D- Depuis trente ans, il y a beaucoup plus de continuité que de rupture dans les politiques ministérielles pour mettre en place des formules permettant de diversifier les parcours afin de rendre le collège plus efficace. Chaque période apporte sa contribution, notamment en matière d'alternance qui n'a jamais cessé de faire partie des possibilités offertes aux élèves des

collèges. Ce travail d'ajustement permanent est une œuvre de longue haleine qui a obtenu des résultats, mais on peut comprendre ce que ressentent les enseignants qui travaillent dans des endroits particulièrement difficiles.

Il me semble qu'il y un point qui est difficilement contestable, en tout cas tant que notre République fonctionnera avec les valeurs qui sont les siennes aujourd'hui : on ne construit pas une société de citoyens libres, égaux et fraternels en séparant les enfants et adolescents dès le milieu de la scolarité obligatoire dans des filières précocement distinctes, étanches et socialement marquées. Si on refuse l'hétérogénéité au collège, on ne peut pas ensuite se plaindre de la montée du communautarisme et du creusement de la fracture sociale. Ce qui fait problème au collège, c'est qu'on a trop souvent confondu « unique » et « uniforme ». Hétérogénéité et uniformité sont incompatibles, et c'est leur télescopage qui n'est plus supporté à juste titre par les enseignants et les parents. Rassembler au même endroit tous les jeunes adolescents dans des classes hétérogènes n'est possible que si l'on met en place de façon réaliste, comme l'avaient d'ailleurs imaginé les fondateurs de 1975, dans le prolongement du projet de Jean Zay et du Plan Langevin-Wallon, un tronc commun et non un collège unique uniforme. L'idée de tronc commun suppose une base et donc une culture commune suffisamment large et solide (c'est l'idée de socle commun) pour construire une société dans laquelle on puisse s'épanouir et vivre ensemble, mais elle inclut aussi l'idée de branches multiples et diversifiées se nourrissant de ce tronc commun et proposant, à partir de celui-ci, des parcours différenciés d'égale dignité à des élèves différents.

Qu'est ce qui a manqué au collège unique pour réussir ?

En fait, en trente ans de politiques scolaires concernant le collège unique, beaucoup d'aménagements, parfois de transformations plus radicales ont été régulièrement proposées pour améliorer de fonctionnement du collège unique. Je rappelle que quatre importantes consultations nationales ont produit des rapports assortis de propositions. On ne peut donc pas dire que le fonctionnement du collège n'a pas été étudié : il y a le rapport de Louis Legrand en 1982, le livre blanc des collèges d'Alain Bouchez en 1994, le rapport de François Dubet et de son équipe en 1999 et celui de Philippe Joutard en 2001, sans oublier bien sûr, même si cela ne concernait pas seulement le collège, le débat national sur l'école conduit en 2003-2004 par Claude Thélot. Tous ces travaux, tant dans leurs analyses que dans leurs propositions, j'en cite de larges extraits dans mon étude, peuvent être encore très utiles aujourd'hui.

Je crois que le diagnostic a été bien posé dès Alain Savary dans sa déclaration sur les collèges le 1er février 1983 : la France, disait-il alors, « n'a pas encore réussi à faire la synthèse de ce que furent les cours complémentaires et le primaire supérieur, d'une part, et le premier cycle des lycées, de l'autre ». Parce que l'on a choisi le « secondaire inférieur », le premier cycle des lycées donc, et non une voie intermédiaire entre l'école primaire et le lycée comme matrice pour le collège unique, les élèves qui ne se destinent pas à l'enseignement général du lycée sont devenus, à des degrés divers, des élèves en difficulté « à orienter ». En prenant cette option, on a ainsi gommé tout ce qui pouvait ressembler à la mise en place d'un tronc commun portant en germe toutes les diversifications à venir pour maintenir, coûte que coûte, l'hégémonie du seul enseignement général de disciplines préparant à des études longues. Les obstacles rencontrés depuis 1975 pour élaborer un socle commun ou encore l'histoire de la disparition de l'enseignement technique dans le tronc commun du collège, car de fait considéré comme inutile pour les futurs bacheliers de l'enseignement général, sont à cet égard exemplaire. Ne retenir dans le tronc commun du collège que les contenus disciplinaires qui préparent à l'enseignement général des lycées, ce n'est pas construire l'école moyenne pour

tous mais c'est faire comprendre à une partie des élèves que le collège qui les accueille n'a pas été pensé pour eux.

Il faut ajouter à cela le fait que, trop longtemps sans horaire stabilisé et gagé sur des moyens pérennes, et sans formation des enseignants à la pratique pédagogique différenciée et en groupes variables, l'aide aux élèves en difficulté (notamment l'aide au travail personnel) n'a pu avoir de réelle efficacité. On ne va pas ou on ne peut pas aller jusqu'au bout de la logique qui préside à l'émergence des solutions – le plus souvent pertinentes - proposées pour les élèves en difficulté. C'est aussi la question du pilotage des réformes qui est ici clairement posée.

Il faudrait revisiter ces éléments fondamentaux pour achever la construction du collège unique : la question des objectifs du collège (le collège unique pour quoi faire ?), et donc celle des enseignements et de la pédagogie. On a donc, pour toutes ces raisons, beaucoup plus une impression d'un collège inachevé que d'un collège en échec.

Peut-on empêcher les collèges, et particulièrement ceux qui ont encore une certaine mixité sociale, de construire des filières internes de bonnes classes ? Finalement l'Ecole n'a t'elle pas toujours séparé les enfants des pauvres de ceux des riches ?

Devant les difficultés réelles et importantes rencontrées dans un collège resté trop uniforme, certains établissements mettent effectivement en place, pour garder une certaine mixité sociale, des modalités de scolarité qui ressemblent à des filières. On peut renvoyer ici notamment aux travaux d'Agnès van Zanten sur la « colonisation » de certains établissements par les classes moyennes. D'une certaine manière, faute de pouvoir mettre en place pour les raisons que j'ai indiquées un véritable tronc commun articulé avec des branches, certains collèges peuvent avoir privilégié les branches, c'est-à-dire quelque chose qui s'apparente effectivement à des filières. Mais il est un peu facile de stigmatiser les équipes qui agissent ainsi, souvent dans un contexte de ghettoïsation qui dépasse d'ailleurs la seule école, car elle n'ont pas véritablement le choix ou alors le « choix » entre des solutions toutes non satisfaisantes tant que l'on aura pas remis de l'égalité (de l'excellence partout) dans l'offre scolaire : garder une forme de mixité sociale dans l'établissement pour tirer celui-ci vers le haut mais au prix d'une moindre hétérogénéité dans certaines classes ou garder une hétérogénéité totale dans les classes, mais en courant le risque de faire fuir les élèves qui le peuvent et donc d'homogénéiser et de ghettoïser tout l'établissement. Les donneurs de leçons sont invités à proposer leurs solutions !

Le collège unique était lié aux Pegc, ce corps de professeurs souvent issus de l'enseignement primaire. Faut-il revenir à un corps similaire ? Quelles solutions peut-on aujourd'hui proposer pour construire un collège qui fasse réussir tous les élèves ?

Vous posez en fait la question de savoir si les enseignants de collège sont aujourd'hui préparés à enseigner au collège et, particulièrement, aux collégiens en difficulté. Il faut ici rappeler que, dès l'origine, en 1975, on a en effet compté sur les enseignants spécialisés de l'ancienne voie 3 et sur les PEGC de l'ancienne voie 2, pour réussir l'amalgame de publics scolaires autrefois séparés. La circulaire de 1979 précise par exemple qu'il est nécessaire de préserver un équilibre entre ces enseignants et les professeurs certifiés pour « parfaire le collège unique ». C'est en 1987 qu'il est décidé et en 1988 qu'il est mis en œuvre une unification du corps enseignant en collège et un alignement sur les compétences de type lycée.

Ce qui pose problème, ce n'est pas tant la disparition des PEGC que l'insuffisante préparation des professeurs à mener à bien par exemple des actions de remédiation en direction d'élèves en grande difficulté. S'il faut un haut niveau d'exigence scientifique pour tous les professeurs, tout le monde peut comprendre que ce n'est pas la même chose d'enseigner les mathématiques en terminale S et dans une classe de sixième qui accueille quelques élèves ayant des difficultés lourdes en lecture et dans les apprentissages de base en mathématiques.
On peut aussi comprendre, qu'au début du collège, un nombre d'enseignants trop important n'est sans doute pas la meilleure manière d'organiser la transition avec l'école primaire.

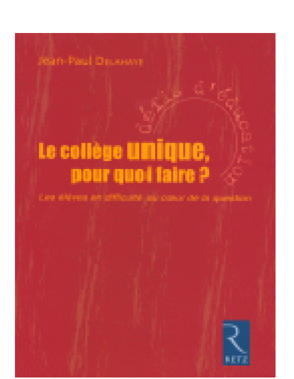
La question du collège unique est liée à celle des missions des enseignants, des programmes, du pilotage du système éducatif, des méthodes pédagogiques. Peut-on vraiment faire bouger tout cela dans le contexte actuel ? Est-ce possible ?

Comme on peut déjà le voir, l'école sera un thème central des prochaines échéances. Formons le vœu que toutes ces questions soient effectivement débattues, mais le collège unique sera immanquablement au cœur des réflexions.

Quelle pourrait être la première mesure à conseiller au nouveau ministre qui arrivera en mai 2007 ?

Il ne s'agit pas d'une mesure mais d'une orientation de caractère politique car la question du collège est une question éminemment politique. L'école moyenne est une étape essentielle dans la construction de notre société républicaine. Sa mission est de préparer des parcours d'égale dignité à partir d'une base commune à tous les citoyens, non de figer précocement des destins individuels socialement marqués. Comme alternative à l'uniformité qui conduit de fait à la ségrégation, il y a l'organisation de la diversification pédagogique. Cette tâche est longue et difficile. Alain Savary disait que c'est « une œuvre de plusieurs générations ». Sans cette réflexion politique de fond, les « mesures » prises risquent de ne pas avoir toute l'efficacité escomptée. Comme a pu l'écrire en 1994 Alain Bouchez, « si le collège se fixe pour mission de préparer au lycée, si le baccalauréat est l'unique critère de réussite ou le seul viatique admissible, si la société peut se satisfaire des laissées-pour-compte qui n'atteindront jamais ce niveau et assumer sans état d'âme cette exclusion, il conviendra de ne changer que peu de choses aux pratiques du collège : quelques allégements d'effectifs réclamés, quelques heures d'aide et de soutien, mettre en place des structures précoces d'évitement scolaire ne manqueront pas de donner satisfaction ».

Jean-Paul Delahaye



Entretien : François Jarraud
Dernier ouvrage de J.-P. Delahaye :
Le collège unique, pour quoi faire ?, Les élèves en difficulté au cœur de la question, Pars, Retz, 2006, 158 p.
Présentation :
http://www.inrp.fr/vst/Ouvrages/DetailPublication.php?id=324
Sur le collège unique:
Collectif pour le collège unique - Conférence du 4/6/2003
http://www.cafepedagogique.org/divers/collectif/

Enseignement prioritaire : La nouvelle politique promet davantage d'accompagnement pédagogique que de moyens

"La politique d'éducation prioritaire s'est peu à peu éloignée du discours d'intention et des objectifs initiaux : la carte est devenue inflationniste et très hétérogène au point de ne plus être considérée comme juste et efficace par les acteurs locaux ; les moyens, importants, n'ont plus, dès lors, été concentrés sur des territoires restreints, mais ont été dispersés sur 15 à 20 % des établissements scolaires, et ont servi plus à afficher des mesures gestionnaires quantitatives (taux d'encadrement et mesures indemnitaires) qu'à résoudre des difficultés repérées. Plus fondamentalement, comme bien souvent en France pour d'autres politiques publiques, le contenu de la politique d'éducation prioritaire a privilégié fortement l'organisation et les personnels et non la mission de service public". Commandé par le ministre, **le rapport de l'Inspection générale (Anna Armand et Béatrice Gille) sur les ZEP** montre une politique en échec.

Car, selon lui, les Zep représentent un effort d'un milliard d'euros soit près de 10 000 emplois d'enseignants. " Tous, chercheurs, autorités ministérielles, s'accordent à dire que « ni son efficacité globale, ni sa capacité à corriger l'inégalité des chances n'ont été clairement établies »: la politique d'éducation prioritaire a produit peu d'effets tangibles sur les écarts constatés entre les résultats scolaires des élèves en éducation prioritaire et hors éducation prioritaire,… elle a néanmoins réussi à maintenir les mêmes écarts de résultats, tout en diminuant la proportion des élèves en retard, alors que, dit-on, la situation sociale s'aggravait ; elle a contribué dans bien des cas à améliorer l'ambiance scolaire et la vie scolaire des établissements les plus difficiles ; il y a, à publics apparemment à peu près équivalents, des zones ou réseaux qui réussissent quand d'autres échouent, ce qui signifie qu'il n'y a pas de déterminisme total de l'échec, mais les écarts de performance, s'ils sont constatés, ne sont pas assez souvent analysés, et compris". Au total, "les moyens supplémentaires importants - environ un milliard d'euros attribués à l'éducation prioritaire - n'ont pas réussi à augmenter sensiblement les performances des élèves" . Ce qui justifie, pour l'Inspection, une critique de la pertinence des mesures prises jusqu'ici.

Le rapport consacre un important chapitre à l'analyse de la pédagogie en éducation prioritaire. Il s'appuie sur une sélection de rapports d'inspection, ce qui n'est peut-être pas une méthode réellement objective. Mais incontestablement cette approche signe la particularité et l'intérêt de ce rapport. Pour l'inspection, la pédagogie en zep a du mal à trouver un équilibre "entre exigences et adaptation aux publics". Les inspecteurs trouvent que dans les classes les "repères pédagogiques et didactiques se sont estompés". Au risque d'être accusés d'une certaine cruauté pour les enseignants qui travaillent en zep, ils évoquent la pauvreté du langage des élèves, la densité insuffisante du travail écrit, une "dérive activiste" qui freine la structuration des acquis. Il est vrai qu'ils relèvent des résultats très hétérogènes d'un établissement à l'autre.

Reconnaissons aux inspecteurs qu'ils proposent des aides pédagogiques mais à moyens constants. " De manière générale, les ZEP ne manquent pas de moyens et l'amélioration de l'efficacité pédagogique ne peut être attendue d'une augmentation des ressources allouées. Il faut exploiter les marges de progrès qui sont bien réelles et pour cela, d'abord, parvenir à améliorer, voire à transformer, certaines pratiques pédagogiques. À cette fin, il semble nécessaire de travailler dans trois registres : faire évoluer de manière significative des conceptions fortement ancrées chez les inspecteurs, les conseillers pédagogiques et les enseignants, doter encadrement et enseignants d'une culture didactique plus solide, aider les

équipes pédagogiques jusque dans des aménagements pratiques de leur travail (organisation du temps de l'apprentissage, choix d'outils, mise en place de dispositifs de différenciation, travail collectif). Il faut aussi accorder plus d'attention à la situation des directeurs d'école (recrutement et formation) et favoriser un investissement plus soutenu des inspecteurs et des équipes de circonscription dans les écoles en ZEP, pour que l'aide nécessaire aux équipes pédagogiques soit apportée en temps opportun". Pour l'Inspection, il faut que les enseignants enseignent davantage. Pour cela 8 propositions concernant la classe : faire évoluer la conduite de cours, mettre l'accent sur la lecture et le langage, renforcer la cohérence pour tout ce qui concerne la vie scolaire, faciliter les liens entre disciplines, mieux communiquer avec les parents.

Sur le terrain institutionnel, l'Inspection varie les approches selon les zones. En EP1, elle croit diluer les difficultés en fermant certains établissements et en élargissant la carte scolaire pour les familles des zones prioritaires. "La faculté de décision des familles quant à la scolarisation de leurs enfants est beaucoup moins importante dans les zones d'EP1. En effet, la mobilité des familles est réduite, la dépendance vis-à-vis du système scolaire y est très forte, et le sentiment de résignation devant les contraintes est prégnant. Développer la capacité et la volonté de faire des choix dans l'éducation des enfants relevant de l'EP1 ne pourrait qu'être bénéfique à tous. Dès lors plusieurs solutions peuvent être mises en œuvre : désectoriser l'affectation des élèves du primaire et des collèges ; développer les offres alternatives publiques ; privilégier pour l'attribution ou l'extension de contrats à l'enseignement privé, les demandes correspondant à des implantations dans les territoires de l'EP1". Du coup, les EP2 et EP3 deviendraient des établissements "à fort taux de publics dits prioritaires nécessitant des moyens supérieurs mais non spécifiques".. On arriverait ainsi à une extinction douce des Zep…

Et on se retrouve devant de simples difficultés pédagogiques pour lesquelles l'Inspection est bien armée. L'inspection préconise d'abord l'autonomie des établissements zep avec en EP1 des moyens accordés sur contrat "dans le cadre de l'objectif cible d'acquisition du socle" en laissant "aux acteurs locaux la liberté de choisir l'organisation pédagogique et institutionnelle qui convienne : marges d'autonomie sur les horaires, les disciplines, les programmes, les groupes classe, éventuellement expérimentation des établissements publics du premier degré". Autonomie et pilotage par les résultats seraient accompagnés de la renégociation des régimes indemnitaires des enseignants.

Finalement, en fermant le rapport, on est frappé par les influences anglo-saxonnes dans ce rapport : fermeture des établissements les plus difficiles, pilotage par les résultats : cela n'a pas toujours apporté des résultats positifs ailleurs. On se retrouve à nouveau devant les injonctions d'économie. Arriveront-elles à faire surnager la réflexion pédagogique présente également dans ce rapport ? S'agit-il de régler le budget des zep ou de définir une politique d'enseignement prioritaire ?
http://media.education.gouv.fr/file/35/7/3357.pdf

Le B.O. publie le cahier des charges des lycées Ambition réussite

Les lycées Ambition réussite participent du plan pour l'enseignement prioritaire développé par Robien. On estime qu'il pourrait concerner 49 établissements. C'est dire sa modestie.

Selon ce plan, les élèves bénéficieront " d'un accompagnement et d'aides ciblées dont les modalités seront inscrites dans le projet de l'établissement : des dispositifs de soutien méthodologique et/ou disciplinaire ; tutorat ; études surveillées ou accompagnées ; colles... ;

un accompagnement à l'orientation favorisant l'individualisation des parcours ; un suivi régulier grâce aux TICE et aux espaces numériques de travail (ENT) ; un complément culturel dispensé dans le cadre d'un partenariat". Ces outils seront développés dans le cadre de partenariats avec les collectivités locales, des fédérations d'entreprises ou des associations. La circulaire ne précise pas les moyens supplémentaires accordés par l'Etat…
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/14/MENE0700833N.htm

Que faire au collège face aux élèves en grande difficulté ?

"Les élèves en grande difficulté, lorsqu'ils entrent au collège, ont souvent été déjà accompagnés au mieux à l'école primaire. Mais les enjeux de notre société de la connaissance sont tels que les élèves en difficultés se sentiront parfois abandonnés au cours des différents cycles du collège… Les exemples que vous lirez se veulent non exhaustifs et modestes, mais ils me conduisent à valider cette démarche collégiale et expérimentale au regard d'une méthode commune qui engage des résultats observables". Ouvrant cette brochure d'une cinquantaine de pages, la rectrice d'Amiens souligne la dimension collective du travail de ces enseignants.

Comment aider les élèves en grande difficulté au collège ? Tous les exemples recueillis dans l'ouvrage montrent que la réussite est toujours celle d'équipes d'enseignants. Ces équipes posent quelques postulats : faire le lien avec l'école élémentaire, au moins pour le repérage, et mettre en place des outils de communication entre élève, enseignants et familles. Cela peut prendre la forme d'un cahier qui n'est pas un simple cahier de correspondance mais un outil d'expression pour l'élève. "L'élève peut écrire ce qu'il pense, ressent , ses difficultés, ses envies, ses réussites, ses plaisirs".

Il y a aussi souvent des ajustements horaires : temps imparti à la méthodologie, études encadrées par des surveillants formés, horaires renforcés dans certaines disciplines.

Mais il y a aussi tout ce qui ne relève pas des moyens : des enseignants qui se parlent et communiquent, des profs qui écoutent voire qui réfléchissent à ce que veut dire écouter (" Ecouter c'est permettre à celui qui parle d'entendre ce qu'il dit").

Des expériences originales décrites dans cette brochure se distingue aussi un stage de préparation au brevet effectué en 3ème qui alterne mise en confiance, révisions et relaxation.
http://www.ac-amiens.fr/academie/actualite/pub/eleves.en.grande.difficulte.pdf

Orthographe : à qui la faute ?

L'ouvrage de Danièle Manesse et Danièle Cogis, "Orthographe : à qui la faute ?" n'est pas encore publié que déjà la polémique est lancée. C'est que le sujet n'est pas anodin pour un peuple français qui entretient une relation ambiguë avec l'orthographe. C'est aussi que l'ouvrage, qui sera en vente le 22 février mais que le Café s'est procuré, révèle une chute brutale et inquiétante des connaissances orthographiques des collégiens.

Au terme d'une enquête auprès de près de 3 000 élèves, les auteurs montrent que "l'écart entre les résultats des élèves de 1987 et ceux de 2005 est en moyenne de deux niveaux scolaires. Les élèves de cinquième de 2005 font le même nombre de fautes que les élèves de CM2 il y a vingt ans. Les élèves de troisième de 2005, le même nombre d'erreurs que les élèves de cinquième de 1987". En 1987, 50% des élèves avaient moins de 6 fautes. Ils ne sont plus que 22% en 2005. L'écart entre les plus forts et les plus faibles s'est lui aussi creusé. Le nombre de fautes augmente particulièrement pour l'orthographe grammaticale.

Cette étude a donc un grand impact. D'une part elle conforte tous ceux qui répètent que "le niveau baisse". Elle réveille également ceux qui, comme Robien, prônent le retour aux méthodes traditionnelles et jettent la suspicion sur les enseignants.

Le Café se devait d'aller au-delà de l'écume médiatique. Danièle Manesse a bien voulu répondre à nos questions, expliquer son point de vue et ses propositions. Jean-Pierre Jaffré éclaire notre réflexion en situant la question de l'orthographe face à sa demande sociale.

" Le travail d'observation de la langue est fondamental : il donne du sens à l'apprentissage. Mais on doit avoir fait quelque chose avant et faire quelque chose après." Entretien avec Danièle Manesse

Vous annoncez un déclin des connaissances orthographiques entre les générations 1987 et 2005. Cela est-il vraiment établi pour tous les élèves ou ce déclin ne reflète-il que la baisse de quelques élèves ?

Non, c'est à la vérité une baisse bien répartie, si je peux dire : le livre en atteste par l'étude en quartiles, tranches de 25% de la population, et aussi par un tableau très parlant de la répartition des scores aux deux époques : il y avait en 1987 50% d'élèves qui faisaient moins de six erreurs dans la dictée (qui fait 83 mots), il n'y en a plus que 22%.

Mais peut-on comparer les élèves de 1987 et 2005 ?

Si on prend le point de vue de comparer des niveaux (du CM2 à la troisième), oui : notre étude met face à face les élèves d'un système scolaire structurellement inchangé (le collège unique était déjà en place et rôdé en 1987). Si l'on prend le point de vue de l'âge, la comparaison n'a pas la même valeur : les élèves de 2005 ont six mois de moins en moyenne que ceux de 1987 ; ceci, parce qu'ils redoublent moins, qu'on les oriente moins dans des filières marginales.

Votre étude montre que c'est d'abord l'orthographe grammaticale qui est touchée. Justement le ministre souhaite la disparition de l'ORL et le retour de l'enseignement de la grammaire traditionnelle. Cela vous semble t il nécessaire ?

C'est un point délicat, parce que le contexte prête à la polémique, aux positions bloquées et non à la discussion argumentée et réfléchie. Le rapport sur la grammaire de Bentolila, la circulaire qui lui fait suite sont des réponses opportunistes et, disons-le en cette période électorale, des coups politiques médiocres, pour donner de mauvaises réponses à ce qui me semble de vraies questions.

Et ces questions, nous sommes nombreux, chez les « gens de bonne volonté » , à les avoir posées dès la mise en œuvre des programmes de 2002 pour l'école primaire. Je vais vous donner mon avis, qui n'est pas forcément celui de ma camarade Danièle Cogis, auteur dans le livre d'une très solide étude des erreurs grammaticales dans les dictées de 2005. Et j'y vais carrément et j'essaie de dire comment je vois les choses le plus simplement possible.

D'abord, il ne s'agit pas de revenir à la grammaire « traditionnelle », mais de dégager la grammaire utile pour l'orthographe et l'apprentissage des langues étrangères. Il y a eu dans les années 70 un très riche fonds de propositions didactiques qui ont été ensevelies par la vague de la production sur les types et formes des discours, et c'est dommage. Le discrédit convenu qui pèse sur la grammaire de phrase me semble une des conséquences déplorable de ce mouvement de vagues et d'oubli.

Sur l'ORL, maintenant : observer, comprendre comment la langue fonctionne ne suffit aux élèves pour s'approprier la règle, la connaissance, pour l'intégrer, pour la capitaliser et la mettre en œuvre de manière automatique. Le travail d'observation de la langue est fondamental : il donne du sens à l'apprentissage. Mais on doit avoir fait quelque chose avant et faire quelque chose après : l'orthographe du français est compliquée, elle exige une vigilance constante. Pour ce faire, il faut se référer à un corps de savoirs simples – à l'exception du fichu accord de PP, la langue orale se charge de l'occire -. J'ai pour ma part toujours été très frappée dans les présentations faites par des didacticiens (articles, colloques etc.) de démarches inductives d'enseignement de l'orthographe : à aucun moment, on n'explique comment on a enseigné la règle, comment on l'a fait apprendre, mémoriser, où et comment elle est consignée par les élèves, dans quelle progression ; enfin, comment et quand on évalue (alors que la question est cruciale : l'ORL se pratique plutôt en groupe).



Or il n'y a rien à faire, s'il n'y a pas entraînement, capitalisation, il n'y a pas d'appropriation. La démarche ORL est une part nécessaire du travail, mais elle ne suffit pas à construire des repères durables. Il faut aussi assumer de faire de la mécanique. C'est comme en musique. Oui, il faut des moments de solfège et de gammes, oui il faut des moments d'entraînement, oui, il faut des moments d'enseignement spécifiques de l'orthographe et de la grammaire, c'est mon avis. Sinon, le risque est grand de ne pas pourvoir les élèves, et notamment ceux dont le seul recours est l'école et qui sont les plus exposés à l'échec, des repères dont ils ont absolument besoin.

Faut-il revenir aux horaires et à l'enseignement du français comme ils étaient en 1987 pour retrouver le niveau de 1987 ?

Ce n’est certainement pas seulement une question d’horaires. Certes, le temps consacré au français est essentiel. C’est long d’apprendre quelque chose qui est difficile, multiforme comme en témoigne le chapitre 3, où chacune de nous explique les « chemins » des erreurs et de l’acquisition de quatre domaines de l’orthographe (la grammaire, le lexique, les mots-outils, les signes et accents) . Dans la brève conclusion qui a été discutée entre nous quatre, nous disons : « On ne peut pas tout faire dans le temps des études, déjà lourd pour les élèves » et nous indiquons qu’il y a des choix à faire. Les programmes sont le produit de choix qui sont des choix politiques, et dont le Café s’est fait récemment l’écho.

Quels sont les savoirs pour lesquels la société mandate l’école et qu’elle juge indispensables ? Moi, je suis souvent exaspérée par les finasseries académiques et railleuses qui entourent le débat récurrent sur le socle commun. Des sociologues, tels François Dubet ou Jean-Pierre Terrail, extérieurs aux groupes de pression de notre petit milieu, me semblent ceux qui posent le plus courageusement ces questions.

Mais il y a d’autres problèmes. La raison qui m’a poussée, quasiment « vingt ans après » à ré-entreprendre cette recherche qui est un sacré chantier, c’est un travail sur l’échec en français des classes « difficiles » de collège (2003). La mauvaise articulation des programmes de l’école avec ceux du collège a une part importante de responsabilité, à mon avis, dans le déclin orthographique des élèves. L’école primaire, en allégeant les tâches de travail sur la langue au profit notamment de la lecture et de la littérature, s’est déchargée sur le collège d’une partie des notions de langue. A juste raison : il y a encore quatre ans pour asseoir les savoirs de base ! Et le collège ne prend pas du tout le relais. Ce n’est pas un scoop : dans les recherches bibliographique qui accompagnent ce travail, j’ai lu tous les rapports de l’Inspection générale (ce sont des remontées du « terrain » !). Ils s’en inquiètent.

Souvent on fait le lien de la chute orthographique avec les nouvelles formes d'écriture (mail, sms). Ce lien est-il établi ? Que faire en ce cas ?

Il est tôt pour affirmer quoi que ce soit à ce sujet.. En tout état de cause, l’école n’y pourrait pas grand-chose ! Mais, restons calmes : tout le monde utilise des systèmes de notations bricolés, ne serait-ce que pour prendre des notes, et change de code selon les situations. Rien n’indique qu’il faut s’en inquiéter : on lira un point sur la situation de David et Gonçalves dans le Français aujourd’hui de mars 2007. Sur les 2767 dictées de 83 mots, nous n’avons rencontré que deux notations type SMS !

Vous imputez le déclin a un affaiblissement de la norme dans la société. Liez vous l'intérêt que porte l'opinion publique à l’orthographe à une nostalgie conservatrice (une aspiration à l'ordre) ? Cet intérêt, qui semble réel, ne contredit -il pas un éventuel déclin de la norme ?

La norme, ce n’est pas seulement l’aspiration à l’ordre, c’est des valeurs collectives partagées. L’intérêt que la société porte à l’orthographe est un fait, et doit être reconnu comme tel. On ne juge pas les faits, on cherche à les comprendre. J’essaie d’analyser cela dans le premier chapitre. L’orthographe est populaire, parce qu’elle est le premier des savoirs populaires, elle est une sorte de métaphore de la langue écrite qui est une conquête du peuple récente, enfin dans sa généralisation, à partir de la deuxième moitié du XIXème siècle. Elle était au centre du premier examen de promotion populaire, le certif.

La langue, y compris dans sa modalité écrite, est partie en profondeur de l'identité de chacun, elle fait partie de l'héritage minimum. Là où ça se complique, c'est que l'orthographe du français est pour une part arbitraire, irrationnelle, et on la trouve aussi insupportable : il y a deux forces contraires dans la relation que chacun entretient avec l'orthographe. Bernadette Wynants, une sociologue encore, montre très bien l'ambivalence de la relation à l'orthographe. Et cette ambivalence, elle habite aussi les enseignants, elle les tourmente, et elle les met en situation d'insécurité sur leurs missions.

Pour certains l'apprentissage de l'orthographe est une perte de temps. Qu'en pensez vous ?



C'est complètement aristocratique de dire cela, parce que ceux qui n'ont pas eu assez d'enseignement orthographique en souffrent, et le font savoir : je pense aux élèves de ZEP, à ceux des LP, qui souvent, ont renoncé…

L'orthographe, « bien enseignée », c'est intéressant ; c'est un entraînement à l'activité métalinguistique, requise dans toutes les disciplines à l'école, c'est une source de découverte sur la langue et le sens.

Tant que l'orthographe est requise dans la vie sociale, tant qu'il n'y a pas de mouvement consensuel dans la société pour en simplifier ce qui peut être simplifié et gagner du temps d'apprentissage, il faut oser l'enseigner, et l'enseigner bien, y compris dans ses aspects qui exigent répétitions et mémorisation, mieux que ce n'est fait à mon avis. On attire l'attention dans notre conclusion sur le temps ridicule dans la formation des professeurs des écoles et des collèges alloué à l'étude de la langue. Il ne suffit pas de savoir l'orthographe pour savoir l'enseigner. Et moins on a réfléchi sur la manière d'enseigner, et plus on enseigne dogmatiquement, c'est connu.

En tout état de cause, ce serait bien si ce travail pouvait réactiver le débat sur les modifications orthographiques qui peuvent être faites. Dans le sens qu'indique Chervel dans la postface, dont je partage le point de vue : pas sur des détails, mais sur deux ou trois grands points qui eux feraient gagner du temps : doubles consonnes, lettres grecques, pluriel en x….

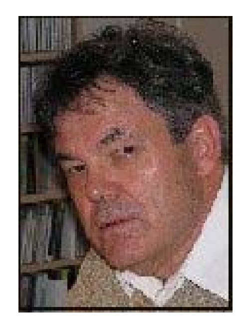
Danièle Manesse



Danièle Manesse, Danièle Cogis, Michèle Dargans, Christine Tallet, Orthographe : à qui la faute ?, préface d'André Chervel, Paris, ESF éditeur, 2007, 250 pages.

Jean-Pierre Jaffré : "L'orthographe, parce qu'elle prétend ménager la chèvre et le chou, la culture du passé et la communication d'aujourd'hui, est un monstre social sans équivalent".

L'ouvrage de D. Manesse et D. Cogis établit une baisse des connaissances orthographiques des élèves. Cela est-il conforme à vos observations ?



Il parait tout à fait probable que la compétence orthographique des enfants et des jeunes adolescents – celle des sujets sous le contrôle de l'école – n'est plus aujourd'hui ce qu'elle fut naguère. Les compétences effectives des adultes restent en revanche largement méconnues. Les causes de la baisse observée sont multiples. Plus qu'aux méthodes, elles tiennent d'abord à une diminution du temps consacré à l'enseignement de l'orthographe, et à la place que celle-ci occupe en général dans le processus scolaire. Telle est, je crois, l'explication que donnent D. Manesse, D. Cogis et leurs collègues.(1) Je n'y vois en tout cas aucune détérioration de la conscience professionnelle des enseignants car le facteur explicatif majeur me parait plus sociologique qu'éducatif.

Le statut social de l'orthographe n'est plus aujourd'hui comparable à ce qu'il fut naguère, les demandes faites désormais à l'école ne sont plus du même ordre et le profil des enfants auxquels l'école à affaire n'est plus le même non plus. Pour relativiser cette notion de baisse de niveau, il convient par conséquent de ne pas se laisser enfermer par la relative objectivité des chiffres mais d'accepter l'idée d'une société en mouvement qui, sans renoncer à certaines options traditionnelles, accentue leurs limites. C'est tout spécialement le cas de l'orthographe du français qui, en son état, a toujours posé des problèmes à ses usagers – et pas seulement aux jeunes. Ces difficultés ont pu sembler résolues pour une société de lecteurs dans laquelle le nombre de scripteurs était plus faible, et le plus souvent des professionnels. La montée en force d'une demande de la production écrite, telle que celle à laquelle on assiste aujourd'hui, révèle que, hors de l'école, la question de l'orthographe demeure mal résolue.

C'est particulièrement vrai pour l'orthographe grammaticale. Faut-il alors supprimer l'ORL, comme le souhaite de Robien ? Puisque les méthodes traditionnelles permettaient un meilleur apprentissage de l'orthographe, faut-il y revenir ?

Il faut très certainement s'interroger sur ce que peut être un enseignement efficace de l'orthographe. Il existe d'ailleurs dans ce domaine bien des travaux de recherche qui n'ont pas été correctement diffusés et sont donc restés inutilisés. Depuis une vingtaine d'années, on assiste en fait à une désaffection partielle de cet enseignement, peut-être par réaction à l'égard d'une tradition qui lui accordait beaucoup – trop ? – de place. Possible aussi que la prise en compte d'autres aspects de l'écrit, comme la vogue du texte depuis deux décennies, ait réduit le temps accordé à l'enseignement de la langue écrite. De là à prétendre qu'il faudrait revenir à un enseignement traditionnel, il y a un pas que je ne franchirai pas. Si le temps passé à enseigner constitue un facteur important, je ne me fais en revanche aucune illusion sur les bienfaits des méthodes passées. Un coup d'œil sur les résultats obtenus par l'école des années 50 – que j'ai connue – montre que bien des enfants étaient en délicatesse avec l'orthographe, au point d'ailleurs que certains d'entre eux n'étaient pas présentés au Certificat d'études primaires.

L'orthographe prend une place très importante dans l'opinion publique. Pourtant D. Manesse pense que son déclin résulte d'un affaiblissement général des normes. N'est-ce

pas contradictoire ? Qu'en pensez vous ? Quelle place tient l'aspiration à l'ordre dans ce débat ?

Plus que l'orthographe, c'est la production écrite qui prend de l'importance dans notre société. Jamais par le passé le besoin d'écrire n'a été aussi important que de nos jours. Pendant des siècles en effet, l'écriture – et donc l'orthographe – a été le fait essentiel de professionnels (clercs, imprimeurs, correcteurs, etc.). Il ne faut donc pas s'étonner que la progression de la production écrite s'accompagne d'une augmentation du nombre d'erreurs. Plus on se sert de l'orthographe plus on en mesure la complexité. N'oublions pas en effet que notre orthographe est l'une des plus complexes du monde, en raison notamment de ses spécificités grammaticales. Ces difficultés – que beaucoup considèrent comme des marques d'appartenance culturelle – sont devenues d'autant plus évidentes que l'enseignement de l'orthographe s'est massifié, avec ses corollaires : un refus de la variation et la constitution d'une surnorme orthographique rigide. Depuis environ un siècle et demi, des responsables de tous bords – éducateurs, linguistes et même hommes politiques – n'ont cessé de mettre l'accent sur des zones à modifier ou pour lesquelles on devrait au moins se montrer plus tolérant. En vain. Comment s'étonner donc que l'explosion de la production graphique à laquelle on assiste aujourd'hui ne s'accompagne pas d'une décrépitude de la norme orthographique en place depuis plusieurs siècles ? Et ce qui est en question ici ce ne sont pas les normes linguistiques – évidemment nécessaires – mais les errements de la surnorme orthographique.

Les nouvelles formes d'expression (les sms, ce mail) inventent d'autres normes orthographiques. Pensez vous que cela explique le déclin orthographique ? Si oui comment faire pour imposer la langue écrite officielle ?

L'avènement des SMS et des courriels illustre le phénomène de polygraphie dans laquelle se trouvent désormais plongées les sociétés modernes. En France, le poids d'une norme homogène n'a fait que retarder ce que d'autres pays connaissent depuis longtemps (Japon, Chine, monde arabe, etc.). Chacune de ces formes d'écrit illustre simplement la diversité de modes de communication qui se dotent des outils les mieux adaptés. Ainsi, parce qu'ils doivent compter avec des supports restreints, les SMS recourent aux codes minimaux qu'autorisent les échanges privés. Le texte des courriels révèle la fragilité d'une compétence orthographique qui doit s'exprimer dans un temps réduit et se trouve souvent dépourvue de relecture. Reste l'orthographe "du dimanche", celle des échanges publics, qui implique une apparence plus stable et sans doute plus conforme à la culture sociale. Pour toutes ces raisons, les sociétés futures vont devoir apprendre à ne plus raisonner en termes de monographie, avec une orthographe officielle valant pour toutes les situations. Ce faisant, l'écrit exploite un potentiel qui l'apparente aux divers registres de l'oralité : la forme d'un message peut varier avec les situations. Plus que d'un déclin orthographique, finalement très relatif, nous avons plutôt affaire à une mutation orthographique qui retrouve les vertus de la variation, sinon dans un même texte, comme ce fut le cas jadis, du moins dans des textes dont le but et le statut social sont distincts.

Quels autres facteurs peuvent, selon vous, expliquer le déclin orthographique ?

L'idée selon laquelle il existerait un déclin orthographique, les hommes d'aujourd'hui étant des usagers plus médiocres de l'orthographe, me semble très exagérée. On sait ce qu'il faut penser du mythe de la grand-mère qui écrivait sans fautes d'orthographe ! Chez les élèves, cette idée de déclin me semble aussi ancienne que l'orthographe elle-même. Elle tient d'ailleurs, en

partie au moins, aux présupposés des travaux sur la question. Difficile en effet de comparer des situations scolaires éloignées dans le temps et qui appartiennent à des sociétés dans lesquelles la demande orthographique, et toutes les représentations qui vont avec, a changé. À mon avis, c'est là une des causes majeures du déclin indiqué par les chiffres. Difficile en effet de l'imputer à la seule intelligence des enfants, ou à un déficit éducatif – c'était mieux avant, avant on savait, etc. Mais il existe une autre cause, à mes yeux tout aussi importante, c'est l'orthographe elle-même et sa supposée permanence. Comme si elle avait toujours été la même, comme si elle avait toujours joué le même rôle dans toutes les sociétés. Je ne trouve personnellement pas aberrant de considérer que toute époque doit disposer des outils les mieux adaptés à ses modes de vie et plus généralement aux besoins qui sont les siens. Or l'orthographe du français, sous la forme que lui ont donné les grammairiens, les imprimeurs, les Académiciens, etc., n'est pas adaptée aux besoins d'une communication de masse. Et les attitudes ordinaires qui se manifestent à ce sujet, en France – et dans d'autres pays d'ailleurs mais avec peut-être un peu moins de hargne –, contribuent à renforcer un état d'esprit tout à fait singulier. Parmi mille exemples possibles, prenons celui des déplacements humains. Dans un univers citadin où l'activité physique est devenue un loisir plus qu'une nécessité, qui accepterait aujourd'hui de faire des kilomètres à pied pour aller travailler, comme c'était le cas pour nos grands-parents ? La notion de déclin me semble donc pouvoir – et devoir – être discutée. Elle présuppose un immobilisme social dépourvu de tout fondement. Les sociétés changent, leurs besoins changent, et les outils correspondants doivent suivre ce mouvement. À cet égard, l'orthographe, parce qu'elle prétend ménager la chèvre et le chou, la culture du passé et la communication d'aujourd'hui, est un monstre (2) social sans équivalent.

Évidemment la tentation sera grande de considérer que la baisse de l'orthographe est symptomatique de la baisse générale du niveau. Qu'en pensez-vous ?

Là encore, la notion de baisse de niveau me semble toute relative. Bien entendu si les canons de l'école d'aujourd'hui étaient les mêmes que ceux des années 50, on pourrait accepter de telles conclusions. Mais les demandes faites à l'école sont en perpétuel changement et – même si on peut parfois le regretter – en constante augmentation. S'il faut préserver le lien avec le passé, doit-on pour autant sacrifier le présent et plus sûrement encore l'avenir ? Chacun sait que les jeunes d'aujourd'hui, s'ils n'ont pas les connaissances de ceux d'hier, ou d'avant-hier, en ont bien d'autres, nouvelles et originales. Autrement dit, la notion de baisse de niveau est aussi tributaire des référents que l'on utilise. C'est ce qui explique en grande partie les conflits d'opinion, que renforce le complexe de supériorité affiché par certains adultes qui confondent leurs connaissances du moment et celles de leur enfance, quand ils avaient l'âge de ceux qu'ils accusent d'inculture. Finalement, plutôt que de parler du bienfait supposé des méthodes traditionnelles, ne serait-il pas plus judicieux de se mettre d'accord sur un ensemble d'objectifs éducatifs qui, sans renier totalement le passé, tiendraient compte des besoins effectifs de la société telle qu'elle est. À cet égard, plutôt que de considérer l'école comme un préalable exclusif de la vie active, qui doit doter une fois pour toutes les individus de compétences linguistiques optimales, ne serait-il pas préférable d'ajuster l'offre et la demande à l'aide d'une éducation permanente bien comprise. Plutôt que de vouloir apprendre d'emblée toute l'orthographe à tout le monde – ce qui parait bien utopique –, ne vaudrait-il pas mieux s'en tenir à des compétences de base en offrant des options formatives aux citoyens adultes qui en éprouveraient le besoin ?

Et de penser que pour remonter le niveau il faut revenir aux pratiques traditionnelles. Ont-elles vraiment fait leurs preuves ? Sont-elles applicables à cette génération ?

En admettant que l'on s'entende sur ce que l'on appelle "pratiques traditionnelles", on doit reconnaître qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Disons que l'école traditionnelle, celle des années 50-60 par exemple, disposait d'un temps relativement important pour enseigner les bases élémentaires, et notamment l'orthographe. Elle recourait pour cela à la dictée quotidienne, la préparation au Certificat d'études primaires pouvant autoriser deux ou trois dictées par jour. Ces pratiques donnaient certes des résultats sans être miraculeuses pour autant. Bien des élèves continuaient d'avoir des problèmes en orthographe, au point d'ailleurs, comme je l'ai déjà dit, que certains n'étaient pas présentés aux épreuves du Certificat d'études primaires, ou échouaient aux épreuves de l'examen d'entrée en 6e. Mais il y a plus. Cette compétence orthographique, mise en place à grand renfort de dictées et de leçons de grammaire, avait tendance à faiblir dès que les élèves quittaient l'école primaire. C'est tout au moins ce que l'on peut déduire des tests proposés aux futurs conscrits quelques années plus tard, lors des épreuves de présélection militaire. Un niveau en orthographe n'est donc jamais définitivement établi, spécialement pour les zones les plus complexes. Si l'on en juge par le destin souvent cruel des savoirs scolaires, la stabilisation d'une compétence dépend essentiellement de l'usage qu'on en fait. Les adultes qui ont le plus de chance de disposer de compétences solides en orthographe sont ceux qui s'en servent, dans leur vie, dans leur profession. C'est d'ailleurs pourquoi j'expliquais précédemment qu'arrivé à l'âge adulte, il serait parfois utile de pouvoir reprendre des cours pour raviver des compétences qui se sont étiolées.

D'une façon plus générale, nous sommes dans une société où les jeunes sont souvent mis en accusation. L'orthographe ne joue-t-elle pas aussi un rôle de barrière entre les jeunes et les vieux (souvent dépassés dans d'autres domaines comme les TIC par exemple) ?

D'abord, et c'est sans doute le plus important, nous sommes en train de vivre une mutation technologique extraordinaire avec l'avènement des supports électroniques. Au point que la question de l'orthographe se pose en des termes nouveaux. Cela dit, nous demeurons dans une société à velléité patriarcale : officiellement, ce sont toujours les anciens qui décident pour les plus jeunes et il y a fort à parier que nos maîtres à penser actuels sont plutôt des adeptes du papier-crayon. Il suffit d'entendre leurs commentaires sur le courrier électronique et les SMS. Sans tomber dans les travers du jeunisme, parions que l'habitus électronique est représentatif des pratiques écrites de demain et que, dans ce contexte, l'orthographe du dimanche ne jouera plus tout à fait le rôle que la plupart des adultes voudraient qu'elle joue. Mais ce qui est plus dramatique encore c'est que les donneurs de leçon ne sont pas forcément des experts en orthographe. En l'absence de toute enquête digne de ce nom, personne n'est réellement capable d'apprécier aujourd'hui la qualité des pratiques orthographiques des Français. Comme l'ont abondamment montré les débats sur les Rectifications orthographiques de 1990 – elles existent toujours en effet ! –, plus qu'une pratique effective, l'orthographe est un sujet dont on parle, à propos duquel de multiples représentations s'expriment, souvent conservatrices, spécialement dans les sphères de l'élite.

Jean-Pierre Jaffré
MoDyCo, UMR 7114 du CNRS
Site : http://www.vjf.cnrs.fr/umr7114/DocHtml/PAGEPERSO/JPJaffre.htm

Entretien François Jarraud

Notes :

1- Leur ouvrage n'étant pas encore paru, je me réfère ici aux propos tenus dans la presse et aux éléments aimablement communiqués par D. Cogis.
2- Au sens figuré du 16e siècle : "Chose bizarre, incohérente, formée de parties disparates" [Le Petit Robert].

Programmes Personnalisés de Réussite Educative : de l'improvisation à la personnalisation ?

"Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) insiste dans sa dénomination même sur la dimension de programme : il est constitué d'une action spécifique d'aide et, le cas échéant, d'un ensemble d'autres aides coordonnées. Pour en garantir l'efficacité, cette action spécifique est intensive et de courte durée. La vocation du PPRE est tout autant de prévenir la difficulté que de la pallier. Sa mise en oeuvre est assortie d'un système d'évaluation permettant de dresser un état précis des compétences acquises par l'élève au regard des objectifs à atteindre à la fin du cycle et de les situer au regard des exigences du socle commun" affirme la circulaire du 31/08/2006. Elle précise d'ailleurs leur déploiement : En 2007-2008, les PPRE seront étendus au cycle des approfondissements à l'école, à la 5ème et 4ème au collège. Or cette mesure phare de la loi Fillon pose problème. Le budget permettra-t-il son déploiement sur le terrain ? Dans quelles conditions : les enseignants sont-ils formés pour différencier l'enseignement ? Par suite, quel peut être l'impact de cette mesure sur les résultats des élèves ?

Une mesure improvisée selon l'Inspection générale

Mesure phare de la loi Fillon, les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) sont censés remédier aux difficultés des élèves. Mis en place à la rentrée 2006 en CP, CE1 et en 6ème leur déploiement s'est avéré difficile comme l'atteste un rapport officiel.



"Au total, il n'est guère possible de dire qu'au collège cette expérimentation des PPRE ait fait réellement apparaître de nouvelles réponses pédagogiques aux difficultés rencontrées dans les disciplines par les élèves, notamment sur le plan de la personnalisation des approches... On peut se demander si la définition même du concept de personnalisation n'a pas posé problème aux enseignants qui l'ont appréhendé de façon très différente, confondant parfois personnalisation et individualisation". Mesure phare de la loi Fillon, les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) ont été présentés comme l'outil devant permettre l'acquisition par tous les élèves du socle commun. **Le rapport des inspecteurs généraux Michèle Chevalier-Coyot, Alain Houchot, Ghislaine Matringe, Michel Valadas et Katherine Weinland** montre l'improvisation de la mesure, prédit qu'elle aura une portée limitée et demande de véritables efforts en termes d'accompagnement et de moyens.

Le rapport de l'Inspection générale s'appuie sur l'expérimentation menée dans plus de 8 000 classes du primaire et près de 150 collèges. Les inspecteurs soulignent les profondes divergences d'un établissement à l'autre dans la mise en place des PPRE et le manque d'accompagnement pédagogique des enseignants.

Les divergences portent d'abord sur les objectifs des PPRE. S'agit-il de faire travailler les fondamentaux, de favoriser l'intégration à l'école ou d'aider des élèves moyens à devenir bons ? On observe ainsi d'un endroit l'autre qu'ils sont proposés à des publics différents. Ainsi à l'école primaire, ce sont de 3 à 68% des élèves qui y sont invités, au collège de 5 à 33%.

Parfois les PPRE sont la marque de catégories d'élèves : les étrangers, les élèves revenant d'atelier relais, ou carrément toutes les sixièmes !

Il y aussi la question du comment. "La mise en oeuvre effective révèle une extrême disparité des pratiques... Les PPRE, ont été relativement souvent la reprise à l'identique d'actions déjà engagées, que l'on intégrait dans le nouveau dispositif. Des actions lectures diverses, des études dirigées, des groupes de soutien déjà existants, des actions de remédiation en mathématiques ou en français, consécutives à l'évaluation d'entrée en 6ème sont ainsi devenus des PPRE, ou des composantes de PPRE, par simple adjonction d'un entretien avec l'élève et/ou ses parents et la création d'une fiche individualisée de suivi". Enfin l'inspection signale la maigreur ou l'absence de la coordination.

C'est que les PPRE, si l'on veut qu'ils deviennent véritablement une aide personnalisée, supposeraient de nouvelles compétences, de nouvelles approches pédagogiques, de nouvelles façons de travailler à l'intérieur de l'Ecole, l'acceptation d'un recadrage du métier dans une direction éducative que le ministre semble réprouver. "Il sera cependant plus difficile de mobiliser les enseignants dans l'ensemble des établissements, en particulier lorsqu'il n'existe pas d'habitude de travail en équipe, certains professeurs craignant d'alourdir leur charge de travail pour un petit nombre d'élèves, par le temps passé à la concertation entre les intervenants et au dialogue avec les élèves et les familles... La question des moyens est un sujet d'inquiétude... car la conception et la mise en oeuvre d'un PPRE, plan coordonné d'actions conçues pour répondre aux difficultés d'un élève, est un véritable travail d'ensemblier qui exige du temps. En effet, outre les moyens nécessaires à la mise en place des aides spécifiques, il nécessite notamment des moments particuliers de dialogue avec l'élève et sa famille et des temps de concertation importants entre les différents membres de l'équipe afin d'assurer la bonne coordination des actions menées en direction de chaque élève concerné. La construction des emplois du temps des professeurs devra donc prendre en compte la concertation et le travail en équipe : plages communes de concertation, alignement d'une heure pour les enseignants d'une même discipline à un niveau donné, « barrettes » qui permettent une certaine souplesse (mélange des classes, évolution de la composition des groupes de besoin au cours de l'année)".



Aussi le rapport fait-il des propositions de grande ampleur. Ils demandent une mise en oeuvre progressive des PPRE. Ils insistent sur la nécessité d'une clarification des caractéristiques des PPRE et d'un accompagnement important. "Grâce à l'accompagnement qui devra être proposé (animation pédagogique, formation, mise à disposition de ressources sous formes diverses), les enseignants devront être en mesure de choisir les contenus d'activités et les modalités pédagogiques correspondant aux besoins repérés ; faute de quoi, le PPRE restera confronté aux limites actuelles de l'aide apportée..., démarche qui a fait la preuve de son inefficacité"Des documents d'accompagnement devront être réalisés pour expliciter les objectifs, la stratégie. "Pour atteindre ces objectifs et au-delà du besoin d'un pilotage national et académique renforcé, les chefs d'établissement comme les équipes expriment massivement la nécessité d'un accompagnement pédagogique au plus près des enseignants". Des outils pédagogiques devront être conçus.

Enfin, le rapport prédit un impact raisonnable pour les PPRE. "Quelles que soient les vertus de chaque type de PPRE, il convient de rester lucide sur les limites de son efficience dans le cadre actuel de sa généralisation et de bien analyser les effets indésirables potentiels qui

doivent constituer autant de points de vigilance. Les multiples contraintes perçues, intrinsèques aux exigences du PPRE ou liées aux conditions de son organisation dans des contextes aux ressources très disparates (« ambition réussite » / secteur rural isolé), attirent l'attention sur la capacité du dispositif à produire, au-delà de progrès significatifs, des résultats totalement probants sur le parcours scolaire de bon nombre d'élèves concernés".

Ce rapport courageux relève officiellement des carences connues des acteurs de terrain. S'agissant d'un important programme officiel, il révèle l'écart entre les déclarations officielles, trop souvent triomphales ou bouffonnes, et la réalité de la classe. Les PPRE ont besoin de moyens, d'esprit d'ouverture, de capacités relationnelles et de beaucoup d'ingénierie pédagogique. Des ingrédients qui font défaut rue de Grenelle.

Le document est à rapprocher de ce qu'écrit une enseignante sur le blog du Café : "Etablir un PPRE c'est long, ça a le mérite de formaliser clairement pour les familles, l'éventuel remplaçant, les stratégies mises en place pour aider l'élève. Car il ne s'agit bien que de stratégies, aucune aide extérieure n'est apportée à l'élève. Pour moi le PPRE c'est donc mettre en mots ce que nous avons toujours fait à l'école c'est à dire inventer avec nos propres ressources et notre perpétuelle inquiétude des moyens de bout de chandelle, pour aider les élèves en difficulté".

Quelles pratiques pour personnaliser l'aide aux élèves ?



Comment personnaliser effectivement les apprentissages des élèves ? En février 2006, l'académie de Rennes avait réuni un séminaire qui apporte de nombreuses pistes aux enseignants et aux équipes de direction.

Fanny de La Haye et Laurent Gourvez, Iufm Bretagne, sont intervenus sur l'individualisation dans l'apprentissage de la lecture. " Pour une pédagogie adaptée de la compréhension en lecture, certains points doivent être retenus et certaines règles respectées : proposer des activités axées sur le vocabulaire afin d'accroître le lexique des élèves peut, à terme, améliorer leur compréhension; proposer des activités visant à améliorer les capacités d'analyse syntaxique; proposer, aux élèves qui en ont besoin, des textes dont les titres constituent de réels résumés peut constituer une aide à la compréhension; aider les élèves en difficulté à effectuer des résumés intermédiaires; alterner les tâches d'évaluation en compréhension : tâches de questionnement (questionnaires oraux ou écrits), de reformulation, de résumé, de rappel, de reconnaissance...; alterner les questions littérales et les questions inférentielles; apprendre aux élèves les procédures nécessaires à la compréhension afin qu'ils se les approprient et les utilisent à bon escient".

Un groupe de travail a réfléchi sur l'individualisation en classe entière et propose des exemples de pratiques ainsi qu'une grille résumant ce qui favorise l'individualisation : une autre gestion du temps scolaire, une autre organisation de la classe, un travail en groupe mais aussi un rapport différent aux programmes.

L'accompagnement du travail personnel en 6ème a mobilisé un autre groupe avec d'intéressantes réflexions sur les difficultés rencontrées du fait des représentations des professeurs, des élèves et des parents. " Un chef d'établissement du Finistère regrette que les professeurs soient « encombrés » par leur expertise de professeur, (et ne se sentent pas capables d'aider des enfants dans une autre discipline que la leur) contrairement aux jeunes étudiants ASEN dont bénéficie son établissement. De plus, elle dit devoir se battre contre

élèves et parents qui ne voient pas l'intérêt de la « permanence», car selon eux, elle est un endroit où on ne fait rien. La transformation de la « Perm » en « Etude » ou « Aide aux devoirs » est la solution qui s'est imposée. . Elle témoigne enfin que pour que les élèves acceptent de rester dans l'établissement aux heures où ils n'ont pas cours, elle doit lutter pour qu'ils acceptent d'être aidés dans leurs devoirs, dans les murs de l'établissement". Autre obstacle repéré par un IPR, la faible part des compétences transversales dans les textes officiels disciplinaires.

Mais le séminaire propose également des cas concrets de démarche d'individualisation. On peut ainsi découvrir un dossier type de PPRE, des dossiers de suivi d'élèves ayant des difficultés de comportement ou des difficultés scolaires ainsi que les stratégies développées pour y faire face.
Le B.O. du 31 août 2006
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2006/31/31_v1.pdf
Le rapport des IG
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000688/index.shtml
Le séminaire de Rennes
http://www.ac-rennes.fr/gdossier/projacad3/ppr1.htm

Le coût budgétaire des PPRE

Il a été estimé dans un document éducation nationale annexé au rapport d'audit sur les lycées. La généralisation des PPRE au collège représente 12 140 emplois. Où trouver ces emplois dans des budgets qui suppriment des milliers de postes ? Pour le moment, c'est un mystère…
L'audit
http://www.audits.performance-publique.gouv.fr/bib_res/395.pdf

Un exemple de PPRE : "Il modifie les pratiques enseignantes". Entretien avec Jean-Baptiste Ribon

A Uckange, en Moselle, Jean-Baptiste Ribon enseigne l'histoire-géographie dans un collège Zep. Rentrée 2005, il a expérimenté les PPRE. Il rend compte de son expérience.

Le Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un dispositif imaginé par la loi Fillon. Comment avez-vous appris que votre établissement était retenu pour l'expérimentation ? Pourquoi vous ?

Je suis professeur principal en classe de sixième. Avec mes collègues nous avons l'habitude de travailler ensemble. C'est peut-être un des raisons du choix de cette équipe.

L'expérimentation du PPRE a été proposée par le principal adjoint en novembre 2005. Nous avons pris connaissance des recommandations ministérielles, complétées par la réflexion d'un groupe de travail académique, auquel avait participé notre principal adjoint. Il y avait été décidé de concentrer les efforts sur une meilleure maîtrise de la langue écrite.

D'un côté, nous avons souscrit à cet objectif car nous étions tous confrontés à des enfants déchiffrant avec de grandes difficultés. D'un autre côté, devant l'ampleur de la tâche, nous étions pour le moins sceptiques. On se voyait face à un travail insurmontable que la plupart d'entre nous ne voyait pas comment mener, qui nécessitait du temps en concertation, en formation et pour lequel on ne nous donnait pas de moyen supplémentaire.

C'est là que la direction de l'établissement a joué un rôle déterminant. Le principal adjoint a essuyé nos réticences et nous a rassuré quant à notre travail. Il ne s'agissait pas de mettre en cause ce que chacun faisait dans sa classe. Il s'agissait d'essayer de coordonner un peu plus nos actions. Nous ne pouvions régler tous les problèmes. Alors à nous d'imaginer en toute liberté comment faire au mieux, avec les moyens du bord. Il a ensuite contacté l'Inspection primaire pour demander une formation très rapide sur les bases de l'apprentissage de la lecture.

C'est seulement après cette initiation que nous avons commencé à nous dire que le PPRE pouvait apporter des nouveautés. Chacun s'est rendu compte qu'il mettait en place des activités dans son cours pour palier les problèmes de lecture, mais le faisait seul. C'est avec cette prise de conscience, en osant expliquer à nos collègues quelle était notre façon de travailler, en s'exposant en quelque sorte au regard critique de chacun, que le projet a pris forme. Au prix de nombreuses rencontres, de longues discussions, de lectures et de réflexions personnelles, nous avons pu mettre en place notre action.

L'objectif prioritaire était de permettre dans un temps relativement bref d'améliorer d'abord la vitesse de déchiffrage, puis la compréhension de l'écrit. Nous avons fait le choix de maintenir les élèves dans la classe et de ne pas surcharger leur emploi du temps : il ne fallait pas stigmatiser des enfants déjà en difficultés. Enfin, il était demandé dans le cadre du PPRE de mener un travail en direction des familles.

La liaison menée depuis plusieurs années avec les Ecoles Elémentaires a été très importante. Les équipes des différentes écoles nous ont apporté des informations précieuses sur les difficultés des élèves retenus (quatre, nombre nécessairement restreint dans le cadre d'une expérimentation), les différentes aides qui avaient été apportées. Les professeurs des écoles ont des compétences que nous n'avons pas dans le second degré. Ils ont des techniques pour travailler dans chaque matière la maîtrise de la langue. A l'intérieur de chaque cours par exemple, au moment de la trace écrite, une phrase simple est rédigée par le professeur sur feuille puis donnée à l'élève pour qu'il la lise, puis la cache pour la réécrire dans son cahier. Ce faisant, il est obligé de mettre du sens sur ce qu'il écrit, il ne se contente pas d'un recopiage mécanique. S'il ne se souvient plus, il relit la phrase et la cache aussitôt. Pour les élèves vifs à l'oral, on peut les obliger à passer par l'écrit. On demande que la réponse à une question soit rédigée en une phrase très courte, puis lue à l'ensemble de la classe. Les camarades disent ce qu'ils ont compris (ou qu'ils n'ont rien compris), montrent et expliquent en quoi l'écrit diffère de la réponse donnée à l'oral précédemment. Ce faisant, l'élève prend conscience que ce qu'il écrit doit être construit en respectant la syntaxe sans quoi le message ne passe pas. Autre exemple : les mots clés de la trace écrite du cours peuvent être notés au tableau : à charge pour l'élève d'en faire une phrase qui respecte la syntaxe et donc qui ait un sens. Les élèves retenus pour le PPRE peuvent être sollicités le plus souvent possible pour lire à haute voix les textes étudiés. On peut aussi donner un texte d'histoire où l'on demande de relever toutes les informations sur un personnage pour montrer comment le sens se construit en soulignant qui le nom, qui les adjectifs, qui les verbes, mots qui apportent tous une information… Ces pratiques ne demandent pas de temps de préparation important, sont aisément applicables et une fois banalisées n'entraînent aucun risque de stigmatiser les élèves en difficultés puisque chacun a une tâche particulière.

Comment avez-vous mis en pratique ces méthodes ?

Avant toute remédiation, il faut savoir d'où l'on part. Les évaluations d'entrée en sixième sont une mine d'informations. Mais devant les résultats très faibles de certains (inférieurs à 20% de réussite), nous avons dû recourir à celles du CE2 pour affiner nos observations. Avec tout ce travail, on peut dresser pour chaque élève une stratégie assez précise et personnalisée.

Mais pour tous les élèves, il fallait mener un travail sur les consignes, c'est à dire lister celles qui sont utilisées toute l'année dans chaque matière pour s'assurer rapidement qu'ils en comprennent le sens, et travailler la compréhension de l'écrit par la pratique de la lecture régulière et fréquente.

A côté de cela, cet élève assez scolaire qui sait des choses mais n'arrive pas à faire le lien entre tout ce qu'il sait faire est invité à participer à un club où on lui fera prendre conscience que tout ce qu'il maîtrise peut être utile en dehors du cours de Français par exemple. Cet autre élève dont le langage est pauvre en vocabulaire sera invité pendant les heures de soutien ou les heures de permanence à travailler sur un fichier pour grands lecteurs débutants où le travail par thème permet d'enrichir le vocabulaire et surtout de lier en permanence oral et écrit. Ce troisième élève se verra proposer en soutien des exercices pour travailler la construction de la phrase. Le quatrième lira avec le professeur de Français ou le professeur documentaliste des textes permettant de travailler tel son qu'il ne sait pas correctement déchiffrer.

Au début de notre expérimentation, on peut dire que nous avons « navigué à vue ». Nous avions les objectifs mais nous étions en recherche permanente d'activités, de support de travail. Aussi, chacun faisait au mieux un peu au jour le jour, par tâtonnement, d'où des moments difficiles, des découragements. Puis nous nous sommes mieux organisés pour que chacun sache quoi faire, avec qui, où et comment. Par exemple, en soutien de Français, le professeur documentaliste participant savait que tel élève devait travailler le déchiffrage des mots à l'aide du logiciel ELSA. Le professeur de mathématiques savait qu'elle travaillerait telle notion avec tel élève pendant l'heure de soutien à l'aide de ce manuel de l'Ecole Elémentaire. Dans l'indispensable recherche de documents pédagogiques, les équipes du Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage / Centre Académique de Ressources pour l'Education Prioritaire (CASNAV/CAREP) de Metz nous ont été d'une aide plus que précieuse. Nous avons eu à cœur, pour être efficaces et faciliter notre travail de mobiliser les ressources et les compétences où elles se trouvaient. C'est ainsi que nous nous sommes formés (sans prétendre être devenus des spécialistes) et que les choses sont devenues progressivement plus claires dans notre esprit.

Parallèlement, chaque professeur, en classe entière, a réfléchi à des pratiques de pédagogie différenciée avec deux objectifs :
- faire acquérir les notions exigées par le programme à des élèves qui n'ont pas acquis les compétences de base en matière de maîtrise de la langue. Il ne fallait pas remédier à ces problèmes au détriment des connaissances disciplinaires du programme. Par exemple, quand une partie de la classe travaille en autonomie telle notion d'histoire avec un texte, les élèves les plus en difficultés travaillent à l'aide de documents iconographiques qu'ils confrontent à un texte beaucoup plus court, de manière très encadrée et avec l'aide plus forte du professeur.
- faire en sorte de travailler ces compétences de base et développer chez les élèves les automatismes indispensables, par le biais d'activités strictement disciplinaires. La trace écrite prise sous forme de schéma sera mise en phrase à la maison. On peut aussi imaginer donner un texte bref en histoire dans lequel les élèves devront relever des informations en soulignant les adjectifs qui caractérisent le héros dont il est question par exemple.

En même temps, l'heure d'Aide au Travail Personnel (ATP) dont bénéficient les sixièmes, a été mise à profit pour travailler en amont avec les élèves des textes qui allaient être étudiés en classe au cours de la semaine. Ce faisant, le professeur faisait travailler le déchiffrage et s'assurait de la compréhension du texte

Le professeur documentaliste joue un rôle central dans le dispositif. Il participe aux activités de soutien, d'ATP et il accueille au CDI les élèves concernés par le PPRE dès qu'ils ont une heure de permanence. Il y poursuit les activités menées en soutien ou pendant les heures d'ATP. C'est un point fort du PPRE : il rend la concertation nécessaire et en fait même la clé de la réussite de notre stratégie.

Comment les familles et les élèves ont-ils accueilli le projet?

Les objectifs à atteindre ont été expliqués aux parents et aux élèves avec l'aide de l'assistante sociale. L'objectif était de tenir un discours uniquement positif aux familles : expliquer notre démarche, insister sur les acquis des enfants et donner une image plus positive de l'école à des adultes plutôt habitués à entendre les échecs de leur enfant.

Les activités proposées permettent de nouer avec les élèves un lien affectif qui leur redonne confiance. Ce faisant, l'expérience a montré que les comportements qui posaient problème ont disparu. L'ennui lié à l'incompréhension est fortement réduit. Puisqu'ils osent participer en classe, ils n'ont plus à adopter des comportements perturbateurs pour se faire remarquer.

Comment les élèves convoqués aux activités spéciales ont-ils pris la chose?

Au départ, ils étaient un peu perdus, comme nous finalement. Ils sentaient bien nos tâtonnements. Ils ne comprenaient pas trop pourquoi on leur accordait autant d'attention. Puis, ils prenaient plaisir à participer à ces activités spéciales: avoir un prof pour soi tout seul, c'est quand même gratifiant et agréable. Voir qu'on s'occupe de soi à chaque cours, c'est motivant... Tout dépend de la manière dont les enseignants le présentent. Je pense que l'alchimie entre les élèves et les professeurs a bien fonctionné puisque nous n'avons pas eu de rejet, ce qui est en soi intéressant. Et puis, nous leur avons expliqué la démarche... Ils ont pris conscience des efforts que l'on faisait pour eux.

On a l'impression que tout cela s'est fait sans grands moyens ?

En termes de moyens, la direction du collège a fait le choix de donner quelques heures pour rémunérer des temps de présence devant les élèves. L'équipe s'est passionnée pour ce projet, et devant les résultats, nous n'avons pas compté notre temps. Une dizaine de réunions formelles le soir ou parfois dans la journée ont permis de mettre en place les grands axes du projet. Je ne peux pas évaluer le temps passé à échanger sur nos lectures, nos découvertes, nos rencontres, nos points de vue, nos craintes, notre lassitude, nos colères parfois, notre enthousiasme souvent, à deux, trois, plus parfois au gré des cases vides de nos emplois du temps… En tant que professeur principal, j'ai passé quelques-unes de mes demi-journées « libres » au collège à attendre les parents, parfois en vain, à les écouter quand ils étaient là.

Quel bilan tirez-vous de cette expérimentation ?

Il est clair que notre modeste expérience ne peut servir de modèle. Les facteurs locaux (habitude de travail en commun, liaison étroite avec l'Ecole Elémentaire, engagement de la direction de l'établissement, de l'Inspection de l'Ecole Elémentaire…) qui ont conduit à ce que nous considérons comme un succès ne sont pas réunis partout. Mais, après des moments de découragement l'an passé, j'ai appris que des compétences existent partout, qu'il faut savoir les trouver et les mobiliser.

Cependant cette expérimentation fut une expérience très enrichissante. Les actions menées conjointement par toute l'équipe pédagogique de la classe permettent un travail intensif sur certaines compétences de l'ordre de la maîtrise de la langue, et ce de manière personnalisée pour chaque enfant. Ce qui finit par porter ses fruits. Le travail d'équipe, la concertation indispensable, le décloisonnement des disciplines, et le fait pour des professeurs du secondaire d'accepter d'apprendre à des enfants à lire (et de se former pour cela) sont les nouveautés apportées par le PPRE qui vise ainsi à un changement des pratiques.

Les élèves ont ressenti cette cohérence. Elle leur a redonné confiance en l'école. Ils redécouvrent le droit à l'erreur, osent participer, reprennent confiance en eux. Ils mesurent leurs difficultés. Cela peut paraître anecdotique, mais il nous semble que nous sommes ici au coeur de l'autonomie de l'élève.

Malgré tout, les résultats scolaires ne progressent pas de manière spectaculaire. Mais les progrès sont énormes, au regard des difficultés de départ.

Enfin le PPRE permet d'instaurer de nouveaux rapports entre les enseignants et les élèves. Pour les parents, le point de vue sur l'école change. Ils rencontrent le professeur principal non pour entendre une série de mauvais résultats mais pour se voir expliquer les activités de toute une équipe.

Pour conclure, le PPRE n'est pas donc pas la panacée. Il modifie en revanche les pratiques enseignantes. Il apporte un cadre pour adapter au contexte local des actions coordonnées par des équipes éducatives. Cela dit, il suppose quelques moyens tant en heures qu'en formation.

Mais comment apprendre au prof à faire de l'indifférencié?

Je ne suis pas qualifié pour répondre convenablement à cette question, je n'en suis qu'à ma quatrième année d'enseignement. Je peux dire en revanche ce que j'aimerais qu'on me propose en terme de formation. Des stages pluridisciplinaires pourraient être mis en place. Ils réuniraient des formateurs des premier et second degrés. On pourrait y apprendre à travailler simplement la maîtrise de la langue, au quotidien. Des stages plus disciplinaires pourraient être imaginés sur la même question. Il faut montrer que l'on peut travailler la maîtrise de la langue sans sacrifier le disciplinaire et donc les programmes. Cela nécessite un gros investissement en temps et en formation, c'est clair.

Comment voyez vous l'avenir scolaire des élèves qui ont suivi ces premiers PPRE ?

Disons que c'est la première fois que je vois des élèves que je n'ai plus en classe venir me raconter leur travail, me donner de leurs nouvelles comme ça entre deux cours. Ils sont reconnaissants et se sentent mieux à l'école. Cependant, d'un point de vue scolaire si on ne poursuit pas les efforts avec eux, les progrès suivront-ils? J'en doute. Se pose là évidemment

la question des moyens pour généraliser la mesure à toutes les classes du collège. Le PPRE est ambitieux. Et sans moyen en temps et en formation, je doute honnêtement de son efficacité.

Le jeu en vaut pourtant la chandelle car se pose aussi la question de l'investissement de chacun dans le projet. Nous essayons d'associer cette année un nombre plus important de collègues. L'accueil est positif pour le moment, mais il est évident qu'on ne peut pas attendre de tout le monde un investissement aussi important, sans moyens supplémentaires (nous avons besoin de temps de concertation). Mais si on nous en donne les moyens, ce dispositif pourrait montrer aux collègues qu'on est gagnant à travailler en commun, et que si chacun ose mettre à plat ses pratiques pour les confronter aux autre et ainsi rendre l'ensemble plus cohérent aux yeux des élèves et des familles, ce serait déjà un succès.

Enfin, il pourrait être bon de repenser l'évaluation des élèves en terme d'acquis et de non-acquis pour qu'ils ressentent leurs progrès, que cela se traduise concrètement par une reconnaissance de l'institution. Mais c'est un autre problème.

Jean-Baptiste Ribon

Entretien : François Jarraud

Le site de l'expérimentation
http://www3.ac-nancy-metz.fr/pasi/article.php3?id_article=308

Accompagnement scolaire : l'Ecole et le Politique

Associations culturelles et sportives, mouvements pédagogiques, collectivités locales : ils étaient nombreux à participer le 19 juillet à l'annonce par Xavier Darcos d'une nouvelle politique d'accompagnement scolaire. Lancée au nom de l'équité, au bénéfice des "orphelins de 16 heures", cette politique ne peut que faire l'unanimité de tous ceux qui se soucient de la jeunesse. Pourtant, au-delà des bonnes intentions, nul ne sait sur quoi va déboucher la proposition du 19 juillet

La circulaire sur l'accompagnement éducatif demande aux collèges de l'enseignement prioritaire de "mettre en place un “accompagnement éducatif” hors temps scolaire" dès la rentrée 2007. Ce dispositif "a vocation à s'étendre à l'ensemble des collèges à la rentrée 2008 et, par la suite, à l'ensemble des écoles, des collèges et des lycées".

D'une durée indicative de 2 heures, cet accompagnement sera organisé en fin de journée après la classe, quatre jours par semaine. Il proposera aux élèves volontaires de l'aide aux devoirs et aux leçons; de la pratique sportive; de la pratique artistique et culturelle. L'aide aux devoirs et aux leçons sera assurée par des enseignants volontaires payés en HSE; les heures d'activités sportives et artistiques par des enseignants ou des intervenants extérieurs.

Quel changement à la rentrée 2007 ? Si la circulaire ministérielle impose cet accompagnement dès la rentrée c'est qu'il existe déjà. Les départements financent déjà des actions éducatives dans les collèges Zep. Les communes ont déjà l'habitude de prêter leurs installations sportives et culturelles sur ces tranches horaires aux scolaires. L'impulsion ministérielle pourra favoriser la coordination mais elle ne fera que s'appuyer sur l'existant. D'ailleurs aucun budget n'est prévu par le ministère pour ces actions de 2007.

Des questions plus ardues attendent le ministre dès 2008. Et d'abord la question budgétaire. Si le ministre maintient son projet, généraliser à tous les collèges ces actions en 2008 nécessitera un budget. Il faudra par exemple que les collectivités locales augmentent leurs équipements sportifs et culturels et que les associations puissent rémunérer les encadrants. Pour Maïté Sanchez-Schmid, qui représentait l'association des maires de France, les communes sont prêtes à faire des efforts mais dans le cadre d'un vrai partenariat. Elles ne sont pas prêtes à accepter un transfert "sec" de compétences.

Le projet pose également la question des rapports entre l'Ecole et l'accompagnement éducatif. Ainsi pour Jean-Pierre Siméon, président du Printemps des poètes, il interroge sur la place de la culture à l'Ecole : doit-elle être au centre de l'enseignement comme le souhaitait Jack Lang ou reléguée aux activités du 16-18 heures comme le prévoit le projet ? La cohérence des activités sportives, souvent tournées vers la performance, avec une EPS davantage axée sur le développement personnel et citoyen semble d'autant plus difficile que certaines associations sportives manifestent beaucoup d'ambition… La place des Tice, si elle est évoquée dans la circulaire, ne semble pas davantage pensée.

Quelle efficacité éducative attendre de cet accompagnement ? Soulignons d'abord que dans une étude réalisée pour le Hcee en 2005, Dominique Glasman avait pu relativiser l'impact de l'accompagnement scolaire sur les résultats des élèves. D'autant que la circulaire ignore le primaire, c'est à dire le moment où les inégalités se creusent. On pourrait tout aussi

bien souligner le paradoxe entre la modestie de la politique Zep et la volonté proclamée de lutter contre les inégalités.

L'efficacité de cette circulaire est déjà politique. Elle tente de montrer aux parents que le gouvernement a une politique éducative ce qui n'est pas inutile au moment où seul Bercy se rappelle à l'Ecole. Non-événement pour 2007, il faudra de grands efforts à Xavier Darcos, dans un contexte très défavorable, pour donner corps en 2008 à un véritable politique d'accompagnement scolaire.
La circulaire
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/28/MENE0701447C.htm

Le conseil pédagogique

"Dans chaque établissement public local d'enseignement, est institué un conseil pédagogique. Ce conseil, présidé par le chef d'établissement, réunit au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement, au moins un professeur par champ disciplinaire, un conseiller principal d'éducation et, le cas échéant, le chef de travaux. Il a pour mission de favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement". Créés par l'article 38 de la loi Fillon, les conseils pédagogiques ont commencé à être mis en place à partir rentrée 2006. Actuellement 80% des collèges en posséderaient un. Pour atant peut-on parler du succès de cette réforme ?

Conseil pédagogique : Le belle équipe ne se commande pas
Alors que le premier trimestre se termine, deux mesures Robien cherchent leur chemin dans les établissements : la note de vie scolaire, évoquée dans L'Expresso du 1er décembre, et le conseil pédagogique. Si la première génère plus de troubles que d'apports aux communautés éducatives, la mise en place des conseils pédagogiques semble se faire dans une relative indifférence. Pour autant cette nouvelle structure peut-elle atteindre ses objectifs ? On peut en douter.

Enfin un lieu pour une réflexion pédagogique ! A l'origine du conseil, un rapport de l'inspectrice Ghislaine Matringe qui montrait fin 2005 l'effet positif de structures comparables dans les établissements. "L'enquête de terrain qui a été conduite a permis de découvrir que de nombreux établissements ont progressivement mis en place des structures légères de concertation avec les enseignants, souhaitant dynamiser leur projet d'établissement. Les établissements déjà engagés dans le conseil pédagogique dressent un bilan positif de l'expérience. Plusieurs d'entre eux font état du rôle mobilisateur de ce conseil qui a joué un rôle majeur dans la définition d'une politique pédagogique en faveur de la réussite des élèves" (Voir L'Expresso du 13 octobre 2005).

La loi Fillon, puis la circulaire de rentrée 2006 ont imposé la création du conseil dans les lycées et collèges. "Dans chaque établissement public local d'enseignement, est institué un conseil pédagogique. Ce conseil… a pour mission de favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement".

Ni la loi, ni la circulaire ne fixent précisément sa composition. Elles laissent ainsi une opportunité au chef d'établissement pour l'adapter. Le rôle du conseil pédagogique est aussi fonction des besoins locaux. "Le conseil pédagogique a pour mission de favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement. Dans ce cadre, le choix des sujets traités et du fonctionnement interne est laissé à l'appréciation du conseil pédagogique, dans le respect de la liberté pédagogique des enseignants et du champ de compétence des personnels de direction". Cette dernière phrase illustre déjà une partie des difficultés qui attendent le conseil…

Là où il existe, le conseil s'occupe de la vie pédagogique de l'établissement. Ainsi, selon un atelier organisé par le Cemea (merci à Maurice Mazalto pour cette information !), le conseil peut traiter du brevet blanc, des résultats des conseils de classe, de l'évaluation. Dans un

collège rural il se réunit pour aborder la note de vie scolaire, l'accompagnement scolaire extérieur.

Une structure souvent perçue négativement…. Dès la loi Fillon, le Snes a marqué sa désapprobation devant un texte qui est accusé d'être un instrument d'encadrement des enseignants. Le Snes s'y oppose "refusant que cette structure ne constitue une hiérarchie intermédiaire pédagogique sous la tutelle du chef d'établissement, qu'elle n'élargisse, de fait, les compétences et les interventions des chefs d'établissement dans le domaine pédagogique, et qu'enfin ce ne soit un outil de remise en cause de la liberté pédagogique des enseignants".

Des craintes que l'on retrouve dans les contributions arrivées au Café pédagogique. Ainsi un responsable de formation estime que le conseil va "renforcer le pouvoir du management au détriment des structures de délibération légitimes des établissements… Il confisque la parole". Une documentaliste pose la question de la liberté pédagogique des enseignants menacée par les "petits chefs" du conseil pédagogique. D'où de vives réactions en début d'année dans plusieurs établissements voire parfois au niveau régional.

…mais qui répond à des besoins. Pourtant le conseil est aussi perçu dans certains établissements comme une réponse à des besoins. " Besoins d'échanger sur le métier, de confronter des pratiques entre des équipes de cycles différents, de faire des évolutions de propositions d'évolution du règlement intérieur en fonction des évolutions des publics et des circonstances, besoin d'évaluer en interne un fonctionnement collectif, besoin de trouver des réponses communes" nous dit cette proviseure-adjointe d'un lycée de l'est. Pour une TZR de français, le conseil "est une réelle avancée. Ca nous oblige à"mettre les mains dans le cambouis" et à sortir de nos classes. On peut parler de parcours éducatifs pour les élèves en difficultés, prendre en charge leur orientation, définir les modalités des PPRE, les activités d'aide et de soutien et les activités périscolaires".

Peut-on imposer l'équipe sans la faire exister ? L'établissement où travaille cette enseignante avait déjà, avant la loi Fillon, une structure comparable au conseil. C'est le cas également du lycée de l'est. En fait le conseil se met en place réellement là où le travail d'équipe préexistait. Partout ailleurs il semble que l'installation du conseil soit pure formalité.

C'est que la loi et la circulaire de rentrée ont souhaité la concertation entre les profs mais sans lui donner les moyens de fonctionner. " Dans notre collège, un certain nombre de collègues, dont je suis, sont bien conscients que nous manquons de concertation, notamment en ce qui concerne les projets et actions diverses et leur évaluation : B2i, EEDD, sorties, dossier unique,... Cependant nous refusons le conseil pédagogique car nous comprenons qu'il nous demandera encore du temps… Or il est évident qu'aucune décharge horaire n'est possible pour cette mission. Les collègues qui seraient intéressés sont déjà pleinement investis dans la vie du collège...." écrit une documentaliste.

Pire encore, les réductions de moyens ont énormément diminué la marge de manoeuvre des établissements au point d'assécher les gisements qui auraient pu donner un peu d'air au conseil pour agir sur les horaires élèves. "Le ministère a une curieuse conception de l'autonomie des établissements qu'il met en avant tout au long de ses circulaires surtout quand il s'agit de ne pas fixer les moyens nécessaires à la mise en œuvre des dites circulaires" écrit le Sgen Cfdt. Un problème qui finit par être récurrent dans le système éducatif. On proclame la nécessité d'équipes pédagogiques mais on ne leur reconnaît ni existence réglementaire ni moyens de fonctionnement. On souhaite améliorer l'orientation des élèves mais les professeurs

principaux n'ont ni statut ni moyens et la documentation publique sur l'orientation reste payante. On veut renforcer l'encadrement des jeunes mais on diminue le nombre d'adultes dans les établissements…

Pour autant des moyens suffiraient –ils à faire vivre les conseils pédagogiques ? Il faudrait également que le travail en équipe soit institué dans la formation des enseignants, comme le prévoit le projet de cahier des charges, et une autre organisation du travail enseignant. Une perspective qui plaide pour un recadrage général.

Si cette réforme profonde se faisait, il resterait à organiser la liaison entre le conseil et le monde extérieur à l'établissement. Car le conseil peut aussi être utilisé pour refermer l'école sur elle-même. "Dans un petit collège ambition réussite, le conseil pédagogique ne change rien" nous écrit un professeur. "Nous essayons de travailler avec nos partenaires : parents d'élèves, services éducatifs de la ville. Il ne faut pas les évacuer avec un nouveau dispositif". Décidément la concertation a du mal à pénétrer le système éducatif.
Fiche EduScol
http://eduscol.education.fr/D0182/conseilped.htm
L'Expresso
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2006/05/index300506_PedagogieAquoisertleconseilpedagogique_.aspx
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2005/10/index131005_PedagogieSelonunrapportofficielleconseilpedagogiquepourraitconforterlautonomiedesetablissements_.aspx

La note de vie scolaire

Voulue par Gilles de Robien, la note de vie scolaire est instituée en 3ème depuis un an. Un rapport officiel en fait le bilan. Verra-t-on sa suppression ?

La note de vie scolaire évalue le respect du règlement

"L'apprentissage de la civilité et l'adoption de comportements civiques et responsables constituent des enjeux majeurs pour le système éducatif. La note de vie scolaire s'inscrit dans cette démarche éducative qui concerne toute la scolarité au collège. Elle devient une composante à part entière de l'évaluation des élèves, y compris pour l'obtention du diplôme national du brevet. Elle contribue, en donnant des repères aux élèves, à faire le lien entre la scolarité, la vie scolaire et la vie sociale. Elle est destinée à valoriser les attitudes positives vis-à-vis de l'école et vis-à-vis d'autrui. Comme toutes les notations qui sanctionnent un apprentissage, elle évalue aussi les progrès réalisés par l'élève tout au long de l'année scolaire". Une circulaire publiée au B.O. du 29 juin 2006 précise les conditions d'attribution de la note de vie scolaire.

La note est attribuée par le chef d'établissement en concertation avec le professeur principal et le Cpe chaque trimestre de la 6ème à la 3ème. Elle évalue 4 choses : l'assiduité, le respect du règlement intérieur, "la participation de l'élève à la vie de l'établissement" et l'obtention de l'Assr et de l'attestation de formation aux premiers secours. Ces deux derniers aspects peuvent donner des points supplémentaires.

"La note de vie scolaire est prise en compte pour l'obtention du diplôme national du brevet, dans les mêmes conditions que les résultats aux disciplines évaluées en contrôle en cours de formation. Elle est la moyenne affectée d'un coefficient 1 des notes de vie scolaire obtenues par l'élève chaque trimestre en classe de troisième".

Un premier bilan : Le rapport Herbeuval

" Dans leur très grande majorité, de l'ordre de 90 %, les établissements ont appliqué la mesure et, dès le premier trimestre de cette année scolaire, les élèves, en particulier ceux des classes de troisième, ont bénéficié d'une note de vie scolaire figurant sur leur bulletin trimestriel". Annoncé début mars, le rapport de l'inspecteur général Jean-Yves Herbeuval sur la mise en oeuvre de la circulaire relative à la note de vie scolaire est publié. Il dresse un bilan globalement positif de l'application de la circulaire.

Selon elle, " la plupart des établissements ont appliqué les textes, certes parfois en prenant quelques libertés avec les instructions de la circulaire, mais sans s'éloigner véritablement d'une réelle démarche éducative, souvent avec intelligence, toujours au bénéfice des élèves, et en veillant tout particulièrement à ne pas stigmatiser une fois de plus les élèves en situation difficile". Pourtant le même rapport signale une double opposition. " Chez des professeurs contrariés, voire choqués par les notes de 19 ou de 20 portées sur les bulletins trimestriels, le trouble est réel. Ils posent la question de savoir si l'on ne va pas dans une direction opposée à celle souhaitable et souhaitée : en donnant une très bonne note à tous les élèves ne dévalorise-t-on pas l'autorité des maîtres ?" En effet, 85% des élèves auraient au-dessus de 17. D'autre

part le rapport signale " l'accueil mitigé des équipes pédagogiques oscillant entre le scepticisme et l'opposition".

Pour l'Inspection, " deux des critiques les plus souvent entendues et les plus abondamment relayées à l'encontre de la note de vie scolaire portaient sur le risque d'arbitraire inhérent à l'absence de critères précis et quantifiables dans l'élaboration de la note, de même que sur l'absence d'harmonisation entre les établissements. Les observations ne confirment pas ces inquiétudes". Pourtant la Fcpe a pu dresser fin mars un "bêtisier" de la note de vie scolaire montrant une grande irrégularité d'un établissement à l'autre pour une note qui entre finalement dans l'évaluation d'un examen national.

Une réforme à éviter ?

Une note contestée et contestable. Avec l'arrivée des conseils de classe du premier trimestre, la question de l'attribution de la note se pose avec urgence. Et la note devient un thème récurrent sur les listes de discussion des enseignants.

Les reproches adressés au dispositif relèvent à la fois de la pédagogie et de la vie des établissements. D'un coté, la note est perçue comme un retour à la note de discipline qui transformait en points inclus dans la moyenne les fautes de comportements ce qui aboutissait à instaurer une "double peine" largement dénoncée dans les établissements.

Ainsi, sur le site du Café, une CPE s'interrogeait. "Les professeurs devront-ils noter le comportement des élèves dans leur cours ? Sera-t-il mis en place des « détecteurs » de certificats médicaux de complaisance pour évaluer au plus juste l'absentéisme ? Faudra-t-il éplucher les causes des absences avant d'attribuer les points en moins ou se basera-t-on uniquement sur les totaux ? Les professeurs sont-ils formés à l'évaluation des comportements ? L'élève peut-il être jugé sur sa personnalité ? Aurons-nous assez de recul, d'objectivité pour noter des comportements ? Et aurons-nous assez de temps ? L'injustice de ce système ne portera-t-elle pas préjudice à l'évaluation pédagogique proprement dite ? Inciter les élèves à participer à des actions citoyennes pour obtenir une meilleure note, n'est-ce pas les pousser un peu plus à un comportement consumériste ? L'évaluation pourra-t-elle être justifiée clairement aux familles ?"

Le désordre dans les établissements ? A la lecture des messageries professionnelles, il apparaît que la note éveille des tensions dans les établissements. "Ce qui nous choque vraiment c'est qu'une personne s'est permis le droit de juger les élèves au niveau mise au travail" écrit par exemple un enseignant. Dans son collège, les surveillants ont élaboré une grille précise et proposent des notes minimums au conseil de classe. Autrement dit le pouvoir de noter n'est plus l'apanage du professeur. Ailleurs la note oppose le chef d'établissement à son équipe ou le professeur principal à ses collègues.

Comment y faire face ? Le fait que la note de troisième entre dans l'évaluation du brevet amène des comportements différents d'un établissement à l'autre et des prises de position opposées dans les syndicats. Dans un communiqué de fin novembre, le Snes invite les enseignants à ne pas noter. "Nous sommes persuadés que le meilleur service que nous pouvons rendre à nos élèves est de ne pas entrer dans l'engrenage d'une note qui n'aura aucun effet prévisible sur ceux qui perturbent le plus la vie dans les collèges et qui ne peut que créer des malentendus et générer des tensions supplémentaires avec les élèves, voire leurs parents !

". Le Sgen-Cfdt demande aux enseignants de mettre 20 à tout le monde. Le Se-Unsa propose de porter un avis "sur les deux seuls premiers points à savoir : assiduité de l'élève et respect du règlement intérieur. Cet avis peut aller par exemple du « « RAS » au comptage des absences tel qu'il se pratique dans l'établissement. Pour la majorité des élèves, le chef d'établissement devrait donc mettre une note égale ou proche de 20/20. Pour les autres, faire en sorte que la proposition ne soit en aucun cas inférieure à la moyenne générale des notes de l'élève, afin d'éviter le principe de la double peine".

Une réforme exemplaire. Pourquoi rappeler ces détails ? Sans doute parce que la note de vie scolaire est assez représentative des échecs de nombre de réforme. Sensée mobiliser les élèves et les inciter à se concentrer sur leur travail, par là présentée comme plutôt favorable aux élèves des quartiers défavorisés, la note de vie scolaire met en lumière les contradictions de l'Ecole. Et d'abord l'impuissance ministérielle quand il initie une mesure qui s'oppose à l'éthique professionnelle des enseignants. La note génère également des tensions internes qui nuisent au fonctionnement du système. Enfin elle installe une profonde inégalité entre établissements et corrompt un peu plus les examens nationaux alors qu'elle était présentée comme un affermissement de l'Ecole républicaine.
La circulaire
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/26/MENE0601604C.htm
Le rapport
http://media.education.gouv.fr/file/89/4/4894.pdf
Communiqué SNES
http://www.snes.edu/clet/article.php3?id_article=1612
Pour une CPE…
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/viescolaire/Pages/2006/73_AlaUneNotedeviescolaire.aspx

Oser réformer l'Ecole. Chiche ?

Le point de vue du Café

Le gouvernement est là pour réformer, et vite. Il l'a annoncé sur tous les toits. Les enseignants, les personnels d'éducation sont particulièrement inquiets : les récentes déclarations ministérielles sur la réforme au pas de charge de la carte scolaire font davantage penser à du marketing électoral qu'à une action en profondeur pour la réussite des élèves.

Mais au delà de l'humeur, le Café prend le parti de la présomption d'innocence, et ose poser la question : que devrait faire un gouvernement, quel qu'il soit, pour que l'Ecole fasse mieux, pour les élèves, pour les personnels, pour la Nation.

Une chose est certaine : aucune variable, à elle seule, ne peut expliquer l'échec ou la réussite. Il est donc nécessaire de penser toute action publique sur l'Ecole comme un faisceau d'orientations, de décisions, de règles, d'impulsions qui puissent agir sur chacune des variables, désormais bien identifiées par les nombreuses recherches disponibles, dans les grands champs de la recherche.

Le dossier n°84 du Café

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/84dos_Ouialar%C3%A9forme.aspx

Le rapport annuel de l'inspection générale et l'avenir de l'Ecole

" Pour apporter aux élèves « la confiance dont ils ont besoin pour leur réussite personnelle et professionnelle »… le service public de l'éducation nationale doit se rapprocher du terrain, de l'usager, de chaque élève et de sa famille, de manière à répondre de façon appropriée à une demande diversifiée. La politique éducative passe désormais par une individualisation des dispositifs et des pratiques pédagogiques, qui permet « de soutenir les plus faibles, tout en encourageant les plus forts à se dépasser » et de doter ainsi chacun d'armes égales dans la confrontation à venir avec la vie sociale et professionnelle. Le système éducatif est donc confronté à deux exigences étroitement corrélées : d'une part, l'amélioration du service rendu et l'écoute de l'usager ; d'autre part, le souci permanent de préserver l'égalité des chances tout au long de la scolarité, dans les trois degrés d'enseignement, en dépit des difficultés ou des handicaps de toutes sortes qui affectent un certain nombre d'élèves et d'étudiants". Egalité des chances, individualisation : ces deux notions s'associent sans doute davantage que ne le laisse entendre cette introduction au rapport annuel de l'Inspection générale.

Le document reprend les principaux rapports réalisés par les inspecteurs cette année. Ils ont été présentés en leur temps dans L'Expresso. Mais le rapprochement dans un seul ouvrage vaut synthèse et donc éclaire singulièrement les orientations de l'Inspection.

On retiendra ici trois aspects qui nous semblent marquer l'air du temps scolaire : les rapports entre l'Ecole et les familles, l'égalité des chances et le rôle dévolu aux ENT.

De la question de la carte scolaire à celle de l'évaluation. Rappelons-le : les rapports entre les familles et l'Ecole, et plus précisément la place des secondes dans la première, sont aujourd'hui au centre d'une réflexion et dévolutions communes à tous les pays développés. Dans un rapport récent, l'Ocde estimait que "les débats sur la réforme scolaire dans les pays de l'OCDE accordent une place prééminente aux questions d'augmenter la participation des parents à la vie des établissements et la personnalisation de l'enseignement ou d'améliorer les services publics sous la pression d'un quasi marché scolaire". Selon l'Ocde, la tendance

générale est à diversifier l'offre scolaire, à assurer plus d'autonomie aux établissements et plus d'information aux parents. Partout le choix est offert aux parents entre plus de liberté de choix des établissements ou plus de pouvoir dans l'école. Partout d'ailleurs, les parents optent pour le choix. Le modèle participatif est en effet mal accepté.

Ce manque de participation est confirmé par le rapport de l'Inspection générale : le taux de participation est passé de 51% à 43% de puis 1998. Mais l'Inspection écarte le débat sur le choix de l'école, qui semble pourtant prioritaire, et souligne prioritairement les lacunes de l'Ecole. Elle cite par exemple " une grande hétérogénéité, non seulement selon les établissements ou selon les ordres d'enseignement, mais également à l'intérieur du même ordre d'enseignement d'une année à l'autre, d'une discipline à l'autre, à l'intérieur de la même discipline et d'un professeur à l'autre" dans les documents d'évaluation transmis aux familles. " Élèves et familles sont donc très mal renseignés sur la façon dont se construisent les apprentissages individuels : ayant essentiellement à leur disposition des moyennes et des résultats à des examens résultant aussi de moyennes, il leur est très difficile de se faire une idée plus fine des acquis et des lacunes. Particulièrement déresponsabilisante, cette situation a des conséquences d'autant plus fâcheuses pour les élèves qu'ils sont fragiles".

Du coup la question de la participation parentale est utilisée pour introduire de nouvelles formes d'évaluation dans l'Ecole. L'Inspection préconise de nouveaux documents qui ne sont pas sans conséquences sur les pratiques pédagogiques. " Les élèves, pour leur part, seront dotés des tableaux de bord de leurs apprentissages. Ils seront ainsi informés de ce que l'on attend d'eux et auront les moyens de suivre les progrès de leurs acquis. Le livret scolaire, notamment, deviendra pour eux un instrument majeur, au service de leur scolarité, et sera défini par une déontologie explicite : il ne devra, par exemple, comporter aucun jugement global sur la personne de l'élève. En outre, il exclura toute évaluation chiffrée sous forme de moyenne en dehors des années d'examen et devra renseigner précisément l'élève et son entourage du niveau d'atteinte des différents acquis prévus dans les programmes officiels, à une date donnée. Tout ce qui relève du comportement de l'élève face au travail ou à la vie scolaire sera communiqué aux familles par document séparé… Par ailleurs, un document présentant la manière dont l'établissement élabore et fournit des résultats sur les acquis des élèves sera réalisé par le conseil pédagogique. Préparé et utilisé en conseils de cycles, de classe et d'enseignement, il sera présenté au conseil d'école et au conseil d'administration ou diffusé à l'ensemble des familles". Si cette prescription est mise en application elle pourrait amener des changements profonds dans l'organisation de l'évaluation et peut-être une réflexion collective sur celle-ci.

Pour autant, si l'Inspection rend un hommage singulier à l'enseignement privé dans son rapport (p.65), elle ne pose pas la question de l'efficacité de la participation parentale et des inégalités générées par le relâchement de la sectorisation.

L'égalité des chances et la critique des zep. Promouvoir l'égalité des chances est le second objectif du rapport. L'Inspection trace un portrait équilibré des zep. "Les chercheurs aussi bien que les autorités ministérielles s'accordent à dire que ni l'efficacité globale de l'éducation prioritaire, ni sa capacité à corriger l'inégalité des chances n'ont été clairement établies. Ainsi, elle n'a produit que peu d'effets tangibles sur les écarts constatés entre les résultats scolaires des élèves en éducation prioritaire et hors éducation prioritaire. Quant aux moyens supplémentaires attribués aux ZEP, ils n'ont pas réussi à augmenter sensiblement les performances des élèves… Néanmoins, l'éducation prioritaire a réussi à maintenir les mêmes écarts de résultats, tout en diminuant la proportion des élèves en retard, alors que, aux dires de

beaucoup, la situation sociale s'aggravait. Elle a également amélioré l'ambiance et la vie scolaire des établissements les plus difficiles. Enfin, on a pu constater qu'à publics sensiblement équivalents, il existe des zones ou des réseaux qui réussissent quand d'autres échouent, ce qui signifie qu'il n'y a pas de déterminisme de l'échec".

Car pour l'Inspection, l'égalité des chances serait possible en zep avec un effort pédagogique. "La pédagogie, avec ses exigences temporelles et ses cadres didactiques, n'a sans doute pas eu la place qui aurait dû être la sienne dans les écoles et les collèges relevant de l'éducation prioritaire". L'Inspection décrit des enseignants qui "finissent par limiter leurs exigences" ce qui expliquerait les faibles progrès des zep.

Du coup les réponses apportées par le rapport se limitent à l'individualisation. "Ce changement de logique doit être encouragé par tous les moyens. Ses traductions dans le fonctionnement de l'institution et de son environnement sont multiples : la substitution, notamment en matière d'éducation prioritaire, à une discrimination positive par zone géographique d'une action plus appropriée à certains publics (par établissement, par classe ou par groupe rassemblant un effectif homogène) ; le développement systématique du diagnostic et du suivi individuel, pour prévenir la difficulté scolaire et plus encore les sorties sans qualification".

Une approche qui a deux défauts majeurs. D'une part elle ignore la logique territoriale mises en place dans le cadre des projets de réussite éducative locaux. D'autre part elle réfute la dimension sociale de 'échec scolaire. Enfin elle évacue la question des moyens.

Les ENT panacée du système éducatif ? Mais les pages les plus inattendus concernent les espaces numériques de travail (ENT). Ceux-ci sont perçus comme "une extension de l'Ecole vers l'espace familial". "Les espaces numériques de travail, dont on a précédemment souligné le rôle dans le rapprochement de l'École et des familles, sont également porteurs de nouvelles conditions d'usage des TIC en éducation. Leurs fonctionnalités font, en effet, apparaître des modalités inédites d'aide et de soutien scolaire. Les possibilités d'accompagnement individualisé par le professeur permettent de compenser certaines difficultés rencontrées en classe entière pour différencier l'enseignement en fonction des besoins de chacun. Le travail commencé en classe peut être repris, prolongé, et ce d'autant plus facilement que les productions réalisées ont été sauvegardées, mises en ligne et rendues accessibles sur des espaces personnalisés. Les principales notions traitées en cours, les supports utilisés peuvent être retrouvés par l'élève qui veut consolider ses acquis entre deux séances. En outre, les ENT facilitent l'accès autonome aux savoirs et aux sources d'information et permettent ainsi une éducation de l'esprit critique". L'inspection semble en attendre un renouvellement des pratiques pédagogiques. Les ENT peuvent-ils suffire à les faire évoluer ? On peut en douter. D'autant que les expériences passées montrent que les usages qui en sont faits ne sont jamais ceux qui étaient attendus.

A travers ces trois exemples, on voit une caractéristique se dessiner. L'Ecole semble maintenant sous une pression croissante des parents. C'est pour assurer leur information, pour mieux les intégrer à l'école, pour accompagner leurs enfants que le rapport propose des solutions. Mais de quels parents s'agit-il ? Comme le fait remarquer le rapport de l'Ocde, accorder plus de pouvoir aux parents se fait souvent au bénéfice des parents aisés.
Le rapport
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000846/index.shtml

Les décrets de 2005 libèrent l'initiative pédagogique

" Le projet d'établissement peut désormais prévoir la réalisation d'expérimentations pédagogiques, pour une durée maximale de cinq ans, portant sur l'enseignement des disciplines, l'interdisciplinarité, l'organisation pédagogique de la classe, de l'établissement, la coopération avec les partenaires du système éducatif, les échanges ou le jumelage avec les établissements étrangers d'enseignement scolaire." La circulaire, publiée au B.O. du 6 octobre 2005, prise en application des décrets du 9 et du 13 septembre 2005, donne la possibilité aux établissements d'expérimenter de nouvelles formules pédagogiques, sous contrôle administratif.

Utilisée principalement jusqu'à maintenant pour permettre des pédagogies conservatrices, ce texte pourrait faciliter l'expérimentation pédagogique si celle-ci intéressait le ministre.
La circulaire
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/36/MENE0502168C.htm

Les Prix de l'innovation éducative



Initiative conjointe de la Ligue de l'enseignement et de l'association Pour l'école, les **Prix de l'Innovation éducative** sont destinés à distinguer et à valoriser des actions innovantes dans les domaines pédagogique et éducatif conduites par des équipes d'écoles ou de groupes d'écoles du premier degré et des équipes d'établissements ou de groupes d'établissements du second degré.

Ces prix, décernés chaque année, permettent aux équipes éducatives primées de :

- présenter leurs actions par des représentants lors du Salon de l'éducation ;

- recevoir une allocation d'un montant de 1500 € pour le développement de leurs projets.

Chaque année, les Prix font connaître des réalisations remarquables. Ainsi, en 2007, l'école élémentaire Garcia Llorca de Vaulx-en-Velin reçoit un Prix pour sa coopérative d'édition, une initiative qui développe puissamment chez les écoliers le plaisir de lire et d'écrire. Le prix remis au collège Raimu de Bandol (Var) récompense le cahier de texte électronique mis en ligne et alimenté quotidiennement par les élèves avec le soutien de l'équipe éducative. Au lycée de Gaulle de Vannes, c'est le projet "Justice – Prison" qui mobilise les élèves avec leur professeur de lettres dans une démarche qui est à la fois littéraire, citoyenne et profondément humaine. Enfin le projet "Prix Inter-L.P.", du lycée professionnel René Cassin de Belfort, est également reconnu pour avoir transformé les élèves de 5 lycées professionnels en critiques littéraires.

Les prix seront remis par le jury durant le Salon de l'éducation en novembre 2007. D'ici là, le Café reviendra plus longuement sur chacun de ces prix et vous invite à préparer vos projets pour les Prix 2008.

Les Prix de l'innovation éducative
http://www.laligue.org/ligue/articles/edu0009.asp

Sur le Café : Les Prix 2007
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/10072007Accueil.aspx

Les nouveaux textes de la rentrée

La circulaire de la rentrée 2007

Au primaire le ministre insiste sur "l'installation progressive de la référence au socle commun" et sur les fondamentaux : lecture, grammaire, calcul mental. La rentrée devrait voir la mise en place des protocoles nationaux d'évaluation en CE1 et CM2. Parallèlement l'évaluation de CE2 sera supprimée. Les PPRE seront généralisés en cycles 2 et 3 de l'école en donnant la priorité aux redoublants, ce qui montre un certain flou dans les moyens pour attribués pour les mettre en oeuvre. Même flou pour les langues : " l'apprentissage de la première langue vivante étrangère pourra commencer progressivement en CE1" : elle ne sera donc pas généralisée. Enfin le livret de compétences sera mis en place au Ce1. Il a vocation à se transformer en livret scolaire électronique.

Au collège, la rentrée devrait voir la mise en place de l'évaluation en 6ème et le déploiement des PPRE en5ème et 6ème. Des programmes rénovés seront mis en application en langues vivantes en 5ème en LV1 et 3ème en LV2. " L'apprentissage de la seconde langue vivante étrangère pourra se développer progressivement en classe de 5ème dans un cadre expérimental" c'est dire qu'elle sera exceptionnelle. De nouveaux programmes seront mis en place à la rentrée 2007 pour la deuxième année du cycle central pour les mathématiques, sciences physiques et sciences de la vie et de la Terre. Le nouveau brevet est maintenu pour la session 2008 avec note de vie scolaire et B2i. L'entretien d'orientation en 3ème est maintenu. " Parce qu'elle participe de l'éducation à l'orientation, l'option de découverte professionnelle doit être offerte dans tous les collèges ; ces derniers feront en sorte que de plus en plus de collégiens puissent y accéder. Le déploiement de cet enseignement doit s'accompagner du développement du partenariat avec les entreprises".

L'ensemble du secondaire est concerné par deux mesures. D'une part la signature de "contrats d'objectifs" en collège et lycée. " En cohérence avec le projet d'établissement adopté par le conseil d'administration, le contrat d'objectifs est en effet conclu entre l'établissement et l'autorité académique à partir d'un diagnostic partagé. Il définit, au regard du programme annuel de performance académique, un petit nombre d'objectifs à atteindre (de trois à cinq), centrés sur les résultats des élèves, sur la base des orientations nationales et académiques ; il est doté d'indicateurs qui permettent d'apprécier la réalisation des objectifs. Ainsi, par exemple, s'agissant du remplacement de courte durée, à partir du bilan annuel réalisé dans chaque établissement sur la mise en œuvre du protocole, des objectifs d'efficacité seront intégrés au contrat. Ce contrat a une durée pluriannuelle qui pourrait être de 4 ans en collège et de 3 ans en lycée". Il s'intéresse donc d'abord à la rentabilité des moyens.

Sur ce terrain la circulaire annonce, dans sa partie sur l'égalité des chances, la suppression de nombreuses zep. " La carte de l'éducation prioritaire ne doit pas rester figée. C'est par un processus d'entrées et de sorties encadrées mais permanentes, rythmées par le calendrier de la contractualisation que doit s'effectuer la prise en compte des difficultés sociales et scolaires des élèves. L'évolution de la carte est pilotée par le ministère pour les "réseaux ambition réussite", par les académies pour les "réseaux de réussite scolaire". Cette solidarité nationale dans la répartition équitable de moyens qui ne se justifient plus dans certains secteurs, compte tenu des modifications sociologiques survenues en vingt ans, et qui sont nécessaires ailleurs,

doit être bien comprise de tous. Les équipes qui verront leurs établissements sortir de l’éducation prioritaire ont droit à des explications claires sur la réalité nationale de la carte".

Le lycée est peu concerné par la circulaire si ce n'est par l'entretien d'orientation qui devrait voir le jour en première. " Un entretien d’orientation sera proposé à tous les lycéens de classe de première. Conduit par le professeur principal, avec l’appui en tant que de besoin du conseiller d’orientation-psychologue, cet entretien permettra d’informer et surtout de sensibiliser en amont le jeune aux différentes voies qui s’offrent à lui et ainsi de l’aider à affiner le choix qu’il sera amené à effectuer en classe terminale". La création de cet entretien mérite en effet explication. En effet la première n'est pas une année d'orientation ! C'est en seconde que l'éducation à l'orientation devrait être renforcée : on y trouve les taux records de redoublement et d'orientation non choisie de tout le système éducatif. On peut se demander en quoi cet entretien est pertinent pour un choix qui aura lieu un an plus tard. La seule motivation semble être d'habituer le lycéen à l'idée de la sélection.

Un autre point concerne les lycées, c'est l'entrée en STS. " un prochain décret précisera que l’admission des bacheliers technologiques en STS fait l’objet d’un examen prioritaire et que le recteur peut prononcer l’affectation dans la section demandée lorsque le dossier du bachelier est en cohérence avec la spécialité envisagée".

En lycée technologique, 2007 verra la mise en place de la filière ST2S à la place des SMS. Les filières STI et STL devraient être rénovées plus tard. Les lycées devront faciliter le passage de BEP à première technologique.

Dans l'enseignement professionnel, outre la rénovation de Cap et la révision des programmes en adaptation au socle commun, la circulaire entérine l'échec de l'apprentissage junior. "Les formations d’apprenti junior seront développées pour permettre de satisfaire la demande des jeunes et des familles qui s’exprime auprès des collèges… Concernant les classes préparatoires à l’apprentissage, la circulaire n° 2006-108 parue au B.O. du 6 juillet 2006 a prévu leur transformation en formations d’apprenti junior. Cet objectif sera poursuivi. Toutefois, en cas de difficultés pour réaliser cette transformation dès la rentrée 2007, elles pourront être maintenues à titre transitoire pendant l’année 2007-2008". L'apprentissage junior n'a trouvé place à ce jour que dans une seule région. Tout indique que cet état de fait va continuer ce qui donne à penser que" la demande des familles" n'est pas si urgente…
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/3/MENE0700047C.htm

Le B.O. tente de définir clairement les droits d'utilisation d'œuvres en classe

" La représentation dans la classe d’œuvres protégées est couverte de façon générale dès lors qu’elles illustrent le cours. Il en va ainsi de la projection d’une image, d’un document audiovisuel ou de la diffusion d’une chanson qui éclaire un point de l’enseignement ou qui en constitue l’objet principal. Cette représentation collective peut également intervenir pour illustrer le travail qu’un élève ou un étudiant présente à la classe". Les accords datent de mars 2006. Mais c'est le B.O. du 1er février qui tente de faire une synthèse accessible aux enseignants des droits d'utilisation d'œuvres protégées (musique, audiovisuel, imprimés) en classe. Cette publication répond peut-être à l'intérêt suscité par l'annonce début janvier du droit d'utiliser certaines œuvres audiovisuelles en classe.

Mais à vouloir synthétiser, le B.O. simplifie. Ainsi ce qui est dit dans la citation ci-dessus ne s'applique pas à toutes les chaînes de télévision ni à toutes les œuvres numériques.

Ainsi pour la presse et les arts visuels, " ces accords… autorisent la mise en ligne sur le réseau de l'établissement des œuvres protégées qui servent à illustrer un cours, un travail pédagogique (exposé, mémoire)" à condition que le réseau soit " accessible par code aux seuls élèves, étudiants, enseignants et chercheurs directement intéressés" ; la mise en ligne sur le site internet de l'établissement des œuvres protégées incorporées dans une thèse elle-même mise en ligne, l'archivage numérique de travaux pédagogiques ou de recherche contenant des extraits d'œuvres pour permettre aux enseignants ou aux chercheurs ainsi qu'aux établissements dont ils relèvent de les conserver".

Mais l'accord limite les dimensions des œuvres numérisées mises en ligne : " pour les livres : 5 pages par travail pédagogique ou de recherche, sans coupure, avec reproduction en intégralité des œuvres des arts visuels qui y figurent, dans la limite maximum de 20 % de la pagination de l'ouvrage…, pour la presse deux articles d'une même parution; pour les arts visuels :le nombre d'œuvres est limité à 20 œuvres par travail pédagogique mis en ligne" à condition qu'elles ne dépassent pas 400 * 400 pixels et une résolution de 72 Dpi.

On sait que, pour les œuvres audiovisuelles, seules les chaînes hertziennes gratuites peuvent être présentées en direct ou en différé pour des émissions de moins d'un an.

Ces accords apportent un peu d'oxygène aux enseignants mais ils leur imposent des contraintes qui peuvent être source de confusion.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/5/MENJ0700078X.htm

Inapplicable : La circulaire sur la prévention des risques

La circulaire interministérielle sur la prévention des risques paraît dans le B.O. du 27 juillet. Ce texte prévoit la mise en œuvre de cette éducation de l'école au lycée. Elle " doit principalement répondre aux objectifs suivants : assurer la connaissance des risques et des mesures de prévention et de protection dans les différentes actions ou activités de la vie quotidienne, face à l'incendie et aux risques majeurs…, donner une information sur l'organisation et les missions des services de secours pour que chacun puisse alerter de la manière la plus appropriée à la situation rencontrée; garantir l'apprentissage des gestes élémentaires de survie à pratiquer en attendant l'arrivée des secours organisés; développer des comportements civiques et solidaires, le sens de la responsabilité individuelle et collective, à partir de situations concrètes et intelligibles". Le tout "dans le cadre des programmes". Aux enseignants de se débrouiller…
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/30/MENE0601175C.htm

Chef d'établissement : Préparer la rentrée

Comment organiser la rentrée des élèves et la pré-rentrée des profs ? Que leur dire ce jour là ? Comment construire les équipes pédagogiques ? L'Esen propose aux chefs d'établissement des fiches claires, efficaces, souvent accompagnées de documents réutilisables :
Organisation de la journée de pré-rentrée
Ajustement moyens et structure
Emplois du temps (professeurs, ATOSS, CPE, vie scolaire, COP)
Élèves (inscriptions, listes, places vacantes)
Organisation de la vie scolaire (manuels, cahier de texte)
Personnels : enseignants, vie scolaire (recrutement des assistants d'éducation) et ATOSS.
Préparation des dispositifs pédagogiques (en alternance, PPCP, IDD, TPE, AI...)

Calendriers de l'année (vie de l'établissement, permanences, planning réunions, formations...)
Ajustement des bases établissement (absence, saisie notes)
Régulation emploi du temps, etc.
Le film annuel de l'Esen
http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/le-film-annuel-des-personnels-de-direction/

La rentrée en Europe
Un calendrier étalé. Du 1er août au 11 septembre, la rentrée scolaire s'étale en Europe d'ouest en est. Nos voisins les plus précoces sont les allemands et les danois qui débutent l'année dan la première quinzaine d'août (1er août dans certains länder). Inversement, la Grèce, la Turquie, la Roumanie et l'Italie attendent la mi-septembre (11 septembre pour l'Italie par exemple) pour faire la rentrée.

Le modèle anglais. En Angleterre, la rentrée est marquée par des changements importants qui ont visiblement servis de modèle en France. Au primaire, la lecture et le calcul sont renforcés. Le gouvernement de Tony Blair a choisi de privilégier la méthode syllabique et le calcul mental. Dans l'enseignement secondaire, la discipline est renforcée ainsi que les pouvoirs d'exclusion des établissements. La responsabilité parentale est appliquée avec sévérité. Mais bien des différences subsistent avec la France. D'abord dans l'évaluation et l'organisation des disciplines. Egalement dans la diversification des établissements. Aux Comprehensive et Grammar Schools, T. Blair a ajouté ou développé les Community, Foundation, Trust, City Academy et Specialist College. Finalement c'est la nostalgie et la tradition qui traversent la Manche.
Etude européenne (en pdf)
http://oraprod.eurydice.org/ressources/eurydice/pdf/0_integral/080EN.pdf
Calendrier
http://www.education.gouv.fr/pid184/le-calendrier-scolaire.html?annee=2&dept=
La rentrée en Angleterre
http://news.bbc.co.uk/1/hi/education/5305492.stm

Primaire

Par François Jarraud

La circulaire de rentrée

Au primaire le ministre insiste sur "l'installation progressive de la référence au socle commun" et sur les fondamentaux : lecture, grammaire, calcul mental. La rentrée devrait voir la mise en place des protocoles nationaux d'évaluation en CE1 et CM2. Parallèlement l'évaluation de CE2 sera supprimée. Les PPRE seront généralisés en cycles 2 et 3 de l'école en donnant la priorité aux redoublants, ce qui montre un certain flou dans les moyens pour attribués pour les mettre en oeuvre. Même flou pour les langues : " l'apprentissage de la première langue vivante étrangère pourra commencer progressivement en CE1" : elle ne sera donc pas généralisée. Enfin le livret de compétences sera mis en place au Ce1. Il a vocation à se transformer en livret scolaire électronique.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/3/MENE0700047C.htm

Les nouveaux programmes

Les nouveaux programmes du primaire

Fait unique, quelques jours avant la fin de sa charge, dans la précipitation, contre l'avis très majoritaire du Conseil supérieur de l'éducation (CSE), Gilles de Robien a fait modifier les programmes et les horaires de la maternelle et du primaire pour faire entrer dans les programmes les circulaires sur la lecture, le calcul et le vocabulaire. Le Journal Officiel du 11 avril publie les deux arrêtés ainsi que le BO hors-série n° 5 du 12 avril 2007.

Le 3 avril, le Snuipp a dénoncé "les conceptions passéistes" du ministre et en donne des exemples. "La maîtrise du « code alphabétique doit faire l'objet d'un apprentissage systématique dès le début du CP ». Les orientations propres du Ministre sont ainsi réintroduites à savoir privilégier le déchiffrage. A nouveau une phrase est introduite sur la lecture… Dans la partie vocabulaire, l'apparition du vocable « leçon de mots » traduit une conception cumulative des apprentissages. Les modifications concernant les opérations vont dans le même sens : on privilégie les techniques à la compréhension (ex : la maîtrise de la soustraction posée est exigible pour tous les élèves dès la fin du cycle 2, comme la multiplication des produits par 2 ou par 5". Les syndicats demanderont au nouveau gouvernement d'annuler ces textes.
Arrêté
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0750379A
Arrêté
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0750381A
Rappel : L'Expresso du 4 avril
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/04042007Accueil.aspx
Au B.O.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/hs5/default.htm

Du calcul à la grammaire

Robien a multiplié les textes durant les derniers mois de sa charge :calcul, grammaire, leçon de mots etc.

- Apprendre à lire : BO n° 2 du 12/01/06 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/2/MENB0600023C.htm
- Enseignement de la grammaire : BO n° 3 du
18/01/07 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/3/MENB0700097C.htm
- Enseignement du calcul : BO n° 10 du 08/03/07 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/10/MENE0700408C.htm
- Acquisition du vocabulaire : BO n° 12 du
22/03/07 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/12/MENB0700659C.htm

Enfin de nouveaux programmes de langues vivantes sont attendus cet été.

Leçons de mots : la circulaire est parue
La circulaire sur l'acquisition du vocabulaire est publiée au B.O. du 22 mars. Le texte impose une initiation méthodique au vocabulaire avec l'apprentissage chaque année de 500 mots dont la définition sera recopiée dans un carnet de vocabulaire.

Ce nouveau texte ministériel, préparé par un rapport d'Alain Bentolila, fait débat dans les colonnes du Café. Ainsi pour Pierre Frackowiak, " le vocabulaire ne peut s'apprendre que dans des temps de communication qui ont du sens pour l'enfant et non dans des activités formelles, scolaires au sens le plus péjoratif du terme. Il ne faut pas être expert, savant, linguiste ou ministre pour savoir que l'on peut connaître toutes les définitions des mots, connaître le dictionnaire intégralement par cœur et être incapable de parler, d'écrire, de communiquer".
Rappel dans le Café
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/17032007AccueilDossiers_Lecondemots.aspx

Le cas du calcul

La circulaire sur le calcul est publiée
Le B.O. du 8 mars 2007 publie la circulaire sur le calcul. Basée sur le rapport de la Commission réunie par l'académie des sciences, elle introduit les 4 opérations dès la maternelle. "Très tôt, l'enfant manifeste des compétences relatives aux quantités et à leur expression par des nombres" déclare le texte, faisant allusion à la théorie de S. Dehaene. "L'acquisition de la suite orale des nombres commence dès la petite section de la maternelle et se poursuit en moyenne et grande sections... Des problèmes simples peuvent aussi les conduire à déterminer combien d'objets il faut ajouter ou retirer à une collection pour obtenir un nombre donné. Les situations de partage équitable ou de distribution sont aussi l'occasion d'une approche implicite du sens de la division". Le texte instaure 15 minutes de calcul mental par jour. Pour le calcul posé il recommande une progression. "Comme l'a rappelé l'Académie des sciences, l'enseignement du calcul doit se faire selon une gradation en complexité entre maternelle et fin d'école primaire. Ainsi, au cycle 2 les élèves apprennent à effectuer des additions, des soustractions, des multiplications sur des petits nombres ; dès ce niveau, la division de deux nombres entiers simples est introduite à partir de situations concrètes en liaison avec l'apprentissage de la multiplication. La maîtrise des techniques opératoires des quatre opérations - addition et soustraction de nombres entiers et décimaux, multiplication de deux nombres entiers ou d'un nombre décimal par un nombre entier,

division euclidienne de deux entiers - est un objectif important du cycle 3. À ce niveau, une première approche de la division décimale peut être faite en introduisant le quotient décimal d'un nombre entier par 2, 4 et 5".
La circulaire
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/10/MENE0700408C.htm
Le dossier du Café
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/maths06_index.aspx

"Enseigner le calcul", le nouveau dossier du Café
Avez-vous déjà vu un élève de CP redoubler parce qu'il ne savait pas ses tables de calcul ? Sans doute rarement. Contrairement à sa performance en lecture, véritable épée de Damoclès suspendue au-dessus de son avenir scolaire, les compétences réelles en calcul restent souvent peu discriminantes au cycle II.

Pourtant, dès les évaluations faites au CE2, on constate des écarts de performance qui inquiètent les enseignants : « Il confond les chiffres et les nombres ! » ; « Il n'arrive pas à maîtriser les techniques opératoires » ; « Il passe un temps fou sur les calculs »… C'est donc bien que le calcul, comme la lecture, mérite bien un débat sérieux. Comme pour la lecture, nombre de connaissances, notamment en psychologie, viennent nourrir le débat et permettre à l'enseignant un large pouvoir d'agir.

En effet, les apprentissages mathématiques à l'école élémentaire relèvent tellement de l'implicite, pour tout adulte non spécialiste, qu'il est fondamental d'interroger, d'un point de vue historique, social, mathématique, didactique, ces savoirs « incorporés », dans le but de mieux comprendre quelles difficultés ils peuvent poser à l'élève, si l'enseignant n'y prend pas garde, s'il ne s'est pas penché professionnellement sur la question.

Dans ce dossier, nous tenterons de passer en revue quelques apports des grandes théories de la recherche, en en présentant ici une brève synthèse, mais aussi en donnant la parole à quelques acteurs qui viendront éclairer le débat de leur point de vue. Le lecteur attentif comprendra que les focales sont multiples et les points de vue argumentés. Le Café ne craint pas le débat, pour peu qu'il soit constructif.

On y comprendra qu'il en est pour le calcul comme pour la lecture : c'est bien toujours de compréhension qu'il est question, d'outillage culturel progressivement construit par l'humanité pour agir et penser le monde.
Le dossier mensuel du Café
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/maths06_index.aspx

Le rapport sur l'enseignement des maths au primaire
L'inspection générale rend public sur son site le rapport attendu sur l'enseignement des mathématiques à l'Ecole primaire. En ces temps polémistes, allait-il préparer un nouvel affrontement médiatique, ou être un outil pour faire un point de situation, quelques années après la publication des programmes de 2002 ? Disons le sans ambages, le travail est sérieux, documenté, mesuré, et devrait être utile aux enseignants et aux cadres de l'Education Nationale, même si tel ou tel point peut évidemment entrer en discussion.

Après un rappel historique de l'évolution des programmes et des prescriptions internationales (dont le conseil de Lisbonne en 2000, une des origines du « socle commun »), le rapport cite les recommandations récentes du Haut Conseil de l'Education (2006) pour les maths :

résolution de problèmes à partir de situations proches de la réalité, automatismes de calcul, démonstration, probabilités, proportionnalité, représentations graphiques, avec la définition de « compétences-clé » à rechercher dans les évaluations.

Le rapport pose ensuite la question qui fâche : quid du niveau des élèves ? Qu'on compare avec 1920 ou 1980, pas d'évolution sensible, disent les inspecteurs, d'autant plus qu'on mesure aujourd'hui les compétences d'une cohorte complète d'élèves.

Le regard des inspecteurs : à améliorer. Le rapport prend un angle de regard intéressant, en s'intéressant à ce que disent les rapports d'inspection des IEN. D'abord, un sur deux seulement aborde les maths, quand la totalité parle de la maîtrise de la langue. Si on s'en tient à ce que racontent les rapports, les grands domaines sont plutôt traités correctement : pas d'impasse en géométrie ou en mesure. Cependant, petite alerte du côté du calcul mental, pas assez souvent cité (une séance sur six seulement).

Petite pique ou problème réel, le rapport pointe le manque d'analyse didactique des situations par les IEN, sans doute du fait de leur compétence « plus généraliste que polyvalente ». Les conseils restent pédagogiques, mentionnent finalement peu les programmes, ont du mal à dépasser le « constat » des évaluations CE2 ou 6e. C'est sans doute pour cette raison qu'une des propositions du rapport des inspecteurs généraux est de renforcer le travail commun des IEN et des IPR (inspecteurs du second degré) dans un pilotage académique plus appuyé.

Les pratiques des maîtres Selon le rapport, les enseignants enseignent effectivement les grands domaines du programme, mais les préconisations des instructions officielles et les démarches pédagogiques préconisées ont du mal à prendre corps dans les classes, ce qui nécessiterait un effort conséquent de formation. Travailler à partir des connaissances réelles des élèves en s'appuyant sur leurs erreurs, différentier, mieux organiser le travail personnel, utiliser les cahiers de brouillons, constituerait « un changement majeur du système éducatif et donnerait un maximum de chances à chaque élève ». Le rapport note que le travail de groupe est « souvent confus et peu efficace », les temps de travail oraux pour comparer des méthodes difficile à mettre en œuvre , l'usage des TICE ou des calculettes insuffisamment répandu. Plus généralement, la démarche de « résolution de problème » pose souvent aux enseignants des soucis de gestion de la classe, accrus lorsque l'enseignant cherche trop vite à aller à la solution qu'il a prévue sans prendre en compte les difficultés de chacun ou les « procédures personnelles » utilisées par certains élèves.

Mais une difficulté majeure semble être l'insuffisance de l'automatisation des procédures de calcul qui empêchent les élèves de libérer la mémoire de travail nécessaire pour se concentrer sur la résolution réelle du problème.

L'accompagnement des nouveaux programmes Malgré la parution de nombreux « documents d'accompagnements » par la DESCO, les difficultés posées par les programmes restent insuffisamment accompagnées, notamment par l'offre de formation ou un travail plus approfondi dans la liaison école-collège. 5 à 6% seulement des journées de formations sont consacrées aux maths, contre 35% au français et 10% aux langues vivantes. Et encore, dans ces formations, la place du calcul, de la géométrie ou de la numération sont plus que modestes. Pour l'Inspection Générale, il est urgent « d'étoffer l'offre de formation et de la rendre plus conforme à la totalité des programmes ». De même, l'animation des circonscriptions est jugée « faible » pour les mathématiques. Dans l'ensemble, le système

peine donc à compenser le niveau de formation initiale des maîtres, souvent issus de filières où le rapport aux maths n'est pas prioritaire.

Des conclusions ambitieuses Sans tirer le signal d'alarme, les conclusions de l'Inspection Générale sont pertinentes : parce que les maths peuvent être un domaine qui met en difficulté certains élèves dès le cycle II, notamment s'ils n'acquièrent pas correctement la difficile construction de la numération décimale, un système éducatif qui entend se préoccuper de la réussite de tous doit mieux faire. Cela passe par une formation des enseignants et un travail exigeant de proximité et de suivi permettant aux enseignants de faire le point sur leurs difficultés et celles de leurs élèves, « en situation réelle de classe ».

Sans l'investissement de tous les niveaux (national, académique, départemental, circonscription, secteur de collège), on risque de continuer à ne pas pouvoir faire bénéficier les enseignants des récents apports de la didactique des maths et des travaux de psychologie cognitive, qui insistent notamment sur l'articulation permanente entre les différents niveaux d'activité de l'élève : automatisation des procédures et des tables de calcul (y compris l'addition), verbalisations et échanges dans la classe, travail sur la complexité des problèmes en prenant en compte l'hétérogénéité de la classe.
Le rapport
http://www.education.gouv.fr/cid4172/l-enseignement-des-mathematiques-au-cycle-3-de-l-ecole-primaire.html

Le rapport : qu'en pensent-ils ?
"Mesuré, et tout à fait juste" Ou "visions simplistes… rapport sévère pour les initiatives du ministre" ? Formateurs, chercheurs ils analysent le rapport de l'Inspection.

Pour **François Boulé**, Cnefei, le rapport est "mesuré, et tout à fait juste… Ce texte, s'il est bien compris, devrait être de nature à tempérer les intentions réformatrices (réactionnaires) du Ministre que la rumeur fait craindre". Pour Didier Missenard, IUFM d'Antony, "constats et préconisations devraient intéresser les maîtres, aussi bien à l'Ecole qu'au collège".

Rémi Brissiaud a une vision plus critique : "Le texte de l'Inspection Générale est bien dans l'« air du temps » : le rejet d'un constructivisme radical s'y accompagne d'un appel à l' « automatisation ». Malheureusement, cette notion, comme d'autres qui ont partie liée avec elle, celle de « mémoire de travail », par exemple, est largement débattue aujourd'hui en psychologie cognitive expérimentale. Et les personnes qui devraient utiliser ces notions avec la plus grande circonspection sont précisément les pédagogues. En effet, un défaut de « mémoire de travail », par exemple, est souvent évoqué pour « expliquer » l'échec scolaire, mais l'inconvénient de cette notion théorique est qu'elle permet de clore l'analyse des causes et leur traitement pédagogique au sein de l'école. Il y a cinquante ans, on disait de tels élèves qu'ils manquent d'intelligence et cette affirmation permettait de ne plus se questionner sur d'autres causes éventuelles de l'échec ; serait-ce un progrès considérable si l'on affirmait aujourd'hui qu'ils ont une mémoire de travail défaillante ?

Une analyse de l'échec scolaire en termes de défaut de conceptualisation offre bien d'autres perspectives pédagogiques. On ne peut donc que regretter que le texte de l'inspection générale n'aborde pas l'automatisation en relation avec la question de la conceptualisation arithmétique et laisse ainsi le champ libre à des visions simplistes de l'accès à l'automatisation".

Enfin **Joël Briand**, maître de conférences en mathématiques IUFM d'Aquitaine, revient sur les programmes actuels pour proposer une progression et en souligner l'intérêt. "Les programmes de 2002, par leurs documents d'accompagnement, offrent de bonnes pistes en prenant en compte « l'élève », ce que les programmes du XX siècle ne faisaient pas. Toutefois les décisions qu'un enseignant doit prendre (planification sur l'année) supposent pour lui un travail lourd que les programmes laissent à sa charge. C'est pour cela que je propose de faciliter la lecture des programmes. Le tableau que j'ai proposé est une façon de travailler, mais il y en a d'autres… Une dernière remarque : il serait apaisant que les décideurs cessent de changer les programmes trop souvent : cela a un effet pervers : les enseignants ne « suivent plus ». La parole officielle est, de fait, discréditée".
Découvrez l'intégral des analyses
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/maths06_index.aspx

Des instructions pour la classe

Le ministère instaure le livret de compétences

Un décret et un arrêté instituent le "livret personnel de compétences" destiné à accompagner à partir de la rentrée 2007, chaque élève de l'école au lycée. Il " permet à l'élève, à ses parents ou représentants légaux et aux enseignants de suivre la validation progressive des connaissances et compétences du socle commun". Il comporte "la mention de la validation du socle commun de connaissances et de compétences pour chacun des paliers : à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux pour ce qui relève de la maîtrise de la langue française, des principaux éléments de mathématiques et des compétences sociales et civiques ; à la fin de l'école primaire et à la fin du collège ou de la scolarité obligatoire pour chacune des sept compétences du socle commun de connaissance et de compétences" ainsi que des attestations : Assr, formation aux premiers secours, B2i école et collège (le niveau lycée est curieusement oublié), certificats de langues vivantes.
Le livret de compétences
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0754101D
Le livret de compétences
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0754088A

Le Vademecum du directeur

Assiduité scolaire, inscription, financement, emplois, Atsem, surveillance, accidents, santé : tous les règlements qu'un directeur doit connaître sont regroupés dans ce vademecum tenu à jour par EduScol.
http://eduscol.education.fr/D0028/vademecum.htm

Evaluation en CE1 : Le dernier gâchis de Robien

Ainsi donc, l'info donnée par le Café dès novembre 2006 était juste : en triturant un protocole d'évaluation CE1 pour le rendre conforme à sa manière de penser, le ministère Robien n'a pas seulement jeté à la poubelle trois ans d'efforts d'une commission composée des meilleurs spécialistes de l'apprentissage. Il a contribué à déconsidérer, auprès des enseignants des écoles, l'idée que cette évaluation pouvait être un outil pour venir en aide à ces 15% d'élèves qui devraient être l'objet de toutes les attentions…

Rappelons que les résultats de cette évaluation 2006 faisaient apparaître, en début de CE1, un taux d'élèves en échec beaucoup plus nombreux que l'année précédente.

C’est la docte Inspection Générale qui l’affirme, avec ces mots, dans un rapport qu’elle vient de rendre public : "Le changement de cap imposé en 2006 a eu pour conséquence la construction d’indicateurs peu fiables et donc peu exploitables. Les chiffres ainsi agglomérés ne sont pas significatifs, ni des acquis des élèves, ni des résultats des écoles". On a ainsi rompu « le contrat initial ».

Que va-t-il maintenant se passer ? Le rapport est sceptique : " La circulaire de préparation de la rentrée 2007 ne tranche pas nettement sur l'usage qui doit être fait de l’évaluation des élèves au début du CE1, elle maintient les cadres et les enseignants dans une certaine ambiguïté. Cette ambiguïté doit être levée".

La gestion de ce dossier résume en soi le sentiment que laissera ce ministre : des certitudes assénées contre tous, des effets de manche, pour arriver au final à de splendides gâchis, une défiance des enseignants envers leur administration, et une grande solitude pour ceux qui, sur le terrain, cherchent de vraies solutions.

Dès que le nom du nouveau ministre sera connu, Xavier Darcos ou un autre, ce sera sans doute son premier chantier : convaincre les enseignants qu’il peut regagner de la crédibilité à leur yeux. Il faudra qu’il soit très fort.

Patrick Picard

Lire notre article complet : Explications et analyse
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/EvaluationenCE1.aspx

Le Conseil d'Etat annule la circulaire de 2005 sur le financement des écoles privées

Le Conseil d'Etat a annulé le 4 juin la circulaire du 2 décembre 2005, prise en application de décentralisation, qui obligeait les communes à participer aux frais de scolarité des élèves inscrits dans une école primaire privée d'une autre commune.

La décision du Conseil d'Etat est justifiée par des raisons de procédure : la circulaire aurait du être signée par des directeurs d'administration centrale. Les recours déposés par le Cnal (Comité national d'action laïque) et la ville de Clermont-Ferrand ont été jugés recevables.

Cependant, le ministère de l'éducation nationale rappelle que " la loi reste applicable et devra l'être, comme le recommandait la circulaire, en privilégiant la recherche de l'accord des communes concernées et dans le respect du principe énoncé à l'article L. 442-5 du code de l'éducation selon lequel "les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public".

La circulaire avait été très critiquée lors de sa publication. L'Andev, par exemple, estime que ce texte " redéfinit complètement en les alourdissant fortement la nature des dépenses de fonctionnement obligatoire à prendre en compte dans la contribution communale aux écoles privées" créant ainsi une nouvelle situation " sur laquelle l'enseignement privé ne manquera pas de s'appuyer pour négocier auprès des communes le montant du forfait communal".
Communiqué Se-Unsa
http://www.se-unsa.org/page_cadres.php?id=40

Sur le Café :L'Expresso du 30/12/05
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2005/12/index301205_ActualiteLAndevdenonceunecirculairedeloyalequifavoriseleprive_.aspx

Base élèves : Une mise en garde justifiée

"Une fois les données centralisées, rien ne nous garantit qu'il n'en sera pas fait un autre usage que celui affiché initialement" s'inquiétaient des instits. Base élèves est une base de données nationale et centralisée, recensant les informations personnelles des élèves de la maternelle au CM2. Les données saisies concernent les besoins éducatifs, l'état civil de la famille, l'origine géographique et la nationalité de l'enfant. C'est évidemment les dernières informations qui inquiètent. Des enseignants craignent que la base, qui est accessible aux communes, soit utilisée pour traquer des sans papiers. La sécurité de la base avait été mise en défait par un collectif breton début juin : le mot de passe d'entrée était très transparent.

Ces doutes sont confirmés par le ministère lui-même. Publiée par Le Monde, une circulaire en date du 15 juin reconnaît que la base n'est pas sécurisée. " Suite à un certain nombre d'informations publiées sur INTERNET", écrit le ministère, "il est possible que la sécurité de l'application BE1D soit menacée. Pour faire face à cette situation et limiter les risques quant à la confidentialité et à l'intégrité des données gérées par BE1D, il convient de mettre en place au plus tôt des mesures préventives".

Saisie, la Cnil " a interrogé le Ministère sur les modalités exactes selon lesquelles cette information (la nationalité de l'élève) est exploitée ainsi que sur la nomenclature des nationalités utilisée". Ce communiqué confirme les craintes sur l'utilisation de la base hors d'applications éducatives.

La Fcpe exige "que ce fichier ne contienne que des données utiles à la scolarité des enfants et quine soient pas consultables par des tiers".
Le texte de la circulaire
http://medias.lemonde.fr/mmpub/edt/doc/20070627/928499_docminedu150607.pdf
L'avis de la Cnil
http://www.cnil.fr/index.php?id=2233&news[uid]=474&cHash=8d481ceef8

Collège

Par François Jarraud

La rentrée 2007

Au collège, la rentrée devrait voir la mise en place de l'évaluation en 6ème et le déploiement des PPRE en5ème et 6ème. Des programmes rénovés seront mis en application en langues vivantes en 5ème en LV1 et 3ème en LV2. " L'apprentissage de la seconde langue vivante étrangère pourra se développer progressivement en classe de 5ème dans un cadre expérimental" c'est dire qu'elle sera exceptionnelle. De nouveaux programmes seront mis en place à la rentrée 2007 pour la deuxième année du cycle central pour les mathématiques, sciences physiques et sciences de la vie et de la Terre. Le nouveau brevet est maintenu pour la session 2008 avec note de vie scolaire et B2i. L'entretien d'orientation en 3ème est maintenu. " Parce qu'elle participe de l'éducation à l'orientation, l'option de découverte professionnelle doit être offerte dans tous les collèges ; ces derniers feront en sorte que de plus en plus de collégiens puissent y accéder. Le déploiement de cet enseignement doit s'accompagner du développement du partenariat avec les entreprises".

L'ensemble du secondaire est concerné par deux mesures. D'une part la signature de "contrats d'objectifs" en collège et lycée. " En cohérence avec le projet d'établissement adopté par le conseil d'administration, le contrat d'objectifs est en effet conclu entre l'établissement et l'autorité académique à partir d'un diagnostic partagé. Il définit, au regard du programme annuel de performance académique, un petit nombre d'objectifs à atteindre (de trois à cinq), centrés sur les résultats des élèves, sur la base des orientations nationales et académiques ; il est doté d'indicateurs qui permettent d'apprécier la réalisation des objectifs. Ainsi, par exemple, s'agissant du remplacement de courte durée, à partir du bilan annuel réalisé dans chaque établissement sur la mise en œuvre du protocole, des objectifs d'efficacité seront intégrés au contrat. Ce contrat a une durée pluriannuelle qui pourrait être de 4 ans en collège et de 3 ans en lycée". Il s'intéresse donc d'abord à la rentabilité des moyens.

Sur ce terrain la circulaire annonce, dans sa partie sur l'égalité des chances, la suppression de nombreuses zep. " La carte de l'éducation prioritaire ne doit pas rester figée. C'est par un processus d'entrées et de sorties encadrées mais permanentes, rythmées par le calendrier de la contractualisation que doit s'effectuer la prise en compte des difficultés sociales et scolaires des élèves. L'évolution de la carte est pilotée par le ministère pour les "réseaux ambition réussite", par les académies pour les "réseaux de réussite scolaire". Cette solidarité nationale dans la répartition équitable de moyens qui ne se justifient plus dans certains secteurs, compte tenu des modifications sociologiques survenues en vingt ans, et qui sont nécessaires ailleurs, doit être bien comprise de tous. Les équipes qui verront leurs établissements sortir de l'éducation prioritaire ont droit à des explications claires sur la réalité nationale de la carte".
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/3/MENE0700047C.htm

Les nouveaux programmes

Sciences

Mathématiques, SVT : nouveaux programmes en 6ème, 5ème, 4ème. Physique-chimie : nouveaux programmes en 5ème, 4ème . Les programmes sont publiés au BO hors-série n° 6 du 19/04/07 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/hs6/default.htm

Physique – Chimie : Modification du programme de 4ème
Le J.O. du 10 août publie une série de modifications concernant le programme de 4ème de physique –chimie. Le texte modifie le programme publié au B.O. en avril 2007 et est applicable à la rentrée 2007 ! Cependant les modifications sont minimes. La partie C est allégée et la durée des trois parties légèrement modifiée.
Au J.O.
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0760253A

Langues vivantes
Nouveaux programmes en 5ème et en 3ème. Voir le B.O. hors série n°7 du 26/4/07
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/hs7/default.htm
Le programme de rénovation des langues
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/23/MENE0601048C.htm
Voir aussi
http://eduscol.education.fr/D0067/prl.htm

Le programme de **japonais** pour le palier 1 est applicable rentrée 2007. BO hors-série n° 7 du 26/04/07
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/hs7/hs7_japonais-vol3.pdf
Le programme de japonais pour le palier 2 du collège est paru au Journal Officiel du 17 août. Application à la rentrée 2009.
Au J.O.
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0760691A

Grammaire
"Au collège 1 heure 30 hebdomadaire, doivent être consacrées à l'enseignement de la conjugaison, de la grammaire et de l'orthographe grammaticale, du vocabulaire".
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/3/MENB0700097C.htm

Le diplôme national du brevet

Le nouveau brevet annoncé pour 207 est prévu pour 2008. EduScol nous dit : "Deux compétences du socle commun de connaissances et de compétences sont prises en compte pour l'attribution du diplôme national du brevet aux candidats scolaires :
l'obtention du Brevet informatique et internet (B2i),
l'exigence du niveau A2 du cadre européen commun de référence dans une langue vivante étrangère.
Ces deux compétences sont désormais exigées en plus de la moyenne obtenue entre les épreuves écrites de l'examen terminal et le contrôle continu. Par ailleurs, le principe et l'architecture actuels du diplôme demeurent, les trois séries sont maintenues. Pour les candidats individuels, le niveau A2 du cadre européen commun de référence est également introduit pour l'évaluation d'une langue étrangère lors d'une épreuve qui devient obligatoire.
http://eduscol.education.fr/D0071/DNB2008.htm

Le ministère instaure le livret de compétences et inclut le B2i dans le brevet

Le b2i sera exigible pour avoir le brevet. Deux textes importants paraissent au Journal Officiel des 15 et 16 mai. Un arrêté modifie les conditions de délivrance du brevet à partir de 2008. Il serait acquis à trois conditions : " une note moyenne égale ou supérieure à 10 résultant de la division de la somme des notes de contrôle continu et des notes des épreuves écrites par le total des coefficients attribués à chacune de ces notes; le brevet informatique et internet (B2i) niveau collège; le niveau A2 dans une langue vivante étrangère". Une condition semble être fortement problématique : l'obtention du B2i. Selon le ministère, seulement 14% des collégiens obtiennent le B2i collège. Le ministère croit-il qu'il suffise de le mettre au brevet pour qu'il se généralise ? On aurait alors une approche strictement bureaucratique de la question de l'intégration des Tice dans l'éducation.

Un décret et un arrêté instituent le "livret personnel de compétences" destiné à accompagner à partir de la rentrée 2007, chaque élève de l'école au lycée. Il " permet à l'élève, à ses parents ou représentants légaux et aux enseignants de suivre la validation progressive des connaissances et compétences du socle commun". Il comporte "la mention de la validation du socle commun de connaissances et de compétences pour chacun des paliers : à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux pour ce qui relève de la maîtrise de la langue française, des principaux éléments de mathématiques et des compétences sociales et civiques ; à la fin de l'école primaire et à la fin du collège ou de la scolarité obligatoire pour chacune des sept compétences du socle commun de connaissance et de compétences" ainsi que des attestations : Assr, formation aux premiers secours, B2i école et collège (le niveau lycée est curieusement oublié), certificats de langues vivantes.

Le livret de compétences
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0754101D
Le livret de compétences
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0754088A
Le brevet
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0753209A
B2i : seulement 14%
http://www.educnet.education.fr/docs/bilan-06.pdf

B2i : Le ministère peut-il imposer le b2i au brevet ?

Pris dans les tous derniers jours du ministère Robien, un décret impose d'obtenir le B2i pour obtenir le brevet à partir de 2008. Techniquement le texte indique que le B2i entre comme mention complémentaire obligatoire qui vient s'adosser à l'examen en place. Ainsi deux modalités différentes d'évaluation cohabiteraient dans le brevet 2008, une évaluation de compétences (B2i et cadre européen des langues) et la notation traditionnelle des disciplines participant au brevet. Or, les établissements ont bien du mal à mettre en place le B2i. En 2006, selon le ministère, seulement 14% des élèves l'ont obtenu. Cet état de fait alerte. Peut-on sérieusement envisager pour 2008 de lier brevet et B2i ?

Comment expliquer la stratégie ministérielle ? L'idée d'intégrer le B2i dans les examens trouve son origine dans une demande ancienne (2001) de l'inspection générale. Elle joue sur l'importance de l'examen dans l'imaginaire collectif des enseignants. Plus généralement, cette approche repose sur l'idée qu'il faut trouver un moyen de pression adapté pour imposer telle ou telle mesure et que, en l'occurrence, l'examen serait le meilleur.

L'idée n'est d'ailleurs pas fausse. L'annonce de cette intégration au brevet a déjà commencé à faire réfléchir certains établissements. Et cette démarche a réussi pour d'autres dispositifs. On a l'exemple des TPE, qui, malgré les oppositions, se sont imposés avec les deux pressions concourantes de l'intégration disciplinaire et de l'intégration dans le bac. Mais, à cette démarche s'oppose l'étrangeté du B2i par rapport à la forme scolaire. Le B2i est une évaluation de compétences en continu sans enseignement spécifique. Trois termes qui sont en opposition avec la forme habituelle des disciplines qui ont en charge l'enseignement et l'évaluation de cet enseignement. Dans l'éducation nationale on évalue généralement des connaissances, de façon ponctuelle et à l'intérieur d'une discipline.

Faut-il réformer la réforme ? On voit les propositions fleurir sur les listes de discussion d'enseignants. Ainsi, du côté des enseignants de technologie, on propose que ceux-ci soient les coordinateurs du B2i dans l'établissement et que l'informatique de base soit enseignée par eux au collège. Cette proposition confirme bien une demande de retour à la forme scolaire pour rendre possible le B2i tout en acceptant la séparation entre l'enseignement et l'évaluation (qui serait faite par tous les enseignants intégrant les TIC). Un certain nombre d'enseignants documentalistes sont assez proches de cette position en particulier sur la question des compétences informationnelles présentes dans le B2i. C'est le cas également de ceux qui prônent l'instauration d'un enseignement disciplinaire de l'informatique.

Le ministère lui-même semble hésiter. Il a déjà entamé une modification du modèle initial du B2i en proposant 80% des items et deux disciplines au minimum pour la validation, espérant probablement favoriser son développement. On peut aussi remarquer les hésitations ministérielles sur le programme de technologie (cf les premiers textes du socle) et sur la place de la technologie au collège.

Rendre possible le B2i, c'est d'abord adapter le dispositif au contexte local de l'établissement, sans pour autant le modifier sur le fond. La question du B2i ne sera pas résolue par le seul brevet des collèges. En l'état actuel des textes, et du fonctionnement en place, les apprentissages spécifiques doivent être pris en charge dans l'enseignement de toutes les disciplines scolaires, de même que les évaluations. Ce qui manque pour l'instant c'est l'idée de coordination du B2i qui serait reconnue comme charge effective de travail pour celui qui l'assume. Au moment ou un des aspects de la réforme du 12 février tant décriée propose d'affecter des heures aux responsables TICE, on peut se demander si ce n'est pas au B2i que ces heures devraient être consacrées. Non pas pour enseigner l'informatique, mais pour rendre possible les apprentissages dans toutes les disciplines et assurer le suivi du B2i dans l'établissement.

Outre les débats de fond sur les compétences réelles ou non des élèves et des enseignants en matière de TICE, le B2i a le mérite de reconnaître l'importance de cet « objet » dans le monde scolaire et d'imposer cette importance à tous les enseignants en évitant de le marginaliser dans une discipline. Les modalités de mise en œuvre retenues à sa création et largement confirmées aujourd'hui bousculent les équipes. La nécessité de travailler en collectif pour mettre en place le B2i suppose une coordination qui soit aussi un accompagnement entre collègues. Cette dimension a été souvent ignorée dans l'ensemble des documents publiés sur le B2i.

Bruno Devauchelle

De nouvelles règles d'orientation au collège

Gilles de Robien a présenté de nouvelles procédures d'orientation pour les collégiens et lycéens. Elles font suite au rapport Hetzel. Il s'agit de lutter contre l'échec des étudiants dans l'enseignement supérieur : 80 000 sorties par an sans diplôme supérieur, un taux de chômage de 11% après la sortie de l'université. Le nouveau dispositif comprend 4 niveaux dont un concerne le collège : en troisième : un entretien d'orientation obligatoire aura lieu dès cette année lors du second trimestre entre le professeur principal, l'élève et la famille. Il sera précédé d'une réunion entre les professeurs principaux et les représentants des entreprises locales (Chambre de commerce et d'industrie, chambre d'agriculture etc.). "On a besoin de rapprocher les entreprises et le système éducatif" a déclaré le ministre, "pour échanger des informations, mieux accorder les apprentissages aux métiers qui ont le vent en poupe,… créer une culture commune".
Discours
http://www.education.gouv.fr/cid4360/debat-universite-emploi-les-suites-du-rapport-hetzel.html
Communiqué
http://www.education.gouv.fr/cid4376/debat-universite-emploi-les-suites-du-rapport-hetzel.html
Sur le Café : Rapport Hetzel : de l'orientation au sens unique
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2006/10/index251006_EditorialRapportHetzeldelorientationausensunique_.aspx

Entretien d'orientation obligatoire en 3ème

"Il a été décidé de mettre en place, dès cette année, au bénéfice de tous les élèves de troisième, un entretien d'orientation auquel les familles pourront assister… À l'approche des décisions à prendre à l'issue du cycle d'orientation, cet entretien a deux objectifs : faire le point sur l'étape actuelle du parcours de formation de l'élève et envisager ses projets de poursuite d'études en examinant tout le champ des possibles, à l'occasion d'un rendez-vous formalisé auquel ses parents ou représentants légaux pourront assister". Il sera mené par le professeur principal "en associant le cas échéant les conseillers d'orientation-psychologues", ce qui reste du domaine du vœu compte-tenu de leur faible nombre.

"Ces entretiens permettront une meilleure connaissance réciproque des souhaits de l'élève et de sa famille d'une part et des conditions scolaires de réussite d'autre part… L'entretien mettra en perspective les potentialités identifiées avec les parcours à envisager. Le cas échéant, il pourra conduire à préconiser les efforts scolaires qui s'avèreraient nécessaires et possibles. Il sera l'occasion de prodiguer des encouragements et de recenser les besoins d'informations concrètes et pratiques pour l'orientation auxquels les conseillers d'orientation-psychologues pourront répondre". Il devra être mené au second trimestre avant que les familles communiquent leurs vœux.
Au B.O.
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/47/MENE0603125C.htm

La note de vie scolaire évalue le respect du règlement

"L'apprentissage de la civilité et l'adoption de comportements civiques et responsables constituent des enjeux majeurs pour le système éducatif. La note de vie scolaire s'inscrit dans cette démarche éducative qui concerne toute la scolarité au collège. Elle devient une composante à part entière de l'évaluation des élèves, y compris pour l'obtention du diplôme national du brevet. Elle contribue, en donnant des repères aux élèves, à faire le lien entre la

scolarité, la vie scolaire et la vie sociale. Elle est destinée à valoriser les attitudes positives vis-à-vis de l'école et vis-à-vis d'autrui. Comme toutes les notations qui sanctionnent un apprentissage, elle évalue aussi les progrès réalisés par l'élève tout au long de l'année scolaire". Une circulaire publiée au B.O. du 29 juin 2006 précise les conditions d'attribution de la note de vie scolaire.

La note est attribuée par le chef d'établissement en concertation avec le professeur principal et le Cpe chaque trimestre de la 6ème à la 3ème. Elle évalue 4 choses : l'assiduité, le respect du règlement intérieur, "la participation de l'élève à la vie de l'établissement" et l'obtention de l'Assr et de l'attestation de formation aux premiers secours. Ces deux derniers aspects peuvent donner des points supplémentaires.

"La note de vie scolaire est prise en compte pour l'obtention du diplôme national du brevet, dans les mêmes conditions que les résultats aux disciplines évaluées en contrôle en cours de formation. Elle est la moyenne affectée d'un coefficient 1 des notes de vie scolaire obtenues par l'élève chaque trimestre en classe de troisième".
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/26/MENE0601604C.htm

DP 6 : Attention dérapages !

" La diversité des situations existantes sur le terrain tient principalement aux profils des élèves admis dans les classes de troisième à module de découverte professionnelle ; à la mobilisation des équipes autour d'une pédagogie de projet permettant aux élèves de construire de nouveaux apprentissages à partir de situations concrètes en relation avec le monde du travail ; à l'existence et à la nature des partenariats établis par les établissements avec leur environnement économique et social afin de mettre les élèves en contact avec des métiers relevant de plusieurs champs professionnels et de les aider à affiner progressivement leurs projets d'orientation… Force est de constater que, dans de nombreux établissements, la situation existante vis-à-vis de ces paramètres est significativement éloignée des orientations pédagogiques préconisées par l'arrêté du 14 février 2005". Plus d'un an après leur généralisation, le rapport des inspecteurs généraux René Cahuzac, Raymond Riquier et Jacques Thierry, montre que les classes à module de découverte professionnelle (appelées couramment DP6 pour les distinguer des classes à option découverte professionnelle) s'éloignent des objectifs annoncés initialement.

Présentées comme un remède à l'échec scolaire par une orientation anticipée vers le lycée professionnel, les classes DP6 accueillent en fait, parmi leurs 32 000 élèves, à coté d'élèves scolairement fragiles et envisageant la voie professionnelle ou ayant un projet professionnel précis, des jeunes relevant de dispositifs spécifiques, des décrocheurs qui devraient bénéficier des dispositifs relais et des élèves perturbateurs exclus de leur collège. "Il faut bien admettre qu'une certaine confusion, quant au profil des élèves auxquels s'adressent les classes de troisième à module de découverte professionnelle, a pu exister sur le terrain lors de la préparation de rentrée 2005. L'arrêté du 2 juillet 2004, en effet, ne fait état pour ces classes que d'élèves en grande difficulté. C'est l'arrêté du 14 février 2005 qui positionne ces classes pour des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelle, générale ou technologique" rappelle le rapport

La filière sert également souvent de variable d'ajustement du service des enseignants ce qui conduit parfois à des organisations des enseignements aberrantes. Dans ces circonstances, le rapport souligne les difficultés de mise en place de projets pédagogiques spécifiques. " Le

plus souvent, les projets pédagogiques des classes de troisième à module de découverte professionnelle se réduisent à un descriptif de la distribution des enseignements et des activités prévues ou à une collection de comptes rendus de réunions de l'équipe éducative".

Les relations avec le monde professionnel semblent souvent superficielles alors qu'elles justifiaient au démarrage le projet. "L'implication des milieux professionnels dans le projet de formation peut être qualifiée d'extrêmement variable selon les établissements… Leur apport s'inscrit plus en juxtaposition des autres activités de découverte professionnelle qu'en véritable accompagnement de la construction du projet d'orientation des jeunes". Enfin le rapport signale que l'intégration de ces classes dans les politiques territoriales n'a pas été pensée. "Une clarification urgente s'impose pour que ces classes implantées en lycée professionnel cessent d'être en « exterritorialité »". Il s'agit en effet de classes de collège, relevant des conseils généraux, mais implantées en lycée professionnel, ceux-ci dépendant des conseils régionaux… Quelque soit l'implication forte des équipes éducatives, toutes ces contraintes structurelles jouent contre le dispositif.

Finalement le rapport ne souligne que deux faits positifs : un relatif succès de la prise de conscience de la problématique professionnelle dans l'orientation, les attentes des familles envers le système éducatif. Que reste-il de l'idée de départ ? Sans doute uniquement la question de la réussite de tous les élèves. En principe la solution apportée devait être trouvée dans le socle commun. Mais très vite on a vu F. Fillon, puis G. de Robien, abandonner l'idée du socle et même la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. De fait les classes DP6 risquent fort de se transformer en espaces de relégation. Ce premier rapport doit alerter sur le maintien de ce dispositif.
Le rapport
http://www.education.gouv.fr/cid4692/le-module-de-decouverte-professionnelle.html

Les dispositifs pédagogiques au collège

L'Esen met à jour les fiches de son "film annuel" sur la mise en œuvre des dispositifs pédagogiques au collège et au lycée et les dispositifs d'alternance au collège. PPRE, TPE, AI, ATPE, 3ème DP6, PPCP : tous ces sigles trouvent leur définition dans ces fiches qui renvoient vers les textes officiels et des analyses.
Le film annuel de l'ESEN
http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/le-film-annuel-des-personnels-de-direction/

Les dispositifs relais recadrés par le ministère

Le B.O. du 7 septembre 2006 publie une circulaire précisant l'organisation, le pilotage et les modalités de fonctionnement des ateliers et classes relais. Le texte insiste sur les liens avec les services départementaux et incite à chercher des partenariats avec les entreprises.
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/32/MENE0602165C.htm

Comment aider le travail des élèves ?

"Il ne suffit pas de dire aux élèves, en fin de cours, d'apprendre leur leçon. Pour les plus jeunes, en Sixième, ce n'est pas une habitude toujours acquise. Pour les autres, une telle consigne reste vague". A l'issue d'un stage académique, des professeurs d'histoire -géographie propose des méthodes et des outils pour accompagner le travail personnel des élèves en clase et à la maison.

Ainsi ils aident à mettre en activité les élèves. Ils proposent des conseils pour mémoriser et apprendre et même les "10 principes de la mémorisation". Ce travail est d'autant plus appréciable que le travail à la maison creuse les inégalités entre les élèves et que les enseignants sont souvent démunis pour soutenir leurs élèves.
http://www.histoire.ac-versailles.fr/article.php3?id_article=403

Apprenti junior : fin de parcours

Le président Sarkozy a annoncé son intention de supprimer les formations d'apprenti junior. Aucun texte n'est encore paru. Mais cette réforme en échec (2 000 apprentis junior là où Robien en annonçait 32 000) vit probablement sa dernière année.

La formation d'apprenti junior au B.O.

Un encart au B.O. du 6 juillet 2006 réunit plusieurs textes relatifs à la formation d'apprenti junior et particulièrement la circulaire d'application du décret du 30 juin 2006. Celle-ci précise les procédures d'ouverture des formations, le déroulement de la formation et l'accompagnement du dispositif.

On en retiendra la marginalisation scolaire de ces jeunes et les obligations pour les enseignants de collège. " L'apprenti junior inscrit dans un lycée professionnel ou un centre de formation d'apprentis reste rattaché à son collège d'origine pendant toute la durée de sa formation (article D. 337-163 du code de l'éducation) où il figure sur une liste spécifique" rappelle la circulaire qui invite les principaux à désigner " un professeur référent connaissant le jeune, plus particulièrement chargé de suivre la formation de l'apprenti junior rattaché à l'établissement".

Si le texte prévoit le retour au collège des apprentis juniors souhaitant quitter la filière, il lui apporte des limites. " L'apprenti junior en parcours d'initiation aux métiers ou entré en apprentissage à l'issue de ce parcours peut, jusqu'à 16 ans, à sa demande, reprendre sa formation en collège… Le retour au collège s'effectue en priorité dans le collège d'origine. Il peut aussi s'effectuer au sein d'un collège du bassin de formation choisi pour sa situation géographique et son engagement à mettre en œuvre des modalités de formation adaptées aux élèves ou apprentis qui interrompent leur formation d'apprenti junior".

"Lorsqu'un élève de moins de 16 ans, à l'issue d'un parcours d'initiation aux métiers d'une année scolaire, n'est pas prêt à effectuer le choix d'un métier et d'une formation, il peut prolonger ce parcours et son projet pédagogique personnalisé doit alors être adapté en conséquence. S'il atteint 16 ans pendant la prolongation du parcours d'initiation aux métiers, il peut poursuivre celui-ci jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Toutefois, passé 16 ans, il perd le droit de reprendre, sur simple demande de sa part, sa formation dans un collège. À l'issue du parcours d'initiation aux métiers, l'élève qui ne souhaite pas entrer dans une formation par apprentissage fait le choix d'une formation qui, en fonction de son âge et de son projet, peut se dérouler en collège ou en lycée professionnel. Tout élève qui, à la fin du parcours d'initiation aux métiers, ne choisit ni la poursuite de ce parcours ni l'entrée en apprentissage doit se voir obligatoirement proposer une affectation dans un établissement scolaire".
Au B.O.
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/27/encart.htm
Le débat sur l'apprentissage junior

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2005/actu_68_AlaUneLeplanVillepinetlapprentissagea14ans.aspx

Au lycée

Par François Jarraud

La rentrée 2007

L'ensemble du secondaire est concerné par deux mesures. D'une part la signature de "contrats d'objectifs" en collège et lycée. " En cohérence avec le projet d'établissement adopté par le conseil d'administration, le contrat d'objectifs est en effet conclu entre l'établissement et l'autorité académique à partir d'un diagnostic partagé. Il définit, au regard du programme annuel de performance académique, un petit nombre d'objectifs à atteindre (de trois à cinq), centrés sur les résultats des élèves, sur la base des orientations nationales et académiques ; il est doté d'indicateurs qui permettent d'apprécier la réalisation des objectifs. Ainsi, par exemple, s'agissant du remplacement de courte durée, à partir du bilan annuel réalisé dans chaque établissement sur la mise en œuvre du protocole, des objectifs d'efficacité seront intégrés au contrat. Ce contrat a une durée pluriannuelle qui pourrait être de 4 ans en collège et de 3 ans en lycée". Il s'intéresse donc d'abord à la rentabilité des moyens.

Sur ce terrain la circulaire annonce, dans sa partie sur l'égalité des chances, la suppression de nombreuses zep. " La carte de l'éducation prioritaire ne doit pas rester figée. C'est par un processus d'entrées et de sorties encadrées mais permanentes, rythmées par le calendrier de la contractualisation que doit s'effectuer la prise en compte des difficultés sociales et scolaires des élèves. L'évolution de la carte est pilotée par le ministère pour les "réseaux ambition réussite", par les académies pour les "réseaux de réussite scolaire". Cette solidarité nationale dans la répartition équitable de moyens qui ne se justifient plus dans certains secteurs, compte tenu des modifications sociologiques survenues en vingt ans, et qui sont nécessaires ailleurs, doit être bien comprise de tous. Les équipes qui verront leurs établissements sortir de l'éducation prioritaire ont droit à des explications claires sur la réalité nationale de la carte".

Le lycée est peu concerné par la circulaire si ce n'est par l'entretien d'orientation qui devrait voir le jour en première. " Un entretien d'orientation sera proposé à tous les lycéens de classe de première. Conduit par le professeur principal, avec l'appui en tant que de besoin du conseiller d'orientation-psychologue, cet entretien permettra d'informer et surtout de sensibiliser en amont le jeune aux différentes voies qui s'offrent à lui et ainsi de l'aider à affiner le choix qu'il sera amené à effectuer en classe terminale". La création de cet entretien mérite en effet explication. En effet la première n'est pas une année d'orientation ! C'est en seconde que l'éducation à l'orientation devrait être renforcée : on y trouve les taux records de redoublement et d'orientation non choisie de tout le système éducatif. On peut se demander en quoi cet entretien est pertinent pour un choix qui aura lieu un an plus tard. La seule motivation semble être d'habituer le lycéen à l'idée de la sélection.

Un autre point concerne les lycées, c'est l'entrée en STS. " un prochain décret précisera que l'admission des bacheliers technologiques en STS fait l'objet d'un examen prioritaire et que le recteur peut prononcer l'affectation dans la section demandée lorsque le dossier du bachelier est en cohérence avec la spécialité envisagée".

En lycée technologique, 2007 verra la mise en place de la filière ST2S à la place des SMS. Les filières STI et STL devraient être rénovées plus tard. Les lycées devront faciliter le passage de BEP à première technologique.

Dans l'enseignement professionnel, outre la rénovation de Cap et la révision des programmes en adaptation au socle commun, la circulaire entérine l'échec de l'apprentissage junior. "Les formations d'apprenti junior seront développées pour permettre de satisfaire la demande des jeunes et des familles qui s'exprime auprès des collèges… Concernant les classes préparatoires à l'apprentissage, la circulaire n° 2006-108 parue au B.O. du 6 juillet 2006 a prévu leur transformation en formations d'apprenti junior. Cet objectif sera poursuivi. Toutefois, en cas de difficultés pour réaliser cette transformation dès la rentrée 2007, elles pourront être maintenues à titre transitoire pendant l'année 2007-2008". L'apprentissage junior n'a trouvé place à ce jour que dans une seule région. Tout indique que cet état de fait va continuer ce qui donne à penser que" la demande des familles" n'est pas si urgente…
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/3/MENE0700047C.htm

Les nouveaux programmes

Lycée d'enseignement général
De nouveaux programmes sont attendus en :

Français pour les classes de Premières L, ES, S : BO n° 40 du 02/11/06 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/40/MENE0602437A.htm
Programme de littérature de la Terminale L : BO n° 17 du 26/04/07 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/17/MENE0700870N.htm

Sciences :
Thèmes du programme de l'enseignement scientifique, séries ES et L : BO n° 15 du 13/04/06 : Thèmes obligatoires : "Procréation" et "Du génotype au phénotype, applications biotechnologiques". Thèmes au choix : "Une ressource indispensable : l'eau" ou "Une ressource naturelle : le bois" pour la série ES.
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/15/MENE0600979N.htm

SVT : Situations expérimentales 2007
EduScol met en ligne la banque de sujets de situations d'expérimentation en vue de l'épreuve de SVT de la série S.
http://eduscol.education.fr/D1118/eval_exp_presentation.htm

Langues :
Programme de l'épreuve orale d'anglais au baccalauréat, LV1 de complément, en série L : BO n° 14 du 06/04/06 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/14/MENE0600908N.htm

Histoire-géo : Enseignement adapté
Le Journal Officiel du 14 août publie deux arrêtés relatifs à l'adaptation des programmes de première et terminale dans les Dom, en Nouvelle Calédonie et à Wallis-et-Futuna. Application à la rentrée 2007 !
Au J.O.
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0760837A

Au J.O.
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0761866A

EPS : Modifications du bac
"À compter de la session 2008 de l'examen des baccalauréats général et technologique, la liste nationale des couples d'activités de l'épreuve obligatoire d'éducation physique et sportive pour les candidats qui sont évalués dans cette discipline en épreuve ponctuelle terminale, est la suivante :
- demi fond et badminton simple ;
- demi fond et tennis de table simple ;
- sauvetage et tennis de table simple ;
- sauvetage et basket-ball ;
- gymnastique et basket-ball". Le B.O. du 26 juillet modifie la liste des épreuves. Le Journal Officiel du 9 août applique au bac STG les conditions d'examen des élèves dispensés ou handicapés.

Au B.O.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/29/MENE0701420N.htm
Au J.O.
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0761569A

Nouveaux programmes de **langues anciennes** au lycée
Le J.O. du 17 août publie les programmes de langues anciennes en 2de, première et terminale des séries générales et de la série techniques de la musique et de la danse. Ils remplacent ceux de 2001-2002 et entrent en vigueur à la rentrée 2008 en seconde. Ils paraîtront au B.O. du 13 septembre.
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0762030A

Lycée d'enseignement technologique
Français : nouveau programme en séries STG, ST2S, STI, STL, TMD, Hôtellerie : BO n° 40 du 02/11/06 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/40/MENE0602437A.htm

Histoire-géo : nouveau programme en terminale STG BO n°36 du 5 octobre 2006 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/36/MENE0601667A.htm

La nouvelle filière ST2S (ex SMS) :
L'organisation et les horaires de la nouvelle série ST2S ont été fixés au BO n° 36 du 05/10/06
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/36/MENE0602202A.htm
en Première ST2S, sont applicables à compter de la rentrée scolaire 2007-2008 les programmes des sciences et techniques sanitaires et sociales, de biologie et physiopathologie humaines, de sciences physiques et chimiques, de mathématiques (BO hors-série n° 2 du 26/10/2006)
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/hs2/default.htm
- de français - BO n° 40 du 02/11/06 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/40/MENE0602437A.htm
en Terminale ST2S, est applicable à compter de la rentrée scolaire 2007-2008, le programme de mathématiques - BO hors-série n° 2 du 26/10/06 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/hs2/default.htm
- Histoire-géographie en Première et Terminale ST2S :
http://eduscol.education.fr/D0012/LLPEPR01.htm#ST2S

Le Journal Officiel a publié cet été les programmes d'histoire et de géographie de terminale ST2S. Ils sont applicables en 2008-2009. Rappelons que le B.O. du 26 juillet a publié le programme de première applicable à la rentrée 2007.
Au J.O.
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0760736A
Les programmes de première au B.O.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/29/MENE0757596A.htm

Séries STI – STL – Hôtellerie – TMD :
«La rénovation de la voie technologique se poursuivra par la refonte des séries “Sciences et technologies industrielles - STI” et “Sciences et technologies de laboratoire - STL” pour lesquelles les projets sont déjà bien avancés. Elle concernera également la série “Hôtellerie” ainsi que la série “Techniques de la musique et de la danse - TMD”»
Rénovation en cours de la série STI :
http://eduscol.education.fr/D0238/accueil.htm

Lycée d'enseignement professionnel
La liste des diplômes et travaux en cours dans les Commissions Professionnelles Consultatives (CPC) est en ligne sur EduSCOL :
http://eduscol.education.fr/D0006/PDCACC01.htm

De nouvelles règles d'orientation

Gilles de Robien a présenté de nouvelles procédures d'orientation pour les lycéens. Elles font suite au rapport Hetzel. Il s'agit de lutter contre l'échec des étudiants dans l'enseignement supérieur : 80 000 sorties par an sans diplôme supérieur, un taux de chômage de 11% après la sortie de l'université. Pour cela, Robien croit en la professionnalisation des formations supérieures. Il a d'ailleurs annoncé l'ouverture de 225 nouvelles licences professionnelles en 2007.

Le nouveau dispositif comprend 4 niveaux dont un concerne le collège :
- en première : un entretien d'orientation obligatoire aura lieu dès cette année lors du second trimestre entre le professeur principal, l'élève et la famille. Il sera précédé d'une réunion entre les professeurs principaux et les représentants des entreprises locales (Chambre de commerce et d'industrie, chambre d'agriculture etc.). "On a besoin de rapprocher les entreprises et le système éducatif" a déclaré le ministre, "pour échanger des informations, mieux accorder les apprentissages aux métiers qui ont le vent en poupe,… créer une culture commune".

- en terminale : les lycéens rempliront un dossier unique d'orientation contenant leurs demandes. Il sera soumis à un avis du conseil de classe en janvier. Celui-ci sera transmis à l'université qui exprimera elle aussi son avis. Le système est expérimenté dans les académies de Nantes et Poitiers dès cette année. Il sera étendu pour la rentrée 2008 à toutes les académies hors Ile-de-France.

- en université : "l'université délivrera un avis sur les choix d'inscription souhaités par l'élève. Il ne s'agit évidemment pas de sélection, mais d'un conseil, pour éviter les inscriptions dans des filières inadaptées. Le choix final restera sous l'entière responsabilité du bachelier". Cette procédure concernera 180 000 jeunes dès cette année. Parallèlement les universités sont invitées à "porter une plus grande attention à l'insertion professionnelle de leurs diplômés, à mieux identifier les gisements d'emplois existants ou en voie d'émergence. Le but est de

mettre en place à l'université des systèmes d'orientation et d'insertion professionnelle qui soient en prise avec le monde de l'emploi et le tissu socio-économique local".

- STS IUT : le ministre a annoncé une réglementation qui aura pour objectif de faciliter l'entrée des bacheliers professionnels et technologiques en STS. "Il y a éviction (de ces jeunes) par les bacs généraux. On travaille à des mesures qu'il est encore trop tôt pour décrire. Il doit y avoir une réalité de la présence des bacheliers professionnels et technologiques dans ces sections". Le ministre souhaite utiliser toutes les capacités des STS qui ne sont pas assez remplies. Imposer l'entrée de ces bacheliers en IUT semble plus difficile.
Discours
http://www.education.gouv.fr/cid4360/debat-universite-emploi-les-suites-du-rapport-hetzel.html
Communiqué
http://www.education.gouv.fr/cid4376/debat-universite-emploi-les-suites-du-rapport-hetzel.html
Rapport Hetzel : de l'orientation au sens unique
http://www.cafepedagogique.org/expresso/index251006.php

Le B.O. publie le cahier des charges des lycées Ambition réussite

Les lycées Ambition réussite participent du plan pour l'enseignement prioritaire développé par Robien. On estime qu'il pourrait concerner 49 établissements. C'est dire sa modestie.

Selon ce plan, les élèves bénéficieront " d'un accompagnement et d'aides ciblées dont les modalités seront inscrites dans le projet de l'établissement : des dispositifs de soutien méthodologique et/ou disciplinaire ; tutorat ; études surveillées ou accompagnées ; colles... ; un accompagnement à l'orientation favorisant l'individualisation des parcours ; un suivi régulier grâce aux TICE et aux espaces numériques de travail (ENT) ; un complément culturel dispensé dans le cadre d'un partenariat". Ces outils seront développés dans le cadre de partenariats avec les collectivités locales, des fédérations d'entreprises ou des associations. La circulaire ne précise pas les moyens supplémentaires accordés par l'Etat…
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/14/MENE0700833N.htm

Réussir en seconde

"Comment permettre à tout élève de seconde de trouver une poursuite d'étude réussie au lycée dans des voies de formation d'égale dignité ? Peut-on s'accorder sur une formulation partagée des objectifs de la classe de seconde qui laisserait à tout élève la possibilité de confirmer, définir, voire redéfinir un projet y compris de réorientation, dans les meilleures conditions ? Comment harmoniser attentes et exigences ? Quels sont les moments-clés et les personnes qui vont influencer la décision d'orientation et in fine la réussite de l'élève dans cette classe ?"

Autant de questions soulevées par une étude conduite en 2005 par une équipe d'inspecteurs (IA - IPR et IEN - ET) de l'académie de Nantes coordonnée par Jean-Michel PAGUET (IA - IPR d'Éco-Gestion), dans le cadre du pôle pédagogique.

Elle rend compte d'actions menées dans les lycées de l'académie :découpage de l'année en 4 temps pour faciliter le passage 3ème-2de, accueil des élèves pour favoriser la cohérence, coaching et tutorat, préparation à l'orientation. Chaque action est décrite et évaluée : on a là des fiches claires.

Mais la brochure se termine par le compte-rendu d'ateliers qui réunissent les participants sur 9 thèmes : Aménagement des transitions entre le collège et le lycée, constitution des classes de seconde et des équipes pédagogiques, accueil, intégration et suivi des élèves, diagnostic des difficultés des élèves, modes d'évaluation, aide individualisée, construction du projet de l'élève et de la décision d'orientation, travail personnel de l'élève, dimension éducative et culturelle de la classe de seconde.

La brochure transmet un savoir-faire et une réflexion particulièrement intéressants pour une classe qui reste la plus difficile de tout le système éducatif (taux de redoublement record par exemple).
http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/ress/mivip/images/acte_forum_reussir_en_seconde.pdf

Enseignement professionnel

Un nouvel audit propose de décimer l'enseignement professionnel

"Décimer : faire périr une personne sur dix" nous dit le dictionnaire. Un nouvel audit gouvernemental sur l'enseignement professionnel demande la suppression de 10 à 13% des emplois d'enseignants.

"L'enseignement professionnel est 30% plus coûteux que dans la moyenne des pays de l'OCDE et la dépense a augmenté de 66% depuis 20 ans, à un rythme semblable à celui de l'ensemble du second degré" nous dit ce nouveau rapport d'audit réalisé par trois inspecteurs des finances et deux inspecteurs généraux de l'éducation nationale (Odile Roze et Jean Pigeassou). Il fait suite aux audits sur les décharges, le collège et le lycée qui sont déjà partiellement appliqués et qui prévoient à terme de réduire de 20% le budget du secondaire.

Diminuer le nombre des formations.Selon le rapport, l'enseignement professionnel n'est pas assez efficace : " pour 100 places de formation financées, seulement 50 à 70% des élèves seront in fine diplômés compte-tenu de l'abandon, des échecs et du non-remplissage des classes. Le rapport coût/efficacité n'est donc pas satisfaisant". C'est qu'en effet le taux d'abandon est de 12 à 13% en Cap, 8% en Bep et 11% en bac pro ce qui semble un gaspillage même s'il est très inférieur au taux moyen français (17%) et européen (21%). Autre source de dépenses selon le rapport, " les taux de remplissage des structures ne sont pas optimaux : ils sont compris entre 91% et 97%" ce qui semble insuffisant.

La question renvoie à la carte des formations (trop d'établissements sur le territoire) et au nombre de diplômes. Le rapport préconise leur réduction et le transfert d'une partie de la formation professionnelle hors éducation nationale. " Il s'agit de concevoir les diplômes professionnels de la façon suivante : un diplôme, à spectre large, délivré par l'Etat ; des mentions de spécialisations, acquises en entreprise ou en formation60. La spécialisation fait partie du diplôme sans pour autant être reconnue dans la certification. La certification reste générale, l'expérience est particulière". De cette façon on regroupe plus facilement les élèves et on gère mieux les catégories d'enseignants. Le rapport énumère une longue liste de diplômes professionnels où il y a peu d'élèves et qui mériteraient de disparaître : orfèvre polisseur, archetier, tuyautier en orgues, ciseleur sur bronze, perruquier, accordeur de piano, menuisier en sièges…

Le retour de l'annualisation.Mais l'essentiel des dépenses viennent des enseignants et c'est là que le rapport préconise de larges économies. "L'optimisation des moyens d'enseignement est possible car le potentiel d'enseignement n'est utilisé qu'à hauteur de 85% devant les élèves (cela ne signifie pas que 15% des professeurs sont inoccupés, ces 15% correspondent aux décharges statutaires, aux professeurs affectés en zone de remplacement et ou aux sous-services qui limitent le potentiel d'enseignement) ; hors remplacement et décharges, la mission estime que 3 à 7% (2 000 à 4 500 ETP) de la ressource enseignante en lycée professionnel ne sont pas utilisés ; la mobilisation inégale des enseignants pendant les périodes de stage représente un coût d'opportunité de 4 000 ETP, soit près de 6% du potentiel d'enseignement" Les rapporteurs envisagent de récupérer 2000 à 8 500 emplois par la suppression des décharges et en faisant travailler les enseignants durant les périodes de stage par une annualisation du temps de travail. Pour les auteurs du rapport les périodes de stage ne

créent pas du travail pour les enseignants : ils semblent ignorer que les élèves sont suivis et visités durant ces périodes.

Une autre source d'économie réside dans l'égalisation c'est-à-dire l'abaissement des dotations des académies (3 400 ETP) et l'amélioration du taux de remplissage des établissements. " Les effectifs d'élèves pourraient être accrus, à coût constant, de 15 à 27% selon les diplômes". Au total c'est 15 000 postes qui sont à supprimer dans l'enseignement professionnel. "Par ailleurs, des efforts doivent être réalisés en ce qui concerne les personnels non enseignants (3 000 ETP environ) pour l'ensemble de l'enseignement scolaire".

Le rapport contient une réponse du ministère qui montre la difficulté à appliquer certains points. Ainsi "si la proposition de réduire le nombre de diplômes est déjà largement à l'œuvre et ne peut que susciter l'assentiment, l'idée de concentrer l'offre de certification sur une vingtaine de branches et d'éliminer la plupart des spécialisations pour laisser les entreprises prendre en charge la formation spécifique de leurs salariés pose en revanche de réels problèmes. Elle supposerait la mise à l'écart de nombreuses organisations professionnelles en donnant à certaines fédérations déjà très puissantes une influence encore plus grande, conduirait à faire passer l'enseignement professionnel sous le contrôle de quelques grands groupes professionnels".

S'agissant de l'annualisation du service des enseignants, le ministre remarque que "les deux scénarios proposés par le rapport méritent de ce point de vue d'être analysés, sans préjuger à ce stade des économies qui peuvent aussi être générées et en rappelant la sensibilité extrême de la question de l'annualisation du service des enseignants. Il importe de souligner que la préconisation du rapport qui vise à améliorer le soutien des élèves par redéploiement des moyens ainsi économisés ne peut que rencontrer l'approbation du MENESR".

On pourra comparer ce rapport avec les rapports précédents. En 2002 le rapport Gauron, en 2004 et 2005, les rapports du HCEEE et Séré – Doriath avaient envisagé de modifier sensiblement cette filière. Mais l'approche était complètement différente. Ces rapports posaient la question de l'avenir des BEP tertiaire, jugés trop développés par rapport à leur débouché professionnel. Ils demandaient leur reprofessionnalisation pour en faire à nouveau des diplômes recherchés sur le marché de l'emploi. On mesure le changement d'angle…

Après leurs collègues des collèges et les lycées, les enseignants des lycées professionnels vont être une cible budgétaire. Avec cette particularité : s'attaquer à l'enseignement professionnel c'est faire des économies aux dépens des jeunes des milieux les plus défavorisés. Or on ne sache pas que des économies soient programmées pour les filières d'élite…
L'audit
http://www.audits.performance-publique.gouv.fr/bib_res/428.pdf

Dispositifs

Les diplômes

EduScol publie une page présentant les différents diplômes professionnels : cap, bep, bacs pros.
Sur EduScol
http://eduscol.education.fr/D0177/accueil.htm

Le CCF

Le "contrôle en cours de formation" est propre à la voie professionnelle où i joue un rôle important. EduScol en présente les caractéristiques et propose une FAQ.
Sur Eduscol
http://eduscol.education.fr/D0239/accueil.htm

Le métier

Les concours 2008

Tout sur les concours
Cette page du site ministériel donne accès aux informations sur les concours : calendrier, postes, programmes etc.
http://www.education.gouv.fr/pid81/concours-et-recrutement.html

Les concours 2008
Le Journal officiel du 18 avril publie les arrêtés ouvrant les concours d'enseignement 2008. Ils sont conformes aux choix gouvernementaux. A nouveau certaines disciplines sont supprimées des concours. Ainsi il n'y aura pas de postes à l'agrégation interne d'arts appliqués, aucun poste en arabe, russe ou en portugais à l'interne et à l'externe.

Pour le capes, les langues régionales, l'allemand, l'arabe, le portugais, la philosophie ne sont proposés qu'au capes externe. Au Capet, seules les STMS (médico sociales) sont proposées à l'interne. Pas de concours anglais – lettres non plus au CAPLP. Seul le Capeps externe est ouvert.

Les mêmes textes fixent les dates des épreuves. Le concours externe de l'agrégation aura lieu du 1er au 17 avril 2008, l'interne du 22 au 25 janvier. Outre Paris, Brest, Pau et Tours accueilleront les candidats de l'externe, Pau ceux de l'interne.

Le Capes externe aura lieu du 4 au 19 mars 2008, l'interne le 30 janvier, le capet externe les 14 et 15 février et le capet interne le 1er février. Les centres d'examen seront les mêmes que pour l'agrégation.

Le Caplp externe aura lieu les 7 et 8 février et les 19 et 20 février 2008, le concours interne le 31 janvier et le 1er février. Enfin le Capeps est prévu les 7 et 87 février à Paris et Brest.
Agrégation
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENH0700801A
Capeps
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENH0700802A
Capes Capet
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENH0700803A
Plp
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENH0700804A

Les inscriptions auront lieu sur Internet à partir du 13 septembre et jusqu'au 23 octobre. Une note publiée au B.O. spécial du 26 juillet précise les pièces à fournir, l'organisation des épreuves, la communication des résultats.
Au B.O.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/special5/default.htm

Les programmes des concours

Le B.O. spécial du 17 mai publie les programmes des concours externes et internes de l'agrégation, du Capes, du Caplp, du Capeps, de cop et de cpe.

Rappelons que à nouveau certaines disciplines sont supprimées des concours 2008. Ainsi il n'y aura pas de postes à l'agrégation interne d'arts appliqués, aucun poste en arabe, russe ou en portugais à l'interne et à l'externe. Pour le capes, les langues régionales, l'allemand, l'arabe, le portugais, la philosophie ne sont proposés qu'au capes externe. Au Capet, seules les STMS (médico sociales) sont proposées à l'interne. Pas de concours anglais – lettres non plus au CAPLP. Seul le Capeps externe est ouvert.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/special3/default.htm

Dossier de compétences des stagiaires
Deux arrêtés publiés au Journal Officiel du 17 mai précisent les conditions de délivrance du dossier de compétences exigé des professeurs stagiaires du premier et second degré.
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENH0752344A
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENH0752662A

Concours internes des profs des écoles
Un arrêté publié au J.O. du 26 avril annonce l'ouverture de premiers concours internes de professeurs des écoles. L'épreuve d'admissibilité est fixée au 12 mars 2008. Des listes d'aptitude pour l'intégration d'instituteurs seront aussi ouvertes. La mesure marque la prolongation du dispositif d'intégration des instits.
Au J.O.
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENH0750505A

Les emplois à la rentrée 2007
Le Comité technique paritaire du 11 janvier a examiné le projet de répartition des moyens présentés par le ministre. Il se traduit par des coupes sombres.
Dans le 1er degré, 500 postes d'enseignants sont créés alors que le ministère annonce 24 000 élèves supplémentaires, soit un prof pour 48 élèves. Parallèlement 300 emplois d'intervenants extérieurs en langues vivantes sont supprimés.

Dans le second degré, 5 060 postes sont supprimés, 2 000 en raison de la baisse du nombre d'élèves, 3 060 correspondants à des heures de décharges. Les académies de Lille, Versailles, Créteil, Dijon, Nancy-Metz, Strasbourg sont particulièrement touchées : - 667 emplois à Lille, - 463 à Versailles, - 342 à Créteil. Le volume d'heures supplémentaires (HSE) est lui aussi fortement amputé.
Le projet
http://www.sudeducation.org/IMG/pdf/Point_7_Repartition_des_moyens_de_1_enseignement_scolaire_1.pdf
Le projet
http://www.sudeducation.org/IMG/pdf/Point_7_Repartition_des_moyens_de_1_enseignement_scolaire_2.pdf
L'Expresso du 28/9/06
http://www.cafepedagogique.net/expresso/index280906.php
Que veut dire la productivité en éducation ?
http://www.cafepedagogique.net/disci/actu/77.php

L'échec des mentions complémentaires

Vingt en français, six en maths, une en allemand : total 27 mentions complémentaires ont été délivrées en 2006 nous apprend une Note d'information du ministère (Depp) qui présente les résultats des concours d'enseignement 2006. Sur 6419 candidats inscrits pour cette mention, 443 ont été admis au capes et 268 ont tenté finalement la mention complémentaire : seulement 27 ont été retenus. Le nouveau dispositif, voulu par Robien pour favoriser la bivalence, a bien du mal à trouver sa place. Il est difficile d'obtenir un niveau d'excellence dans deux disciplines.

La Note permet également de connaître les taux de réussite aux différents concours et pour les différentes disciplines. Si seulement 7% des candidats au capet sont retenus, 11% des candidats PLP et 10% de ceux à l'agrégation, c'est 17% pour le capes. Evidemment ces chiffres reflètent les besoins de recrutement de l'éducation nationale. En 2006, 11 725 postes étaient à pourvoir pour 106 686 candidats. Au capes, le taux de réussite varie de 3% en philosophie ou portugais à 32% en lettres classiques ou 27% en lettres modernes ou 23% en maths. La suppression d'un recrutement sur deux aux concours 2008 devrait ramener tous ces taux au plancher.
L'étude
http://www.education.gouv.fr/cid5380/les-concours-de-recrutement-des-personnels-enseignants-du-second-degre-session-2006.html

Le calendrier des congés
Quelles dates pour le voyage chez tata Colette au printemps ? Le calendrier 2007-2008 des congés scolaires est en ligne…
Le calendrier
http://www.education.gouv.fr/pid184/le-calendrier-scolaire.html

La réforme de la formation

La réforme Robien
" La condition de tout changement dans l'Education nationale, c'est une formation des maîtres adaptée au socle commun des connaissances". Lundi 27 novembre, trois semaines seulement après la publication des recommandations du Haut Conseil de l'Education (HCE), Gilles de Robien présentait sa réforme de la formation des enseignants. Il articule intégration des IUFM dans les universités avec un cahier des charges définissant la formation.

Les IUFM intégrés d'ici 2008." Cette intégration sera effective, pour plusieurs IUFM, dès janvier 2007" affirme le ministre qui cite en exemple Cergy et Versailles qui ont déjà voté le principe et Reims, La Réunion, Limoges, Aix-Marseille, Versailles, Créteil et Grenoble qui pourraient le faire début 2007. .Le ministre souhaite que le processus soit accompli d'ici 2008.

Une formation définie par ses compétences. " Le cahier des charges définit 10 grandes compétences, qui correspondent à celles qui m'ont été recommandées par le Haut Conseil de l'Education ". Le cahier des charges qui sera remis aux universités devrait retenir les 10 compétences professionnelles annoncées par le HCE. Celles-ci définissent l'enseignant comme un spécialiste de sa discipline mais aussi comme un pédagogue capable de gérer sa classe et de dialoguer avec son environnement. Enfin, "les deux premières compétences énoncent ce qui est requis de tout enseignant… agir de façon éthique et responsable et

maîtriser la langue française". L'évaluation finale, élaborée sous le contrôle d'une Commission d'évaluation de la formation des enseignants, vérifiera l'acquisition des compétences selon le modus operandi élaboré par chaque université. Robien confirme d'ailleurs la suppression de l'épreuve de mémoire professionnelle, qui attestait d'une réflexion didactique sans qu'on sache très bien par quoi elle sera remplacée. Mais si, sur ces points, Robien suit les recommandations du HCE, il impose davantage sa marque sur l'organisation de la formation.

Une formation de terrain. "Trois grandes caractéristiques : une formation plus concrète, plus ouverte au monde ; une formation plus continue ; une formation mieux évaluée". Plus ouverte dans l'esprit du ministre veut dire plus en relation avec la classe et avec le monde économique. "Le grand principe de la formation en IUFM doit être l'alternance : le va-et-vient entre l'expérience en situation, le contact avec la classe, la formation en IUFM, la recherche universitaire". Les stagiaires auront davantage de stage en responsabilité et seront encadrés par des formateurs eux-mêmes en contact avec le terrain. "Pour apprendre à enseigner aux professeurs stagiaires, il est indispensable que les formateurs aient eux-mêmes une solide et fréquente expérience des élèves, de la classe et des établissements" affirme Robien.

A ces stages professionnels, le ministre veut ajouter un stage en entreprise qui deviendra obligatoire. C'est clairement une position idéologique du ministre. En quoi deux semaines de visite d'entreprise peuvent aider les enseignants à accomplir leur tâche ? Le ministre a du mal à l'expliquer.

Une formation continuée. "Le second grand principe du cahier des charges, c'est la continuité de la formation. La continuité, cela veut dire que la formation professionnelle du jeune enseignant doit être préparée en amont, avant le concours de recrutement ; qu'on va mieux aussi l'accompagner en aval, après son année de formation, une fois que le jeune professeur sera placé en situation d'autonomie devant les élèves". Comme le recommandait le HCE, la formation sera nettement allongée. Avant le concours, l'étudiant suivra un cursus universitaire pré-professionnalisant avec stage d'observation en classe. Après le concours, la formation professionnelle sera étalée sur trois ans. Le stagiaire demandera une académie à l'issue du concours et il restera trois ans en contact avec le même IUFM. On a là sans doute un des points les plus novateurs de la réforme Robien. Durant les deux premières années de poste, le jeune professeur effectuera des stages à l'IUFM.

Bivalence et économies. Le nouveau dispositif correspond donc à une formation de niveau master. Pour autant les enseignants ne bénéficieront pas d'un master : cette reconnaissance universitaire aurait peut-être entraîné une revalorisation de carrière… Autre souci d'économie : le dispositif privilégiera la bivalence des enseignants du secondaire, une qualité qui pourrait se justifier pédagogiquement mais dont on voit bien que le vrai moteur est dans la gestion des postes. La bivalence ne sera pas imposée mais les certifiés bivalents bénéficieront de postes réservés.
http://www.education.gouv.fr/cid4233/projet-de-cahier-des-charges-de-la-formation-des-maitres.html
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/formation_debat.aspx

Une circulaire qui ne règle pas tout

Une nouvelle circulaire sur la formation des enseignants vient d'être signée, le 22 février, par le ministre. S'appuyant sur le « référentiel de compétence des enseignants » (voir ci-dessous), elle inscrit la formation dans le cadre de l'alternance entre théorie et pratique, et décrit

particulièrement l'organisation des stages. Elle recense également les stages recommandés avant le recrutement : stage en établissement, en entreprise,à l'étranger… Pour autant, est-elle compatible avec le système de formation de l'éducation nationale ?
Lire la suite
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/81PPFormationCirculaireRobien.aspx

On mélange tout
La nouvelle circulaire sur la formation publiée au BO du 9 mars, précise les modalités de mise en œuvre de la formation des enseignants, de tous les enseignants. Elle s'appuie sur le référentiel de compétences des enseignants, qui comprend l'éthique professionnelle, la maîtrise du français et des disciplines enseignées, mais aussi la conception de son enseignement, la prise en compte de la diversité des élèves, l'évaluation, les TICE, le travail d'équipe et la formation…

Elle pose un principe fort, pour toutes les catégories d'enseignants : l'alternance entre théorie et pratique. Logiquement, elle demande donc aux autorités académiques de mettre en place un réseau d'établissements pour permettre l'entrée progressive dans le métier en s'appuyant sur des « professionnels chevronnés ». Si elle ne s'accompagne pas d'une réduction du temps de formation effectif, cette entrée pourrait être intéressante, d'autant plus qu'on demande désormais d'imaginer des formations de plusieurs semaines au cours des deux premières années d'exercice du métier.

Elle pose évidemment la question des accompagnants : quelle compétence faut-il pour accompagner des débutants ? Avec raison, les maîtres formateurs et conseillers pédagogiques demandent qu'on s'interroge.

Mais on pourrait essayer d'être imaginatifs. Pourquoi ne pas mettre en place un réseau d'enseignants chevronnés, à qui on pourrait donner la responsabilité d'accompagner quelques jeunes collègues débutants, en échange par exemple d'un équivalent d'une journée de service ? Cette proposition aurait le mérite de donner une perspective et une nouvelle motivation pour des enseignants en seconde partie de carrière, et de leur donner progressivement envie de se qualifier en participant eux-mêmes à des formations.
Malheureusement, ce n'est pas forcément ce chemin qui est pris actuellement : cherchant à se sortir du guêpier de la direction d'école, les autorités envoient les professeurs d'école stagiaires effectuer leur stage filé dans les classes de directeurs qui n'ont pour la plupart pas demandé à récupérer de nouvelles charges de travail...

En mélangeant ainsi tout, on se garantit les meilleures chances de compromettre les bienfaits de l'alternance qu'on vante dans la circulaire… Sans une réflexion cohérente sur la formation initiale et continue, encore une circulaire qui pourrait ne pas changer grand chose aux difficultés des enseignants…
Patrick Picard
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/81Laformationunenouvelledonne.aspx

Jean-Louis Auduc : attention dangers !
Pour Jean-Louis Auduc "Si le référentiel des dix compétences professionnelles recommandé par le Haut Conseil de l'Education et repris dans le projet d'arrêté apparaît extrêmement intéressant, le texte reste globalement marqué par l'ambivalence des propositions qui ne

s’inscrivent pas dans une démarche répondant efficacement aux exigences du métier enseignant". Dans une tribune accordée au Café pédagogique, Jean-Louis Auduc, directeur de l'IUFM de Créteil, montre du doigt des insuffisances du cahier des charges pour la formation des enseignants élaboré par le ministère.

Il critique d'abord le caractère successif de la formation disciplinaire et pédagogique. "Un tel découpage traditionnel dans le système français : On reçoit d’abord une formation académique à l’Université, puis, après, une formation professionnelle à l’IUFM., est l’inverse des autres systèmes européens où l’on préfère une formation en SIMULTANE sur les compétences nécessaires à l’exercice du métier enseignant".

Du coup, "les concours de recrutement d’enseignants continuent donc encore plus à être exclusivement tournés vers l’amont de la formation universitaire effectuée, sans comprendre aucune épreuve tournée vers l’aval, c’est-à-dire, vers le métier que les candidats veulent exercer". Jean-Louis Auduc plaide également pour le mémoire professionnel " curieusement totalement absent du projet d’arrêté alors que cette modalité d’évaluation se rencontre dans la majeure partie des formations en alternance préparant à d’autres métiers que l’enseignement".
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/formation_debat.aspx

Le catalogue des actions éducatives nationales

Le ministère choisit-il les pédagogies actives ? "L’ensemble de ces opérations relève de ce qu’il est convenu d’appeler l’action éducative. Cette action éducative, en continuité et en complémentarité de l’action pédagogique conduite dans les enseignements, privilégie les démarches prenant appui sur des projets qui engagent les élèves. Ainsi, tout en s’appuyant sur les apprentissages disciplinaires, elle encourage les approches transversales, valorise les initiatives collectives ou individuelles et cherche à développer les partenariats. Elle participe aussi pleinement à l’acquisition par les élèves de l’autonomie et de l’esprit d’initiative". Le B.O. du 12 juillet publie la liste des actions éducatives nationales programmées en 2007-2008.

Les actions sont classées par domaine du socle commun et s'adressent aux écoliers, collégiens et lycées. Le ministère a retenu uniquement des programmes nationaux et officiels. De nombreuses initiatives, dont le Café s'est parfois fait le relais, n'apparaissent pas. Ainsi en "maîtrise de la langue", le B.O. signale aussi bien "la semaine de la langue française", "le printemps des poètes" que "le grand prix des jeunes lecteurs " de la Peep ou "le prix Clara" d'une maison d'édition privée.
Au B.O.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/27/MENE0701398N.htm

Les décrets Robien sont abrogés

"Nous sommes satisfaits" estime le secrétaire général de l'Unsa Education. Le président de la République a reçu le 11 juin les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves. Il a annoncé 5 mesures :

- l'abrogation des décrets Robien sur les décharges
- la suppression de l'apprentissage junior
- le réemploi de 34 000 EVS sur 42 000. Il s'agit des personnels qui aident le directeurs d'école et les enfants handicapés. Par contre un emploi d'EVS sur deux dans le secondaire est supprimé, ce qui créera un manque de surveillants dans les établissements.

- un seul fonctionnaire sur deux partant en retraite sera remplacé
- L'ouverture de discussions sur le métier d'enseignant.

Ces décisions sont globalement bien accueillies par les syndicats qui s'étaient fortement mobilisés contre les décrets Robien. Elles le seront pour les enseignants qui y liront le résultat de leur lutte.

Mais ils montrent également les limites des concessions. Ainsi le Sgen "a particulièrement insisté sur son refus du recours aux heures supplémentaires au-delà de la seule question conjoncturelle de l'annulation du décret de Robien sur les décharges statutaires. Augmenter le nombre d'heures supplémentaires au nom du « travailler plus pour gagner plus » serait inacceptable parce que l'effet direct en serait une dégradation de la qualité du service rendu". C'est que si les décrets Robien sont "abrogés", les postes ne sont pas pour autant rétablis. Les heures de chaire et de laboratoire devraient réapparaître dans les répartitions sous forme d'heures supplémentaires (sans charges sociales).

Le Snes "note que le président maintient ses projet les plus inquiétants pour l'avenir de l'école : confirmation des grands axes de la loi Fillon (socle commun notamment), suppression de la carte scolaire, remise en cause de l'éducation prioritaire, diminution des horaires des élèves et réduction de l'offre de formation (options, séries, …) avec l'objectif réaffirmé de ne pas remplacer tous les départs en retraite des enseignants".

C'est en effet là que se fixe le noeud gordien budgétaire. Comment diminuer le nombre d'enseignants et maintenir l'offre d'enseignement ? L'appel aux heures supplémentaires trouvera vite ses limites pour des emplois où le temps réel travaillé, selon le ministère, est en moyenne de 39h47 hebdomadaires. Va-t-on vers une augmentation obligatoire des temps d'enseignement ou vers un allègement des horaires élèves ? On sait que les audits financiers ont recommandé de couper de 20% ces derniers et de relever par annualisation les premiers.
http://www.snes.edu/snesactu/spip.php?article2604
http://www.sgen-cfdt.org/actu/article1418.html

Une circulaire sur le harcèlement moral

"L'agent doit informer son supérieur hiérarchique des comportements dont il estime être victime afin d'obtenir qu'il y soit mis fin. Il saisit l'échelon hiérarchique supérieur si le harceleur présumé est son supérieur hiérarchique direct.
L'agent qui s'estime victime d'un harcèlement moral doit savoir d'une part, qu'il a tout intérêt à consigner par écrit le compte rendu précis et détaillé des faits constitutifs, à ses yeux, de harcèlement, et d'autre part, qu'il peut prendre conseil auprès des professionnels de proximité ou du médecin de prévention. Cet agent, peut, s'il le souhaite, être accompagné dans ses démarches par la personne de son choix. Cette personne peut être un représentant d'une organisation syndicale". Le dernier rapport du Médiateur de l'éducation nationale avait mentionné des cas de harcèlement moral d'enseignants ou de personnel administratif et demandé un texte. Le B.O. du 8 mars publie une circulaire. Celle-ci envisage la médiation ou le recours administratif gracieux ou hiérarchique. Or la médiateur montrait comment l'administration quand elle accepte de se pencher sur les faits ne trouve souvent comme solution que le déplacement de la victime, c'est à dire sa sanction.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/10/MENH0700398C.htm

Accompagnement des enseignants malades

Alors qu'un nouveau décret reconnaît le droit à un aménagement de poste ou à un poste adapté aux enseignants fragilisés par leur état de santé, une circulaire est publiée au B.O. du 17 mai et en précise l'application.
Elle spécifie qu' " il convient dans toute la mesure du possible, de trouver pour ces personnels des solutions qui répondent à chaque cas particulier et dans le même temps, à l'intérêt des élèves". "L'aménagement de l'emploi du temps", poursuit le texte, l'adaptation des horaires, une salle de cours et/ou un équipement spécifique mis à disposition d'une personne, ou encore un allègement de service sont autant de solutions qui pourront être apportées aux agents en fonction de leur état de santé… L'allègement porte au maximum, sur le tiers des obligations réglementaires de service".

Quant à l'affectation sur poste adapté, elle "ne saurait constituer une perspective définitive en elle-même. Ce type d'affectation doit être considéré comme une période particulière pendant laquelle une aide est apportée à l'agent rencontrant des difficultés dues à son état de santé afin de lui permettre de recouvrer la capacité d'assurer la plénitude des fonctions prévues par son statut particulier ou d'envisager une activité professionnelle différente".

Derrière ce texte se profile également la question de la seconde carrière. Un décret la prévoit mais jusque là l'administration s'est avérée incapable d'accompagner les enseignants vers un volume décent de postes. C'est l'occasion de rappeler la rubrique "carrière" du Café qui, avec l'aide de l'association Aide aux profs , fait connaître les postes et les filières susceptibles d'intéresser des enseignants qui souhaitent, provisoirement ou non, changer de métier.
Au B.O.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/20/encart.htm
Rubrique Carrière du Café
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/83_Carrieres2.aspx

Transformer le travail enseignant ?

A quoi servent les profs ?

Est-ce important d'avoir un bon prof ? La question semble triviale. Tous les parents et tous les élèves peuvent répondre, par l'affirmative, à cette question. Pourtant on a souvent raison de se méfier de l'évidence. Est-on vraiment d'accord sur ce qu'est un bon prof ? Quelle perception les profs ont-ils de leur métier ? Et puisque le corps enseignant se renouvelle, quelles qualités exiger des nouveaux profs ?

Il faut d'abord écarter une confusion fréquente entre "bon établissement" et "bon prof". De nombreux travaux se sont attachés à mettre en évidence "l'effet établissement". Ainsi, en 2005, l'Inspection générale voyait dans la qualité du pilotage de l'établissement une condition première de réussite. Elle décelait trois conditions de réussite : "d'abord l'importance donnée à la classe comme lieu d'apprentissage et de socialisation : une attention forte est apportée à la composition des classes, à leur fonctionnement et à l'évolution des résultats en cours d'année; ensuite, la mise en œuvre de pôles valorisants…; enfin, la prise en charge des difficultés des élèves". Mais d'autres travaux, comme l'analyse des "bons collèges" nantais ou plus récemment une enquête sur les meilleurs établissements américains, insistent sur la stabilité

des équipes enseignantes ou la qualité du travail d'équipe. C'est finalement réintroduire l'importance de l'effet prof.

Or peu de travaux ont mis en évidence les caractéristiques de l'effet professeur. On peut citer récemment la recherche de Pascal Bressoux, Francis Kramarz et Corinne Prost. Ils sont partis du principe que l'effet prof le plus sensible est l'efficacité scolaire. Analysant les résultats d'élèves de CE2, ils ont mis en évidence l'importance de la formation professionnelle et de la formation culturelle des enseignants. Ainsi les résultats en maths des élèves ayant un professeur formé sont supérieurs de 3 points à ceux des écoliers qui ont un enseignant non formés. De la même façon, les résultats en maths s'élèvent quand l'enseignant a un diplôme universitaire en sciences et cela même quand il n'a pas reçu de formation pédagogique.

L'attitude professorale semble aussi déterminante à Olivier Maulini qui insiste sur la qualité relationnelle de l'enseignant et sur son ouverture au questionnement. Dans un article publié par le Café il explique : "ne pas attendre les questions, mais les demander explicitement. Ne pas les garder aux marges de la leçon, mais s'en servir pour régler la progression. Saluer peut-être l'élève curieux et entreprenant, mais impliquer surtout toute la classe dans le travail d'investigation. C'est comme cela que s'instaure, à l'école et par l'école, l'« union des travailleurs de la question » Le rapport au savoir se joue très visiblement autour de l'intérêt ou de l'indifférence que suscitent certaines questions". On a tous en mémoire ces professeurs qui ont été compréhensifs et qui ont su éveiller des curiosités. Des qualités qui ne se reconnaissent pas dans un diplôme.

D'autres travaux ont pu mettre en avant d'autres critères. Ainsi une chercheuse québécoise, Ginette Bousquet, a fait le lien entre les représentations que les professeurs ont de leurs élèves et les résultats scolaires. "Le professeur construit sa représentation de l'élève à partir de ses croyances, de ses valeurs et de ses attentes. Cette représentation influence ses pratiques et peut avoir une incidence sur la réussite des élèves" écrit-elle. Ainsi le "bon prof" serait celui qui croit en la réussite de tous ses élèves et globalement dans sa mission éducative.

Sans doute. Mais c'est oublier les fissures qui craquèlent le métier d'enseignant. Car ce qui caractérise d'abord les profs, c'est le malaise. Selon une étude récente publiée par l'Esen, "9 enseignants sur 10 reconnaissent l'existence d'un malaise interne. 6 sur 10 se sentent personnellement concernés". Le malaise touche particulièrement les enseignants les plus expérimentés, le cap des 20 ans de métier étant déterminant.

Son origine, selon Christian Maroy, tient à l'évolution même du métier, son intensification et sa complexité croissante. "Les enseignants vivent des sentiments de déprofessionalisation ou de tensions entre leurs orientations normatives et celles des politiques dans la mesure où la dimension « affective » et éducative du métier tend à devoir être mise en veilleuse, au profit d'une logique d'enseignement plus instrumentale. La surcharge de travail peut aussi être paradoxalement liée dans ces contextes aux tentatives des enseignants de satisfaire simultanément les demandes officielles et leurs propres conceptions du métier".

Ainsi la capacité à gérer la complexité pourrait devenir une des caractéristiques du "bon prof" de ce siècle.
Etude de l'Esen (en pdf)
http://www.esen.education.fr/UserFiles/File/documentation/expertises/connaiss_ensg/dep.pdf
Etude de P. Bressoux (en pdf)
http://www.u-bourgogne.fr/upload/site_120/agenda/se09056a.pdf

Article d'O. Maulini
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/2006/analyses_69_SouslesavoirlequestionnementRaisonsdapprendreetdecontinuerdenseigner.aspx

Quelle évolution du métier ?

"Que ce soit en Angleterre, en Écosse, en Belgique, au Canada, aux États-Unis ou, bien entendu, en France, le contexte de travail des enseignants a changé. Changement par l'accumulation de réformes, dont les dernières ont pris une orientation marquée, et par les transformations sociétales et culturelles". La Lettre du Service de veille scientifique et technologique de l'INRP, réalisée par Annie Feyfant, consacre son numéro d'avril à la transformation du travail enseignant.

Elle fait le point sur les nombreuses recherches qui, en Europe et ailleurs, amènent à des thèmes convergents. Ainsi sur la question de l'efficacité enseignante, l'identité professionnelle et ses changements, les résistances au changement, les rapports avec le curriculum ou les élèves.

Une remarquable synthèse qui nous guide dans la perception du métier et son évolution. " il faut y mettre d'autant plus du sien que l'injonction à l'individualisation de l'enseignement oblige à la proximité avec les élèves, au traitement particulier et, de fait, à l'inégalité de traitement entre élèves, ce qui va à l'encontre d'une logique civique héritée dont la valeur principale est l'égalité ; logique sur laquelle s'est construit le métier".
La Lettre
http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/avril2007.htm
Enseigner : entretien avec V. Dupriez dans le Café mensuel 82
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/82EnseignerRechercheChemin.aspx

Un décret de 2007 élargit le service des enseignants

Un décret " définissant les actions d'éducation et de formation autres que d'enseignement pouvant entrer dans le service de certains personnels enseignants du second degré" a été publié au Journal Officiel du 13 février 2007.

Il résulte de la disparition de certaines décharges horaires. Une partie des emplois récupérés servira en effet à remplir de nouvelles missions, parfois administratives, ce qui permettra de réduire là aussi les emplois. Nous avions expliqué cela dès le 9 mai 2006.

Parmi les nouvelles missions qui pourront être confiées aux enseignants : l'encadrement d'activités pédagogiques particulières au bénéfice des élèves de l'établissement ou d'un réseau d'établissements, la coordination d'une discipline ou d'un champ disciplinaire, d'un niveau d'enseignement ou d'activités éducatives au titre d'un établissement ou d'un réseau d'établissements, l'usage pédagogique des technologies de l'information et de la communication, la promotion d'innovations pédagogiques, l'appui au corps d'inspection, etc.
Sur le Café
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENH0700234A

Quitter l'enseignement

Par Rémi Boyer et Catherine Terseur

Pour ceux d'entre-vous qui mûrissent un projet d'évolution professionnelle et souhaitent mettre cet été à profit entre deux bains de sable, nous vous apportons de quoi réfléchir à votre projet.

Ceux qui ont quitté la classe - Interview de Sylvain Delouvée

Sylvain Delouvée, Maître de Conférences à l'Université de Haute-Bretagne (Rennes 2), travaille sur les enseignants qui ont quitté la classe temporairement ou définitivement. Alors, pas de regret ?

Actuellement, vous réalisez une recherche sur les enseignants qui ont quitté l'enseignement. Comment avez-vous prospecté pour les trouver ?



En réalité ma recherche s'intéresse aux enseignants qui ont cessé, temporairement (détachement, disponibilité, CLD, etc.) ou définitivement (démission, radiation, etc.) leurs fonctions pédagogiques devant les élèves. Celles et ceux qui ont "quitté la classe" pour reprendre le sous-titre d'une thèse réalisée en partie sur ce sujet à propos des enseignants du premier degré par Frédéric Quinson. J'exclus, dans mon travail, les enseignants du supérieur qui sont enseignant et chercheur pour me centrer sur les premiers et seconds degrés. J'ai diffusé des annonces dans des écoles mais le résultat ne fut pas très probant... En réalité les premiers contacts ont été réalisé par des connaissances qui elles-mêmes m'ont donné les coordonnées d'amis ou de (ex)collègues, et ainsi de suite.

Avez-vous contacté l'administration de l'Education nationale à l'occasion de ce travail, et si oui, vous ont-ils aidé ?

La première phase de ce travail a consisté à contacter par courrier le Ministère de l'Education nationale et certains "grands organismes". Disons que les résultats n'ont pas été très significatifs... les contacts téléphoniques n'ont pas donné de meilleurs résultats. Une enquête sur les enseignants qui n'enseignent pas ou plus semble inquiéter ou, en tout cas, intriguer : "Nous n'avons pas d'informations à ce propos...", "Contactez plutôt la direction de ceci ou le secrétariat général de cela...", "Dans quel cadre réalisez-vous ce travail exactement...", "Vous savez ce sont des cas très marginaux...", "Pouvez-vous rappeler la semaine prochaine...", etc.

Parmi les anciens enseignants que vous avez rencontrés, quelle a été leur motivation principale pour quitter ce métier ? Etait-ce de gaieté de coeur ?

Il serait illusoire d'imaginer qu'il y a une cause ou une raison unique. Les parcours et les histoires de vie sont très différents. Certains quittent effectivement leur emploi par "gaieté de coeur" – l'enseignement n'a été qu'une étape de leur vie professionnelle -, d'autres vivent cela de manière plus difficile ou douloureuse. Bien entendu les personnes rencontrées après

un délai très long ont tendance à rationaliser et à réécrire leur histoire. A trouver des continuités, des justifications qui n'existaient peut-être pas à l'époque de “la rupture”. Disons qu'il faut éviter les caricatures : ce n'est ni uniquement l'enseignant dépressif qui déteste ses élèves et veut en finir, ni la personne qui enseigne trois ans pour avoir simplement une expérience supplémentaire après avoir été GO au Club Med ! Bien entendu ces deux cas existent mais les profils rencontrés sont beaucoup plus nuancés et complexes. Beaucoup d'éléments entrent en compte : le lieu d'affectation, la relation avec les collègues, l'environnement familial, la pression hiérarchique, les 'accidents de la vie'.

Ces anciens enseignants sont-ils heureux d'avoir quitté le métier ou ont-ils des regrets, et si oui lesquels ?

J'ai interrogé certaines personnes alors qu'elles venaient de reprendre leur poste (devant les élèves), d'autres qui envisageaient de partir, d'autres encore qui étaient à la retraite. Les parcours sont différents, les ressentis différents et l'éloignement par rapport à la “rupture” induit des perceptions différentes. D'une manière générale chez ceux qui sont partis, il n'y a pas de regret. Lors des entretiens une des questions était : “Et si c'était à refaire ?”. Sans ambiguïté ils referaient la même chose. Par contre certains souhaitent encore évoluer.

Quels métiers exercent-ils en général ? Ont-ils eu besoin d'une formation pour cela ? Ont-ils pu mettre à profit certaines de leurs compétences, et si oui, lesquelles ?

Encore une fois on ne peut pas dire qu'il y a des cas “en général”. Qui plus est mon échantillon était bien trop petit pour que je me permette d'affirmer et de trancher. Les professions sont variées : journaliste, écrivain, comédien, formateur, consultant, commerçant, agriculteur, député !

Pourquoi l'Agence Nationale de la Recherche s'intéresse-t-elle à cette question de la mobilité des enseignants ?

En réalité l'Agence Nationale de la Recherche a pour fonction de financer des projets de recherche. Pour ma part j'ai réalisé ce travail dans le cadre d'un stage post-doctoral au sein du Centre universitaire de recherche sur l'action publique et le politique (CNRS – UPJV). Le contrat, coordonné par Sophie Richardot, concerne les “figures du conflit” et ma recherche s'inscrivait plus particulièrement dans l'axe n° 1 intitulé : Situation “intenables” et stratégies d'exit. Il ne s'agit donc que d'une branche d'un projet de recherche plus vaste et globale qui n'est pas centré uniquement sur la mobilité des enseignants.

Le blog de Sylvain Delouvée
http://www.psychologie-sociale.org

Les conseils d'AIDOPROFS pour réussir sa mobilité professionnelle :

Avant de songer à évoluer professionnellement, quelles que soient les raisons qui vous y conduisent, il est indispensable d'identifier vos savoirs, vos savoir-faire, vos savoir-être, vos savoir-agir : ces quatre notions constituent ce que l'on nomme les « compétences » d'un individu.

Sur la plage, prenez un grand cahier, une grande règle, trois stylos de couleurs distinctes (noir, bleu, rouge), puis réalisez votre tableau de compétences, en quatre colonnes. Ecrivez en noir et n'oubliez rien : ni vos qualités, ni vos défauts, ni vos atouts, ni vos manques, sans vous restreindre à votre champ professionnel : tout ce que vous faites en dehors de votre métier, ou tout ce que vous avez fait par le passé peut avoir une importance.

Une fois ce travail introspectif effectué, soulignez en bleu les éléments positifs qui vous semblent le plus important et en rouge ce qui vous semble négatif.

Etablissez ensuite une liste des domaines d'activité qui vous intéressent, et des types de fonctions que vous vous imagineriez exercer.

Attention, là, c'est le moment de se rhabiller…non pas parce que le soleil a baissé sur l'horizon, mais pour aller consulter un moteur de recherche sur Internet et rechercher le profil du poste qui vous intéresse. Peut-être vous faites-vous des idées, après tout…peut-être n'en avez-vous pas encore toutes les compétences ?

Si c'est le cas, avant d'évoluer professionnellement, il faut réfléchir à la formation complémentaire qui enrichira votre profil et vous permettra de réussir votre projet dans les meilleures conditions : cette démarche s'appelle « la formation continue tout au long de la vie ». Le Cned (www.cned.fr), avec ses 3 000 formations, vous fournira quelques pistes, de même que tous les autres sites de formation continue à distance : il est souvent plus facile, quand on travaille, de réaliser une formation par Internet en téléchargeant ses cours et en participant à quelques regroupements dans l'année.

Lorsque vous aurez trouvé ce que vous voulez faire… le calendrier affichera peut-être « 1er septembre », et vous vous direz « encore râpé ! ».

Eh bien non, car le 1er septembre, l'association AIDOPROFS (www.aideauxprofs.org) accueillera de nouveau vos questions, de manière personnalisée et confidentielle, pour vous informer et peut-être vous épauler dans ce projet qui vous tient à cœur, mais où vous vous sentez bien seul.

Comme l'été est long (deux mois, reposez-vous !), nous vous proposons quelques pistes pour commencer votre prospection de postes sans attendre la rentrée. Qui sait, peut-être trouverez-vous « le » poste qui vous convient ?

La référence, tous les jeudis, c'est le BOEN (consultez le bas du BO, « vacances de postes ») :
http://www.education.gouv.fr/bo/default.htm

Pour migrer vers un emploi d'une autre administration, en France comme dans tous les pays de l'Union européenne, ces deux sites font référence (attention, les postes proposés exigent de solides compétences, et sont mis à jour chaque semaine) :

Bourse de l'emploi public :
http://www.bourse.fonction-publique.gouv.fr/front/emplois/accueil_emp.cfm

Bourse de l'emploi européenne :
http://www.cortex-culturemploi.com/

Début août, il sera temps de vous connecter sur ces sites, puisque la campagne de candidature pour la rentrée 2008 à des postes à l'étranger commencera :

Emplois à l'international :
http://www.conesud.com.br/
http://www.aefe.diplomatie.fr/aefe/
http://www.diplomatie.gouv.fr/mfi/Rech.asp?Result=1
http://www.diplomatie.be/fr/jobs/vacanciesdetail.asp?TEXTID=47717
http://www.mfe.org/
http://www.auf.org/
http://www.emploi-international.org/

Mission Laïque Française :
http://www.mission-laique.asso.fr/index2.html

N'oubliez pas que les collectivités locales recrutent…puisque touchées elles aussi par le papy-boom :
http://www.cnfpt.fr/fr/accueil.php?
http://www.lagazettedescommunes.com/emploi/index.asp
http://www.territorial.fr/405-offres-d-emploi.htm
http://www.uncdg.com/fncdg/htm/accueil/index.asp
http://www.cig929394.fr/emploi/offres_emploi.php
http://www.projetdeterritoire.com/offres-emploi/

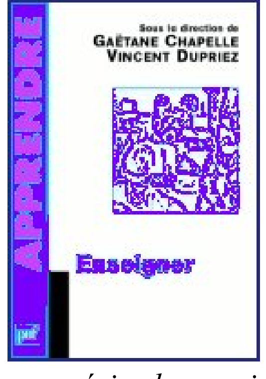
Et si vous avez plus de 15 ans d'ancienneté et rêvez d'une « seconde carrière », examinez bien les fiches de postes avant de vous lancer : un parcours professionnel diversifié est souvent nécessaire, ainsi que des qualités de rigueur, d'organisation, de rédaction, de communication, d'analyse, de synthèse, de la disponibilité et de la réactivité, et l'habitude du travail en équipe :
http://www.ac-paris.fr/article.php3?id_article=239

Enseigner : la recherche peut-elle montrer le chemin ?

"L'objectif premier de cet ouvrage est de proposer aux enseignants la synthèse la plus claire possible (des) recherches sur la pédagogie et le travail enseignant. Non pour prescrire ce qui devrait être fait mais pour baliser le débat et permettre aux enseignants de s'appuyer sur ces travaux de manière plus lucide et efficace". C'est un but à la fois ambitieux et modeste que se sont fixés Vincent Dupriez et Gaëtane Chapelle en publiant ce nouvel ouvrage de l'excellente collection "Apprendre" des Puf.

Ambitieux parce qu'il invite à un panorama des recherches sur la pédagogie. Effectivement, les auteurs invitent, dans la seconde partie de l'ouvrage, les représentants des différentes théories pédagogiques à s'exprimer. Les spécialistes de l'enseignement explicite, Clermont Gauthier au premier plan, y trouvent une (trop ?) large tribune où ils affirment détenir les clés de l'enseignement efficace, même si Etienne Bourgeois relativise quelque peu leurs propos. On sait qu'ils ont lutté contre la réforme québécoise et participé, avec la droite, à la "contre réforme" pédagogique genevoise. Mais les constructivistes sont représentés : Marie-Françoise Legendre explique ce que le socioconstructivisme apporte aux enseignants.

Mariane Frenay et Benoît Galand présentent l'apprentissage par problèmes. Il revient à Marcel Crahay d'ouvrir une nouvelle voie avec "l'enseignement en spirale".



Que tirer de ces visions parfois opposées ? La science peut-elle proposer une pédagogie efficace ? Pour Claude Lessard, "la science n'est pas un monde enchanté au-dessus des autres mondes, susceptible de produire une vérité incontestable". Aussi"si la recherche évaluative peut aider à identifier des pratiques plus adéquates que d'autres, il n'existe pas en éducation de "one best way" qui s'imposerait à tous.

D'autant qu'il faudrait s'entendre sur ce qu'est l'efficacité en matière scolaire, rappelle Pascal Bressoux. Et G. Chapelle et V. Dupriez conviennent que "il n'existe pas de best practice universelle mais plutôt une série de savoirs, théoriques et pratiques, sur les conditions d'efficacité des pratiques pédagogiques".

L'ouvrage donne quelques pistes simples. Mais son principal apport consiste dans la confrontation des théories. Elle a l'avantage de montrer la complexité de l'enseignement. Elle apporte également aux enseignants des réflexions susceptibles de l'aider à prendre de la distance dans ses pratiques. C'est ainsi l'ouvrage nous aide à agir.

Vincent Dupriez, Gaëtane Chapelle, Enseigner, Puf, 2007, collection Apprendre, 230 pages.
Sommaire
http://www.puf.com/Book.aspx?book_id=025209

A propos de « Enseigner » . Rencontre avec Vincent Dupriez

« Enseigner » : peut-on enfermer un métier dans un ouvrage ? Le Café interroge Vincent Dupriez, un des coordinateurs de cet ouvrage synthèse qui pose à la fois la question de l'efficacité de l'enseignant et des « bonnes pratiques » à recommander. La recherche peut-elle répondre à ces questions ?

"Enseigner" c'est ce que font déjà les professeurs, avec plus ou moins de bonheur, chaque jour. N'est ce pas prétentieux ou vain de leur proposer un livre sur ce sujet ?

Ce sont les enseignants qui devront répondre à cette question ... après avoir lu le livre. Plus sérieusement, je pense que beaucoup d'enseignants ont une attitude un peu ambivalente par rapport à la recherche sur l'enseignement. A la fois, ils marquent leur distance, ce qui est aussi une manière de définir leur propre territoire de praticiens de l'enseignement, et en même temps ils sont curieux. Ils sont curieux car ces recherches leur parlent de leur travail quotidien, et comme tout le monde, ils ont envie de savoir ce que l'on raconte sur eux et sur leur métier. Mais cette curiosité repose aussi sur l'espoir de trouver dans ces recherches des pistes et des suggestions pour mieux assumer leur métier.



Il est clair aussi que les enseignants ne lisent pas la littérature scientifique en éducation avec le même regard que des médecins consultant la littérature médicale. Et ce constat nous ramène à ce métier face auquel il existe peu de certitudes. A ce niveau, les

enseignants savent bien qu'ils ne doivent pas attendre de la littérature scientifique des solutions technologiques définitives aux questions qu'ils se posent. C'est aussi cela que nous disons dans cet ouvrage.

Aujourd'hui la question de l'efficacité de l'enseignant est posée un peu partout. Ici, en France, un des candidats aux présidentielles, envisage de récompenser les professeurs selon les résultats qu'ils obtiennent. Est-ce efficace ? Peut-on mesurer l'efficacité du professeur ? Ou doit-on considérer l'enseignement comme un acte collectif ?

Personnellement, je pense qu'il est légitime de s'intéresser à l'efficacité de l'enseignement et des enseignants. Si l'Etat définit un certain nombre d'objectifs pour l'école, il est normal qu'il se préoccupe de l'atteinte de ces objectifs. Mais il faut être très prudent car, en même temps, un principe d'obligation de résultats ne me semble pas raisonnable en éducation. Tout simplement parce que l'apprentissage dépend d'un trop grand nombre de paramètres sur lesquels l'enseignant n'a pas aisément prise : la motivation de l'élève, sa disponibilité cognitive, sa disponibilité affective ou émotionnelle, ...

Dès lors, il me semble fondamental d'inventer des dispositifs nouveaux où l'information issue de telles évaluations externes soit mise au service d'un travail réflexif dans les écoles et d'une analyse collective des pratiques éducatives. Dans ce sens, il s'agit d'apporter une information sur les effets du travail d'une équipe d'enseignants - et pas d'un seul prof, bien sûr -, mais il s'agit aussi d'éviter de tout ramener à une évaluation de l'efficacité des apprentissages. De telles données doivent tenir lieu de principes de réalité -elles disent quelque chose de ce que les élèves connaissent, en comparaison avec d'autres élèves - mais on ne peut réduire l'ensemble du travail dans une école à quelques indicateurs d'efficacité.

Votre ouvrage présente les grandes théories pédagogiques aussi bien le constructivisme que l'enseignement explicite. Ce sont des conceptions qui sont soutenues par des philosophies opposées. La recherche scientifique doit-elle nous amener à en privilégier une ?

Cette question est délicate et complexe. D'une part, je voudrais tout d'abord rappeler une différence importante entre les deux courants auxquels vous vous référez. Le constructivisme est avant tout une théorie de l'apprentissage : il a pour objectif de rendre compte des processus cognitifs mis en œuvre dans l'apprentissage. L'enseignement explicite parle de l'enseignement, plus que de l'apprentissage. Il renvoie donc à l'analyse des dispositifs à mettre en œuvre pour faire apprendre plutôt qu'à l'apprentissage lui-même.

Cela étant dit, vous avez raison de souligner que ces deux propositions, si on les questionne au regard de la philosophie de l'éducation qu'elles véhiculent, ne portent pas la même conception de l'homme et de l'éducation. Le constructivisme valorise la participation de chaque individu dans la construction de ses savoirs ; l'enseignement explicite considère que c'est à l'enseignant à montrer et ensuite à modeler des processus cognitifs chez ses élèves. Dans la durée, le recours systématique à l'un ou à l'autre modèle produirait certainement des individus différents.

Mais résumer ce débat à une opposition philosophique, voire idéologique me semble erroné. Il faut également acter un nombre important de résultats de recherches empiriques (tout le courant de l'école efficace par exemple) qui attirent l'attention sur l'importance d'un enseignement structuré, s'appuyant sur des objectifs explicites, des feedbacks fréquents et un

temps d'exercisation. La voie que nous suggérons dans l'introduction de ce livre, c'est que de telles orientations ne sont d'ailleurs pas nécessairement contraires aux principes constructivistes.

Quels conseils alors peut-on donner aux enseignants ?

La posture que nous avons adoptée avec Gaëtane Chapelle dans cet ouvrage est la suivante : à travers des synthèses de recherche, nous proposons aux enseignants une série de pistes d'analyse et d'action. Nous affirmons également qu'il n'existe pas de « one best way ». En fonction des objectifs de l'enseignant, du contenu spécifique à enseigner, des élèves à qui on s'adresse, une diversité de stratégies éducatives peuvent être mobilisées. L'enseignant le plus compétent est sans doute celui qui est capable d'alterner les méthodes tout en fondant ses choix, car il a identifié les limites et les apports des différentes alternatives à sa disposition.

Peut-on changer les pratiques enseignantes ? Comment expliquez vous le décalage fréquent entre les travaux des chercheurs et les pratiques en classe ?

Non, ce sont les enseignants qui changeront les pratiques enseignantes. On peut les informer d'une part et les inciter d'autre part. Ce livre contribue à ce travail d'information, en rassemblant dans un seul tome les synthèses de nombreuses recherches sur l'enseignement et les méthodes pédagogiques. Et dans cet exercice de synthèse, nous avons veillé à ne pas occulter les différences, voire les contradictions qui existent entre les chercheurs en éducation. Nous espérons aussi que les textes courts présentés dans ce livre donneront envie aux enseignants d'aller voir plus loin.

Entretien avec Vincent Dupriez : François Jarraud

Bien débuter dans l'enseignement

Stagiaires : se lancer

La prise de fonctions

Qu'est ce que débuter dans l'enseignement. François Müller, s'appuyant sur les travaux de Peretti, nous rappelle que c'est de l'inquiétude, des représentations, des projets. Ce beau texte nous met en condition puisqu'il nous ramène à nos attentes, nos espoirs, nos objectifs d'enseignant.
http://parcours-diversifies.scola.ac-paris.fr/PERETTI/debuter1.htm

Livrets d'accueil

Plusieurs académies mettent en ligne des livrets d'accueil destinés aux nouveaux enseignants. Parmi elles, distinguons Créteil qui, outre les informations administratives, publie des conseils prodigués par les IPR : rappel des obligations de service mais aussi conseils pour la préparation des cours, la gestion de la classe, la tenue en classe… Le livret d'accueil de l'académie de Rennes propose même des fiches détaillées et bien informées (à jour) par discipline.
Rennes : le livret d'accueil
http://www.ac-rennes.fr/person/blivac.htm
Créteil : le livret d'accueil
http://www.ac-creteil.fr/rectorat/livret-accueil/welcome.html
Rennes : le guide des personnels
http://www.ac-rennes.fr/person/guidperson.pdf
Une autre bonne adresse : le Crdp de Versailles propose une riche sélection de ressources : lectures, webographie, guides pratiques etc.
http://www.crdp.ac-versailles.fr/cddp95/bc-affichage3.asp?idc=16

Le premier jour

"Je ne crois pas en l'autorité", ou "comment motiver les élèves, lettre de rentrée aux jeunes stagiaires" écrite par une formatrice en IUFM, Claudia Renau.
http://www.tice-hg.net/se_documenter/pas_autorite.htm
http://parcours-diversifies.scola.ac-paris.fr/PERETTI/conseils_de_coll%C3%A8gue.htm

Mission du professeur

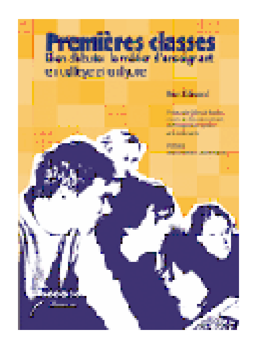
Un texte de 1997 qui définit le métier.
http://www.eduscol.education.fr/index.php?./D0033/FXNREF08.htm

Des livres pour se lancer

Premières classes

"Etre prof c'est souvent la galère ! C'est sans cesse faire face à l'imprévu, s'adapter, gérer… C'est souvent accepter de mettre son cours de côté un instant pour permettre la discussion. C'est aussi savoir dire stop. C'est aussi… mettre de côté son ambition d'être le super-prof et

faire preuve d'humilité". Ces premières lignes de "Premières classes" donnent le ton. A la différence des pamphlets à la mode, l'ouvrage nous met d'emblée dans le quotidien de la classe, dans le témoignage, dans la relation humaine. Les yeux dans les yeux.



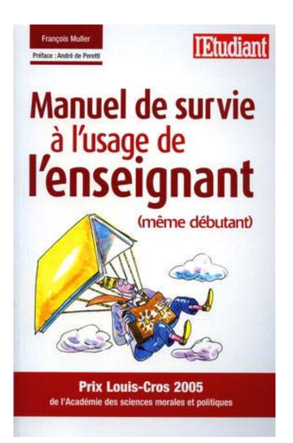
Le livre aborde les questions que peut se poser un enseignant débutant qui arrive dans un établissement. Comment animer un cours ? Comment mettre les atouts de son coté ? Comment développer des relations vivantes en milieu scolaire ? Mais il le fait sur le ton de la confidence et du partage. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : transmettre aux nombreux nouveaux enseignants ce que les "anciens" (plus ou moins !) ont appris. Alors encore un ouvrage de trucs et consignes ? C'est mal les connaître ces anciens ! Ce qu'ils ont appris c'est à exister en tant qu'homme dans une peau d'enseignant pour permettre à l'élève de grandir.

Le parti pris de l'ouvrage c'est de témoigner de techniques et de postures qui permettent de prendre en charge les relations humaines dans la classe et dans l'établissement. Un exemple ? Patrick Verrier explique l'importance d'un rituel pour faciliter le déroulement du cours. Florence Castincaud met en évidence la construction de l'autorité. Françoise Thoër montre comment s'adresser personnellement à chaque élève. L'ouvrage est également enrichi de fiches "techniques" sur la psychologie de l'adolescent ou la gestion de l'agressivité par exemple.

Il alterne des "paroles de profs" et des synthèses. Mais tout l'ouvrage, coordonné par Marc Edouard, un formateur en relations humaines, vise à transmettre un savoir être et un savoir faire humain. Ainsi, pour Sabine Bernard, "le bon prof est un chercheur de tous les instants". Transmis ?

Marc Edouard, Premières classes. Bien débuter le métier d'enseignant en collège et en lycée. Préface de Gilles de Robien. Postface de Jean-Michel Zakhartchouk, CRDP d'Amiens, 2005, 154 pages.

Le manuel de survie de F. Muller



"On est en passe de se retrouver dans la situation de la guerre des tranchées, où l'Etat-major prône constamment l'offensive sur de nouveaux fronts, alors que les troupes pourtant à l'esprit patriotique et convaincu, n'ont pas l'équipement adéquat, le repos nécessaire, les armes suffisantes, ni la confiance donnée aux capitaines… A quand les mutineries ? .. Quels seront les "américains" salvateurs ? ." Cette analogie historique sur l'Ecole ouvre "Le manuel de survie", le nouveau site de François Muller. Appuyant un ouvrage publié aux éditions de L'Etudiant, le site propose un ensemble de fiches pédagogiques précises sans être des recettes. Le site est un manuel de pratiques professionnelles, un outil d'auto-formation; il apporte des éclairages courts et clairs sur de nombreux aspects du métier. Par exemple, une fiche nous aide à comprendre ce qui se passe quand deux élèves se battent dans la classe et à déminer le terrain. Une autre nous invite à observer la classe pour varier nos démarches (et au passage mieux se connaître soi-même). D'autres pages expliquent comment négocier un contrat d'étude, faciliter l'initiative, donner un conseil, utiliser un manuel. Toutes sont utiles et apprennent ce qui est indispensable à un enseignant sans être forcément transmis en

formation. Un site qui n'est sans doute pas à parcourir à toute vitesse mais qui invite au détour, à la découverte et au "revenez-y"..
http://francois.muller.free.fr/manuel/index.htm
http://perso.wanadoo.fr/jacques.nimier/livre_manuel_survie.htm

Réussir ses débuts d'enseignant

"N'oubliez pas que le métier s'apprend tous les jours et qu'un échec de la veille prépare la réussite du lendemain". Voilà un des bons conseils que Gérard Lesage adresse aux enseignants débutants... et peut-être aussi aux autres ! Son guide, "Réussir ses débuts d'enseignant", part de situations vécues qui font le quotidien des profs : prendre contact avec sa classe à la rentrée, ramasser sa première interrogation, vivre sa première inspection, découvrir ses collègues, échanger avec les parents, etc.

Chacune est abordée très directement par un auteur qui se met en situation de frère aîné. Elle permet de découvrir un nouvel aspect du métier et de l'institution. On appréciera dans cet ouvrage sa grande accessibilité. Pas de grande phrase, G. Lesage parle le langage des profs et sa grande expérience (il a été instit, prof de collège et chef d'établissement) lui permet de donner des conseils de bon sens. L'ouvrage est particulièrement utile à un moment où, du fait d'un fort taux de renouvellement, la transmission d'un certain savoir professionnel peine à se faire. Il reste encore quelques semaines pour le lire avant la rentrée !
Gérard Lesage, Réussir ses débuts d'enseignant, Grenoble, CRDP, 2006, 310 pages.

Guide du professeur en collège et en lycées

"Quelles sont les bonnes questions à se poser à la rentrée dans un nouvel établissement ? Quels sont les repères, les outils, les ressources pour conduire la classe ? Comment gérer l'hétérogénéité des élèves ? Comment travailler en équipe ? " Le "Guide du professeur" est l'oeuvre de trois formateurs en IUFM. De façon très méthodique ils abordent les différentes fonctions dans un établissement scolaire, son fonctionnement, le travail pédagogique etc.

Mais l'ouvrage va plus loin. Il met l'accent sur les relations entre enseignants et élèves. Comment créer un climat constructif avec la classe ? Quel style pédagogique adopter ? Comment suivre une classe ? Comment aider les élèves en difficulté ? Comment organiser une sortie ? Comment mener IDD ou TPE ? Il insiste aussi sur la psychologie des groupes et des élèves et réfléchit sur les transgressions et les réponses à y apporter.

Pour chacune de ces questions, le Guide part de témoignages et de situations précises décrites et analysées. Il propose aussi de petits exercices qui font réfléchir sur les pratiques. Tout cela fait du Guide un ouvrage très complet qui s'adresse à tous les enseignants, débutants ou chevronnés.
B. Jouin, R. Lépineux, S. Montagnat, Guide du professeur en collège et en lycées, Paris, Hachette Education, 2005, 304 pages.

Enseigner aujourd'hui dans la voie professionnelle

Daniel Cortés-Torréa est chargé de formation de formation au rectorat de Bordeaux. Son ouvrage vise à aider les enseignants et les candidats aux concours à enseigner dans les filières professionnelles.

L'ouvrage comprend trois parties. La première fait réfléchir à ce qu'est apprendre, particulièrement en L.P. L'auteur, qui a une longue expérience du public des L.P., en dégage les spécificités pour élaborer le concept d'andragogie. La seconde partie vise à aider le professeur à organiser son enseignement. Que doit-on enseigner ? Que doit-on évaluer ? Il montre comment élaborer ses cours, sa progression à partir des instructions officielles. La dernière partie est une véritable méthodologie de l'enseignement en L.P. : comment enseigner ? Comment évaluer ? Comment gérer les relations dans la classe ?



Dans cette partie l'auteur puise dans son expérience ce qui nous ramène parfois un peu en arrière. Plutôt qu'une fiche sur l'utilisation du rétro projecteur, on aurait aimé par exemple une aide à l'intégration des Tice dans l'enseignement. Faut-il aussi insister sur le cours magistral en L.P. ?

Mais il faut aussi souligner les véritables points forts de cet ouvrage. Léger (144 pages) il est parfaitement accessible aux stagiaires et enseignants. Daniel Cortés-Torréa l'a imaginé comme une suite de fiches pratiques, claires, lisibles, sans tomber dans la fonctionnalisme.

Ainsi les enseignants y puiseront de très nombreuses fiches pratiques parfaitement adaptées à l'enseignement professionnel. Par exemple des fiches de suivi et de compte-rendu des séquences en entreprise qui aideront à mieux articuler la liaison école – entreprise (toujours à la fois délicate et centrale en L.P.) et à définir une véritable pédagogie de l'alternance. Les fiches d'évaluation, de suivi individuel, par exemple, les réflexions sur l'élaboration d'une charte de la vie relationnelle en classe seront très utiles aux nouveaux enseignants.
Daniel Cortés-Torréa, Concepts, méthodes, outils pour enseigner aujourd'hui dans la voie professionnelle. Fiches-conseils pour l'enseignant, Casteilla, Paris, 2007, 144 pages.
Présentation éditeur
http://www.casteilla.fr/index.php?art=761&th=6

Apprendre à apprendre

"Apprendre n'est pas ce qu'on croit ! Apprendre n'est pas seulement mémoriser par cœur. L'important pour apprendre est d'abord de comprendre. Quand on veut apprendre vraiment, la mémorisation, si elle est nécessaire reste insuffisante. Il faut aussi pouvoir mobiliser son savoir. C'est quand on réutilise ses connaissances dans des situations différentes que l'on apprend vraiment". Paradoxe des paradoxes, l'Ecole n'apprend que trop rarement à apprendre efficacement. Ce petit livre d'André Giordan et Jérôme Saltet est donc tout à fait bienvenu.



A partir d'exemples concrets, il aborde des bases souvent négligées et causes d'échec. Ainsi il invite à découvrir son profil d'apprentissage, à travailler le désir d'apprendre, à faire fonctionner sa mémoire, à construire un conceptogramme et à savoir rédiger. Tout cela sans négliger les baes physiques de la réussite : s'organiser, mettre en ordre son corps.

Les deux auteurs avaient publié "Coach College" un ouvrage dont le Café a rendu compte. Ce livre en reprend l'essentiel en moins de 100 pages et pour deux euros seulement ! C'est sans doute un des livres à présenter aux élèves et aux parents lors de la réunion de rentrée.
André Giordan et Jérôme Saltet, Apprendre à apprendre, Paris, Librio éditeur, 2007, 96 pages, 2 euros.

Présentation
http://www.ldes.unige.ch/publi/i_livres.htm?Impression#pourquoiApp
Sur Coach College
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2006/12/index201206_EditorialQuefairedesreunionsparents_.aspx

Les élèves ont des droits

La France a signé la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Elle leur reconnaît de nombreux droits. Certains sont nommément prévus dans les textes (comme les droits d'expression et de participation des collégiens et lycéens). Ils ne sont pas pour autant toujours respectés. L'application de la CIDE reste encore parfois un défi pour la société française. Pour connaître la CIDE et suivre son application, consultez le site de DEI France.
http://www.dei-france.org/

Ne pas hésiter à consulter **le Guide juridique du chef d'établissement**.
http://www.education.gouv.fr/sec/chefdet/default.htm

Les droits imprescriptibles de l'apprenant pour Philippe Perrenoud
L'élève a le droit de :
"1. Le droit de ne pas être constamment attentif
2. Le droit à son for intérieur
3. Le droit de n'apprendre que ce qui a du sens
4. Le droit de ne pas obéir six à huit heures par jour
5. Le droit de bouger
6. Le droit de ne pas tenir toutes ses promesses
7. Le droit de ne pas aimer l'école et de le dire
8. Le droit de choisir avec qui l'on veut travailler
9. Le droit de ne pas coopérer à son propre procès
10. Le droit d'exister comme personne"

Un texte de 1995 qui reste à méditer…
http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1995/1995_11.html

Les disciplines

Documentation

Par Blandine Raoul-Réa

Voici informations et liens pour préparer sa rentrée et l'année scolaire à venir. Nouveau nommé dans un établissement, fraîchement sorti du concours ou documentaliste confirmé, les systèmes changent, le métier évolue…

Prise de fonction dans un nouvel établissement

Des collègues documentalistes de Louviers-Vernon proposent un document permettant de dresser une liste des contacts à prendre lors de l'arrivée dans un nouvel établissement. Utile pour une prise de fonction.
http://formdoc.rouen.iufm.fr/spip.php?article111

Un document complet édité par l'académie de Guyane à télécharger au format pdf : le guide du documentaliste débutant.
http://www.ac-guyane.fr/IMG/pdf/2005_guidedocumentalistedebutant.pdf

Vous entrez dans une académie nouvelle ? Voici la liste des sites académiques dédiés à la documentation. Accès par Educnet.
http://www2.educnet.education.fr/sections/cdi/sites-acad/

La question des manuels scolaires

Un point complet sur la question des manuels scolaires est disponible sur le site du CRDP d'Aix Marseille. Vous y trouverez tant des liens vers la gestion que vers le monde de l'édition du Manuel Scolaire ou vers les politiques nationales et/ou régionales, locales.
http://eprofsdocs.crdp-aix-marseille.fr/Sitographie-sur-les-manuels.html

L'usage des manuels scolaires est un point qui peut être mis en avant auprès des professeurs disciplinaires. Le dossier du l'INRP qui est consacré à cette problématique est en lien à l'adresse suivante
http://www.inrp.fr/Tecne/Savoirplus/Rech40124/Pdf/annee00/inrp40124_00.pdf

Les logiciels documentaires : BCDI 2007, PMB, Superdoc

BCDI 2007
Prise en main de BCDI 2007 : sur le site BCDI, des fiches et des vidéos pour vous aider si vous prenez contact avec la nouvelle version de BCDI.
http://bcdi.crdp2-poitiers.org/site/produit.php?rub=demobcdi

Mode d'emploi pour la gestion au quotidien du CDI par BCDI 2007, proposé par Danielle Cadusseau
http://ww2.ac-poitiers.fr/doc/spip.php?article86

Manuel d'utilisation à télécharger
http://srvbcdiabt.crdp-poitiers.cndp.fr/espaceclient/2007/ManuelBCDI2006/BCDI2006CL_A4.pdf

Comment insérer les emprunteurs à partir de Sconet dans BCDI
http://club-bcdi.crdp-poitiers.cndp.fr/liaison/html/FN28082006-1.htm

PMB
Prise en main et guides d'utilisation
Ce site est destiné plus particulièrement aux documentalistes de l'académie de Rennes. Mais on le sait, Rennes est en tête pour le passage au logiciel libre PMB.
http://espacedoc.toutatice.fr/cms/

Importation des listes d'élèves depuis Sconet
http://4tous.net/pipermail/e-logidoc/2006-November/001134.html

SuperDoc
Faire connaissance avec le logiciel SuperDoc. Un site d'aide avec des fiches techniques claires pour toutes celles et tous ceux qui utilisent SuperDoc.
http://www2.ac-rennes.fr/barde/HTML/SuperDoc/SD_Frdebut.htm

Faire découvrir le logiciel SuperDoc : Karen Bataille propose une séquence pour faire découvrir et aller vers la maîtrise du logiciel SuperDoc aux élèves de collège.
http://eprofsdocs.crdp-aix-marseille.fr/Le-logiciel-documentaire-Superdoc.html

Séquences, formation des élèves

Avant de se lancer dans la construction de séquences pédagogiques... lire cette contribution d'André Tricot sur L'utilisation d'Internet permet-elle de nouveaux apprentissages documentaires ?
http://savoirscdi.cndp.fr/pedago/Reflexion/tricot/tricot.htm

A lire au plus vite, le numéro des **Dossiers de l'ingénierie éducative** (numéro 57, avril 2007) consacré à la Maîtrise de l'information ! Un excellent numéro qui devrait être présent dans tous les CDI et à conseiller vivement à tous... dont ceux qui souhaitent passer les capes de documentation. En ligne l'article de Sylvie Chevillotte intitulé " Maîtrise de l'information ? Education à l'information ? Culture informationnelle ? " a le mérite de faire le point sur ces dénominations / notions. De même la mise en ligne de l'article d'Alexandre Serres sur " maîtrise de l'information : la question de la didactique " est appréciable tant cet article replace la question dans le vaste espace éducatif en inventoriant les obstacles à sa mise en place ou les pistes pour une intégration de la maîtrise de l'information dans la formation des élèves. Enfin merci à Odile Rascle pour son article très stimulant, son " Plaidoyer pour une pédagogique documentaire qui par le développement d'une posture réflexive, permette à l'élève de penser " !

Sommaire de ce numéro et accès aux articles en ligne
http://www.cndp.fr/lesScripts/bandeau/bandeau.asp?bas=http://www.cndp.fr/DossiersIE/57/som57.asp

Rappelons le numéro de **Médiadoc** intitulé " Les savoirs scolaires en information-documentaion : 7 notions organisatrices ". (Re)lire l'article consacré à cette production de la Fadben sur le Café Pédagogique, espace CDI-documentation, numéro 84.
L'article du Café Pédagogique
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/documentation/Pages/84_S_CDI.aspx

De même, la consultation de l'excellent dictionnaire des concepts info documentaires réalisé par Pascal Duplessis et Ivana Ballarini-Santonocito, devrait-il vous permettre d'affiner les objectifs pédagogiques, les objets d'apprentissage à maîtriser dans vos séquences pédagogiques, projets... A mettre aussi dans les mains des enseignants disciplinaires !
http://savoirscdi.cndp.fr/culturepro/actualisation/Duplessis/dicoduplessis.htm

Des exemples de séquences de formation
Incontournable : la base de l'Education nationale de séquences nommée MURENE.
http://www.murene.education.fr/

Pour les élèves de sixième : un parcours découverte rédigé en cinq étapes avec fiches à l'appui à télécharger. Cet ensemble de séances d'initiation à la recherche documentaire proposé par France Pons pour les élèves de sixième donne une cohérence qui permet la mise en place d'une progression.
http://eprofsdocs.crdp-aix-marseille.fr/Le-cahier-parcours-decouverte-du.html

Pour les élèves de seconde : l'interrogation de la base de données MURENE dans sa rubrique documentation vous donne accès à plusieurs types de fiches.
A vous de regarder de plus près ce qui a déjà été fait.
http://www.educnet.education.fr/bd/urtic/documentation/index.php

Primaire : Maternelle

Par Lucie Gillet et Stéphanie Leschiera

A quelques jours de la rentrée, l'équipe du café est dans les starting-blocks et vous a préparé quelques liens pour réussir ce début d'année. Du grand classique au petit dernier qui vient de sortir, voici une revue de la toile-maternelle histoire de se dépoussiérer les méninges et de vous faciliter la tâche !!

Un préalable, les documents officiels :

Les programmes sont en ligne et c'est bien plus pratique pour préparer ses programmations http://www.cndp.fr/ecole/quapprend/pdf/755A0211.pdf#search="programmes%20de%20l'%C3%A9cole%20maternelle

La circulaire de rentrée
http://eduscol.education.fr/D0236/accueil.htm
L'analyse de cette circulaire par le café pédagogique
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/Lacirculairedelarentrée2007.aspx

Les sites essentiels pour préparer sa classe en maternelle :

Le portail cednad offre un panorama assez exhaustif de ce qui paraît sur la toile en ce qui concerne la maternelle. Pratique d'accès grâce à ses sous-rubriques correspondant aux grands domaines d'apprentissages, il est un outil indispensable.
http://cednad.com/maternelle.htm
Et pour les paresseux ou très pressés, il y a même une rubrique de saison pour aller droit à l'essentiel.
http://cednad.com/primaire/rentree.htm

Pour ceux qui aiment à flâner sur la toile et n'auraient pas encore étanché leur soif de sites, un autre portail intéressant.
http://stepfan.free.fr/dos/Matern.htm

Des enseignants mettent en ligne leurs travaux pour préparer la rentrée et notamment la première journée :
http://www.minimat.net/pagerentree.html
http://ecoledesjuliettes.free.fr/nouveaute.html
http://themamaternelle.free.fr/outils.html

Débuter en maternelle :

La circonscription de Vence dans les Alpes-Maritimes, celle de Châlons 2 ainsi que la mission départementale du 94 proposent chacun un document pour aider les débutants à

prendre en main leur première classe : comment préparer la rentrée, aménager sa classe, prévoir les activités des premiers jours.
http://www.ac-nice.fr/ienvence/pedagogie/debutants/debutants.htm
http://wheb.ac-reims.fr/ia51chalons2/article.php3?id_article=411
http://www.ac-creteil.fr/id/94/c14/maternelle/guide_du_debutant/Welcome.html

En complément, le groupe maternelle du Haut-Rhin a préparé un dossier très complet notamment en ce qui concerne la préparation des différentes séances d'apprentissage.
http://www.crdp-strasbourg.fr/cddp68/maternelle/debut/index.htm

Organiser sa classe : trucs et astuces

Sylvaine Belin, " web-maîtresse " du site Materalbum a listé une série de trucs et astuces testés et approuvés, pour simplifier la gestion et l'organisation d'une classe de maternelle.
http://materalbum.free.fr/viedeclasse.htm
Diverses ressources pour s'organiser et gérer au mieux le quotidien d'une classe de maternelle
http://themamaternelle.free.fr/organiser.html
http://fredaine.net/Organisation.html

Ces sites de formateurs proposent quand à eux des ressources adaptées aux débutants.
http://matieresdecole.net/index.htm
http://imf.stnazaire.free.fr/index.htm

Et pour commencer à travailler, une sélection d'albums sur le thème de la rentrée : http://materalbum.free.fr/livres-rentree/livres-rentree.htm
Des sites d'images libres de droit, indispensables pour la préparation de vos affichages.
http://pedagogie.ac-toulouse.fr/ariege-education/tice09-pamiers/article.php3?id_article=122
http://www.picto.qc.ca/
http://recitpresco.qc.ca/ressources/banque/gmp/clipart/index.html
http://documentaliste.ac-rouen.fr/spip/article.php3?id_article=73
http://cndpll1.hosting.cri74.org/article.php3?id_article=378

Les placards de votre classe débordent de jeux que vous ne connaissez pas et bien sûr, impossible de remettre la main sur une règle de jeux... pas d'angoisse, vous trouverez certainement votre bonheur dans l'un de ces trois sites.
http://ludism.free.fr/Regles.php
http://jeuxsoc.free.fr/
http://www.trictrac.net/index.php3?id=jeux&rub=news&inf=accuei

La première rentrée : du côté des enfants, que mettre en place ?

Accueillir de très jeunes enfants ne s'improvise pas et nécessite un certain nombre de précautions... voici quelques liens qui donnent des pistes pour que tout se passe au mieux pour les plus jeunes élèves et que la rentrée ne soit pas synonyme de pleurs et désespoir.
http://www.crdp-strasbourg.fr/cddp68/maternelle/rentree/index.htm
http://matieresdecole.net/formations/pages/rentree.htm
http://wheb.ac-reims.fr/ia51chalons2/article.php3?id_article=46

Un des principaux objectifs de l'accueil des jeunes enfants est leur socialisation. Les sites suivants vous proposent des aménagements et des activités visant à faciliter ce processus et même à le travailler.
http://maternailes.net/organisation/accueil/accueil.htm
http://gommegribouillages.free.fr/AccueillirPS.pdf
http://gommegribouillages.free.fr/objectifseptembre.pdf

Les évaluations à l'école maternelle

Les enseignants de la circonscription de Coutances ont réfléchi à l'évaluation en maternelle et proposent un dossier complet sur le sujet qui vous guidera pour mettre en place dans les meilleures conditions ces fameuses évaluations nationales.
http://ecolcircoutances.free.fr/telechargement/evagscp1.pdf

En dehors des évaluations nationales, les élèves sont aussi suivis au jour le jour, afin d'évaluer au plus près leurs apprentissages. Quelques sites vous proposent des exemples d'évaluations à l'école maternelle, à travers notamment, un cahier de progrès.
http://www.ac-grenoble.fr/savoie/mat/group_de/outils/evaluation.htm
http://ww3.ac-creteil.fr/ID/94/c22/spip/IMG/pdf/121306_cahier_de_reussite_site_22_circ.pdf
http://www.ac-grenoble.fr/savoie/mat/group_de/pdf/cahierprogres.pdf

Des exemples d'évaluations en GS:
http://www.minimat.net/pageeval.html
http://maternailes.net/atelier/notation.html

Echanger et partager

L'essentiel dans notre métier est de ne pas rester seul face à nos joies et nos difficultés ! N'hésitez pas à réagir à ce dossier et à partager avec nous vos interrogations ou vos découvertes.
D'autres sites vous permettront de partager votre expérience :
http://matieresdecole.net/echanges/r_echang.htm
http://maternailes.net/presentt/autrement/autrement.htm
http://groups.google.com/group/maternelle-pedagogie-vicariante/topics?hl=fr

Bonne rentrée à tous !!

Primaire : Elémentaire

Par Patrick Picard

C'est la rentrée… Alors, pour tous les nouveaux et tous ceux qui sont pleins de bonnes résolutions, la Café vous dresse la liste des incontournables pour qui veut profiter des ressources du Net pour sa préparation de classe…

Circulaire de rentrée et textes officiels

La bible de votre année scolaire : **la circulaire de rentrée**... Donne les grandes orientations fixées par le ministère :
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/3/MENE0700047C.htm
http://eduscol.education.fr/D0236/07_miseenoeuvresocle.htm

Les évaluations CE1
Educscol n'a encore pas mis à jour la base pour les évaluations 2007-2008, qui ont été entièrement refondues après les erreurs manifestes d'angle de tir de celles de l'an passé. En espérant que cela suffise à regagner la confiance des enseignants ? L'essentiel se jouera dans la capacité des IEN et des circonscriptions à accompagner les équipes. Aucune donnée ne sera agrégée au niveau national, le travail se cantonnant au niveau local.
Un document d'aide à l'exploitation des évaluations, destiné aux enseignants, a été fabriqué au niveau national. Il devrait être disponible et téléchargeable dans les prochains jours…
http://eduscol.education.fr/D0069/aide-evaluation-ce1.htm

Pour les étourdis, les programmes modifiés sont à
http://eduscol.education.fr/D0048/primprog.htm

Ressources

Banquoutils, les évaluations (à ne pas confondre avec des exercices de "remédiation" !)
http://www.banqoutils.education.gouv.fr/

Scolarisation des élèves handicapés
Toutes les infos gouvernementales et institutionnelles
http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-handicapes.html

Les ZEP et l'éducation prioritaire
Les ressources qui étaient en ligne sur le site du CNDP ont déménagé :
http://www.educationprioritaire.education.fr/
La plupart des fiches « pédago » sont déjà anciennes, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne soient pas pertinentes…

Les nouveaux "contrats de réussite éducative" pilotés par le ministère de la ville (prise en charge périéducative)

http://www.cohesionsociale.gouv.fr/les-dossiers/reussite-educative/188.html

L'usage des technologies
De nombreux scénarios et expériences, les logiciels reconnus par le ministère, les infos légales pour utiliser les TICE en classe, présentés dans ce site ministériel :
http://www2.educnet.education.fr/primaire/

Sites de mutualisation pour enseignants
Cartables
Un site absolument incontournable, même si l'incroyable richesse des documents qu'il vous propose vous demandera forcément de fines recherches pour trouver la "philosophie pédagogique" que vous recherchez. Au bout de quelques mois d'utilisation, vous vous fierez aux auteurs "qui vous ressemblent".
http://cartables.net/

Prépaclasse : comme son nom l'indique, pour assumer l'angoisse des débuts... mais pas seulement : Vincent Breton vous fait notamment une excellente (et visuelle) synthèse des nouveautés de la rentrée, dont son désormais célèbre outil « pour lutter contre l'angoisse de la rentrée »…
http://prepaclasse.net/

Stepfan.net
Un portail de plus ? En tout cas, une mine de ressources dans les différentes matières de l'école primaire (mat. et élem.)
http://stepfan.free.fr/index.htm

Et si votre IEN pouvait être une ressource ?
Animé par un IEN et un conseiller pédagogique, des sites-pôlesde ressources à destination d'enseignants, d'équipes de circonscription, ou de toute personne intéressée par l'éducation, l'enseignement, les institutions. Entrées multiples : ZEP, AIS, travail de l'IEN...
http://perso.wanadoo.fr/m.duplessy/menu.htm
http://www.gap.ien.05.ac-aix-marseille.fr/
http://www.lepontet.ien.84.ac-aix-marseille.fr/
http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/ain/amberieu/

D'autres sites de mutualisation
http://sitinstit.net/index.php

Français

Bien lire
"Bien(!)Lire", le site d'accompagnement du plan de prévention de l'illettrisme réalisé conjointement par la Direction de la technologie (MEN) et le CNDP, renforce ses richesses. Il met à disposition de tous les adultes, enseignants, parents, documentalistes, associations intervenant auprès des enfants et des jeunes un ensemble de ressources pour prévenir les difficultés en matière de lecture et écriture, voire y remédier. L'interface simple et efficace donne accès à cinq grandes rubriques :
- "l'atelier" présente des pratiques destinées aux différents publics ciblés ;

- "la médiathèque" présente des ressources documentaires (informations officielles, bibliographies...) et des documents plus distanciés des pratiques (articles, contributions plus théoriques, interviews) ;
- un "syndicat d'initiative" oriente l'internaute dans un carnet d'adresses, notamment un annuaire des ressources régionales, et vers un portail ;
- un "espace d'échanges" comportant une foire aux questions et une rubrique consacrée aux réactions des internautes ;
- une rubrique d'actualités informant sur les manifestations ou événements dans le domaine de la prévention de l'illettrisme.
http://www.bienlire.education.fr/

Enseigner la compréhension ?
Un site mise en place par Agnès Couturier. A visiter d'urgence (Cycle III et SEGPA). Le site se divise désormais en deux : maths et français. Plein de choses que vous ne retrouverez pas ailleurs…
http://soutien.perso.cegetel.net

Des activités intéressantes pour l'enseignement de la compréhension et la si délicate Observation Réfléchie de la Langue (ORL)
http://litteraturecycle3.free.fr/
http://orlf.free.fr

La base de données de référence en littérature :
http://www.ac-creteil.fr/crdp/telemaque/

Des "lectures expertes" d'albums pour savoir lire entre les lignes (voir aussi sur ce site le logiciel Idéographix, un étonnant traitement de texte pour les enseignants)
http://lecture.org/outils/lectures%20expertes/exemples_LE.htm

Et bien d'autres références sur
http://ia89.ac-dijon.fr/tice89/index.php/2006/10/09/38-lecture

Sans oublier un site passionnant, bien que destiné aux enseignants du second degré (mais nombre de ces entrées vous séduiront, même par culture personnelle :
http://www.weblettres.net/

Maths

Une bible théorique et pratique par un prof d'IUFM
http://jp.georget.free.fr/iufm/ensmaths/

Des exercices en ligne sur
http://championmath.free.fr/

Sciences

LaMap
"La Main à la pâte" a essaimé le goût des sciences à travers les écoles primaires avec une grande réussite. Les pages du site LaMap montrent l'intérêt de leur démarche, donnent des exemples, alimentent la réflexion.
http://www.inrp.fr/lamap/?Page_Id=2

Un site local très riche
http://pedagogie.ac-toulouse.fr/ariege-education/sciences09/php/

Défis sur Internet
Un site pédagogiquement pionnier. Pour les élèves, il place l'élève en situation de "chercheur d'informations" pour finaliser l'acquisition ou le renforcement de nouveaux savoirs disciplinaires. Pour les enseignants, il suscite des échanges entre les enseignants sur l'utilisation d'Internet comme support d'apprentissage en classe. Un projet construit par des instituteurs pour des instituteurs...pour mutualiser nos compétences
http://www.crdp.ac-grenoble.fr/defi/

PrimLangues, un site pour les langues au primaire
C'est un véritable portail que le C.I.E.P., avec le soutien de la Direction de la technologie du ministère, ouvre au bénéfice de l'enseignement des langues dans le primaire. PrimLangues est d'abord un centre de ressources. Il propose les textes officiels, des bibliographies, de nombreux signets classés (méthodologie, sites d'enseignants, documents authentiques, documents didactisés, lexiques etc. pour l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'arabe, l'italien). On appréciera également les fiches documentaires sur les cédéroms, les malettes pédagogiques, les supports d'activités. PrimLangues propose également des séquences pédagogiques et de nombreuses suggestions pédagogiques (allemand, anglais, italien, arabe, portugais, russe, espagnol) validées pour le CE2, les CM1 et CM2. Le site donne également la possibilité d'établir des correspondances scolaires et invite les enseignants à participer à son animation. C'est dire qu'il se veut "institutionnel et convivial".
Un pari qui pourrait être tenu.
http://www.primlangues.education.fr/

EPS

Programmer ses activités d'EPS en trois clics
http://www.usep74.edres74.ac-grenoble.fr/fichespeda.htm

Nouvelles technologies et internet

SPIP Eva :
Très simple pour monter un site collaboratif (à condition de trouver un hébergeur acceptant le PHP !)
http://spip-edu.edres74.net/

Recherche sur Internet
Vous connaissez Google et Yahoo... Mais connaissez vous Kartoo ? Une manière étonnante de cartographier très visuellement vos requêtes sur le web

http://www.kartoo.com/

Diversifier sa pédagogie, remédier, évoluer... Oui, mais comment ?

Un site tout à fait remarquable, qui se singularise par la confrontation d'approches très différentes.
http://francois.muller.free.fr/diversifier/

L'aide aux élèves en difficultés et l'AIS
http://www.aideeleves.net/

Et pour se bouger les neurones...

Quelques sites pour la formation des enseignants :
L'IREDU, des enquêtes qui décapent les idées toutes faites :
http://www.u-bourgogne.fr/IREDU/new.htm

De nombreux textes de Philippe Perrenoud
http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php.html

Un florilège sur le site Aideseleves (mais tout le reste du site est une mine, notamment sur l'ASH :
http://www.aideeleves.net/lectures/notedelecture.htm

Enseignements artistiques

Arts plastiques

Par Elisabeth Laurent

Les programmes

Programmes et documents d'accompagnement pour le collège et le lycée
http://www.educnet.education.fr/arts/texte.htm

Vie de la discipline

Educnet

A consulter sur le site d'Educnet : pratiques pédagogiques et travaux d'élèves
TIC et Arts Plastiques, liens et documentation en ligne, textes et programmes, sujets des concours et examens, concours de recrutement.
http://www.educnet.education.fr/arts/default.htm

Educart

Le site du ministère de la culture
http://www.educart.culture.gouv.fr/

Politique d'éducation artistique et culturelle

La synthèse des diagnostics réalisés par les Drac sur la mise en oeuvre de la politique d'éducation artistique et culturelle en 2006
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/artistique/artsplastiques/Pages/84_Politiqued%E2%80%99%C3%A9ducationartistiqueetculturelle.aspx

Liste de diffusion

Prof_arts_plast
http://fr.groups.yahoo.com/group/prof_arts_plast/

Les sites académiques

De nombreux sites académiques proposent des ressources pour les Arts Plastiques

Académie d'Aix Marseilles
http://www.arts-plastiques.ac-aix-marseille.fr/index.htm
Académie de Nantes
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/
Académie de Versailles
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/artsplastiques/default.htm
Académie de Caen
http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/artsplastiques/

Des logiciels pour les arts plastiques

Le site d'arts plastiques de Bordeaux propose une sélection de logiciels libres de droits à télécharger. On y trouvera par exemple The GIMP, ArtRage, Paint.net, des outils pour créer des animations de synthèse comme Blender3D, des outils vidéo comme Camstudio, etc.
http://artsplastiques.ac-bordeaux.fr/TICC_logiciel.htm

Des ressources pour le professeur

Les dossiers du centre Georges Pompidou
http://www.centrepompidou.fr/Pompidou/Pedagogie.nsf/DossiersPedagogique?OpenView&sessionM=4.3

Les TDC
http://www.cndp.fr/produits/

Les oeuvres du Louvre
Un moteur de recherche vous permet d'accéder aux 170 000 œuvres du musée présentes sur le site.
http://education.louvre.fr/edu/index.jsp

Cinéma

Par Françoise de Almeida

Programmes:

Classe de seconde générale ou technologique
L'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel au lycée privilégie la dimension artistique de ces domaines…
http://www.education.gouv.fr/botexte/hs06020829/MENE0201543A.htm

Classes de première générales ou technologiques
En classe de première de la série littéraire, l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel engage l'élève…
http://www.education.gouv.fr/botexte/hs010803/MENE0101650A.htm

Classes terminales générales ou technologiques
En classe terminale de la série littéraire, l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel réinvestit…
http://www.education.gouv.fr/botexte/hs04010830/MENE0101651A.htm

Les sites incontournables :

Le CNC (Centre National de la Cinématographie)
http://www.cnc.fr

La Cinémathèque Française
http://www.cinemathequefrancaise.com

Le Forum des Images
http://www.forumdesimages.net

L'Institut Jean-Vigo
http://www.inst-jeanvigo.asso.fr

L'Institut Lumière
http://institut-lumiere.org

L'Institut national de l'Audiovisuel
http://www.ina.fr/index.fr.html

La BiFi (Bibliothèque du Film)
http://www.bifi.fr/public/index.php

Sites et les magazines consacrés à l'actualité cinématographique :

Allocine.com
http://www.allocine.fr/

Ecran noir
http://www.ecrannoir.fr/sommaire.htm

Première
http://www.premiere.fr/

Studio
http://www.studiomag.com/

Le Quai des images
Un site dédié à l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel, édité par le Ministère de l'Éducation nationale. Il propose notamment des ressources pédagogiques, et des productions d'enseignants et d'élèves.
http://www.ac-nancy-metz.fr/CinemaV/

Zéro de conduite
Zéro de conduite est un blog sur le cinéma réalisé par des enseignants à destination des enseignants et des documentalistes, des parents, des élèves. Il a pour vocation de défendre et de promouvoir l'utilisation du cinéma comme outil pédagogique. C'est à la fois une boîte à outils dans laquelle les enseignants sont encouragés à puiser et un lieu de débat et de réflexion sur le cinéma et ce qu'il peut nous apprendre du monde.
http://www.zerodeconduite.net

Télédoc
Le magazine télé de l'éducation publie chaque semaine une sélection commentée des émissions de télévision à caractère éducatif.
http://www.cndp.fr/TICE/teledoc/

"Ecole et cinéma, les enfants du deuxième siècle"

Un dispositif très intéressant ouvert à chacun : les enfants de cinéma

Ecoles Maternelles et Primaires
S'adressant aux élèves du premier degré et à leurs enseignants, pendant le temps scolaire, cette opération de sensibilisation à l'art cinématographique permet :
- une présentation de films de grande qualité, en salle et dans les meilleures conditions ;
- une découverte du cinéma dans toutes ses composantes : courts et longs métrages, films du patrimoine et oeuvres récentes, cinéma muet, comédie musicale, fiction, documentaire, cinéma d'animation, noir et blanc,...
- une réflexion sur les images et les enfants.

Public visé : De la grande section de maternelle au CM2.

Les écoliers accompagnés de leurs enseignants, voient 3 films au cours de l'année scolaire, dans une salle de cinéma partenaire. Les films proposés sont choisis pour leur qualité et leur exemplarité, dans un catalogue national de quarante-cinq titres (catalogue établi par le CNC, sur la base des propositions de l'association "Les enfants de cinéma", et après avis d'une commission nationale).

Les enseignants sont sensibilisés à l'usage pédagogique de ces films par le biais de formations spécifiques, ou inscrites dans le plan de formation académique. Ils ont également à leur disposition des documents d'accompagnement pour chaque film programmé. D'une trentaine de pages, chaque " Cahier de notes sur..." est largement illustré et propose des éléments de lecture, d'analyse filmique, de contexte historique et esthétique...

Chaque enfant reçoit également un document illustré, mémoire affective de ce qu'il a vu sur le grand écran.

Collèges

"Collège au cinéma" propose aux élèves de la sixième à la troisième de découvrir des œuvres cinématographiques, lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma. Grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, ils pourront ainsi se constituer les bases d'une culture cinématographique.
La participation à cette action repose sur le volontariat des chefs d'établissements et des enseignants souhaitant inscrire leurs classes. Les activités de "Collège au cinéma" sont inscrites dans le temps et le calendrier scolaire, au rythme minimum d'une projection par trimestre.

Les partenaires de "Collège au cinéma" ambitionnent de :
- former le goût et susciter la curiosité de l'élève spectateur par la découverte d'œuvres cinématographiques en salle, dans leur format d'origine
- offrir, dans le cadre du partenariat entre les ministères concernés et les collectivités territoriales, des prolongements pédagogiques et des formations ;
- veiller à l'accès sur l'ensemble du territoire du plus grand nombre d'élèves à la culture cinématographique ;
- participer au développement d'une pratique culturelle de qualité en favorisant le développement de liens réguliers entre les jeunes et les salles de cinéma.

Une politique tarifaire adaptée est mise en place afin de permettre au plus grand nombre d'élèves de participer à l'opération.

Lycées

"Lycéens au cinéma" s'adresse aux élèves de seconde, première et terminale des lycées d'enseignement général, professionnel publics et privés, des lycées agricole et des CFA. Dans le cadre du temps scolaire, ce dispositif propose la projection d'un minimum de trois films par classe et par année. Ces séances, qui ont lieu dans une salle de cinéma, sont payantes (2,30 euros par film et par élève).

Les films sont choisis au niveau régional à partir d'une liste d'une vingtaine de titres. Cette liste est déterminée par le Centre national de la cinématographie sur la base des propositions de la Commission nationale "Lycéens au cinéma".

La liste propose, de façon équilibrée, des films du patrimoine et des films contemporains, des productions françaises, européennes et extra européennes (présentées, le cas échéant, en version originale sous-titrée), des courts-métrages et des documentaires...

Un document destiné aux enseignants accompagne chaque film (synopsis, générique, réalisateur et acteurs, analyse de la structure dramaturgique, analyse d'une séquence, contexte historique ou esthétique...).
Chaque élève reçoit également, lors des projections, une fiche technique par film.

Les objectifs de "Lycéens au cinéma", portés par les enseignants et leurs partenaires professionnels, sont de faire évoluer le regard porté par les lycéens sur des cinématographies méconnues, voire rejetées, de développer chez eux une approche critique de l'image animée, et de leur donner la capacité de cerner les enjeux d'un film.

Public visé : de la seconde à la terminale.

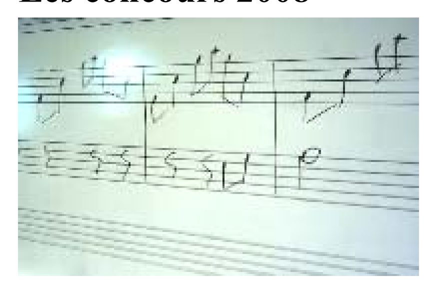
Contacts :
C.N.C. (Centre National de la Cinématographie)
Direction de l'action culturelle et territoriale - Service de l'action territoriale
11 Rue Galilée - 75116 PARIS

Association Les Enfants de Cinéma
2 Rue de Turenne - 75004 Paris

Education musicale

Par François Jarraud

Les concours 2008



En 2008 pas de capes interne. Les programmes sont publiés au B.O. spécial n°3 du 17 mai. Pour l'agrégation externe : "Bruit et musique : discriminations, interactions, influences. Le bruit est aussi bien envisagé dans sa valeur de modèle, d'imitation, de représentation, que comme matériau musical à riches potentialités pour la création. La question est centrée sur les interactions multiples-dialectiques, oppositions, échanges, complémentarités-entre bruit et musique. Elle peut également être abordée du point de vue de l'acoustique, de l'anthropologie et de l'esthétique. Elle engage par ailleurs à interroger les relations duelles entre ordre et désordre, articulé et inarticulé du point de vue sonore. Outre la tradition savante occidentale, la question concerne également les cultures musicales non occidentales, les cultures populaires et les cultures de tradition orale".
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/special3/default.htm

Nouveaux programmes

Classes à horaires aménagés
Une circulaire précise les conditions d'ouverture et de fonctionnement des classes à horaires aménagés Danse dans les écoles et collèges.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/4/MENE0602614C.htm

Programmes de terminale
Le programme de terminale pour 2007-2008 est paru au B.O. du 5 avril. Pour la série L, "on étudiera les œuvres suivantes :
- Voix, texte et musique : Richard Wagner : "Wesendonk lieder" ("Im Treibhaus", "Träume").
- La conquête du timbre. Claude Debussy : "Prélude à l'après midi d'un faune".
- Musiques populaires et musiques savantes : Béla Bartok : "concerto pour orchestre", 2ème mouvement "Giuoco delle coppie" et 3ème mouvement "Elegia".
- Musique et temps : Joseph Haydn : "Die sieben letzten Worte unseres Erlösers am Kreuz" ("les 7 dernières paroles de notre sauveur sur la croix"), Hob XX : 2 (version pour solistes, chœur et orchestre).

Pour l'option facultative toutes séries : Alfred Hitchcock - Bernard Hermann : "La mort aux trousses". Jehan Alain : "Litanies". Jimi Hendrix : "Purple Haze", "All along the watchtower", "Hey Joe", "Voodoo child (Slight Return)", "If 6 was 9".
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/14/MENE0700701N.htm

Bac musique danse

Le B.O. du 19 avril publie la liste des morceaux retenus pour l'option musique et l'option danse du bac technologique musique et danse 2007.
Au B.O.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/16/MENE0700861N.htm

Débuter en éducation musicale

Tous les textes officiels



Le CNDP met en ligne les programmes ainsi que documents d'application et d'accompagnement pour l'école, le collège et le lycée.
http://www.cndp.fr/doc_administrative/essentiel/programmes.htm
Le programme de musique
http://www.eduscol.education.fr/D0008/LLPAPR05.htm
Le site national de ressources
http://www.educnet.education.fr/musique/index.htm

L'évaluation en éducation musicale

"L'évaluation scolaire s'inscrit dans une dynamique de négociation didactique, explicite ou implicite, entre le professeur et les élèves, c'est une confrontation entre une situation réelle et des exigences et des attentes institutionnelles qui seules légitiment l'évaluation. L'évaluation exprime le degré d'adéquation entre la situation et les attentes". Sylvie Walczak, IPR d'éducation musicale, montre comment évaluer en éducation musicale : à la fois les finalités de l'évaluation, ses objets et les spécificités de l'évaluation dans cette discipline.
http://pedagogie.ac-toulouse.fr/musique/evaluationpiste.html

Le B2i

L'académie de Nantes donne des exemples précis de validation du B2i dans le cadre de l'éducation musicale.
http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/muzik/3Pedagogie/college/B2i/b2i.htm
L'académie de Paris met en ligne plusieurs séquences pour valider des compétences B2i dans le cadre de l'éducation musicale. Ainsi en utilisant une carte son avec Audacity (télécharger, enregistre un son, créer un dossier, exporter en MP3, produire un document etc.
Un autre exemple utilise un logiciel d'initiation mélodique. Une troisième séquence propose une recherche sur Internet, un téléchargement de fichier en utilisant iTunes.
http://musique2.scola.ac-paris.fr/article.php3?id_article=44
http://musique2.scola.ac-paris.fr/article.php3?id_article=48
http://musique2.scola.ac-paris.fr/article.php3?id_article=47
http://musique2.scola.ac-paris.fr/article.php3?id_article=53
http://musique2.scola.ac-paris.fr/article.php3?id_article=55

Equiper la salle de musique

"Les activités musicales collectives proposées au collège supposent un cadre adapté et spécifique : salle insonorisée et de bonne acoustique, équipement de qualité (piano, chaîne Hi-Fi) auquel s'ajoute, en fonction des choix pédagogiques établis par le professeur, un équipement instrumental, informatique, vidéo". J.-L. Idray, IPR, met à jour son dossier équipement. " Il faut donc prévoir une salle vaste qui puisse permettre d'avoir deux espaces : un pour l'écoute, le travail en position assise; un pour le travail debout : vocal, percussion. L'espace global doit être suffisant pour permettre de réaliser les répétitions de la chorale et/ou

de l’ensemble instrumental. Il convient de mettre à disposition une salle d’environ 80-100 m2 minimum".Le document donne des conseils précis d'achat du matériel électronique.
http://www.ac-grenoble.fr/musique/accueil/spip/spip.php?article68

Réfléchir à ses pratiques

La musique développe le cerveau
L'éducation musicale développe la mémoire et facilite l'apprentissage de la lecture et des maths. La revue de neurologie Brain publie un article d'une équipe canadienne qui a soumis de jeunes enfants de 4 à 6 ans, étudiant la musique, à des tests de magnéto encéphalographie. Ils ont mis en évidence l'impact de l'apprentissage musical sur le fonctionnement du cerveau. "L'éducation musicale a un effet sur la façon dont le cerveau développe des connexions et sur les fonctions cognitives ne général en relation avec la mémoire et l'attention".
http://brain.oxfordjournals.org/cgi/reprint/awl247v1?maxtoshow=&HITS=10&hits=10&RESULTFORMAT=&fulltext=Trainor&searchid=1&FIRSTINDEX=0&resourcetype=HWCIT

Outils pour la musique



Le Dossier de l'ingénierie éducative consacré à la musique est maintenant partiellement en ligne sur le site du CNDP. Ce dossier présente "20 années de recherches sur les apports des technologies à la musique et sur ceux des TICCE à l'éducation musicale". On y trouvera de nombreuses applications et pistes pédagogiques pour une discipline qui s'est très largement renouvelée et informatisée.
http://www.cndp.fr/DossiersIE/43/som43.asp?menu=sdl

Le bilan positif des ateliers et des classes à PAC
" Sept élèves sur dix voient nombre d’avantages à travailler avec au moins deux adultes en même temps : ils disent se sentir mieux encadrés, mieux écoutés et pensent que la complémentarité des savoirs et des méthodes les aide à progresser". Selon une étude ministérielle, les ateliers et classes à projet artistique et culturel ont un effet positif sur les élèves et recueillent l'adhésion des enseignants qui y participent.

"Enseignants et artistes sont satisfaits de leur intervention conjointe en ateliers et classes à projet artistique et culturel (PAC) et la majorité des élèves dit avoir plus de plaisir à venir au collège. Les adultes en retirent un enrichissement d’ordre personnel et professionnel. Les enseignants sont plutôt sensibles au développement chez les élèves de nouveaux moyens d’expression alors que les intervenants évoquent l’accès des élèves à de nouvelles émotions".

Alors tout va bien ? Non ! Les enseignants "portent ces partenariats" et "déplorent l’absence de reconnaissance et le faible impact des dispositifs sur leur carrière". Et on sait que les budgets attribués à ces classes sont fortement amputés.
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/noteeval/ne2006/eva0601.pdf

La politique artistique et culturelle du gouvernement
Quelle place pour la culture dans l'éducation nationale ? Le B.O. du 19 avril publie deux notes qui encadrent cette politique dans des proportions modestes. Un premier texte invite à la

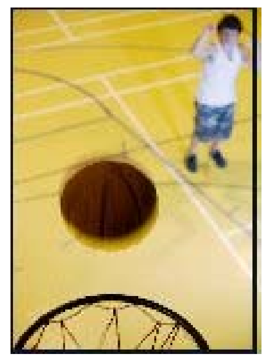
création de "pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC)" mis en œuvre par les ministères de la culture et de l'éducation nationale. "Ces PREAC pourront, soit prendre la suite des structures précédentes (les pôles nationaux institués par la circulaire interministérielle d'avril 2002) dans un cadre rénové, soit être créés en fonction de nouveaux besoins identifiés. L'action d'un PREAC s'articule autour de deux dimensions : l'une, territoriale, réunit dans une communauté d'action les différents acteurs concernés par l'éducation artistique et culturelle à l'échelle d'une région (CRDP, IUFM, structures culturelles, etc.) ; l'autre, thématique, est liée à la spécificité des contenus qu'il aborde. Des PREAC pourront ainsi être constitués dans les divers domaines artistiques et culturels (arts visuels, design, danse, musique, théâtre, patrimoines et architecture, littérature, etc.)". Il s'agit donc de redéfinir les pôles existants. Le ministre envisage-t-il de réduire leur nombre et leur volume ou au contraire d'augmenter leur rayonnement ?

L'autre texte précise la vision ministérielle en invitant à suivre le modèle des "chartes de développement des pratiques artistiques et culturelles" à l'image de ce qui existe pour la pratique vocale, chorale et le patrimoine pour le développement des actions politiques et culturelles. "Ces exemples restent des références utiles pour étendre ce dispositif à d'autres domaines artistiques comme le théâtre, la danse, ou le cinéma, dont le choix dépendra des opportunités et des contextes locaux comme de l'engagement des acteurs concernés".
Au B.O.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/16/MENE0700817C.htm
Au B.O.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/16/MENE0700822C.htm

E.P.S.

Par François Jarraud

La question des décharges



Les décrets Robien seront-ils abolis ? En juin, le président Sarkozy a annoncé son intention de les supprimer et donc de rétablir ces heures. Les recteurs ont reçu les instructions fin août.

La suppression des forfaits A.S. avait mobilisé le Snep. "Cette déferlante de suppressions de forfaits AS (qui va déstabiliser de façon durable les Associations Sportives et le sport scolaire dans son ensemble) retire tout crédit aux dispositions mentionnées à l'article 3 de l'arrêté du 12 février 2007" écrivait le Snep en mars 2007. "La réalité des faits dévoile toute l'hypocrisie qui consiste à prétendre que c'est en commençant par supprimer des moyens aux Associations Sportives rencontrant « des difficultés de fonctionnement » ou dont « l'activité est faible » que celles-ci retrouveront de la vigueur grâce à « un projet de développement » dont l'élaboration est confiée à celles et à ceux – les enseignant-e-s d'éducation physique et sportive – auxquelles on aura préalablement retiré un (ou des) forfait(s) AS !". Pour 8 académies, 1200 forfaits de 3 heures ont été supprimés à la rentrée 2007, représentant 200 emplois.

A l'origine de cette hécatombe, l'arrêté du 12 février 2007 qui met en œuvre l'article 5 du décret du 25 mai 1950 en fixant de nouvelles modalités pour l'obtention des 3 heures d'association sportive. " Le chef d'établissement fixe pour l'année scolaire la composition du service de chaque enseignant d'éducation physique et sportive en fonction de l'activité de l'association sportive… L'activité de l'association sportive s'apprécie au regard des critères suivants : le programme de l'association sportive ; le nombre d'élèves licenciés pratiquants ; le nombre d'élèves licenciés participant aux rencontres et aux compétitions sportives organisées par l'Union nationale du sport scolaire ; l'éventuelle mutualisation par convention de certaines activités sportives entre établissements". Les heures ne sont donc plus inscrites d'emblée dans les services et l'absence de seuils objectifs permet de gérer les enveloppes horaires en fonction des contraintes budgétaires.

Le texte est paru suffisamment inquiétant pour que les deux associations de parents d'élèves, Peep et Fcpe, s'associent aux démarches du Snep pour obtenir le retour de ces 3 heures jugées nécessaires au maintien du sport scolaire.
http://www.snepfsu.net/actualite/lettre/09mars07.php
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/8/MENH0700235A.htm
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENH0700231D

Nouveaux textes : Bac : les activités à présenter

"À compter de la session 2008 de l'examen des baccalauréats général et technologique, la liste nationale des couples d'activités de l'épreuve obligatoire d'éducation physique et

sportive pour les candidats qui sont évalués dans cette discipline en épreuve ponctuelle terminale, est la suivante :
- demi fond et badminton simple ;
- demi fond et tennis de table simple ;
- sauvetage et tennis de table simple ;
- sauvetage et basket-ball ;
- gymnastique et basket-ball". Le B.O. du 26 juillet modifie la liste des épreuves. Le Journal Officiel du 9 août applique au bac STG les conditions d'examen des élèves dispensés ou handicapés.
Au B.O.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/29/MENE0701420N.htm
Au J.O.
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0761569A

Les concours

Le B.O. spécial n°3 du 17 mai 2007 publie les programmes de l'agrégation (interne et externe) et du capes (pas d'interne). A l'agrégation externe le programme concerne :
Épreuve n° 1 : Activités physiques et sportives et civilisations. Fonctions, Valeurs et Enjeux de l'école au XXe siècle (1920-1981) : place des activités physiques et sportives. Les pédagogies corporelles à l'école, entre discipline et libération ; L'éducation physique scolaire et les transformations des cultures technique et scientifique ; - Les rapports entre l'économie, le sport, et l'EPS.
Épreuve n° 2 : Éducation physique et sportive et développement de la personne. Les pratiques d'éducation physique et sportive en relation avec les connaissances scientifiques: . L'effort, le goût de l'effort ; la gestion de l'effort et de la dépense énergétique ; Développement et acquisition des habiletés motrices chez l'enfant et l'adolescent ; Activité physique, santé et bien-être. Épreuve d'admission : pas de changement, cf. B.O. spécial n°3 du 22 mai 2003.
Pour le CAPEPS, le programme publié au B.O. spécial n° 5 du 19 mai 2005 est reconduit pour la session 2008.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/special3/default.htm

Débutant : Des ressources pour démarrer

Educnet

Le site est particulièrement précieux à propos de l'apport des TICE en EPS, par exemple l'usage des PDA ou les programmes liés au Schène.
http://www2.educnet.education.fr/eps

Les textes officiels

Le site réunionnais publie les textes officiels organisant l'enseignement de l'EPS au collège, en lycée, en L.P. et lycées agricoles.
http://eps.ac-reunion.fr/Textes/default.htm

Le guide du prof

Examens, horaires, programmes, sécurité, inspection : le **guide d'organisation** de l'enseignement de l'eps a réponse à tout. De façon succincte il fait le point sur les instructions officielles et est bien tenu à jour.
http://www.ac-poitiers.fr/eps/ipr/guide/index.htm

Mémento du coordonnateur
Ce document de l'académie de Versailles présente le rôle du coordonnateur et donne des conseils pour gérer le temps, les informations et établir l'emploi du temps d'EPS. La sécurité est également évoquée.
http://eps.ac-versailles.fr/IMG/pdf/0405_memen_coordo_nav.pdf

Le site du GECCO
Le Groupe d'étude et de concertation des cadets de l'observatoire de l'académie de Caen ouvre un site pour proposer des outils et des informations pédagogiques. D'ores et déjà on y trouve d'excellentes fiches santé : épilepsie, spasmophilie, boulimie, anorexie, diabète, qui décrivent les maladies et informent sur les risques propres à l'EPS. A consulter également les fiches réflexion : l'AS et l'argent, le séjour scolaire, l'accueil des TZR par exemple. http://www.discip.ac-caen.fr/eps/gecco/index.htm

En collège

IDD et EPS
Dans l'académie de Strasbourg plus de 100 IDD ont associé l'EPS concernant près de 4000 élèves. L'EPS trouve sa place dans des associations avec toutes les matières, y compris l'éducation religieuse (aux horaires officiels en Alsace). Mais les mariages les plus fréquents concernent les SVT (un tiers des IDD)mais aussi les maths (un cinquième), la technologie, le français, l'histoire-géographie et l'anglais. Le site académique en donne des exemples.
http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/enseignements_croise/itineraires_de_decou/exemples/view

EPS et B2i collège
Un remarquable dossier proposé par le site académique parisien : textes réglementaires, feuilles de position, et un recensement de ressources pour l'enseignant dans les différentes activités : athlétisme, gym etc.
http://eps.scola.ac-paris.fr/modules/xfsection/article.php?articleid=161

Le brevet
L'académie de Grenoble publie ses recommandations pour l'évaluation au brevet en CCF. Elle propose des fiches précises pour le badminton, la danse, l'escalade; la gym, la lutte,la natation, le volley.
http://www.ac-grenoble.fr/eps/dnb/dnb.htm

En lycée

Synthèse des programmes
Une lecture synthétique des instructions officielles pour y voir plus clair. Une fiche pour les lycées généraux et technologiques et une autre pour les L.P.

http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/EPS/IPR/acad/commacad/documents/tableau%20Prog%20Lyc.htm
Travail identique pour les L.P.
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/EPS/IPR/acad/commacad/documents/tableau%20Prog%20LP.htm

Bacs généraux et technologiques
Une grille de synthèse proposée par l'académie de Nantes : enseignement commun, options facultatives et enseignement complémentaire. La grille précise le public visé, l'épreuve, la liste, l'évaluation et la notation.
http://eps.ac-rouen.fr/examens/e_examens.htm

Examens professionnels

Cap – Bep – Bac pro
L'académie de Rouen publie les textes officiels et la liste nationale des épreuves au cap et bep : référentiel, exemple de grille, outils.
http://eps.ac-rouen.fr/enseignement/examens/ee_capbepmenu.htm#Epreuves

L.P. : Recommandations
Des recommandations sur la mise en place du CCF en lycée professionnel.
http://www.ac-grenoble.fr/eps/bac/CAP-BEP/RECOMMANDATION%20LP-1.doc

En pratiques

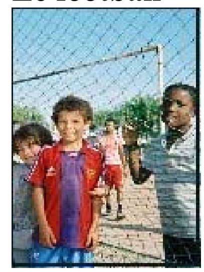
Quelques dossiers publiés récemment par le Café :
Dossier rugby
Dossier : Le step
Dossier : EPS et santé
Dossier Volley Ball 83
Dossier Acrosport

La course d'orientation
Cet important dossier de J.L. Etoré situe la course d'orientation dans les programmes de l'école au collège, propose une analyse didactique de l'activité, montre comment construire les apprentissages et les évaluer. Une document de référence à conserver sur son disque dur.
http://webetab.ac-bordeaux.fr/Pedagogie/EPS/2005/kmcriie/co/CO_JLE.pdf
Sur le Café : dossier course
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/eps/Pages/2006/78_Course.aspx

La boxe française
Une autre étude de J.-L. Etoré résultat d'un stage en 2004. Il pose les questions de l'observation et des activités. Mais on appréciera qu'il n'omette pas les problèmes affectifs liés spécialement à cette activité : agression, fuite, recroquevillement, trois attitudes où le cerveau primitif a sa place.
http://webetab.ac-bordeaux.fr/Pedagogie/EPS/2005/kmcriie/bf/FPC_JLE.pdf
A voir aussi "Les katas d'Acqua"

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/eps/Pages/2006/77_AlaUneEnseignerleBoxeenetablissementUneinnovationdansle93leskatasdAcqua.aspx

Le football



Comment créer une activité éducative avec l'activité football ? Guillaume Courtaud propose des situations pour les élèves débutants ou experts et propose des pistes pour l'évaluation.
http://www.ac-creteil.fr/eps/APSA/activitesSPORTSCO/Telech/FB-fpc2006-DocComplet-courtaud.doc

Réfléchir sur ses pratiques

L'EPS, l'école et la parité



"L'objet de cette recherche est donc d'examiner les écarts de réussite en EPS au baccalauréat, contradictoires avec les bons résultats scolaires des filles décrits par ailleurs. Il s'agit notamment d'analyser les mécanismes scolaires qui conduisent les filles et les garçons à ne pas développer un même type de motricité ou qui limitent les filles dans l'exploitation de leurs réelles possibilités physiques". La thèse de **Cécile Vigneron** s'attaque avec efficacité à un tabou de l'éducation nationale : l'absence de parité et, au-delà sa participation à la fabrication des genres.

S'appuyant sur une enquête auprès de plus de 1000 élèves, elle montre précisément comment les pratiques scolaires pénalisent les filles en EPS. " Par les choix de contenus enseignés en EPS, conçus à partir d'une analyse asexuée des techniques sportives, par les effets d'attente et les représentations spécifiques des enseignants à l'égard des élèves des deux sexes, l'école accentue les écarts de résultats entre garçons et filles initialement constitués par les effets de la socialisation familiale et de l'environnement culturel". Par exemple, dans les apprentissages l'accent est mis toujours sur l'attaque, les apprentissages techniques sont relégués, les filles confinées sur le terrain dans des espaces périphériques, le rôle des défenseurs dévalorisé etc.

Ce qui amène C. Vigneron à poser la question d'une éducation sportive équitable. " L'EPS doit-elle se construire à partir des pratiques sportives, majoritairement masculines, marquées par la compétition et l'affrontement sous couvert de leur universalité en n'ignorant pas que derrière la mondialisation des pratiques sportives se dresse aussi une commercialisation des pratiques masculines ou doit-elle souscrire aux aspirations spécifiques des filles et édulcorer les pratiques culturelles pour préserver les filles de la compétition, de l'agressivité voire même s'en tenir à l'enseignement d'activités sportives typiquement féminines ? Une troisième voie est proposée ici qui s'intéresse réellement au sujet qui apprend, qui cherche à extraire des pratiques sociales de référence des éléments essentiels mais surtout diversifiés. Ne pas prendre en compte les différences génétiques et culturelles des filles au nom d'une égalité affirmée c'est en définitive appuyer et encourager une inégalité de fait. Construire une équité dans le cadre de la mixité c'est transformer les représentations et la motricité de tous, sans mettre en place un enseignement à deux vitesses. C'est aussi concevoir que des savoirs différents puissent être d'égale valeur même s'ils ne prennent pas la même expression".
http://tel.ccsd.cnrs.fr/halshs-00005202

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2006/09/index150906_EPSLesfilleslesgaronsetlebac_.aspx

Examens : Le rapport de la commission nationale d'évaluation
Cette année encore, le rapport annuel, qui étudie les résultats aux examens (cap –bep –bacs) en EPS, met l'accent sur les inégalités entre filles et garçons. " Dans l'attente d'une réorganisation significative de l'offre de formation prenant mieux en compte les attentes et les appétences des filles, la commission nationale invite les commissions académiques à mettre tout en œuvre pour réduire l'écart entre les filles et les garçons".

C'est que pour tous les examens l'écart entre les sexes est de 1 point de moyenne au détriment des filles. Le javelot, le pentabond, le volley, le tennis de table, le basket et le handball sont particulièrement négatifs pour les filles. Or justement, les épreuves les plus répandues sont le badminton, le volley,le demi-fond et le tennis de table.

La commission préconise donc une nouvelle liste d'épreuves : " La commission nationale préconise que la liste nationale subisse un renouvellement et soit composée des cinq binômes suivants : demi-fond et badminton, demi-fond et tennis de table, tennis de table et sauvetage, basket-ball et gymnastique, basket-ball et sauvetage".
Le rapport
http://eduscol.education.fr/D0010/ressref.htm

L'intégration des élèves handicapés

Dans un dossier qui rend compte d'un stage académique, Patrick Dumont montre les enjeux de l'intégration, les problématiques médicale, juridique et institutionnelle. Toute une partie de cet important dossier est dédié aux illustrations pédagogiques avec une dizaine d'exemples et de réflexions.
http://www.ac-creteil.fr/eps/Pedagogie/Sante/Telech/FPC_2007_handicap_DUMONT.pdf

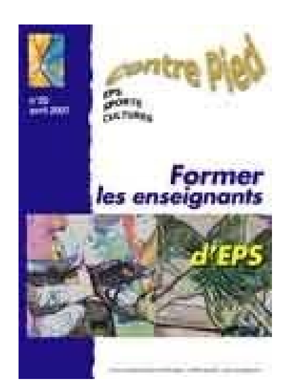
Comment scolariser les sportifs de haut niveau ?

Pas facile de mener de front entraînement, vie scolaire et vie sociale. Michel Delannet, dans EPS Actualités, la revue de l'académie de Caen, mène l'enquête dans l'académie.

On apprend des choses étonnantes : la difficulté de faire des emplois du temps spécifiques ou de faire valoir ses droits au bac, les demandes de dispense d'EPS (dispense pas inaptitude !), le choix réduit des formations par exemple. Et aussi la difficulté à se lier à des camarades qui mènent une vie scolaire classique, d'où plus de fragilité. Finalement seulement 1% des élèves sportifs quittent le lycée sans qualification.

Cet article illustre un numéro d'EPS Actualités qui témoigne du dynamisme de l'académie. Il nous annonce aussi des documents de rentrée. A suivre.
EPS Actu n°26
http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/eps/actualites/documents/EPS_Actualites_26.pdf

Former les enseignants



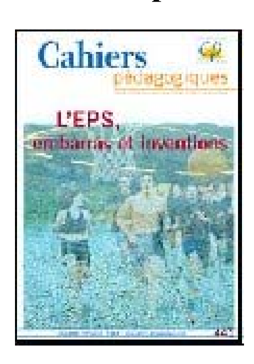
"On ne devient bon enseignant qu'en engageant un travail réflexif sur sa pratique". Cette réflexion de Thierry Choffin (Iufm Créteil) est valable pour tous les enseignants. Mais ajoutons que l'Eps a des spécificités qui rendent son apprentissage et son exercice plus complexe. C'est pourtant l'analyse de cette formation que tente Contre-pied dans son numéro d'avril 2007.

Car, explique Claire Pontais, il n'y a plus "de modèle d'enseignant idéal". Il s'agit plutôt de chercher à saisir la cohérence de fonctionnement des enseignants entre théories plus ou moins conscientes et pratiques. Une tâche rendue plus difficile par la complexification du métier et par la raréfaction de ce que Jean-Luc Roger appelle le "genre professionnel".

Tout le numéro bascule entre ces deux pôles. Entre les réflexions des formateurs et chercheurs et celles des étudiants et des enseignants. Il s'ouvre également aux tendances de la formation en Europe.

Un numéro extrêmement riche, qui fait le point sur les espoirs,les inquiétudes, les hésitations d'une formation en renouvellement régulier depuis 40 ans et qui cherche encore sa place dans l'éducation nationale.
Former les enseignants, Contre-pied n°20, avril 2007, 96 pages.
http://www.contrepied.net/parution.php

Une discipline entre embarras et inventions



"Ce n'est pas le badminton lui-même qui donne du sens à l'enseignement du badminton, ce sont les objectifs que l'on poursuit avec l'enseignement du badminton. C'est la maîtrise de soi, la connaissance de soi au travers des activités, l'apprentissage de la confrontation avec les autres dans les Apsa, mais aussi la réalisation de soi dans la maîtrise de l'activité en compétition : voilà ce qui fixa la part de l'EPS dans la poursuite des finalités de l'école, là se trouve son identité". En introduction à ce **numéro 441 des Cahiers pédagogiques**, l'inspecteur général Alain Hébrard pose d'emblée la question de l'identité de l'EPS.

C'est que cette discipline a énormément évolué ces dernières années et qu'elle se cherche encore un peu. Ainsi Benoît Huet analyse les nouveaux programmes du lycée. D'identité il sera d'ailleurs questions dans de nombreux articles qui montrent comment l'EPS aide au développement de la personnalité des élèves et n'est pas sans effets sur celle des enseignants. Le numéro concède une large part à la gestion des émotions dans le cours d'EPS.

D'autres thèmes font aussi débat : ainsi la place des filles : Geneviève Cogérino appelle à multiplier les formations pour que les enseignants d'EPS prennent mieux en compte la mixité.

Une large partie du numéro est consacrée à des exemples de pratiques, de l'école primaire au lycée. Ainsi Laurent Mousset montre comment une équipe d'enseignants a utilisé l'enseignement de détermination d'EPS pour faire réfléchir et d'une certaine façon scolariser des élèves d'un quartier difficile.
http://www.cahiers-pedagogiques.com/numero.php3?id_article=2232

Evaluer en EPS

"*La revue Cinèse n° 11 sur le thème de l'évaluation est maintenant disponible. Ce travail remarquable des formateurs académiques, ne se limite pas à la présentation d'une situation d'évaluation, de ses critères et indicateurs et de son mode d'emploi. Le lecteur y trouve également des explications de fond à propos de la relation entre l'activité « authentiquement scolaire » de l'élève et l'activité de l'enseignant « expert » à la recherche de la résolution de ses problèmes professionnels*". Toutes les activités sont étudiées : activités de coopération, d'opposition duelles, gymniques, aquatiques etc. Un travail à la fois concret (il propose des scénarios précis) et qui prend de la hauteur.
http://www4.ac-lille.fr/~eps/cinese/telecharge/cinese_evaluation_11.pdf

Enseignements technologiques

Enseignement agricole

Par Monique Royer

Débuter dans l'enseignement agricole

Le site de l'enseignement agricole destiné au grand public:
http://www.portea.fr/
Le site dédié à l'enseignement agricole public :
http://www.educagri.fr

Le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole : les structures, les diplômes, les ressources et les actualités, un site incontournable et un outil indispensable pour la communauté éducative.
http://www.chlorofil.fr/

Se repérer dans l'enseignement agricole
Le mémento Tutac est destiné aux nouveaux formateurs et enseignants. Il est composé de fiches thématiques pour mieux exercer son métier au quotidien :
http://www.memento.chlorofil.fr/

Des fiches spécifiques sont disponibles également pour un certain nombre de disciplines. Par exemple :
Enseigner le génie alimentaire et la technologie alimentaire
http://www.memento.chlorofil.fr/section3/enseigner/s3658f1som.htm
Enseigner la microbiologie, la chimie et la biochimie
http://www.memento.chlorofil.fr/section3/enseigner/s3659f1som.htm
Mettre en œuvre l'éducation socioculturelle
http://www.memento.chlorofil.fr/section3/enseigner/s3618f1som.htm

Accéder aux référentiels et grilles horaires
http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-reglementaires/referentiels-fiches-rncp-et-grilles-horaires.html

S'informer

Les textes réglementaires :
http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-reglementaires.html
Autres données :
http://www.chlorofil.fr/certifications.html

Pour les diplômes et les établissements de l'Education nationale
Textes et références spécifiques à l'enseignement professionnel
http://eduscol.education.fr/D0240/accueil.htm
Référentiels et sites pédagogiques liés aux diplômes de la restauration
http://formateur69.free.fr

Référentiels et sites pédagogiques liés aux biotechnologies
http://www2.educnet.education.fr/bio

Données chiffrées sur l'enseignement agricole
http://www.chlorofil.fr/typologie/rapports-et-statistiques/actualite-statistique-de-lea/donnees-chiffrees.html

Consulter les nouveaux référentiels
Bac Pro CGEA
La rénovation des programmes du Bac pro " conduite et gestion d'une exploitation agricole " (CGEA) est terminée. Les programmes peuvent être consultés à l'adresse suivante.
http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-reglementaires/referentiels-et-grilles-horaires/bac-professionnel/bacpro-cgea.html

Nouveaux manuels scolaires
Pour le nouveau bac technologique STAV, de nombreux manuels scolaires ont été publiés.
Module M9 :
- " Matière et énergie dans les systèmes " (Physique), Pierre GOUDET & José YINDOULA, Educagri éditions
- Physique, Première et Terminale STAV, manuel complet (activités, cours, exercices), François MUGNIER et Jacques LEFEUVRE, éditions Vuibert
- Chimie, Première et Terminale STAV, manuel complet (activités, cours, exercices), François MUGNIER et Jacques LEFEUVRE, Editions Vuibert
Module M8 : gestion du vivant et des ressources
Première et Terminale STAV - cours complet (activités, cours, exercices), Marie Houdiard et collaborateurs, Editions Vuibert
Modules M3 et M7 : connaissance du corps et santé & le fait alimentaire
Première et Terminale STAV - cours complet (activités, cours, exercices), Marie Houdiard et collaborateurs, Editions Vuibert

Contribuer
Les référentiels rénovés ou en cours de rénovation sont en ligne pour consultation. Deux plateformes d'accompagnement sur le Bac Stav et sur le Bpa sont actives.
http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-reglementaires/referentiels-et-grilles-horaires/renovation-des-referentiels.html

Pour préparer ses cours

Un portail sur l'alimentation, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments :
http://www.qualissa.educagri.fr

En technologie alimentaire
http://www.chefsimon.com/
http://ga.le-site.info
http://www.restorama.tm.fr/
http://www.technoresto.org/
http://www.cliclait.com/

http://www.cidil.fr/
http://www.fao.org/index_fr.htm

Dans les autres disciplines :
Centre de ressources sur les semences et les espèces végétales du GNIS
http://www.gnis-pedagogie.org/index.htm
Microbiologie : le site de l'Inra
http://w3.inra.fr/
Ecologie du paysage (Bac Pro SMR) :
http://www.rennes.inra.fr/sad/
http://www.gip-ecofor.org/

Rechercher de nouvelles ressources pédagogiques
Le moteur de recherche REPE offre la possibilité de rechercher une ressource, une pratique, un scénario, un article de revue, etc., simultanément dans 8 bases d'informations. Pour trouver de nouvelles idées
http://www.chlorofil.fr/pratiques-educatives/fiches-educatives/repe.html
Logiciels libres pour l'enseignement :
http://logiciels-libres-cndp.ac-versailles.fr

ST2S

Par Martine Lemoine

Portail ST2S

Toutes les informations sur le nouveau baccalauréat ST2S sur le site du CERPET : liens vers les documents officiels, exemples de documents pour les AI, ...
A voir aussi : sujets de bac (SMS, bien sûr) 2007.
http://www.cerpet.adc.education.fr/formation.asp?num_specialite=829

Réseau National de Ressources en SMS
Site rénové, lui aussi, avec une rubrique STSS qui s'étoffe (ex. : dossier sur les Systèmes d'information réalisé par Dominique Maréchal et Philippe Camblor et coordonné par les membres du centre de ressources en SMS).
Dossier Liens, adresses attendu pour courant septembre.
http://ww3.ac-creteil.fr/sms/spip/

Sites SMS : des petits nouveaux et des grands anciens

1. Sites officiels, académie de :

- Créteil (Informatique) : http://www.ac-creteil.fr/grisms
- Lille : http://www2b.ac-lille.fr/sms/
- Nancy-Metz : http://ww3.ac-creteil.fr/sms/carnet/spip.php?mot123
- Poitiers : http://ww2.ac-poitiers.fr/sms/
- Reims : http://www.ac-reims.fr/datice/sms/
- Strasbourg :
http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/sciences_medico-soci/view
- et ensemble des académies d'Île-de-France : http://www.ac-creteil.fr/sms/idf

2. Sites collaboratifs indépendants :
- Académie de Grenoble : http://st2s.dokeos.com/
- Disciplinest2s : http://disciplinest2s.free.fr

Actualité

- Arrêté du 19 juin 2007 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « services et prestations des secteurs sanitaire et social », publié au JO du 12 juillet 2007.
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS0756333A

- Publication des documents d'accompagnement du nouveau baccalauréat (EDUSCOL) :
http://eduscol.education.fr/D0168/programmes.htm

Et un Bonus de rentrée :
Rapport sur la santé dans le monde 2007 - Un avenir plus sûr : la sécurité sanitaire mondiale au XXIe siècle (OMS)
http://www.who.int/whr/2007/fr/index.html

Bonne entrée à tous, qu'elle soit en ST2S ou en SP3S,
Martine Lemoine

STG Eco-Gestion

Par Stéphane Gozé

De la seconde à la terminale, en passant par la première, les textes officiels et ressources pour bien débuter l'année.

Les textes officiels

Les horaires de première et terminale.
http://www.education.gouv.fr/bo/2004/7/MENE0400018A.htm
La modification concernant les horaires de Management des organisations en terminale.
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/2/MENE0402756A.htm
Le livret scolaire du baccalauréat technologique.
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/24/MENE0500898A.htm

Les programmes

De seconde
Le programme de l'option informatique de gestion et de communication.
http://www.education.gouv.fr/botexte/bo000323/MENE0000411A.htm
Le guide d'accompagnement.
http://www.reseaucerta.org/igc/docs/igc_docdac.pdf
http://www.reseaucerta.org/igc/docs/igc_annex.pdf

De première
Le programme de l'enseignement d'Economie-droit.
http://www.education.gouv.fr/bo/2004/hs1/MENE0400020A.htm
Le programme de l'enseignement de Management des organisations.
http://www.education.gouv.fr/bo/2004/hs1/MENE0400022A.htm
Les programmes de l'enseignement d'Information et gestion.
http://www.education.gouv.fr/bo/2004/hs1/MENE0400021A.htm
Les programmes de l'enseignement d'Information et communication.
http://www.education.gouv.fr/bo/2004/hs1/MENE0400023A.htm

De terminale
Le programme de l'enseignement d'Economie droit.
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs2/MENE0402745A.htm
Le programme de l'enseignement de Management des organisations.
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs2/MENE0402750A.htm
Le programme de l'enseignement de Communication et gestion des ressources humaines.
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs2/MENE0402746A.htm
Le programme de l'enseignement de Comptabilité et finance d'entreprise.
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs2/MENE0402748A.htm
Le programme de l'enseignement de Gestion des systèmes d'information.
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs2/MENE0402749A.htm
Le programme de l'enseignement de Mercatique (marketing).

http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs2/MENE0402747A.htm

L'examen

Les épreuves du baccalauréat technologique STG.
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/31/MENE0501605A.htm
La définition de l'épreuve d'Economie-droit.
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/10/MENE0600701N.htm
La définition de l'épreuve de Management des organisations.
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/10/MENE0600700N.htm
La définition de l'épreuve de spécialité (parties écrite et pratique, avec les fiches étude et projet officielles).
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/10/MENE0600698N.htm
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/12/default.htm#erratum
Les documents d'accompagnement et exemples de sujet du premier groupe d'épreuves.
http://eduscol.education.fr/D1167/STG_sujetszeroEpreuvesTechnologiques.htm#premiergroupe
Les documents d'accompagnement et exemples de sujet du second groupe d'épreuves.
http://eduscol.education.fr/D1167/STG_sujetszeroEpreuvesTechnologiques.htm#secondgroupe

Les thèmes d'étude pour l'année scolaire 2006-2007.
Les thèmes d'étude pour l'année scolaire 2007-2008 n'ont à ce jour pas encore été publiés. Théoriquement, seul un des trois thèmes fait l'objet d'une modification périodique. Sous réserve de publication ultérieure au Bulletin Officiel, les thèmes d'études 2007-2008 seraient donc, pour l'instant, les mêmes que ceux de l'année 2006-2007.
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/28/MENE0601634N.htm

Le baccalauréat
Les sujets de l'épreuve écrite d'Économie droit pour le premier groupe.
http://www.ecogesam.ac-aix-marseille.fr/Sujets/sjbcede.htm
Les sujets de l'épreuve écrite de Management des organisations pour le premier groupe.
http://www.ecogesam.ac-aix-marseille.fr/Sujets/sjbcmdoe.htm
Les sujets de l'épreuve écrite de spécialité de Comptabilité et finance d'entreprise pour le premier groupe.
http://www.ecogesam.ac-aix-marseille.fr/Sujets/sjbccfee.htm
Les sujets de l'épreuve écrite de spécialité de Communication et gestion des ressources humaines pour le premier groupe.
http://www.ecogesam.ac-aix-marseille.fr/Sujets/sjbccgrhe.htm
Les sujets de l'épreuve écrite de spécialité de Mercatique/Marketing pour le premier groupe.
http://www.ecogesam.ac-aix-marseille.fr/Sujets/sjbcmercae.htm
Les sujets de l'épreuve écrite de spécialité de Gestion des systèmes d'information pour le premier groupe.
http://www.ecogesam.ac-aix-marseille.fr/Sujets/sjbcgsie.htm

Les centres de ressources nationaux

Le Centre de ressources communication, organisation et management (CRCOM).
http://www.crcom.ac-versailles.fr/
Le Centre de ressources comptabilité et finance (CRCF).
http://crcf.ac-grenoble.fr/
Le Centre de ressources mercatique vente (CRM).
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/ste/crm/accueil/plansite.HTM
Le Centre de ressources pour l'informatique de gestion (CERTA).
http://www.reseaucerta.org/
Le Centre de ressources pour l'option Informatique de gestion et de communication (CERTA).
http://www.reseaucerta.org/igc/

Les sites de ressources, d'échanges et de mutualisation

Un espace d'échange et de mutualisation pour les professeurs de l'option IGC.
http://www.affinitiz.com/space/igc
Le site d'information et d'échange pour les enseignants en Management des organisations (première et terminale STG).
http://www.affinitiz.com/space/stg-management
L'économie et le droit en première et terminale STG.
http://eco-droit-1ere-stg.over-blog.com/
Un site pour la mise en commun de ressources et d'échanges d'expériences pédagogiques pour l'enseignement de l'Economie et du Droit (première et terminale STG et BTS tertiaires).
http://www.affinitiz.com/space/eco-droit
La plateforme Comptabilité et finance d'entreprise.
http://www.affinitiz.com/space/stg-gestion

Un site d'échanges entre professeurs d'information et communication en STG.
http://www.affinitiz.com/space/stg-communication

Un site collaboratif pour les professeurs d'Économie gestion (du public et du privé) de première et terminale STG. L'objectif du site est la production de ressources et leur mutualisation, mais aussi les échanges sur les pratiques, l'expérimentation de nouvelles pratiques, ...
http://www.cfe.free.fr/

Un site destiné à la mutualisation d'informations et aux échanges entre enseignants d'Économie Gestion Commerciale. Un environnement numérique de travail et des outils de communication synchrones et asynchrones qui ont pour objectif la réalisation de travaux collaboratifs.
http://www.affinitiz.com/space/lama

Un site d'échange d'informations et de mutualisation de ressources en Communication et gestion des ressources humaines pour les enseignants d'Économie Gestion en STG.
http://www.affinitiz.com/space/stgcgrh

Les listes de diffusion
Les listes de diffusion nationales.
http://ecogest.info/abonnement

Les listes académiques.
A voir au cas par cas, académie par académie. Des informations seront fournies sur les sites académiques d'Economie gestion.
http://www2.educnet.education.fr/sections/ecogest/reseaux/academies

S.T.I.

Par Norbert Troufflard

Les programmes des classes STI

Les programmes des classes de STI sur le site du CRDP de Lyon

Projet de réforme de la série STI (qui devient "Sciences et technologie de l'ingénieur"):
http://eduscol.education.fr/D0238/accueil.htm
Génie mécanique option A. Productique mécanique
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_prodmec.htm
Génie mécanique option B. Systèmes motorisés
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_systmot.htm
Génie mécanique option C. Structures métalliques
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_structmeta.htm
Génie mécanique option D. Bois et matériaux associés
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_bois.htm
Génie mécanique option E. Matériaux souples
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_matsoup.htm
Génie mécanique option F. Microtechniques
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_micotech.htm
Génie électronique
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_genelectron.htm
Génie électrotechnique
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_genelectrotech.htm
Génie civil
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_gencivil.htm
Génie énergétique
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_genener.htm
Génie des matériaux
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_genmat.htm
Génie optique
http://www.crdp-lyon.cndp.fr/a/Enseignements/prog_sti_genopt.htm

Les programmes de l'option Sciences de l'Ingénieur

Programme Terminale S-SI
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2001/hs3/inge.pdf
Doc accompagnement 1
http://www.eduscol.education.fr/D0025/Doca_S_SI_1-2_Eduscol.pdf
Doc accompagnement 2
http://www.eduscol.education.fr/D0025/Doca_S_SI_2-2_Eduscol.pdf
Annexes
http://www.eduscol.education.fr/D0025/Annexes2.pdf
Guide équipement

http://www.eduscol.education.fr/D0025/guideq4-6pdf.pdf

Génie mécanique

Dossier spécial "génie Mécanique" du Cafe pedagogique
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/enseignementtechno/sti/Pages/2005/59_Mecanique.aspx

La liste PGM.org
Portail des professeurs de Génie Mécanique
http://www.listepgm.org/

Un site personnel dédié à l'enseignement de l'étude des constructions en classe de Première et Terminale STI GMa.
http://dothal.com/

Microtechniques Inventories : tutoriels et des modèles 3D de systèmes techniques
http://www.microtechniques.org/inventories/

Génie Electronique

Lelectronique.com
http://www.lelectronique.com/

Etronics
http://etronics.free.fr/index2.htm

Génie Electrotechnique

Académie de Rennes
http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/sti/electrotechnique/accueil.htm

Réseau national des Ressources en Électrotechnique (RESELEC)
http://www.iufmrese.cict.fr/

Académie de Poitiers
http://www.ac-poitiers.fr/voir.asp?r=141

Génie des Matériaux

Un diaporama présentant le bac STI Génie des Matériaux (27Mo)

http://www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/lyceedelamer/bacsti.htm

Dossier spécial "Plasturgie" du Café pédagogique
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/technologie/Pages/2004/50_Laplasturgie.aspx

Génie civil

Le site de Batiactu
http://www.batiactu.com/

Sciences de l'ingénieur

Les annales zéro : des exemples de sujets
http://eduscol.education.fr/index.php?./D0056/ssi-sujets.htm

Langues vivantes

Langues vivantes

Par Christine Reymond

Les nouveautés en langues pour la rentrée 2007

La circulaire de rentrée
La circulaire de rentrée 2007 est parue : elle prévoit ce qui va se mettre en place pour l'année 2007-2008. A noter cette année:
- la poursuite de la rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères http://eduscol.education.fr/D0067/prl.htm?rub=102
- une certification en langue niveau A2 à l'épreuve du DNB (Brevet des collèges) dans laquelle l'élève est libre de choisir la langue qu'il souhaite présenter http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0753209A
- la poursuite de mise en application du palier 1 en collège (appliqué depuis la rentrée 2006) http://eduscol.education.fr/D0067/college-programmes.htm
- la parution du palier 2, applicable à la rentrée 2008 http://www.education.gouv.fr/bo/2007/hs7/default.htm

Voici ce que dit la circulaire de rentrée:
"La rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères (LVE) se poursuit. En loi de finances, un indicateur mesurera la proportion d'élèves ayant atteint en langue étrangère le niveau A1 du cadre européen en fin d'école et un autre le niveau B1 en fin de collège. Les plans académiques de formation doivent permettre à tout enseignant de langue de bénéficier, au plus sur 3 ans, d'une action de formation à l'enseignement des 4 compétences langagières, avec une priorité pour les compétences à l'oral, et à leur évaluation. L'apprentissage de la première langue vivante étrangère pourra commencer progressivement en CE1 et l'apprentissage de la seconde langue vivante étrangère pourra se développer progressivement en classe de 5ème dans un cadre expérimental.
Dans le premier degré, il convient de mobiliser toutes les compétences existantes en LVE chez les personnels enseignants, notamment ceux qui disposent d'une habilitation à enseigner une langue vivante étrangère. Le taux de prise en charge de l'enseignement des langues étrangères par les maîtres du premier degré devra être porté à 90 % en 2010.
Par ailleurs, l'effort en faveur du développement de l'enseignement de l'allemand doit être poursuivi de manière à atteindre les objectifs fixés, à l'horizon 2010 (13,6% d'élèves apprenant l'allemand à l'école et 19,4% dans les collèges et lycées). Dans le cadre de la diversification de l'offre en langue étrangère, l'ouverture de sections de langue orientale en chinois sera encouragée, l'objectif consistant à augmenter de 20 % le nombre de sections européennes et de langues orientales d'ici 2010.
Enfin, un dispositif de certifications menées en partenariat avec un organisme étranger et correspondant au niveau B1 du cadre européen de référence pour les langues vivantes se mettra peu à peu en place. Pour ce qui concerne la langue allemande, on visera à l'élargissement progressif de la certification expérimentée depuis 2006.
Les élèves des voies générale, technologique et professionnelle seront aussi concernés par la mise en œuvre du socle chaque fois que sa maîtrise n'aura pas été validée au collège.
Les groupes d'experts de la voie professionnelle travaillent à mettre en évidence dans les programmes publiés en 2002 pour les CAP les éléments constitutifs du socle : le résultat de

leurs travaux devrait aussi pouvoir être publié au printemps 2007. Compte tenu de leur publication plus ancienne, les programmes de BEP nécessitent une révision plus importante, qui aboutira ultérieurement."
La circulaire complète au B.O.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/3/MENE0700047C.htm

Le plan sur le site du ministère
http://www.education.gouv.fr/cid206/plan-en-faveur-d-une-meilleure-maitrise-des-langues.html

Un indispensable : le CECRL

le Cadre Européen se met en place petit à petit. Il est maintenant intégré à la plupart des programmes et des manuels, mais il reste encore beaucoup à faire. Voici où nous en sommes...
Le texte complet du CECRL à consulter en ligne
http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf

Vous pouvez aussi l'acheter : la version papier s'accompagne d'un cédérom avec des vidéos qui présente des exemples de productions aux différents niveaux en français.
http://www.editionsdidier.com/collections/Conseil+de+l%27Europe.html
Un résumé des grandes lignes sur Eduscol
http://eduscol.education.fr/D0067/cecrl.htm
Une présentation par les IPR de l'académie de Paris
http://lve.scola.ac-paris.fr/anglais/cecr.php
Un synopsis du contenu ainsi que des chapitres cliquables pour une lecture interactive, préparés par notre collègue Laurence Bernard de Martinique
http://cms.ac-martinique.fr/discipline/anglais/articles.php?lng=fr&pg=133

Une liste de discussion interlangues, avec des documents très intéressants dans les archives. La liste est un lieu où les enseignants échangent et essaient de construire ensemble. Vous y trouverez des collègues d'allemand, d'anglais, d'espagnol et d'italien qui proposent des grilles et des tests d'évaluation à différents niveaux, et discutent des nouvelles formes d'évaluation et d'enseignement en se basant sur le CECRL.
http://weblistes.ac-orleans-tours.fr/wws/info/interlangues

Le Blog de Sylvie Marc, qui regroupe des documents, des réactions et donne des pistes de réflexion. Voyez par exemple cet article qui pointe vers une conférence de Christian Puren...
http://pedago.over-blog.org/article-6624795.htm
l

A propos des Portfolio

Le Portfolio Européen des Langues nous aide à mieux travailler à partir du CECRL. Vous trouverez des présentations et des pistes d'exploitation sur de nombreux sites institutionnels.
Voyez par exemple cet article sur le portfolio de Mme Chen-Géré, IA / IPR de Paris.
http://lve.scola.ac-paris.fr/anglais/portfolio.php
et cet article sur le site de l'académie de la Martinique
http://antice.apinc.org/article.php3?id_article=8

Les portfolios existent en version primaire (mon premier portfolio), collège et lycée. Ils sont en vente chez Didier et dans les CRDP (réseau SEREN). Notez la parution cette année du portfolio lycée.
http://www.cndp.fr/produits/detailSimp.asp?ID=87333
http://www.editionsdidier.com/publications/247468.html
Vous trouverez aussi des documents d'accompagnement sur le site du CRDP de Caen
http://www.crdp.ac-caen.fr/didier/portfolio/

Plusieurs groupes de travail ont réfléchi et produit des documents qui permettent de mettre en parallèle les descripteurs et les items des manuels, de construire des évaluations ou d'adapter sa progression annuelle. Vous trouverez aussi des rapports d'expérimentation de l'utilisation du portfolio en classe, comme par exemple celui-ci:
http://archives.ac-strasbourg.fr/microsites/allemand/Infos/2d_degre/2d_degre_college/portfolio/sommaireportfolio.html

Dans le supérieur : le CLES
Le CLES se met en place dans le supérieur. Sur ce site, vous trouverez quels niveaux pour quels étudiants, des exemples de sujets, des témoignages, et les statistiques des résultats pour 2006-2007.
http://www.certification-cles.fr/

La baladodiffusion
Cet article était déjà dans votre sac de plage, mais peut-être n'avez-vous pas en le temps de le découvrir. Comment utiliser la baladodiffusion pour aider les élèves à comprendre l'oral et à s'exprimer? Voici des sites qui pourront vous guider.
Utiliser le podcasting, la balladodiffusion, les clés MP3 en cours de langues : c’est l’objet de groupes de travail et de recherche en ce moment. Voyez la lettre TIC’Edu langues Vivantes :
http://www2.educnet.education.fr/sections/langues/animation/lettres-tic/tic-edu3_1
et ces liens proposés par l’APLV
http://www.aplv-languesmodernes.org/article.php3?id_article=702

Ainsi que le site de notre collègue allemand Jürgen Wagner qui propose des liens vers des sites de podcasts en allemand, anglais, FLE et espagnol : des fichiers sons en direct à télécharger (pour les étudiants de niveau intermédiaire minimum)
http://www.lpm.uni-sb.de/el/podcastlinks.htm

Pour le prof

Tous les programmes de langues en ligne
Eduscol et le CNDP nous proposent toutes les ressources utiles. Ne lisez pas seulement les détails des programmes concernant une classe, mais voyez aussi les préambules et les autres ressources proposées qui sont des mines de conseils pour l'organisation et la mise en oeuvre de vos cours.
http://eduscol.education.fr/D0067/accueil.htm
http://www.sceren.fr/nouvens/langues_vivantes.htm

En lycée
http://eduscol.education.fr/D0014/LLPGPR01.htm

En collège
Palier 2 (applicable en 4ème pour la rentrée 2008)
http://eduscol.education.fr/D0082/consult_LVE.htm?rub=102
Palier 1 (appliqué en 6ème depuis la rentrée 2006)
http://eduscol.education.fr/D0067/college-programmes.htm#lvcoll

En primaire
http://eduscol.education.fr/D0070/discipline.htm

Sections Européennes et de Langues Orientales (SELO)
http://eduscol.education.fr/D0121/accueil.htm
A la page 8 du préambule du palier 2, vous trouverez des informations sur ce que l'on peut enseigner dans les SELO et comment.
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/hs7/hs7_preambule2-vol3.pdf

Où sont enseignées les langues étrangères et/ou régionales à faible diffusion ?

Langues étrangères
http://www.lalettredesparents.com/s/ldp/1057146450438635-1.html

Langues régionales
http://www.lalettredesparents.com/s/ldp/1057146450438635-2.html

Les ELCO (Enseignement des Langues et Cultures d'Origine)
Textes officiels (accompagnement d'un élève non francophone)
http://www.ac-nancy-metz.fr/cefisem/primo/primo_outils.htm
Un article du Monde de l'Education sur les ELCO
http://appy.ecole.free.fr/articles/20040200b.htm

Concours 2008

Voici les programmes des concours d'enseignement (Agreg, CAPES, CAER, etc.) pour 2008, pour toutes les langues vivantes.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/special3/default.htm

Travailler avec des natifs

Assistants ou correspondants,
les natifs sont indispensables dans un cours de langue pour motiver les élèves et leur donner vraiment envie de communiquer dans une autre langue. Voici comment travailler avec eux, et des pistes pour trouver des correspondants, des partenaires ou des projets.

Si vous avez la chance d'avoir un assistant dans votre établissement, n'hésitez pas à l'inviter à participer à vos cours et à travailler avec vous. Le "cours à deux voix", où l'enseignant et l'assistant dialoguent, permet aux élèves d'assister à une interaction entre (presque) natifs et de s'entrainer à la compréhension avant de se joindre eux aussi à l'interaction.
Pour tout savoir sur les assistants (de toutes langues) et avoir des idées d'activités, voyez les pages du CIEP et téléchargez les mallettes de documents prêts à l'emploi (pour l'allemand et l'anglais, tous niveaux):
http://www.ciep.fr/assistantetr/index.htm

et si vous n'avez pas d'assistant, alors vous pouvez travailler à distance avec des correspondants. Vous pouvez:
Trouver des partenaires ou joindre une équipe dans un des multiples projets de European SchoolNet (disponible dans les 25 langues de l'Union Européenne) et vous abonner à la liste de diffusion de European SchoolNet qui vous tiendra au courant des projets qui recherchent des partenaires
http://eun.org

Rechercher des partenaires pour des correspondances ou des projets sur :
eTwinning
http://www.etwinning.net
ePals
http://www.epals.com/
Tandem (chacun apprend la langue de l'autre) :
http://tandem.ac-rouen.fr
IECC (interface en anglais, projets de classe et correspondance dans plusieurs langues)
http://www.iecc.org/index.cfm
Momes.net (primaires et collégiens)
http://www.momes.net
Et participer aux diverses activités du CIEP :
http://www.ciep.fr/
TV du Monde
Faites votre choix parmi ce millier de chaines de TV du monde entier, dans toutes les langues.
http://www.tv-du-monde.com/

Allemand

Par Patrick Pasquier

ABC de la rentrée.
Allons gaiement en allemand!

ADEAF
Abonné et membre de l'ADEAF, vous êtes informés régulièrement des nouveautés concernant la discipline et vous avez ainsi la possibilité de dépasser les limites de votre académie en pouvant contacter des collègues indépendamment de leur localisation géographique. Les thèmes nous concernant actuellement avec les réformes sont bien sûr débattus et approfondis sur la liste de diffusion gérée par Étienne Kneipp, les contacts sont nombreux, sympathiques et constructifs. Abonnieren Sie!
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/allemand/adeaf/adeafNETV2/index3.htm

Académies
Vous désirez découvrir les portails des autres académies dans votre matière – ou en rapport avec des sujets qui nous intéressent: les TICE, le B2i, l'interlangues ... Franchissez les frontières et partez à la découverte des projets de nos collègues, de Nantes à Besançon, de Grenoble à La Réunion. Les projets réalisés, les actions en cours enrichiront votre propre réflexion et vous permettront de prendre contact avec des collègues passionnés par l'allemand – eux aussi!
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/allemand/adeaf/adeafNETV2/EnseigntAlldSites/enseigntsites.html
http://www.educnet.education.fr/dossier/langues/academies2.htm

Bilangues
Les sections bilangues permettent aux élèves d'apprendre deux langues vivantes dès la 6e. Il est alors possible de mettre en route avec le collègue d'anglais une coopération fructueuse entre les deux matières, pour le bénéfice des apprenants (projets, correspondance, partenariats, voyages...) tout au long des quatre années de Collège. Nombreux sont les sites concernant le sujet, motivantes sont ces pages pour l'allemand à partir de l'anglais, pour nos 4e LV2 aussi. Merci à Christophe.
http://enseignantallemand.chez-alice.fr/HTML/Page120.html

L'étape suivante consistera à apprendre, réviser la langue à partir de sites dont la langue d'environnement n'est ni le français, ni l'anglais, ni l'allemand! Nous connaissons tous le site d'Alfredo Colucci qui permet de sensibiliser nos classes à l'italien,langue d'environnement de son site, mais testez aussi les adresses en langue néerlandaise ou ... norvégienne! Cela vous donnera à vous-même et à vos élèves une vision plus large de l'enseignement de l'allemand hors de la France et vous oeuvrerez par là même pour une Europe multilingue et pluriculturelle. Pour le nouveau Brevet des Collèges prévu en 2008, les élèves auront à atteindre le niveau A2 dans la langue de leur choix.
http://www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/col_sierck/amicallemand/hitparade/hitparade.htm

B2i
Le B2i est induit depuis quelques années par les TICE; il est désormais également et logiquement introduit au Lycée. Ces perspectives et possibilités techniques permettent à nos

germanautes de continuer à développer comme au Collège (avec motivation et efficacité)leurs compétences dans deux domaines parallèles prometteurs pour les études et l'emploi: l'allemand et les TICE. Comment amener les élèves en cours de langue à utiliser les «nouvelles» technologies pour pouvoir ensuite valider les items correspondant à leurs compétences? À quel rythme? Pour quel objectif langagier? Comment coupler et mener de front les deux buts? Vous découvrirez sur les sites des différentes académies bien des actions menées et des projets prometteurs pour aider nos élèves à atteindre la ligne d'arrivée au moment du Brevet des Collèges!
http://www.ac-creteil.fr/Matice/b2i-c2i/COURS.HTM
http://www.ac-grenoble.fr/mission-tice/file/B2I/B2iAllemand.pdf
http://www.ac-reims.fr/datice/allemand/b2i/default.htm
http://www2.educnet.education.fr/langues

Brevet 2007
« À partir de la session 2008, le niveau A2 dans une langue étrangère sera évalué et le B2i pris en compte »
Si l'on peut se réjouir de voir de nombreuses compétences reconnues et des options valorisées, élargissant ainsi la palette possible des capacités à valoriser du Collégien, on peut regretter néanmoins que l'option européenne n'est toujours pas prise en compte dans le calcul des moyennes et du Brevet des Collèges.«Sont également pris en compte les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20 obtenus dans l'enseignement optionnel facultatif : latin, grec, langue étrangère ou régionale, ou découverte professionnelle 3 heures.» Chaque enseignant s'interrogera également sur la manière dont sera testé, évalué et confirmé le niveau A2 à atteindre en fin de 3e. L'entrée de ce vocable «A2» issu de la terminologie du CECRL est cependant largement bienvenue pour quiconque est persuadé du bien-fondé de ces réformes à dimension européenne générant une évolution en profondeur de notre enseignement des langues.
http://eduscol.education.fr/D0071/accueil.htm#1
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0753209A

CECRL et certifications
Le cadre européen et les certifications qu'il génère sont à même de motiver largement enseignant et apprenants, dans la mesure où - grâce au Portfolio - il permet de valoriser les efforts, les acquis, les expériences des élèves tout au long de l'apprentissage des langues.Il clarifie aussi la situation pour toutes les personnes concernée; élèves, parents, enseignants et l'encadrement administratif. Pour les apprenants il offre un affichage simple des étapes progressives à franchir et permet de rendre l'élève acteur de son propre apprentissage et créateur de ses cursus linguistiques.
http://eduscol.education.fr/D0067/cecrl.htm
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/23/MENE0601048C.htm
http://www.ciep.fr/courrieleuro/2005/0505_conseil.htm#recom
http://www.education.gouv.fr/cid4066/remise-des-diplomes-de-certification-en-allemand-en-presence-de-peter-muller.html

Pour les collègues qui découvrent peu à peu ce nouvel univers, je recommande avant tout la sympathique et dynamique liste de diffusion consacrée à ce thème de l'Académie d'Orléans-Tours. Vous y trouverez aide et conseils, documents et exemples de projets réalisés dans l'optique du CECRL – et bien des contacts chaleureux et encourageants.
http://weblistes.ac-orleans-tours.fr/wws/info/interlangues

Retrouvez également dans les archives du Café Pédagogique (numéro 84) d'autres liens dédiés à ce sujet primordial.
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/languesvivantes/allemand/Pages/84_Europe.aspx

Finalement, testez vos propres connaissances à ce sujet!
http://www.langues.ac-versailles.fr/spip.php?breve16

Descripteurs
Une fois le CECRL découvert et ses principes de base (les niveaux, les compétences, la tâche, la séquence, le projet, le Portfolio, la certification) l'enseignant ciblera dans ses préparations les descripteurs correspondant aux compétences qu'il veut entraîner et évaluer selon le niveau visé.Vous trouverez sur les sites et portails suivants toutes les pistes et aides nécessaires à votre réflexion avant de vous lancer dans l'action! Sur le site de Strasbourg, n'oubliez pas de visualiser les documents prévus pour une évaluation conjointe des bilangues allemand-anglais.
http://www.aplv-languesmodernes.org/article.php3?id_article=121
http://www.crdp.ac-caen.fr/didier/portfolio/utilisation-7.htm
http://allemand.scola.ac-paris.fr/CECR-eval/Tout%20sur%20le%20PEL.pdf
http://allemand.site2.ac-strasbourg.fr/Infos/2d_degre/2d_degre_college/portfolio/sommaireportfolio.html

eTwinning pour l'Europe
Bien sûr, vous avez parmi vos objectifs de l'année celui de trouver des correspondants à vos élèves et peut-être même de les impliquer dans un projet à moyen ou court terme avec des partenaires issus de l'UE.Pour vous aussi, ce portail offre une large palette de possibilités si vous désirer entrer en contact avec des collègues motivés come vous par L'Europe, les TICE, les langues et les cultures qu'elles véhiculent, découvrir des projets en cours, utiliser des outils «TICE», participer à des rencontres. Des correspondants académiques vous guideront
http://www.etwinning.fr/ww/fr/pub/etwinning_france/accueil.htm
ainsi que ceux de la DAERIC de votre région, autre portail à consulter dans votre recherche de partenaires et de soutien, financiers ou logistiques.
http://www.education.gouv.fr/cid1013/liste-des-daeric.html

Dans la même optique, consultez le portail «My Europe School», présentez vos projets, proposez une fiche d'identité de votre établissement, choisissez un thème de travail pour une «mission», découvrez les écoles en quête de partenaires.C'est ainsi que mes élèves correspondent aussi depuis trois années – in deutsch natürlich- avec une école en Bulgarie.Les collègues à l'est de l'Europe sont impatients de faire votre rencontre!
http://myeurope.eun.org/ww/fr/pub/myeurope/home.htm

Fan de ... Deutschfans
Enseigner l'allemand implique que l'on soit à la fois convaincu de l'importance du métier d'enseignant et que l'on soit passionné par notre matière elle-même. Les TICE permettent ainsi de prendre contact, de rencontrer (virtuellement ou réellement) des homologues de notre discipline. Commençons par permettre à nos élèves d'être «fans de.. l'allemand» de par notre implication personnelle pour faire vivre notre matière.
«Deutschfans» vous propose une large palette d'entrées possibles pour tous les thèmes que nous abordons au cours des années durant lesquelles les élèves nous sont confiés pour que

nous en fassions des germanistes motivés et compétents.Il sera un des portails incontournables dans les recherches de nos élèves.
http://www.deutsch-fans.fr/

Pour des élèves plutôt au Lycée et s'intéressant alors à la culture des jeunes germanophones, inscrivez dans vos favoris ce portail original, innovant et bienvenu pour notre matière:
http://www.allemagne-au-max.com/

Découvrir les enseignants fans de l'allemand des pays du monde entier permet d'ouvrir notre horizon pédagogique et d'enrichir notre réflexion; comment enseige-t-on l'allemand langue étrangère en Espagne ou aux USA, en Italie ou aux Pays-Bas? Ici aussi, vous trouverez des pistes inédites, des contacts sympathiques. Pourquoi ne pas participer d'ailleurs à ce portail? Fariborz Dadkhah vous invite à lui faire part de vos initiatives, de vos expériences en la matière.Visitez ses pages et les pistes qu'il vous propse; exercices, documents, réflexions, contacts...
http://www.deutsch-als-fremdsprache.de/daf-links/linksammlung/php_dateien/daf_nach_laendern.php3

Goethe Institut
Enregistrez évidemment dans vos favoris l'incontournable portail du Goethe Institut qui vous accompagnera dans vos projets, vous aidera à concrétiser vos idées, vous offrira par le biais de ses sites des pays du monde entier documents et pistes, jeux et méthodes, témoignages motivants et méthodes modernes. Avez-vous déjà découvert l'univers des podcasts? Proposez à vos élèves issus de l'immigration nord-africaine le portail germano-arabe «Li-Lak». "Die deutsche Sprache war noch nie so gut in Form wie heute. Gar keine Frage! Das Deutsche hatte noch nie einen so großen Wortschatz. Und wir haben heute im Bereich der Syntax wahnsinnig feine Differenzierungsmöglichkeiten – viel größere etwa als zur Zeit der Klassik. Außerdem hat es noch nie so vielfältige Verwendungsmöglichkeiten des Deutschen gegeben. Wir haben eine ausgebaute Wissenschaftssprache, eine ausgebaute Literatursprache, eine ausgebaute Mediensprache.
Sie können hingucken, wohin Sie wollen: An unserer Sprache liegt es nicht, wenn wir nicht gut sprechen. Sie gibt uns alle Möglichkeiten – und die waren noch nie so vielfältig wie heute." (Peter Eisenberg in: die Macht der Sprache)Vous retrouverez la plupart des thèmes à aborder dans nos programmes d'allemand (Freizeit, Gefühle, Schule, Sport..) comme thèmes traités et mis à votre disposition sous forme de documents à télécharger, comme sur le site du Goethe Institui de Hongrie et ses documents "Jugendsprache"(Exemple de sujet à travailler pour le palier 2 des nouveaux programmes).
http://www.goethe.de/lrn/prj/jgd/onu/deindex.htm
http://www.goethe.de/ins/au/lp/prj/bri/deindex.htm
http://www.goethe.de/ins/eg/prj/jgd/deindex.htm

GNC
Ou plutôt « GC » pour éviter les clichés et les confusions liés au mot «niveau». Les terminologies évoluent d'ailleurs avant même que la majorité intéressée des enseignants ne soit informée (surtout formée ?!) et convaincue des nouveaux enjeux.Exemple: l'EOC et l'EOI sont déjà devenues la POC et la POI. Le vocable « expression » étant remplacé par ce lui de « production ». Le Portfolio deviendra-t-il le « Portefeuille »? Je vous recommande de commencer par découvrir les expériences menées il y a plusieurs années déjà au Lycée Jeanne d'Arc de Nancy. Quelles compétences entraîner et évaluer... dans quel ordre? En formant quels couples d'activités langagières? Sur combien de semaines? Par quel calendrier? Quelle

sera la forme de coopération interlangues souhaitable? Une fois votre détermination bien ancrée, l'administration étant partie prenante dans ce partenariat tout comme les collègues des autres langues, commencez par informer les parties concernées, les parents en premier lors d'une réunion (interlangues) où vous projeterez un diaporama donnant les grandes orientations en la matière.
http://www3.ac-nancy-metz.fr/pasi/article.php3?id_article=161
http://www2.ac-lille.fr/arabe/PDF/GROUPES_NIVEAU_COMPETENCE.pdf
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/31/MENE0501621D.htm
http://www.ac-reims.fr/datice/allemand/cecr/cecr.htm
http://www.emilangues.education.fr/CMS/Site/Template/F2/F2.aspx?SELECTID=69&ID=54

Grammaire
Dans votre trousse à outils vous placerez bien sûr quelques adresses bien utiles et fort appréciées quant à ce thème. Les sites appropriés ne sont pas si nombreux que cela, et si vous n'en voulez qu'une, inscrivez dans l' arbre de vos favoris le projet génial de M. Cronimus. Qu'il soit remercié pour son aide précieuse et ce travail de titan qu'il a réalisé pour la grammaire allemande.
http://cronimus2.free.fr/index.htm

On peut aussi trouver et visiter quelques sites francophones à ce sujet, moins complets mais au moins complémentaires:
http://www.ilv.ucl.ac.be/gramlink/index.htm

puis passer à une autre vision « germanique » de la grammaire et des types d'exercices proposés. N'oublions pas que si c'est la forme qui est alors travaillée, il n'en est pas moins évident que le fond (les textes, les thèmes)participe à la découverte et à la sensibilisation de la culture germanophone et que le choix des phrases ou des documents n'est ni anodin ni neutre. Qui ne se souvient de ses années à l'Université où il étudiait par exemple le texte de Wolfgang Borchert " Nachts schlafen die Ratten doch." ? La grammaire pourra alors permettre - pour cet exemple précis - une incursion historique sur l'année zéro si l'on a une classe de 3e ou si l'on enseigne en Lycée et que le sujet est d'actualité.
http://www.ralf-kinas.de/

GRETA
Enseigner une langue n'est pas un domaine limité à la formation initiale telle que la plupart des enseignants l'on eux-même connue et vécue comme apprenants. Nombreux sont en effet les collègues qui s'investissent dans ce champ hors contexte « classique » (Collège, Lycée, cursus post-bac) aussi bien au Primaire que dans la formation continue, voire dans des stages d'été ou sous une autre forme plus « ludique » grâce aux offres de l'OFAJ. Les GRETA ont bel et bien été précurseurs des innovations actuelles et appliquaient il y a vingt ans déjà les « nouveaux » concepts (séquences, mission, évaluation, certifications ..). C'est en ayant en face de soi des adultes (des ex-élèves...) que l'on prend des distances avec son propre enseignement dans le contexte initial et que l'on s'ouvre d'autres perspectives, que l'on se pose de nouveaux défis, que l'on découvre de nouvelles pédagogies, qu'on apprend à utiliser de nouveaux outils. Cette « reconversion » est semblable à celle que l'on vit quand on se place soi-même (en général volontairement, cela fonctionne alors mieux!) en situation de stagiaire et de débutant dans une discipline."Der Deutsche soll alle Sprachen lernen, damit ihm zu Hause kein Fremder unbequem, er aber in der Ferne überall zu Hause sei."
(Johann Wolfgang Von Goethe)
http://www.education.gouv.fr/cid1187/se-former-en-langues.html

http://www.education.gouv.fr/cid255/carte-des-groupements-d-etablissements-publics-locaux-d-enseignement-greta.html
http://eduscol.education.fr/D0035/gretus012.htm?rub=35

Inspection: la lettre des IPR
Quelles sont Les compétences attendues du professeur de langue vivante? Les réformes des programmes intégrant les évolutions rapides de notre société, les TICE générant de nouvelles approches et possibilités, quelles sont les attentes de notre hiérarchie à la veille d'une inspection? En matière de pédagogie comme de didactique? «Le professeur doit se révéler capable d'évaluer l'efficacité de ses propres pratiques professionnelles à travers les performances de ses élèves...».D'autres «vademecums» sont à votre disposition pour le téléchargement; «enseigner l'allemand», comme des textes de domaines plus pointus concernant certains d'entre nous, les IDD, les bilangues, les DNL... mais aussi les cadres de base que sont le cahier de textes, l'inspection, le travail personnel de l'élève.
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/allemand/Enseignants/Instructions/Lettre_IPR/Page_lettre_Insp.htm

Interlangues
L'un des objectifs de l'Europe en matière de pédagogie des langues étant de favoriser le multilinguisme d'une société pluriculturelle, l'allemand peut se positionner dès les sections bilangues; elles constituent un excellent point de départ pour les enseignants qui adhèrent à ces principes. Le CECRL, ses certifications et son Portfolio, le nouveau Brevet des Collèges et son niveau «A2» à atteindre dans langue vivante choisie par l'élève, la place des TICE dans l'enseignement des langues; autant de vecteurs pour cette philosophie prometteuse, innovante et humaniste. C'est en menant des projets interlangues que l'élève aura au cours de sa scolarité les meilleures chances de se motiver lui-même pour l'apprentissage des langues et la découverte des cultures qu'elles véhiculent. Pour de l'aide, des idées et des partenaires, solliciter les portails appropriés comme ceux de ces institutions fondamentales: eTwinning, OFAJ, DAERIC, My Europe School)
http://www.ecml.at/documents/relresearch/crochot.pdf
http://www.ac-orleans-tours.fr/interlangues/
http://www4.ac-lille.fr/~interlangues/

Jeux
Oui, des jeux. Ils sont - ainsi que l'humour, plus délicat à manier et à cadrer, il est vrai - parfois les grands absents de notre pédagogie, surtout dès que l'on enseigne dans un contexte autre que celui de l'école primaire. "Der Mensch ist nur ganz Mensch, wo er spielt." nous laissa en héritage Friedrich Schiller et il est vrai que c'est là que les élèves apprennent en s'amusant, facilement et avec motivation. «Si j'étais un pays, je serais l'Allemagne pour apprendre l'allemand» nous confient les enfants de cette école:
http://www3.ac-nancy-metz.fr/eco-p-neuvillers-sur-faves/articles.php?lng=fr&pg=234

Pensons ainsi à intégrer cette dimension. Les sites appropriés ne manquent d'ailleurs pas et je vous propose de découvrir cet univers ludique et attrayant par cette bien sympathique entrée d'un site francophone réussi à tout point de vue et de compléter avec des jeux germanophones conçus pour le contact réel des participants!
http://www.espace-allemand.com/jeux2.html
http://www.spielekiste.de/archiv/indoor/kennen/
http://www.gruppenspiele-hits.de/kennenlernspiele.html
http://www.praxis-jugendarbeit.de/spielesammlung/spiele-kommunikation.html

Convaincus? Partez alors à la recherche de ces pages consacrées -aussi- à cet aspect de l'apprentissage de la langue: quiz, tests, jeux, énigmes, webquests, exercices interactifs feront alors partie de votre trousse à outils, selon les niveaux visés et les thèmes à faire réviser par vos élèves:
http://www.allemand.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique15
http://gummibaer.ifrance.com/gummibaer/

En consultant les archives du Café Pédagogique (merci Katrin!) vous poursuivrez votre quête – un jeu d'enfant bien sûr - d'adresses originales dédiées au thème.
http://www.cafepedagogique.org/disci/allemand/39.php
http://www.cafepedagogique.org/disci/allemand/60.php

KD
Vous connaissez certainement le projet de Klaus Becker «Katalogdeutsch». Vous pouvez désormais participer de manière encore plus active à ce portail bilingue (avec vos élèves pour concrétiser des «missions» d'expression écrite?) et proposer d'intégrer à son Wiki vos textes. L' obstacle à l'accès de nombreux sites francophones pour l'allemand est trop souvent que l'accueil, voire les dossiers et les rubriques sont ... en français et freinent par là-même – voire empêchent – l'entrée rapide pour les germanophones ne maîtrisant pas le français. La règle des trois clics est bien appliquée, mais réservée aux francophones. C'est bien dommage. Ce n'est pas le cas ici avec KD et cela multiplie au contraire les possibilités offertes par- delà la frontière de la langue française pour les collègues et homologues des pays germanophones, d'Italie, des pays anglophones et d'ailleurs.Willkommen allen Deutschfans!
http://katalogdeutsch.free.fr/
http://start1g.ovh.net/~katalogd/index.php?title=Accueil

Lexilogos
Un portail indispensable dans vos favoris et non seulement pour ses nombreuses pages et ses liens les plus incroyables et insoupçonnés (Dictionnaire étymologique des racines allemandes avec leur signification française, et leurs dérivés classés par familles de Wilhelm de Suckau (1840) , mais également comme banque de ressources idéale et inépuisable pour quiconque est convaincu et motivé par le travail «interdisciplinaire» comme le prévoient les nouveaux programmes des collèges et l'interlangues en particulier (découverte de l'allemand : expressions usuelles & expressions familières avec le son de la BBC ...histoire des langues germaniques : carte & principales différences entre anglais et allemand...) À faire connaître absolument à vos élèves en particulier et votre entourage en général!
http://www.lexilogos.com/allemand_langue_dictionnaires.htm

Lycée
«Je crois que l'échange est une idée grandiose pour avoir des expériences différentes et fantastiques." Pour les Lycéens germanistes, proposons les différentes formules d'échanges possibles qui leur permettront à la fois d'améliorer rapidement leur maîtrise de la langue, la connaissance de la culture et de les motiver profondément pour leur apprentissage. De même, nous pouvons informer largement sur les multiples cursus post-bacs qui s'offrent à eux et les initier plus largement à la culture germanophone « jeune »; musique, cinéma, sport ... sans négliger l'information sur les possibilités qu'offrent l'allemand au Lycée: Abibac, Sections européennes et les diplômes qu'ils génèrent. Les lycéens germanistes des Lycées professionnels ont aussi la possibilité d'envisager une mobilité géographique et choisir des

options valorisantes tant pour les études que pour l'insertion sur la marché du travail, comme l'intégration de cursus franco-allemand techniques.
http://www.lemanssud.fr/index.php?id=79
http://www.amb-allemagne.fr/ambassade/portail/langues/index.html
http://www.voltaireonline.com
http://www.univ-metz.fr/presentation/organigramme/isfates.html
http://www.education.gouv.fr/cid2481/echanges-franco-allemands-en-formation-professionnelle.html
http://eduscol.education.fr/D0217/actes_allemand_pro.pdf
http://www.education.gouv.fr/cid1016/universite-franco-allemande.html

MEN

Enseignants, en règle générale fonctionnaires, nous dépendons du MEN. Un portail évidemment incontournable sur lequel nous trouverons les textes officiels cadrant les sujets qui nous motivent, nous animent, ou tout du moins nous concernent, du B2i aux sections Européennes, du nouveau Brevet aux GRETA, du calendrier scolaire aux projets européens, du CECRL aux nombreux dispositifs franco-allemands (Abibac et manuel d'histoire commun) nous permettant d'obtenir les informations justes et nécessaires pour la promotion de nos projets, le développement des parcours que nous offrons. L'actualité vous incitera certainement à vous intéresser au Bac STG qui nous prépare aux réformes à venir des autres baccalauréats et aux pages consacrées à la rentrée, par exemple au socle commun.
http://eduscol.education.fr/D0156/allemagne-accord.htm
http://eduscol.education.fr/D0067/accueil.htm
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/42/MENE0602723N.htm
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/3/MENE0700047C.htm
http://eduscol.education.fr/D0231/accueil.htm

OFAJ

Pilier des jumelages et colonne vertébrale de nos actions franco-allemandes – hors-temps scolaire aussi-, l'OFAJ offre une large fourchette de projets, d'actions, de formations, de documents et d'outils que tout enseignant français germaniste finit par découvrir et apprécier. La mise en ligne grâce à Internet démultipliant comme pour tout autre organisme les contacts et ouvertures possibles. «Vous êtes majeur et vous avez de bonnes connaissances de l'allemand ? Alors vous pouvez participer au cycle de formation BAFA-Juleica pour devenir animateur de rencontres franco-allemandes de jeunes...» «EnseAllemagne crée par des étudiants de l'ENSEA présente des informations et liens utiles sur les pays de langue allemande, et notamment sur l'Allemagne. Comment trouver un stage / un emploi en Allemagne ? Comment faire une année d'études outre-Rhin ? Comment présenter sa candidature ? http://webteam.ensea.fr/~enseallemagne» Vous complèterez votre visite par celle de son complément franco-allemand et bilingue indispensable: «Chaque année, environ 600 jeunes Allemands et Allemandes partent en France pour travailler pendant quelques mois comme assistants pédagogiques. De l’autre côté du Rhin, ce sont environ 300 Français et Françaises qui viennent assumer cette même mission en Allemagne. Des chiffres impressionnants qui ont éveillé la curiosité de FplusD: nous avons alors rencontré Stéphanie Gränz, jeune étudiante allemande de 22 ans qui s’est engagée pendant sept mois comme assistante pédagogique dans le Sud de la France.» Pensez à inscrire ces sites dans vos favoris, faites-les visiter par vos élèves
http://www.ofaj.org/
http://www.fplusd.de/

Programmes et paliers.
Par habitude, je commence les textes et manuels souvent par la fin et pour le palier 1, je lirais tout d'abord la page 13 «Contenus culturels et domaines lexicaux» pour rester un instant sur cette phrase «il n'est guère possible d'établir un référentiel figé dressant la liste des faits culturels...»Il nous est ainsi donné assez de champ et de liberté de manoeuvre dans notre pédagogie - de la recette de cuisine aux groupes musicaux modernes, des contes classiques à la protection de l'environnement - pour pouvoir aborder des thèmes chers à chacun de nous en particulier; l'histoire commune de nos deux pays, comme les Romains, les Huguenots, le Traité de l'Élysée, l'Europe, les grands inventeurs, explorateurs et autres personnages célèbres ... Certains domaines comme «die Jugendsprache», Internet, musique, cinéma et les phénomènes de mode seront à aborder avec précaution (c'est déjà le cas pour l'humour), voire à consommer avec modération. D'autres aspects (palier 2:les réseaux bancaires) me laissent quelque peu perplexe, il est vrai. D'autres ouvertures enfin évidentes (le travail interdisciplinaire, les TICE) nous ferons penser à la phrase "es gibt viel zu tun, packen wir's an!"
http://eduscol.education.fr/D0067/allemandcoll_palier1.pdf
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/hs7/hs7_allemand-vol3.pdf
http://www.allemand.ac-versailles.fr/
http://wwwphp.ac-orleans-tours.fr/interlangues/article.php3?id_article=5

Quizztop.
Un excellent CD-Rom (pour quatre langues) idéal pour nos petits et jeunes débutants. Les thèmes proposés sont ceux qui permettent une entrée ludique dans les compétences écrites, mais aussi orale. Les élèves ne s'en lassent pas et n'abandonnent l'utilisation que lorsque les casques leur font finalement mal aux oreilles! De nombreux avantages me font recommander une fois de plus ce produit, entre autres la possibilité de gérer ses groupes, de choisir les exercices à afficher pour les élèves, de pouvoir faire imprimer par les élèves leur petit bilan de réussite (feu d'artifice!), d'avoir des images très sobres et neutres et par-delà tout cliché concernant les cultures véhiculées par les quatre langues. Un outil de base et incontournable dans votre trousse de rentrée si vous enseignez à un public pour lequel vous visez le niveau A1. Vous pourrez compléter cette utilisation en utilisant les sites ludiques et motivants proposés sous « Réviser ».
http://www.ac-grenoble.fr/espagnol/tice/cdrom/quizztop.pdf
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/languesvivantes/Pages/2003/32_Quizztop.aspx
http://www.tele-tandem.org/newsletter/fr/mailings/mail78.html

Réviser
Ce sera vraisemblablement une des activités essentielles de nos élèves tant pendant de l'année en cours que lors de moments consacrés à l'approfondissement de leurs connaissances et compétences. Pensons à l'aide aux devoirs qui se profile dans nos établissements, aux contacts avec nos classes par email lors des projets à monter, à la mise à disposition d'adresses et de liens fort utiles grâce au cahier de textes en ligne sur le site de notre établissement, aux clubs de «langues et TICE» à animer, aux IDD et à tout autre créneau permettant à l'apprenant motivé de se plonger lui-même dans un bain linguistique virtuel. Il devient ainsi pour partie acteur de son propre apprentissage. Nous pouvons préparer – à la veille des éventuelles réductions d'horaires envisagées lors des réformes à venir dans nos disciplines – tout type de stratégie dont l'élève sera le bénéficiaire, les TICE nous ouvrant de multiples perspectives dans ce domaine aussi.Je vous propose ici trois sites primordiaux pour les niveaux A1/A2:
http://spassideutsch.site.voila.fr/

http://kdeutsch.site.voila.fr/
http://decouverteallemagne.free.fr/

et trois pistes pour les niveaux A2/B1:
http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/lv/allemand/prof/exos/
http://www.hueber.de/sixcms/list.php?page=lehrwerkservice_daf
http://wwwedu.ge.ch/co/allemand / (Liens, exercices et jeux)

Séquences et séances
Ces vocables figurent parmi les mots-clefs qui sont induits par le CECRL et les rituels et règles qu'il fixe. Rendons visite à Jocelyne pour découvrir ses séquences motivantes et brûlantes d'actualité, attrayantes et constructives comme autant de missions et de tâches que les élèves accomplissent. La palette est très large et correspond aux compétences à entraîner comme aux «contenus culturels et domaines lexicaux» conseillés dans les nouveaux programmes de Collège; fêtes et voyages, musique et cinéma, histoire et concours, tradition et modernité alternent parmi les projets proposés aux classes. Un grand bravo et merci pour ces pistes et ces idées, autant d'exemples à suivre en fonction du contexte local de chaque collègue.
http://gummibear03.site.voila.fr/
http://gummibaer.ifrance.com/gummibaer/

TICE et LV
Les TICE vont profondément modifier l'apprentissage des langues vivantes. Encore faut-il que de nombreuses conditions soient réunies pour entraîner une innovation efficace, des expériences concluantes pouvant ensuite servir de base voire de modèle et d'exemples pour les cohortes suivantes. Fiabilité - et maintenance - de l'équipement, formation des enseignants, conviction des personnels d'encadrement, investissement motivé des apprenants, prise en compte dans les évaluations finales, intégration effective aux objectifs pédagogiques - échange, correspondance, projets réels ou virtuels.. Ainsi, nous pouvons trouver dans notre trousse à TICE les outils nécessaires et utiles pour entraîner, voire évaluer les différentes compétences prévues au CECRL. Les «podcasts» nous ouvrent d'ailleurs également depuis peu des perspectives intéressantes et multiples pour les compétences de l'oral, puisque l'apprenant peut à la fois transporter sur lui-même les documents (les fichiers audio) et l'appareil (le lecteur - baladeur - enregistreur). L'aspect «acteur-créateur de son propre apprentissage» en est renforcé et le «bain linguistique» dépasse le seul cadre horaire scolaire (voir à ce sujet le thème «réviser»)
http://www2.educnet.education.fr/sections/langues/animation/lettres-tic/tic-edu3_1
http://didatic.net/article.php3?id_article=71
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/allemand/enseignement.html
http://www.langues.ac-versailles.fr/spip.php?article133

Vacances scolaires
C'est la rentrée et nombreux seront ceux - et pas seulement les élèves - qui pensent déjà aux prochains congés scolaires. Qu'en est-il du calendrier français qui cadre rigoureusement et détermine précisément nos projets franco-allemands? Quels sont-ils chez nos voisins et quelles contraintes peuvent-ils générer dans nos partenariats et rencontres? Qui n'a pas vécu un échange chez son correspondant en habitant chez lui pendant ses vacances? En participant au printemps à des manifestations religieuses du type communion ou confirmation? Les sujet n'est pas anodin pour les collègues qui échangent leur poste non plus, ainsi que pour les élèves qui désirent participer aux programmes franco-allemands d'échange de longue durée. De

même, il nous faut bien anticiper nos projets en obtenant l'accord du conseil d'administration du premier trimestre de l'année scolaire avant de nous lancer dans l'action. Ce thème est à traiter d'ailleurs dans le cadre des paliers 1 et 2 du Collège, sous l'aspect «Contenus culturels et domaines lexicaux» et poura constituer une bonne entrée en la matière pour d'autres ouvertures; le système scolaire, le tourisme, les fêtes religieuses, les loisirs. Les vacances sont donc un bon sujet de travail!
http://eduscol.education.fr/
http://www.amb-allemagne.fr/bienvenue/vacances/index.html
http://www.ofaj.org/fr/media/calendrier.htm

Wiki
"Mach mit! 99 Stichwörter für den Fremdsprachenunterricht!" Un Wiki dédié à l'allemand comme langue étrangère. L'entrée se fait là aussi par un mode alphabétique bien pratique... Le renvoi à des liens lorsque les textes n'existent pas encore (Portfolio) permet de découvrir de nouveaux horizons et portails consacrés au thème. Le niveau des articles n'est certes pas à la portée de nos élèves avant le niveau B2/C1, mais ce portail est avant tout destiné.... à nous autres, germanistes intéressés par l'enseignement de l'allemand comme langue étrangère, ses perspectives, ses évolutions. Nous pouvons ainsi nous enrichir des expériences et des projets des homologues de l'univers germanique:"Sehr häufig werden als Argumente gegen Projektunterricht vorgebracht der Zwang der Lehrpläne und die damit vorgeschriebene Rolle der Lehrenden, zu große Lerngruppen und mangelnde Selbstständigkeit der Lernenden. Diese Argumente lassen sich leicht widerlegen. Schon im Anfängerunterricht kann Projektunterricht sinnvoll in kleinen Schritten in den Lehrplan von Zeit zu Zeit – also nicht ständig – dort integriert werden, wo situatives Allgemeinwissen vorhanden, dessen Versprachlichung in der Zielsprache aber zu erlernen ist (z.B. Begrüßungsgespräch, Telefongespräch, Essen im Restaurant)." Pourquoi ne pas proposer d'ailleurs nos propres articles? C'est bien là tout l'intérêt d'un Wiki, oui?
http://www.hueber.de/wiki-99-stichwoerter/index.php/Hauptseite

Arabe

Par Mohammad Bakri

Textes officiels

Primaire
- Le hors série numéro 4 du Bulletin Officiel de l'Education Nationale (BOEN) du 29 août 2002 publie le programme transitoire d'enseignement d'arabe au cycle des approfondissements à l'école primaire :
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2002/hs4/arabe.pdf
Sur le site du CNDP on trouve :
- les documents d'accompagnement du programme de langues vivantes - arabe cycle 3 :
http://www.cndp.fr/textes_officiels/ecole/doc-acc-arabe-c3-1.pdf
et :
- Fiches d'accompagnement du programme de langues vivantes - arabe cycle 3 :
http://www.cndp.fr/textes_officiels/ecole/doc-acc-arabe-c3-2.pdf

Enseignement professionnel
- BO Hors-Série N° 4 du 25 juillet 2003 publie les programmes pour les langues vivantes pour le nouveau CAP. Pour consulter la partie concernant l'enseignement de l'arabe :
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2003/hs4/arabe.pdf

Collège
Sur le site du CNDP nous pouvons consulter les programmes d'arabe au collège :
- Programmes de 6ème pour la langue arabe :
http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprg_6/arabe6.pdf
- Accompagnement des programmes de 6e :
http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bacc_6/Arabe_6.pdf
- Programmes du cycle central (5e et 4e) :
http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprg_54/arabe.pdf
- Accompagnement des programmes du cycle central :
http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bacc_54/arabe_54.pdf
- Programmes d'arabe - langue vivante 2 - des classes de 4e et 3e :
http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprglv2/arabe.pdf
- Programmes de 3ème pour la langue arabe :
http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/bprg_3/arabe.pdf
- Accompagnement des programmes de 3ème :
http://www.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/acc_prg3/acc_prg3_arabe.pdf
- Nouveaux programmes pallier 1 – BO hors-série n°6 du 25 août 2005 :
http://eduscol.education.fr/D0067/arabecoll_palier1.pdf
- Nouveaux programmes pallier 2 – BO hors-série n°7 du 26 avril 2007 :
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/hs7/hs7_arabe-vol3.pdf

Lycée

- Le BOEN HS N°7 du 3 octobre 2002 publie le Programme d'enseignement des langues vivantes en classe de seconde générale et technologique. Pour un accès direct au programme d'arabe LV1, LV2 et LV3 :
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2002/hs7/arabe.pdf
- Le BOEN HS N°7 du 28 août 2003 publie le Programme d'enseignement des langues vivantes en classe de première générale et technologique. Pour un accès direct au programme d'arabe LV1, LV2 et LV3 :
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2003/hs7/arabe.pdf
- Le site EduSCOL publie la consultation sur les projets de programmes pour les langues vivantes de la classe de terminale des séries générales et technologiques. Pour consulter la partie concernant l'enseignement de l'arabe LV1, LV2 et LV3 :
http://eduscol.education.fr/D0014/Arabe_T.pdf
Enfin, le site de Langue et Culture arabes de l'académie de Versailles consacre une page entière aux programmes d'arabe. Cette page est mise à jour régulièrement en fonction de l'évolution des textes officiels. Par conséquent, nous conseillons les enseignements d'arabe de s'y rendre régulièrement :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/lesprogrammes.htm

Les Sections Internationales Franco-Arabes
- Vous pouvez consulter les programmes des Sections Internationales Franco-Arabes sur le site du Lycée-Collège Honoré de Balzac de Paris :
http://lyc-balzac.scola.ac-paris.fr/
- Pour un accès direct aux programmex d'arabe :
http://lyc-balzac.scola.ac-paris.fr/arabe/accar.htm
- Programmes de langue et littérature arabes des sections internationales franco-arabes conduisant à l'option internationale du baccalauréat (OIB) implantées en France :
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0501413A

Rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères
Dans le BO n°23 du 8 juin 2006:
La présente circulaire a pour objet de présenter le plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères que le ministère met en place afin de répondre aux attentes maintes fois exprimées à cet égard ainsi qu'à l'objectif de maîtriser deux langues en plus de la langue maternelle fixé par l'Union européenne (1). Il s'agit de préparer les élèves à la mobilité européenne et internationale et à l'intensification des échanges internationaux. Un enseignement rénové, dans ses modalités d'organisation et dans ses contenus, doit en effet permettre d'améliorer les compétences des élèves en langues, de rendre celles-ci plus accessibles et de privilégier l'apprentissage de l'oral, notamment au cours de la scolarité obligatoire.
Les mesures que comporte le décret n° 2005-1011 du 22 août 2005 (2) relatif à l'enseignement des langues vivantes fournissent une assise réglementaire à ce plan.
Le titre premier du décret consacre l'adoption du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour l'enseignement des langues dans les écoles et établissements secondaires publics et privés sous contrat. Les objectifs du cadre européen concernent tous les aspects de la communication langagière, l'oral comme l'écrit, sans omettre les contenus culturels qui doivent constituer l'entrée privilégiée dans les apprentissages ; une priorité doit cependant être assignée à l'oral (compréhension, expression, interaction) dès l'école primaire et le collège. Dans tous les cas, les contenus culturels constituent une entrée privilégiée dans la manière d'aborder les apprentissages. La note de présentation du CECRL annexée au décret

est reprise à la fin de la présente circulaire. On s'y reportera pour mieux en comprendre le fonctionnement.
L'article 1er du décret définit les objectifs visés aux différentes étapes du cursus scolaire en langues :
- utilisateur élémentaire niveau A1 (introductif ou découverte) pour la fin des études primaires;
- utilisateur indépendant niveau B1 (seuil) pour la fin de la scolarité obligatoire;
- utilisateur indépendant niveau B2 (avancé ou indépendant) pour la fin des études secondaires.
Le niveau A2 (utilisateur élémentaire intermédiaire ou usuel) constituera la référence pour le socle commun.
Les articles du titre premier du décret comportent deux mesures qui découlent de cette adoption du cadre. La première porte sur l'organisation de l'enseignement des langues par groupes de compétence et la seconde sur la certification en langues.
Le titre II organise la mise en place des commissions académiques de langues instituées par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école pour veiller à la diversité de l'offre de langues ainsi qu'à la cohérence et à la continuité des parcours proposés…
Lire la suite :
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/23/MENE0601048C.htm

L'épreuve d'arabe au baccalauréat général, technologique et professionnel
En ligne sur le site de Langue et Culture arabes de l'académie de Versailles :
- Textes officiels et les programmes :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/lesprogrammes.htm
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/examensetconcours.htm
- Epreuve facultative d'arabe au baccalauréat général et technologique. Textes officiels et un large choix de textes en arabe littéral et en arabe dialectal :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/epreuvefacultative.htm
- Presse en ligne :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/sitesarabes-presse.htm
- Des biographies d'auteurs :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue arabe/BIOGRAPHIESAUTEURS.HTM
- Des comptes rendus de lecture :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/COMPTESRENDUSLECTURE.HTM
- Des ressources iconographiques sur le Monde arabe :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/RESSOURCESICONOGRAPHIQUES.HTM
En ligne sur le site arabe de l'académie de Lyon :
- Les annales du baccalauréat, toutes séries confondues:
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/arabe/ressources/exconc.html#baccalaureat

L'épreuve facultative d'arabe au baccalauréat
Le numéro 26 de Midad de mars 2005, publié par le CRDP de l'académie de Paris, consacre la rubrique «en direct» à l'épreuve facultative d'arabe au baccalauréat.
«Après de multiples avatars ces dix dernières années, l'épreuve facultative d'arabe est à présent «stabilisée». Définie par la note de service n° 2001-022 du 25 janvier 2001, publiée au Bulletin officiel de l'Èducation nationale n° 5 du 1er février 2001, elle ne se distingue dorénavant des autres épreuves facultatives de langues vivantes que par quelques détails…».
Lire la suite :
http://crdp.ac-paris.fr/d_librairie/res/Midad_no26.pdf

La note de service n° 2001-022 du 25 janvier 2001, publiée au Bulletin officiel de l'Èducation nationale n° 5 du 1er février 2001 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2001/5/default.htm

Un large choix de textes en arabe littéral et en arabe dialectal pour bien préparer l'épreuve facultative d'arabe au baccalauréat:
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/epreuvefacultative.htm

Manuels scolaires

Kullo Tamâm
Edité par Delagrave, conforme aux nouveaux programmes de collège, palier 1, sous la direction de Brigitte Tahhan, IA-IPR d'arabe, Kullo tamâm est un ensemble conçu pour l'enseignement de l'arabe LV2.
Composé d'un manuel, d'un CD audio et d'un cédérom, son but est de permettre aux élèves d'accéder, dès le début de leur apprentissage, à une langue arabe à la fois authentique et opérationnelle, de prendre conscience de sa pluralité et d'appréhender la diversité du monde arabe et de sa culture. Le thème qui sert de cadre au manuel (quatre enfants, originaires de quatre pays arabes différents, au collège international de Dubaï) et les scènes, dialogues, mis en œuvre dans les différentes unités ont donc été choisis tout d'abord en fonction des centres d'intérêt des élèves de cet âge, de la crédibilité des situations et des échanges linguistiques. Ils correspondent à une pratique communicative de la langue et permettent de découvrir différents pays et références culturelles du monde arabe.

L'ensemble comporte:
- Un manuel : c'est le livre de l'élève. Il y retrouve tout ce qui est étudié en classe : documents iconographiques correspondant aux dialogues, lexique, expressions à retenir, système graphique, points de grammaire, textes à lire, culture et civilisation, exercices.
- Un disque compact destiné au travail en classe qui comprend notamment l'enregistrement des dialogues, des exercices phonétiques, du conte (à partir de l'unité 6).
- Un cédérom destiné au professeur contenant un ensemble d'exercices organisés autour de chaque unité, des conseils pédagogiques page à page pour utiliser au mieux Kullo tamâm et des documents complémentaires.

Le manuel comprend dix unités; l'étude d'une unité peut s'étaler sur deux semaines et demi à trois semaines, soit sept à neuf séances dans une classe de LV2 bénéficiant de trois heures d'enseignement d'arabe par semaine. Le rythme doit être suffisamment soutenu pour maintenir l'intérêt des élèves. Il ne faut pas chercher à ce que tous les élèves mémorisent intégralement tous les dialogues, ni qu'ils fassent tous les exercices.
Pour plus d'informations :
http://www.delagrave.net/cyber/Arabe/index.htm
Accueil Delagrave :
http://www.delagrave.net/

On peut consulter les programmes officiels d'arabe au collège, palier 1, publiés dans le BO hors-série n° 6 du 25 août 2005 à l'adresse suivante :
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs6/default.htm

Accès direct aux programmes officiels d'arabe au collège, palier 1, publiés dans le BO hors-série n° 6 du 25 août 2005 à l'adresse suivante :
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2005/hs6/MENE0501647A_annexe04.pdf
On peut également consulter ces mêmes programmes officiels d'arabe au collège, palier 1, publiés dans le BO hors-série n° 6 du 25 août 2005 à l'adresse suivante :
http://eduscol.education.fr/D0082/default.htm
Accès direct aux programmes officiels d'arabe au collège, palier 1, publiés dans le BO hors-série n° 6 du 25 août 2005 à l'adresse suivante :
http://eduscol.education.fr/D0067/arabecoll_palier1.pdf

Le numéro 27 de Midad de juin 2005, publié par le CRDP de l'académie de Paris, consacre sa partie «thème» à une lecture des «nouveaux programmes de collège», concernant «les fonctions langagières et situations de communication».
http://crdp.ac-paris.fr/d_librairie/res/Midad_no27.pdf

Concours d'enseignement

Concours d'enseignement: Agrégation, Capes et PLP
Pour tout savoir sur les concours d'enseignement :programmes, préparation, inscription, rapports du jury, résultats, etc, vous pouvez consulter le site Site inter-universitaire crée par Frédéric Lagrange :
http://www.concours-arabe.paris4.sorbonne.fr/

Tests d'évaluation

Les tests d'évaluation de l'équipe « pédagogie différenciée »
Ces tests présentés ici sont le fruit du travail de l'équipe « Pédagogie différenciée-arabe » (INRP 1981-1991) et ont été publiés dans le premier rapport de recherche (1981-1984) de cette équipe. Pour l'essentiel, les considérations qui suivent sont une reprise de ce qui est dit dans ce rapport, aujourd'hui introuvable.
Il s'agit de tests d'évaluation formative, conçus dans le cadre d'une pédagogie différenciée. Ils s'adressent à des élèves de collège (LV1). Le professeur propose à ses élèves « des aides diversifiées pour comprendre le texte » et indique clairement à tous la « règle du jeu », sous forme de fiche de consignes. « Les élèves sont amenés à faire une autoévaluation pour le choix de l'aide qu'ils demandent éventuellement. Connaissant le barème, ils essaient d'éviter deux écueils :
- perdre des points en se surestimant, puisque la non-compréhension du texte est fortement sanctionnée
- ou ne pas en gagner assez en se sous-estimant et en demandant d'emblée une aide dont un peu de réflexion aurait permis de se passer » (Rapport INRP, p. 45-46).

« Chaque élève reçoit deux notes. La première rend compte de sa performance par rapport au niveau maximal qu'il se juge lui-même capable d'atteindre (en fonction de l'aide et des exercices choisis). La deuxième le situe dans la classe par rapport à un niveau théorique défini en fonction du programme » (Rapport INRP, p. 47).

La correction, contrairement à celle de bien des contrôles, donne lieu à des échanges fructueux, à des explication complémentaires, des révisions, ainsi qu'à une relecture des textes (souvent partiellement mémorisés spontanément par quelques élèves), et à une production orale intéressante. Ainsi, des élèves qui, à l'écrit, ne se sont pas aventurés dans la rédaction (par manque de temps, de vocabulaire, ou peur de faire trop de fautes…) ont des idées fort originales qu'ils expriment très correctement lors de la correction.

L'évaluation ainsi menée n'implique pas nécessairement une organisation du travail de la classe par groupes de niveaux. Mais elle remplit deux fonctions :
- en début d'année, le professeur qui prend en charge des élèves qu'il ne connaît pas peut adapter son enseignement à sa classe, en tenant compte des résultats globaux et/ou individuels ;
- en cours d'année, les élèves apprécient de pouvoir mesurer leurs progrès individuels dans chaque domaine, et la progression générale du groupe-classe.

Ces tests s'avèrent très utiles sur un point précis. Comme il existe généralement une seule classe d'arabe dans chaque établissement, on ne peut faire aucune comparaison entre classes. Avec les tests, il est possible de comparer les résultats des mêmes classes dans des établissements différents. Le jugement porté sur le niveau en arabe de la classe peut devenir moins arbitraire.
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/testsevaluation_inrp.htm

La banque d'outils d'aide à l'évaluation diagnostique
La direction de l'évaluation et de la prospective du Ministère de l'éducation nationale
http://www.education.gouv.fr/
met à votre disposition, enseignants d'école, de collège ou de lycée (LEGT et LP), des ressources pour aider chacun de vos élèves.
La banque d'outils d'aide à l'évaluation diagnostique
http://www.banqoutils.education.gouv.fr/
vous permet d'évaluer les compétences de vos élèves, facilement, immédiatement en classe, à tout moment de l'année scolaire, dans de nombreuses disciplines, de la grande section de maternelle aux différentes classes de seconde.
En complément des pratiques évaluatives habituelles de classe (avant, au cours ou après des séquences d'apprentissage) et indépendamment des méthodes pédagogiques que vous employez, c'est un point de vue "autre" sur les enseignements et sur vos élèves que les outils de cette banque offrent. Ils cherchent à interroger les compétences mises en jeu dans les apprentissages et vous permettront:
- d'apprécier, par une analyse des réponses des élèves, leur degré de maîtrise de la compétence évaluée,
- de les conduire plus loin dans leurs acquisitions en explorant les pistes pédagogiques suggérées.

Deux premiers outils d'évaluation pour la langue arabe sont désormais disponibles en ligne sur ce site. Tous deux sont consacrés à la discrimination auditive.

Le premier outil en ligne cherche à vérifier la perception correcte du phonème [r] qui peut être entendu comme un [l]. Pour chaque série de mots proposés, l'élève doit distinguer dans la chaîne sonore les sons [r] et [l]. Partie I- Le son [r] est-il entendu dans le mot en l'absence des sons [l] et [gh] ? (situations 1 et 2) Partie II -Dans quelle position et quel environnement vocalique et prosodique le son [r] est-il entendu comme un son [l]? (situations 3 à 5) Partie

III- Y a-t-il perturbation de la perception auditive quand le son [r] est voisin du son [l]? (situations 6 à 8).
- Pour accéder directement au fichier multimédia en format mp3 correspondant au premier outil :
http://www.banqoutils.education.gouv.fr/fic/C6KIPFFA1.mp3
- Pour accéder directement au fichier PDF correspondant au premier outil :
http://www.banqoutils.education.gouv.fr/fic/C6KIPFFA1.pdf

Le deuxième outil en ligne cherche à vérifier la perception correcte du phonème [*] qui pose particulièrement problème aux débutants francophones. Ce phonème est en outre confondu avec d'autres qui sont plus ou moins proches. Partie I : Comment le son [*] est-il perçu en présence d'une voyelle /a/ longue et des diphtongues /aw/ et /ay/ ? Partie II : Dans quel cas le son [*] est-il confondu avec le son ['] ? Partie III : Dans quel cas le son [*] est-il confondu avec le son [H]? Partie IV : Dans quel cas le son [*] est-il confondu avec le son [h]? Partie V : Dans quel cas le son [*] est-il confondu avec le son [gh]?
- Pour accéder directement au fichier multimédia en format mp3 correspondant au deuxième outil :
http://www.banqoutils.education.gouv.fr/fic/C4KIPFFA2.mp3
- Pour accéder directement au fichier PDFcorrespondant au deuxième outil :
http://www.banqoutils.education.gouv.fr/fic/C4KIPFFA2.pdf

La langue enseignée

Pourquoi apprendre l'arabe ?
Venez découvrir l'arabe !!! (Lycée régional Mongrand -Marseille) :
http://www.lyceemontgrand.com/langues/arabe/diaporama/Brochurearabe.pps

La contribution de la discipline à la maîtrise du langage
- Arabe et maîtrise de la langue, texte tiré du livret 2 du document intitulé Accompagnement des programmes de 6è, 1996 :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/maitrisedelalangue.htm
- Arabe et citoyenneté, texte tiré du livret 2 du document intitulé Accompagnement des programmes de 6è, 1996 :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/arabeetcitoyennete.htm

Repères pédagogiques
- On trouvera dans ce document un certain nombre de principes réaffirmés par l'inspection pédagogique d'arabe, suite aux différentes visites et inspections réalisées ces dernières années. Ils sont présentés à la suite l'un de l'autre, sans ordre logique ni d'importance. Ils ont pour but d'inviter les uns et les autres (enseignants, conseillers pédagogiques et stagiaires) à réfléchir sur leurs pratiques et à tendre à une certaine unification :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/doc-pdf/dossier_Lignes_pédagogiques.pdf

Ou trouver des documents pédagogiques
- Midad en ligne, Magazine d'information et de documentation sur l'arabe et sa didactique :
http://crdp.ac-paris.fr/
Pour les articles choisis et compléments des numéros:
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/midadenligne.htm

- Biographies d'auteurs. Des centaines de biographies d'auteurs arabes proposés par le site de Langue et Culture arabe de l'académie de Versailles :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/BIOGRAPHIESAUTEURS.HTM
- Comptes rendus de lecture. Des centaines de documents proposés par le site de Langue et Culture arabe de l'académie de Versailles :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/COMPTESRENDUSLECTURE.HTM
- Ressources iconographiques. Le site de Langue et Culture arabes de Versailles proposent également un large chois de ressources iconographiques utilisables en classe :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/RESSOURCESICONOGRAPHIQUES.HTM
- Sites en arabe ou sur le Monde arabe est une autre rubrique du site Langue et Culture arabe de l'académie de Versailles qui vous proposent un très larges choix de documentation dans beaucoup de domaines : presse, histoire géographie, cinéma, musique, littérature, radio, etc :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/SITESARABES.HTM
- Le site d'arabe de l'académie de Lyon propose des rubriques littéraires ainsi que des dossiers et des ressources pédagogiques :
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/arabe/webarabe.html
- Le site d'arabe de l'académie de Montpellier propose lui aussi des rubriques intéressantes qui peuvent aider les collègues dans leur travail :
http://www.ac-montpellier.fr/pedagogie/disciplines/arabe/index.htm
- Le site d'arabe de l'académie de Lille :
http://www2.ac-lille.fr/arabe/
- Le site d'arabe de l'académie de Strasbourg :
http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/langues_vivantes/arabe/view
- Le site d'arabe de l'académie de Toulouse pour tout ce qui concerne l'enseignement dans le primaire :
http://pedagogie.ac-toulouse.fr/arabe/Accueil01.htm
- Enfin et pour pouvoir travailler, visualiser et exploiter ces ressources citées ci-dessus, la page concernant les précisions techniques du site Langue et Culture arabes de l'académie de Versailles s'avère indispensable :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/Technique/tech.htm

Ressources sur le net

Expériences documents TICE Langues et Multimédia

- L'école et les réseaux numériques en langues vivantes. Annexe au rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale, juillet 2002 :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/doc-pdf/annexe-ig.pdf
- Animation langues et TICE école, collège et lycée, document de février 2002, réalisé par Jeannine Bardy et Olivier Colas, membres du Centre d'Expérimentation Pédagogique Langues et Multimédia et du Centre de ressources en langues de l'académie de Versailles, dans la cadre des 9èmes journées Enseignement et Multimédia.
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/doc-pdf/langues-et-tice.pdf
- Des contributions et réflexions au sujet des TICE et de leur intégration dans les pratiques pédagogiques peuvent être consultées également sur le site d'anglais de l'académie de Versailles :

http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/anglais/tice/default.htm

Midad, documentation sur l'arabe et sa didactique
Magazine d'information et de documentation sur l'arabe et sa didactique publié par le CRDP de Paris, Midad s'adresse à tous les professeurs d'arabe de l'enseignement secondaire (public et privé), ainsi qu'aux enseignants du supérieur impliqués dans la formation. Les enseignants d'autres disciplines (telles les Lettres, l'Histoire et les Arts plastiques) et les enseignants du premier degré peuvent trouver dans ses pages des pistes utiles pour favoriser la découverte du monde et de la culture arabes. Midad paraît, depuis l'automne 1996, trois fois par an (novembre février et avril), sous forme d'imprimé (format A4, 12 pages), avec le concours des académies de Créteil, Paris et Versailles. les numéros complets, des articles et compléments ainsi qu'un index détaillé de l'ensemble des numéros sont consultables en ligne.
- Les numéros complets sue le site du CRDP de Paris :
http://crdp.ac-paris.fr/
- les articles et compléments des numéros sur le site de l'académie de Versailles:
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/midadenligne.htm

Al-Warraq
Al-Warraq, un excellent site qui propose en ligne un fond très complet du patrimoine arabo-musulman: histoire, géographie, voyages, compilations, littérature, hadith, linguistique, médecine, philologie, etc :
http://www.alwaraq.com/

Atlas et géographie
- Une page proposée par le site "Encyclopaedia of the Orient" qui propose entre autres des cartes et des plans de pays et de villes arabes. En anglais :
http://i-cias.com/e.o/atlas/index.htm
- En français. La page "les fiches pays" du mensuel Courrier International offre un accès direct par menu déroulant à l'ensemble des pays du Monde. Outre la carte géographique de chaque pays qu'on peut agrandir, le site donne des informations très utiles sur chacun d'eux: population, superficie, croissance démographique, économie, langue, statut, etc. Des liens vers des sites en liaison avec chaque pays (moteurs de recherche, politique et économie) viennent compléter l'information :
http://www.courrierinternational.com/fichepays/fichespays_accueil.asp
- En arabe. Excellent site proposé par le Monde Diplomatique:
http://www.mondiploar.com/cartes/cartography.htm
- En arabe et en anglais. Accès par la carte du monde. De multiples informations sur les pays du monde en général et sur le monde arabe en particulier :
http://www.q8y2b.com/atlas/world.shtml

Informatique, Multimédia et internet en arabe
- L'encyclopédie arabe de l'informatique et de l'internet :
http://www.c4arab.com/
- La version arabe de PC magazine :
http://www.pcmag-arabic.com/
- Tout savoir sur Linux en arabe :
http://www.linux4arab.com/
- La page de Microsoft Moyen-Orient :
http://www.microsoft.com/middleeast/arabic/default.mspx

Les signets de la Bibliothèque Nationale de France
Monde arabe, ressources générales :
http://signets.bnf.fr/html/categories/c_892arabe_gen.html
Portails de l'internet arabe :
http://signets.bnf.fr/html/categories/c_892arabe_portails.html
Ressources pour la recherche sur le monde arabe :
http://signets.bnf.fr/html/categories/c_692arabe_recherche.html

La chevalerie
Conçu et réalisé par le « CNDP », le dossier « La chevalerie » publié dans « TDC numéro 908 » du 15 janvier 2006, publication proposant tous les quinze jours des dossiers complets autour de thèmes variés : art, littérature, histoire-géographie, sciences, nous offre, pour accompagner le plan de rénovation de l'enseignement des langues, des compléments pédagogiques gratuits en ligne.
Figure dominante du Moyen Age, le chevalier, par la maîtrise de ses armes et ses vertus multiples, incarne le type même du héros, source d'inspiration de nombreux écrivains et poètes. Dans les terres du Moyen-Orient, nombre de chevaliers sont devenus des héros.
En primaire, les élèves découvriront et fabriqueront des marionnettes, à partir d'Aragouz, sorte de guignol chevaleresque.
Au collège, ils s'orienteront vers une bande dessinée autour du personnage d'Antara, chevalier poète mythique, première figure de chevalerie dans le monde arabe.
Au lycée, ils se pencheront sur des héros chevaleresques du monde arabe, entre histoire et légende.
- Dossier Chevalerie :
http://www.cndp.fr/secondaire/languespratique/arabe/chevalerie/accueil.htm
- TDC numéro 908 :
http://www.cndp.fr/Produits/DetailSimp.asp?ID=74352
- Page d'accueil du CNDP Langues en pratique :
http://www.cndp.fr/secondaire/languespratique/
- Page d'accueil du CNDP :
http://www.cndp.fr/accueil.htm

L'Age d'or du Monde arabe
Conçu et réalisé par le « CNDP », le dossier « L'Age d'or du Monde arabe » publié dans « TDC numéro 916 » du 15 mai 2006, publication proposant tous les quinze jours des dossiers complets autour de thèmes variés : art, littérature, histoire-géographie, sciences, nous offre, pour accompagner le plan de rénovation de l'enseignement des langues, des compléments pédagogiques gratuits en ligne.
Au-delà du personnage énigmatique de Périclès - homme politique, brillant orateur et «inventeur de la démocratie» - le siècle de Périclès voit la naissance d'une formidable production intellectuelle et artistique, un héritage culturel majeur qui fonda notre civilisation. Dans le monde arabe, l'âge d'or amènera les élèves de primaire dans Bagdad des Mille et Une Nuits en compagnie de Haroun al-Rachid. Au collège, les élèves découvriront à travers les mots, les images, la chanson, l'univers métissé et coloré de l'âge d'or de Grenade. Au lycée, c'est un vaste espace géographique, unifié par les échanges commerciaux et culturels, que les élèves pourront parcourir avec les voyageurs d'antan, les riches marchands en s'arrêtant dans de nombreux caravansérails.
- Dossier Chevalerie :
http://www.cndp.fr/secondaire/languespratique/arabe/monde_arabe/accueil.htm
- TDC numéro 916 :

http://www.cndp.fr/Produits/DetailSimp.asp?ID=74376
- Page d'accueil du CNDP Langues en pratique :
http://www.cndp.fr/secondaire/languespratique/
- Page d'accueil du CNDP :
http://www.cndp.fr/accueil.htm

Argumenter en arabe

Conçu et réalisé par le « CNDP », le dossier « Argumenter » publié dans « TDC », « numéro 927 », du 15/01/2007, publication proposant tous les quinze jours des dossiers complets autour de thèmes variés : art, littérature, histoire-géographie, sciences, nous offre, pour accompagner le plan de rénovation de l'enseignement des langues, des compléments pédagogiques gratuits en ligne.
Dans l'idéal, argumenter c'est échanger et confronter des points de vue différents en respectant l'opinion de ses interlocuteurs. Mais, dans la réalité, c'est plutôt vouloir imposer sa vision des choses ; il n'y a plus débat, mais affrontement irréductible entre positions adverses. Aussi apprendre à argumenter est-il nécessaire à la formation de l'individu et du citoyen. Les élèves de primaire apprendront à défendre leurs points de vue autour d'une invitation pour un anniversaire, des invités et des cadeaux. Les collégiens découvriront que, sous des aspects purement esthétiques ou publicitaires, une affiche de film véhicule un propos précis. Les lycéens s'intéresseront au pouvoir de l'image, qui, comme les mots, peut dénoncer injustices et crimes, et aux textes de propagande qui, sous une rhétorique convenue, cachent des idées fallacieuses.
- CNDP :
http://www.cndp.fr/
- Le dossier argumenter en arabe :
http://www.cndp.fr/secondaire/languespratique/arabe/927/accueil.htm
- TDC (Textes et documents pour la classe) :
http://www.cndp.fr/revuetdc/
- Sommaire du n° 927 de TDC :
http://www.cndp.fr/revuetdc/som927.asp

Les métiers d'art

Conçu et réalisé par le « CNDP », le dossier « Les métiers d'art » publié dans « TDC », « numéro 937 », du 01/06/2007, publication proposant tous les quinze jours des dossiers complets autour de thèmes variés : art, littérature, histoire-géographie, sciences, nous offre, pour accompagner le plan de rénovation de l'enseignement des langues, des compléments pédagogiques gratuits en ligne.
Artisans d'art, maîtres artisans, artistes ou designers conjuguent gestes techniques et artistiques. Dépositaires de traditions ancestrales, ils savent intégrer à leurs pratiques les nouvelles technologies au service d'un savoir-faire transmis de génération en génération. Présents dans presque tous les domaines d'activités, ils sont un des fondements de nos patrimoines artistiques et culturels.
Dans ce dossier, les élèves de primaire vont visiter quelques musées du monde arabe. Les élèves de collège vont, eux, s'intéresser à l'art du zellige dans l'architecture arabo-andalouse. Enfin, les élèves de lycée vont découvrir la variété des métiers manuels au Maroc et le rôle des grands maîtres artisans dans la perpétuation d'une tradition.
- CNDP :
http://www.cndp.fr/
- Le dossier argumenter en arabe :
http://www.cndp.fr/secondaire/languespratique/arabe/937/accueil.htm

- TDC (Textes et documents pour la classe) :
http://www.cndp.fr/revuetdc/
- Sommaire du n° 937 de TDC :
http://www.cndp.fr/revuetdc/som937.asp

Approches de l'Islam : L'histoire, les œuvres, l'actualité...
Les actes de ce séminaire sont publiés par la direction générale de l'Enseignement scolaire dans la collection Les Actes de la Dgesco. Ce séminaire s'est déroulé à Issy-les-Moulineaux, du 24 au 26 octobre 2005. L'université d'automne organisée par la direction générale de l'Enseignement scolaire et le rectorat de l'académie de Versailles, en partenariat avec l'Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman (IISMM) dirigé par Daniel Rivet, s'est attachée à donner voix à différentes approches de l'Islam. Les actes issus de ces trois journées tentent d'étayer ces réflexions riches de complexité en envisageant en premier lieu les fondamentauxde l'islam, les racines de sa fondation et de son extension à partir du VIIe siècle, en mettant en perspective la nécessaire construction, l'une avec l'autre et non l'une contre l'autre, de deux visions de l'histoire, de chacun des côtés de la Méditerranée.
http://eduscol.education.fr/D0217/approches_islam_actes.htm

Cités du Monde
Nous avons choisi de reproduire ci-après l'éditorial de Claude Vittiglio présentant le site les « Cités du monde », proposé par la chaîne « TV5.ca », qui reflète bien l'esprit du site : « Nous vivons une époque paradoxale où le monde n'a jamais paru aussi accessible dans ses plus lointains confins tout en restant réfractaire à la compréhension individuelle. Qui ne s'est jamais senti à jamais étranger dans une ville présentant apparemment tous les signes de la familiarité ?
Seraient-ce les effets insidieux d'une mondialisation qui nous signifierait un chez nous partout alors que le chez soi n'est nulle part ? Les pistes du voyage sont souvent brouillées par des ornières de préjugés, des talus de clichés et des culs-de-sac d'incompréhension. Il ne s'agit pas de saisir à tout prix les profondeurs subtiles des différentes cultures, mais plutôt de garder une juste distance entre ce que nous sommes dans un nouveau contexte et ce que nous pensons être aux yeux de l'autre.
La ville a le pouvoir de présenter un condensé saisissant, violent parfois, d'un pays tout entier. Minorités ethniques, groupes cultuels, folklores, traditions, pratiques, tendances et profils socio-économiques divers jusque dans les disparités les plus extrêmes, s'y croisent sans se voir, se frôlent sans se toucher, s'affrontent parfois ou bien au contraire tendent à fusionner dans une reconnaissance mutuelle. Le vrai exotisme est là, au coin de la rue, en plein Downtown, sur les discrètes rides d'un visage ou dans les accents d'une mélopée ténue tenant tête aux clameurs des foules laborieuses.
En donnant une tribune à ces cités, TV5 continue de patiemment construire un édifice fondé sur la somme des modesties, à l'échelle de l'homme et au rythme de la découverte. C'est un symbole fort qui prouve que le monde reste encore à portée de main ».
Plusieurs villes du Monde arabe sont proposées sur le site :
- Alger :
http://www.cites.tv/citesdumonde/destination4-Alger.html
- Beyrouth :
http://www.cites.tv/citesdumonde/destination13-Beyrouth.html
- Damas :
http://www.cites.tv/citesdumonde/destination21-Damas.html
- Le Caire :
http://www.cites.tv/citesdumonde/destination15-LeCaire.html

- Sanaa :
http://www.cites.tv/citesdumonde/destination24-Sanaa.html
- Tunis :
http://www.cites.tv/citesdumonde/destination1-Tunis.html
Pour plus d'informations :
- Page d’accueil de TV5.ca :
http://www.tv5.ca/
- Page d’accueil des Cités :
http://www.cites.tv/citesdumonde/accueil.php
- Accèes direct destinations proposées :
http://www.cites.tv/citesdumonde/destinations.php

Islam repères chronologiques

Dans la rubrique consacrée aux «Expositions virtuelles» :
http://expositions.bnf.fr/
de son site internet, la Bibliothèque Nationale de France :
http://expositions.bnf.fr/
met à la disposition du visiteur une page fort intéressante, très utile et bien documentée ayant comme titre «Quelques repères chronologiques sur les événements, mouvements et bouleversements au Moyen-Orient » :
http://expositions.bnf.fr/livrarab/reperes/monde/chrono.htm
Les repères chronologiques proposés dans cette page retracent l'histoire de la civilisation arabo-musulmane depuis le règne de Justinien sur l’Empire byzantin (527-565 après J. C.) et jusqu'à la fin du Califat et son abolition par Mustafa Kemal Atatürk en 1924.
Le «Glossaire» :
http://classes.bnf.fr/idrisi/repere/gloss.htm
proposé dans la rubrique «Dossiers pédagogiques» :
http://classes.bnf.fr/
vient compléter et éclairer cette histoire de la civilisation arabo-musulmane.

L’art du livre arabe

Les Inscriptions trouvées dans la péninsule arabique, attestent l’existence de l’écriture arabe dès le IIIe siècle. Elle connaît un grand développement après la prédiction coranique au VIIe siècle. Avec les conquêtes de l’empire islamique, la langue et l’écriture arabe se répandent de l’Espagne à l’Indus. Les premiers documents conservés sont majoritairement des corans, copiés dès le VIIIe siècle. On trouve ensuite des textes dans tous les domaines du savoir. Le site de la « Bibliothèque Nationale de France » nous fait vivre à travers un voyage passionnant dans le temps cette aventure de « l’art du livre arabe ».
L’art du livre arabe :
http://expositions.bnf.fr/livrarab/
Bibliothèque Nationale de France :
http://www.bnf.fr/

Al-Idrîsî, la Méditerranée au XIIe siècle

La Géographie d'al-Idrîsî propose, au milieu du XIIe siècle, une exploration du monde par un savant arabe vivant à la cour cosmopolite du roi normand Roger II de Sicile. C'est un atlas qui décrit de manière très codifiée les pays, leurs villes principales, leurs routes et leurs frontières, les mers, les fleuves et les montagnes. Al-Idrîsî commente ces cartes en suivant des itinéraires, comme un véritable guide. Il livre des informations de toute nature, géographiques bien sûr, mais également économiques et commerciales, historiques et religieuses. Outre la

compilation des connaissances déjà pratiquées par ses prédécesseurs, al-Idrîsî s'est doté d'une méthode pour compléter et vérifier ses informations.
http://classes.bnf.fr/idrisi/

Guides de la recherche-sur-Web
Différents « Guides de la recherche-sur-Web » sont proposés par des chercheurs sous la direction de « Jean-François Legrain », chercheur au « CNRS » (Centre National de la Recherche Scientifique), laboratoire « GREMMO » (Groupe de Recherche et d'Études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient) de la « MOM » (Maison de l'Orient et de la Méditerranée). Ces « Guides de la recherche-sur-Web » ont pour objectif d'introduire l'internaute, au maniement de la Toile.
Une première série rassemble des guides, conçus sur le modèle d'une bibliographie raisonnée des ressources de l'Internet, concernant les pays de l'aire couverte par la MOM et ses disciplines de travail. Trois guides de cette série sont déjà en ligne; le guide Syrie est en cours de rédaction et des guides Archéologie islamique, Archéométrie et Irak sont en préparation.
Une seconde série offre des recherches qui font de l'approche de l'Internet par les sciences sociales l'objet de leur analyse. La première de ces contributions est en ligne. D'autres suivront et devraient, à terme, constituer une véritable bibliothèque en ligne.
- Guides de la recherche-sur-Web :
http://www.mom.fr/guides/
- Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) :
http://www.cnrs.fr/
- Groupe de Recherche et d'Études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (GREMMO) :
http://www.mom.fr/com/Presentation/Equipes/Gremmo/
- Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM) :
http://www.mom.fr/

Fondation arabe pour l'image
Site en trois langues anglais, français et arabe. Créée en 1996 à Beyrouth en tant qu'association à but non lucratif, la Fondation Arabe pour l'Image a pour but la promotion de la culture photographique du Moyen Orient et du Maghreb. Sa fonction spécifique est la sauvegarde, la connaissance et la diffusion du patrimoine photographique arabe. La Fondation œuvre pour la création d'un Centre pour l'Image à Beyrouth qui abriterait ses collections :
http://www.fai.org.lb/CurrentSite/index.htm

Qantara – Dialogue avec le Monde musulman
Excellent site allemand en trois langues : allemend, anglais et arabe. Ce site propose des rubriques très variées et très intéressantes aussi bien dans le domaine culturel que dans celui de l'actualité.
Page d'accueil du site :
http://www.qantara.de/
Accès au site en arabe :
http://www.qantara.de/webcom/show_softlink.php?wc_c=339

Cinéma : Affiches de films égyptiens
Une nouvelle rubrique vient de voir le jour sur le site de « Langue et Culture arabes » de l'académie de Versailles : Affiches de films égyptiens.
Plus de 200 affiches de films égyptiens de 1934 à 2005 sont accessibles dans cette rubrique présentée sous forme de diaporama.
Cette rubrique est accessible à partir de la page des « sites en arabe ou sur le monde arabe » :

http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/SITESARABES.HTM
ou directement :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/cinema_affich_films-egypt.htm
Page d’accueil du site :
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/

Les sciences et la philosophie en Islam
L’agence de presse et de documentation « @rchipress » :
http://www.archipress.org/
présente dans sa rubrique documentation :
http://www.archipress.org/episthemes.htm
un mini site en français consacré aux sciences et à la philosophie en Islam.
Afin d’aider le visiteur, nous avons choisi de l’orienter directement vers les pages importantes :
- ‘ilm Al-Yaqîn :
http://www.archipress.org/batin/islam.htm
- ‘ayn Al-Yaqîn :
http://www.archipress.org/batin/spirit.htm

Documentation : Sindbad au secours !
Avec Sindbad, la Bibliothèque nationale de France lance une nouvelle prestation (gratuite) qui rendra un grand service à nos élèves. Ils pourront obtenir de la BNF des références bibliographiques en moins de trois jours pour n'importe quelle question. Le service fonctionne sur Internet mais aussi par courrier postal et téléphone.
Sindbad :
http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/accedocu.htm?ancre=reponses_distance.htm
BNF :
http://www.bnf.fr/

Annuaire du Monde arabe
Un portail complet concernant le Monde arabe. Accès par pays ou par thème :
http://www.imarabe.org/portail/main.php

Les activités jeunes de l’Institut du Monde arabe
Dans sa rubrique «Activités jeunes» :
http://www.imarabe.org/temp/activitejeunes/index.html
l'Institut du Monde arabe à Paris
http://www.imarabe.org/
met en ligne une page intitulée «livrets de l'ima» :
http://www.imarabe.org/temp/activitejeunes/sdl/publications/livrets/livrets.htm
Ce sont des livrets illustrés, en format pdf, permettant de découvrir, d'approfondir et de mieux connaître l'histoire du Monde arabe.
Ci-après la liste de ces livrets avec un lien direct vers chaque document :
- A la découverte du Monde arabe :
http://www.imarabe.org/temp/activitejeunes/sdl/publications/livrets/mondearabe.pdf
- Les Andalousies de Damas à Cordoue :
http://www.imarabe.org/temp/activitejeunes/sdl/publications/livrets/andalousie.pdf
- L'Orient de Saladin, l'art des Ayyoubides :
http://www.imarabe.org/temp/activitejeunes/sdl/publications/livrets/saladin.pdf
- Chevaux et cavaliers arabes :

http://www.imarabe.org/temp/activitejeunes/sdl/publications/livrets/chevaux.pdf
- L'Algérie en héritage, Art et Histoire :
http://www.imarabe.org/pdf/algerie-heritage.pdf
- Regards sur la civilisation arabo-musulmane :
http://www.imarabe.org/temp/activitejeunes/pdf/regards.pdf
- Delacroix, le voyage du Maroc :
http://www.imarabe.org/temp/activitejeunes/sdl/publications/livrets/delacroix.pdf
- Matisse, lignes et couleurs du Maroc :
http://www.imarabe.org/temp/activitejeunes/sdl/publications/livrets/matisse.pdf
- L'Institut du monde arabe, livret-architecture ».
http://www.imarabe.org/temp/activitejeunes/sdl/publications/livrets/architecture.pdf

La Route d'al-Andalus

L'Espagne d'al-Andalus a été le carrefour d'un immense réseau de routes reliant le monde arabe à l'Occident chrétien et à l'Afrique subsaharienne, aussi bien que l'Islam, le Judaïsme et le Christianisme. Le projet UNESCO de la Route d'al-Andalus met l'accent sur les processus d'imbrication de ce dialogue historique, ses réalisations, son héritage, son impact et les traces encore visibles aujourd'hui.
Federico Mayor dans son introduction au projet explicite la démarche: «Dans cette perspective, le projet des «Routes d'al-Andalus» vise à mettre en lumière les processus, les mécanismes et l'héritage du dialogue qui s'est développé dans l'Espagne médiévale et à analyser les conséquences actuelles des interactions dont elle a été le cadre. En effet, la coexistence des cultures et religions islamique, chrétienne et juive qu'a connue pendant presque huit siècles al-Andalus s'inscrit, certes, dans un cadre historique complexe, avec ses fractures et ses violences ; mais cela ne diminue en rien son caractère d'exception. Al-Andalus apparaît comme un espace privilégié du dialogue et de la rencontre.
Cette forme de coexistence, sans pareille en son temps, aura par ailleurs des conséquences d'une grande ampleur. Ce ne sera pas seulement la péninsule Ibérique ou le Maghreb, mais aussi l'Afrique subsaharienne et l'Occident européen, qui en auront été enrichis. A travers al-Andalus, les fondements de la culture grecque, en même temps que les apports philosophiques et scientifiques de l'Inde, de la Perse, de la Chine, ont été transmis à l'Europe. L'Espagne d'al-Andalus aura ainsi relié l'Orient et l'Occident et fait la jonction entre le passé (l'Antiquité) et l'avenir (la Renaissance).
Il s'agit aussi, de jeter des ponts. Des ponts entre le judaïsme, le christianisme et l'islam ; entre l'Occident, le monde arabe et l'Afrique subsaharienne ; entre le passé et le présent en vue de construire un avenir d'échange et de respect mutuel entre des peuples, des cultures et des religions qui, jadis, malgré les difficultés, ont su vivre ensemble et s'enrichir mutuellement.».
http://www.unesco.org/culture/al-andalus/html_fr/index_fr.shtml

Carnets du Diplo

« Le Monde diplomatique », journal qui conjugue une large ouverture sur les questions internationales avec une vision critique de ce qui reste le plus souvent dans « l'angle mort » de la presse, propose une page intitulée « Carnets du Diplo » dans laquelle on a regroupé les blogs des collaborateurs du journal. Citons en deux pour l'exemple. d'abord, le très intéressant blog « Visions cartographiques », destiné à présenter, sous forme d'esquisses ou de documents finalisés, des projets cartographiques en gestation, une réflexion sur la création cartographique, les manipulations et utilisations politiques des cartes, des projets artistiques dans lesquels la cartographie tient une place importante, etc. Ensuite l'excellent blog politique « Nouvelles d'Orient » d'Alain Gresh.
http://blog.mondediplo.net/

Typographie et Civilisation

Le site « Typographie et Civilisation » qui met en ligne les ressources de plusieurs bibliothèques, Introduit son dossier très intéressant sur l'histoire de l'écriture arabe de la manière suivante : « Dans chaque écriture se retrouve le même désir d'éternité, le désir de rendre immortelle une pensée, une histoire. Dans le cas de l'écriture arabe, c'est également une religion, en l'occurrence l'Islam, qu'il s'est agit de préserver dans sa pureté originelle. L'écriture arabe est donc fondamentalement liée à l'existence et l'expansion de l'Islam. La révélation coranique a en effet permis aux Arabes de fixer dans sa perfection la langue de la poésie antéislamique. Le Coran ne peut être récité qu'en arabe, et la diffusion de l'Islam a obligé les Musulmans à définir une typographie la plus explicite qui soit afin d'éviter que le message d'Allah ne puisse être trahi. Toutefois ce respect figé de la langue n'a pas nuit pour autant à la l'écriture arabe. En effet, cette contrainte associée au fait que l'Islam interdise de représenter les êtres animés, a conduit les Musulmans à développer de manière flamboyante la calligraphie afin d'exalter la parole révélée de Dieu. Ce faisant ils ont élevé cet art au rang d'art majeur ». Ce dossier intitulé « de la calligraphie à la typographie arabe » se compose de quatre parties comportant chacune une introduction, plusieurs chapitres, une conclusion et une liste des sources utilisées. Comme les différentes parties de ce dossier, réparties dans plusieurs rubriques du site, ne se prêtent pas facilement à la navigation, nous avons choisi de les rassembler et de les présenter dans un ordre permettant aux lecteurs d'aller rapidement à l'essentiel. Le site présente en plus de ces quatre parties l'histoire de « l'alphabet né en Phénicie » et celle de « l'imprimerie libanaise ».

La « première partie » nous révèle que dans chaque écriture se retrouve le même désir d'éternité, le désir de rendre immortelle une pensée, une histoire. Dans le cas de l'écriture arabe, c'est également une religion, en l'occurence l'Islam, qu'il s'est agit de préserver dans sa pureté originelle.

La « deuxième partie » nous dit que le développement de l'écriture est chez les Arabes tardif du fait de leur état nomade qui favorisait surtout une culture orale. D'ailleurs, à la naissance de l'Islam, au début du VIIe siècle, le Coran fut d'abord diffusé par la tradition orale.

La « troisième partie » nous apprend que les premiers caractères arabes imprimés apparaissent à la fin du XVe siècle lorsque parait le fameux compte rendu du « Voyage et Pélerinage d'Outre-mer au Saint Sépulcre de la Cité Sainte de Jérusalem fait et composé en latin par Bernard de Breydenbach ».

La « quatrième partie » Nous précise que les critiques faites à l'écriture arabe portent principalement sur les défauts de l'écriture manuscrite et les difficultés de l'imprimerie. C'est que l'écriture arabe, à la différence des écritures grecques, latines ou cyrilliques, ne se présente que sous une seule forme.

- Typographie et Civilisation :
http://www.typographie.org/
- l'alphabet né en Phénicie :
http://www.typographie.org/trajan/phenicie/phenicie.html
- l'imprimerie libanaise :
http://www.typographie.org/gutenberg/liban/liban.html
- 1ère partie : Un désir d'éternité.
http://www.typographie.org/trajan/alef/alef.html
- 2ème partie: Tradition calligraphique arabe.
http://www.typographie.org/trajan/arabe/arabe.html
- 3ème partie : Petite histoire de l'imprimerie arabe.
http://www.typographie.org/gutenberg/orient/orient.html
- 4ème partie : Typographie arabe.

http://www.typographie.org/gutenberg/arabe/arabe.html

Cahier spécial sur le Proche-Orient
C'est au Proche-Orient que se déroulent, en ce début de XXIe siècle, quelques-uns des conflits les plus sanglants de la planète et les plus dangereux pour la paix mondiale. Le face à face entre Israéliens et Palestiniens, vieux de plusieurs décennies, connaît une impasse sanglante qui pèse lourdement sur toute la région. L'opération anglo-américaine en Irak a mis fin à la dictature du président Saddam Hussein, mais plongé le pays dans une terrible guerre civile. Malgré l'enlisement de ses Marines et la désaffection majoritaire de l'opinion américaine, l'administration Bush menace maintenant l'Iran, sous prétexte que celui-ci entend développer son énergie nucléaire. Quant au Liban, il n'a échappé à l'emprise syrienne que pour replonger dans les déchirements intercommunautaires responsables, de 1975 à 1989, de quelque 30000 morts. Plus loin, en Afghanistan, l'intervention occidentale, entérinée par les Nations unies, n'a ni défait les talibans ni reconstruit un pays ravagé par vingt-cinq ans d'affrontements… Ce « cahier spécial sur le Proche-Orient » propose des chronologies, des présentations des questions clés du conflit et des cartes. Même si le contenu de ce cahier n'est plus mis à jours depuis janvier 2006, il reste néanmois une référence fort utile pour la compréhension de l'histoire de la région.
http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/

Blog : Culture et politique arabe
Ce Blog, réalisé par notre collègue Yves Gonzalez-Quijano, Maître de conférences à l'université de Lyon 2, propose une lecture culturelle hebdomadaire de la politique arabe... L'idée est de parler de l'actualité culturelle arabe et montrer ce qu'elle peut nous dire sur l'actualité politique.
http://culturepolitiquearabe.blogspot.com/

Penser la crise des banlieues
L'« Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales » (EHESS) met en ligne une série de vidéos sur la « crise des banlieues ». François Dubet, Denis Merklen, Dominique Schnapper, Bruno Descroix, Patrick Fridenson, Dominique Pasquier, par exemple, échangent sur la société inégalitaire, les quartiers populaires comme espace de la protestation, le modèle républicain confronté aux discriminations, la place de l'école, etc.
- Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) :
http://www.ehess.fr/html/html/index.html
- crise des banlieues :
http://www.ehess.fr/enseignements/cercles-banlieues/index.html

Langues de France en chansons
« le Hall de la chanson » en partenariat avec la « Délégation générale à la langue française et aux langues de France » et avec le soutien du « Ministère de la Culture et de la Communication », présente un nouveau site : « Langues de France en chansons ».

Quel meilleur vecteur que la chanson pour sensibiliser les publics de tous âges à l'extraordinaire pluralité linguistique de la France ? Le site « Langues de France en chansons » propose de découvrir la richesse des chansons traditionnelles et contemporaines dans ces différentes langues : régionales (alsacien, basque, breton, catalan, corse, flamand occidental, francique, francoprovençal, occitan, langues d'oïl); non-territoriales (arabe dialectal, arménien occidental, berbère, judéo-espagnol, romani, yiddish); d'outre-mer (créoles guadeloupéen,

martiniquais, réunionnais; langues de Guyane, langues kanakes, langues de la Polynésie française; wallisien et futunien, langues de Mayotte...); la langue des signes française (LSF)...
Au cours du voyage, vous prendrez connaissance de données essentielles sur chacune des langues de France, vous entendrez de nombreux extraits musicaux de chansons d'hier et d'aujourd'hui, vous découvrirez la biographie de nombreux artistes et vous entendrez les points de vue des artistes et des acteurs institutionnels : « Délégation générale à la langue française et aux langues de France », « le Hall de la chanson », « Centre d'Information et de Ressources pour les Musiques Actuelles » et « Fédération des Associations de musiques et danses traditionnelles ».
http://www.lehall.com/

Portrait de Naguib Mahfouz
Naguib Mahfouz s'en est allé. L'écrivain égyptien, lauréat du prix Nobel en 1988, a tiré sa révérence le 30 août dernier, sans bruit et sans fureur. En quittant humblement les rumeurs du monde, il laisse derrière lui une oeuvre impressionnante composée d'une cinquantaine de romans et recueils de nouvelles.
Décédé à l'âge de 94 ans, Naguib Mahfouz avait voué sa vie à construire, pierre par pierre, l'énorme édifice littéraire qu'il lègue à la postérité. Un peu à la manière de ses ancêtres les pharaons pour lesquels il s'était enflammé durant ses premiers pas d'écrivain.
Curieusement, Naguib Mahfouz ne se sera jamais déplacé au pied des pyramides pour admirer la splendeur de la civilisation égyptienne. Au fond, n'en était-il pas le dépositaire naturel ? Un héritage qu'il a porté chevillé au corps, tout comme il portait, sans ostentation, l'héritage de la civilisation islamique.
Enfant de Kahn El Khalil, quartier populaire du vieux Caire, le petit Naguib deviendra au fil du temps Maître Mahfouz. C'est ainsi que l'appelaient avec déférence les jeunes intellectuels qui gravitaient autour de lui, comme gravitent autour d'un astre les étoiles. Malgré l'âge et la faiblesse physique, l'homme continuait à fréquenter les vieux cafés de la capitale égyptienne. Entouré de ses proches, il aimait autant débattre de littérature et de politique que participer aux truculentes joutes verbales qui caractérisent la culture orale égyptienne. La renommée acquise au fil des ans ne l'avait en rien détourné de ce besoin incessant d'être au contact du peuple dont il a été l'ardent chroniqueur. Comme s'il n'avait jamais oublié que c'est en assistant au soulèvement des Cairotes contre les Anglais en 1919 qu'il avait senti pour la première fois que son destin passera par la littérature ou ne passera pas.

Eveil de la pensée

Lorsqu'il parlait de littérature, Naguib Mahfouz aimait à évoquer l'histoire du « Fou de Laïla », un poème arabe de l'ère pré-islamique qui inspira à Aragon son « Fou d'Elsa », Naguib, lui, avait été jusqu'au bout « le fou de littérature ».
Né au sein d'une modeste famille cairote en 1911, le jeune Mahfouz développe très tôt une sensibilité remarquable. En 1930, il fréquente l'université du Caire où il obtient une maîtrise de philosophie. En ce début du XXe siècle, soufflait sur le Caire un vent de réforme politique et intellectuelle et Naguib Mahfouz, ne reste pas insensible à cet éveil de la pensée dont les grands artisans avaient été Abbas El-Akkad et Mohamed Hussein Heykal, entre autres.
Dans ces mêmes années, il découvre avec ravissement les grands titres de la littérature mondiale. Au tournant du XXe siècle, le genre romanesque apparaît dans une société et une culture qui découvrent ce genre littéraire à travers la traduction des romans européens du XIXe. Exalté par l'Antiquité égyptienne, Mahfouz se confronte au roman et publie « La Malédiction de Râ » (1939), « Combat de Thèbes » (1944) et « L'Amante du pharaon » (1943), roman publié en version française en octobre 2005. Bien avant que « Sinoué

l’Egyptien », le fameux récit du Finlandais Mika Waltari ne fasse parler de lui, Mahfouz explorait déjà les voies nouvelles ouvertes par l’égyptologie.
Mais son pays, en cette Seconde Guerre mondiale, est transformé en base militaire par les Alliés ; les nationalistes égyptiens sont discrédités aux yeux du peuple qui les accusent d’indulgence envers la force d’occupation britannique et la monarchie égyptienne ; tandis que la position du mouvement des Frères musulmans, organisation fondée en 1927 avec le soutien des Britanniques, s’en trouve renforcée et qu’au sein de l’armée, se constitue clandestinement un comité des officiers libres qui débouchera des années plus tard sur le régime de Nasser. Ce n’est donc pas un repli nostalgique sur les splendeurs du passé que l’Egypte attend de son écrivain, et les trois romans consacrés aux pharaons n’auront pas le succès qu’ils méritent.

Changement de cap

Mahfouz ne tarde pas à comprendre qu’il est à contre-courant de sa société et s’empresse de braquer sur elle sa loupe de scrutateur. De ce travail acharné, il en sortira notamment « Passage des miracles », publié en 1947, dans lequel Naguib Mahfouz fait revivre l’âme de son quartier natal du vieux Caire islamique, encerclé par le quartier copte, l’université d’Al Azhar, la citadelle de Saladin et le Nil. Un roman qui révélera chez Naguib Mahfouz un talent de grand naturaliste social.
Mais la reconnaissance n’arrive qu’avec la publication en 1956-1957 de la trilogie de 1.500 pages achevée en 1952 et constituée de trois romans : « Impasse des deux palais », « Le Palais du désir », « Le Jardin du passé ». Une saga familiale qui donne à voir sur trois générations, les évolutions individuelles des Cairotes entre le début de la révolution nationale, la fin du régime du roi Farouk et l’avènement de Nasser, avec en filigrane, l’influence grandissante des Frères musulmans dans une société en proie aux basculements historiques du monde.
A quarante-cinq ans, Naguib Mahfouz est enfin reconnu grâce à ce chef-d’oeuvre qui obtiendra un succès populaire énorme et marquera des générations entières d’écrivains arabes.
Entre-temps, l’écrivain avait mis son talent au service du cinéma. Il sera le scénariste de plusieurs films qui peuvent être considérés comme des représentants en Egypte de la vague du néoréalisme. Hormis des collaborations dans le journal égyptien El Ahram et l’animation de cercles littéraires, il cesse cependant d’écrire plusieurs années durant. Lui, qui s'était réjoui de voir aboutir la révolution de juillet 1952 conduisant Nasser au pouvoir, a été vite désenchanté par l'orientation politique de l’Egypte indépendante, où il ne reconnaît pas les valeurs de démocratie et de justice sociale qu’il défendait. Il se mure dans le silence : « Rien n'avait changé dans ma vie, mais ce fut comme si quelqu'un de cher avait disparu. La société que je sondais était morte, et moi avec elle. Ce furent des années affreuses », avait-il confié à ce sujet.

Désenchantement post-révolutionnaire

Mahfouz renoue avec l’écriture en 1959, revenant à la tradition ancienne en littérature arabe du récit allégorique et satirique, et publie « Les Fils de la médina » qui lui vaudra les critiques les plus acerbes des cercles dirigeants et soulèvera l’ire des autorités religieuses de l’université d'El Azhar. Mettant en scène des personnages inspirés d’Adam, Moïse, Jésus et Mahomet, incapables de construire un monde meilleur contrairement à une autre figure allégorique représentant la science, le roman dénonce l’autoritarisme du régime de Nasser et contient une réflexion pessimiste sur le pouvoir.
Jugé blasphématoire, il est frappé d’interdiction de publication prononcée par l’université d’El Azhar. Naguib Mahfouz accepte cette décision mais refuse de retirer du marché les exemplaires en circulation. Ce qui n’empêchera pas ce roman d’être abondamment lu dans le

monde arabe dans une édition pirate parue au Liban. Influencé par le soufisme qui est la mystique de l'islam, il ne combat pas les intégristes de front mais le libre-penseur qu'il était sera profondément blessé par cette montée de l'intolérance. Il ne baisse pas les bras pour autant et continue de critiquer le pouvoir et les dérives de la société notamment dans « Le Voleur et les chiens » (1961) et dans « Miramar » (1968).

Ultime combat

En homme de paix, il n'hésite pas à approuver publiquement les accords de paix entre l'Egypte et Israël en 1979, tout en se déclarant totalement solidaire des Palestiniens. Une position qui lui vaudra d'être boycotté dans de nombreux pays arabes. En 2001, il avait encore soutenu un dramaturge égyptien exclu de l'Union des écrivains parce que favorable, lui aussi, à la normalisation avec Israël. Homme de coeur et de sagesse, il n'avait pas hésité à diviser le chèque de la Fondation Nobel en quatre parts égales entre sa femme, ses deux filles, et le peuple palestinien. Peuple pour lequel il plaidera à Stockholm dans un discours lu par un jeune écrivain égyptien qu'il avait envoyé recevoir le prix Nobel à sa place.
Sans verser dans les polémiques stériles, ni hanter les plateaux télé, Naguib Mahfouz mettra le roman arabe sur la voix de la modernité et défendra jusqu'au bout son engagement pour la paix, la démocratie politique et la liberté personnelle. Des positions qui lui valent de frôler la mort, le 14 octobre 1994, à l'âge de 83 ans, sous les poignards de deux extrémistes, membres de l'organisation terroriste Al Gamaat al Islameya, qui reconnaîtront au procès ne pas avoir lu une seule ligne de son oeuvre. Evitant la surenchère, Naguib Mahfouz opposera sa plume à l'ignorance, déclarant au lendemain de l'agression que l'écriture avait beaucoup d'effets sur la culture et sur toutes les valeurs civilisationnelles.
Bien qu'affaibli, il engage un ultime combat pour la liberté d'expression en entreprenant de faire lever par El Azhar la mesure d'interdiction prononcée contre son roman « Les Fils de la médina ». Partiellement paralysé, sourd et aveugle, Naguib Mahfouz gardera jusqu'au bout sa vivacité et sa générosité d'esprit. Avec sa disparition, le monde des lettres perd un de ses grands représentants. La richesse de son oeuvre est telle que le célèbre comparatiste Edouard Saïd a écrit à son sujet : « Il n'est pas seulement un Hugo ou un Dickens mais aussi un Galsworthy, un Mann, un Zola et un Jules Romain ».
Par Monia Zergane pour Evene.fr - Septembre 2006.
http://www.evene.fr/
Vous pouvez également visiter le site consacré à l'auteur (en rabe). On y trouve en particulier une rubrique permettant de télécharger en toute légalité de larges extraits de ses oeuvre :
http://www.naguib-mahfouz.com/

Cinéma - cineSoumoud
Site créé suite à l'Appel des cinéastes en soutien aux peuples libanais et palestiniens lors de la Biennale des Cinémas Arabes à l'Institut du monde arabe (IMA) à Paris le 22 juillet 2006.
http://www.cinesoumoud.net/

Photos - Salamlak
Dans le palais oriental, « Salamlak » désigne le salon de réception. C'est dans cet esprit que ce site a été créé, fenêtre ouverte sur les cultures du Proche et du Moyen-Orient. Une photothèque du Levant à la Mésopotamie, appelée à s'enrichir et à se diversifier. « Salamlak » est proposé en français et en anglais. La photothèque de chacun des pays présentés dans ce site, est organisée autour de trois thèmes : la religion, la société et l'histoire. La photothèque du site « Salamlak » couvre à ce jour le « Liban », la « Palestine », la « Syrie », l'« Irak », la « Libye » et la « Jordanie ». Le site est bien conçu, la navigation y est simple et agréable. Les

photos sont superbes, bien classées avec présentations et explications claires. Les photographies de « Salamlak » ont été réalisées par « Elie Galey », photographe illustrateur, spécialiste du Proche et Moyen-Orient, travaillant en moyen format, et « Maurice Painboeuf » pour la collection de photographie. Enfin, on peut regretter l'absence d'une version arabe du site qui viendrait compléter les deux versions actuelles française et anglaise.
http://www.salamlak.com/

France 5 - Egypte
« France 5 éducation » propose un site très riche consacré exclusivement à l'« Egypte » ancienne. Il y a plus de 5000 ans, des populations se sont installées dans la vallée du Nil pour former le royaume d'Egypte. Pendant près de 3000 ans, une puissante civilisation s'y développe. Pendant cette longue période, les dynasties se succédèrent et bâtirent de nombreux monuments. Des générations d'égyptiens ont travaillé à la gloire des dieux et des pharaons. Si nous pouvons, aujourd'hui, comprendre cette civilisation, son mode de vie ou encore ses croyances, c'est grâce à ces hommes. Ils ont en effet laissé derrière eux de nombreux témoignages exceptionnels sur les murs des temples (écrits et scultures), dans des tombeaux ou par divers objets retrouvés lors de fouilles.
A signaler enfin deux espaces, pratiques et utiles, prévus dans le sommaire du site : l'« espace enseignants » qui regroupe des ressources pédagogiques, pistes de travail à télécharger, bibliographie et liens internet, et l'« espace parents » conçu comme un complément au cours.
http://education.france5.fr/egypte/

Espagnol

Par Jacques Aureillan

Préparation de la rentrée 2007

Circulaire n°2007-011 du 9-1-2007

Voici un extrait choisi de la lettre de rentrée:"... Cet engagement est conforté par la loi organique relative aux lois de finances. La réalisation des objectifs des programmes annuels de performance doit permettre d'améliorer effectivement la dépense publique. La dépense en matière d'éducation doit permettre à chaque jeune de bénéficier d'un système scolaire efficace. Il s'agit donc de passer d'une logique purement quantitative à une logique qualitative, qui définit des objectifs, cible des moyens, responsabilise les acteurs.
La circulaire de préparation de rentrée scolaire doit donc se lire, être expliquée, être mise en œuvre avec le souci constant de l'excellence pédagogique qui, certes, nécessite des moyens. Mais ceux-ci doivent être clairement définis par rapport à des objectifs et en fonction d'indicateurs incontestables.
Cette culture de la performance est d'abord celle de la responsabilité de chaque acteur du service public d'éducation. Sa finalité n'est autre que celle de garantir à chaque jeune les moyens nécessaires à sa réussite. C'est d'abord cela assurer l'égalité des chances. À ce titre, 2007-2008 constituera une étape nouvelle dans le progrès vers plus d'équité et vers l'adéquation de notre École avec les besoins éducatifs exprimés par les parents et par la Nation" ...
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/3/MENE0700047C.htm

Diplôme national du brevet

Une réforme du diplôme du brevet est engagée, en application de l'article L.332-6 du Code de l'Éducation, résultant de la loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école qui définit le nouveau diplôme national du brevet en se référant notamment au socle commun de connaissances et de compétences, à la note de vie scolaire, aux mentions et aux bourses au mérite. .....
http://www.education.gouv.fr/cid2619/diplome-national-brevet.html
Les décrets d'application
Diplôme national du brevet
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/22/MENE0753185D.htm
Modalités d'attribution du diplôme national du brevet
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/22/MENE0753209A.htm

Rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères : circulaire du 8 juin 2006

Le B.O. du 8 juin publie une circulaire qui synthétise les orientations du nouveau plan de rénovation de l'enseignement des langues. "Il s'agit de préparer les élèves à la mobilité européenne et internationale et à l'intensification des échanges internationaux". Elle rappelle que l'enseignement rénové doit "privilégier l'apprentissage de l'oral" et invite à répartir les élèves "en groupes de compétence langagière indépendamment des classes ou divisions, à l'école, au collège ou au lycée".

Elle préconise des rythmes modulables "On veillera également à ce que les projets d’école et d’établissement permettent l’introduction de périodes intensives d’enseignement sur une courte ou moyenne durée en utilisant la souplesse horaire prévue par les programmes de l’école ou en procédant par mutualisation des horaires de deux langues au collège ou au lycée en veillant à respecter les volumes horaires découlant des grilles réglementaires de chaque niveau de classe. Ces périodes intensives sont destinées à diversifier les modes d’apprentissage et à faire progresser plus vite les élèves à un moment donné de leur parcours d’apprentissage". La circulaire invite également à utiliser le temps extra-scolaire : " Pour pouvoir progresser dans l’apprentissage d’une langue, il faut la pratiquer de façon régulière et substantielle. Le travail en classe ne saurait donc suffire. Il faut aussi permettre aux élèves d’entretenir et de développer leurs acquis en apprenant à travailler en autonomie hors temps d’enseignement. À cet effet, l’accès aux outils multimédias devra être favorisé".

Enfin le texte invite au travail d'équipe. " L’organisation possible des enseignements par groupes de compétence implique un travail en équipe, une conception concertée des cours et des évaluations. Pour chaque classe, en raison des regroupements des élèves, un enseignant référent de langue assurera le suivi du travail des élèves dans cette discipline. Seront développés les appariements avec des établissements scolaires dans d’autres pays".

La circulaire rappelle les programmes en vigueur et affirme la volonté d'alléger les effectifs en terminale. " Le regroupement des élèves des classes terminales sera organisé de telle manière en langue que chaque groupe n’excède pas une vingtaine d’élèves". http://www.education.gouv.fr/bo/2006/23/

Concours 2008
Programmes de l'Agrégation
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/special3/special3_MENH0701091X.pdf
Programmes du Capes
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/special3/special3_MENH0701093X.pdf

Calendrier scolaire 2007-2008
http://www.education.gouv.fr/pid184/le-calendrier-scolaire.html

Baccalauréat 2007
Mercredi 6 juin 2007, Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale a présenté la session 2007 du baccalauréat en insistant sur trois nouveautés : la mise en place du baccalauréat technologique sciences et technologies de la gestion (S.T.G.), l'ouverture du baccalauréat professionnel à neuf nouvelles spécialités et la consultation gratuite des résultats sur le site du ministère à partir du 2 juillet 2007. À cette occasion, le ministre a indiqué que « plus d'un million de lycéens de terminale et de première étaient appelés à composer à partir du 11 juin au matin » et a salué...
http://www.education.gouv.fr/cid5181/le-baccalaureat-2007.html

Réforme des épreuves de Langue Vivante à partir de 2007
Réforme des épreuves de Langue Vivante : "L’épreuve obligatoire de langue vivante étrangère 1 et l’épreuve obligatoire de langue vivante 2, étrangère ou régionale, de la série STG, comportent une évaluation de la compréhension de l’oral et une évaluation de l’expression orale.

La note attribuée à l'épreuve de langue vivante étrangère 1, d'une part, et la note attribuée à l'épreuve de langue vivante 2, étrangère ou régionale, d'autre part, prennent en compte les résultats de ces évaluations pour un maximum de 5 points sur 20 pour la compréhension de l'oral et de 5 points sur 20 pour l'expression orale.

Pour les candidats scolaires des établissements d'enseignement publics et privés sous contrat, ces évaluations sont organisées dans le cadre habituel de formation de l'élève, au cours du deuxième semestre de l'année scolaire de classe terminale."
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/31/MENE0501605A.htm
Définition de l'épreuve de spécialité du baccalauréat technologique de la série STG : B.O. N°28 du 13 juillet 2006.
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/28/MENE0601634N.htm

Les épreuves du Bac et les B.O. antérieurs
1- Le B.O. du 24 juillet 2003 fait le point sur les épreuves de langues aux bacs général et technologique. Elle rappelle la liste des langues qui peuvent être évaluées aux différentes épreuves des bacs. Un autre texte reconduit pour 2004 l'autorisation donnée à certains candidats aux bacs STI et STT de remplacer l'épreuve de seconde langue par une épreuve de langue 1 renforcée.
http://www.education.gouv.fr/bo/2003/30/MENE0301542N.htm
http://www.education.gouv.fr/bo/2003/30/MENE0301418A.htm
http://eduscol.education.fr/D0167/accueil.htm

2- Les épreuves écrites orales dans la rubrique « les textes officiels »
http://www.ac-creteil.fr/espagnol/

Pédagogie

Le Bac : tous les sujets en ligne
Académie de Nantes :
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/45854843/0/fiche___pagelibre/&RH=1163345835031&RF=1163345835031

La page du professeur d'espagnol :
http://www.prof-despagnol.com/bac/accueil.htm

Activités pédagogiques

Les TICE

- Intégration des TICE dans la pratique des enseignants
Depuis 2000, l'association Cyber-langues organise tous les ans un colloque dans lequel des enseignant montrent l'usage qu'ils font des nouvelles technologies dans leur pratique. Cette année le colloque a lieu en Belgique, à l'UCL de Louvain-La-Neuve, du mardi 22 au jeudi 24 août 2006, et a pour titre: "L'intégration des TICE dans l'enseignement des langues : quelles pratiques pour quels résultats ?" Pour tout savoir:
http://www.cyber-langues.asso.fr/

- Créer des activités pédagogiques sur Internet
Détails : voir archives Café Pédagogique n°22
http://www.usinaquiz.ovh.org/

- Intégration des TICE et schémas de conduite de classe
Différentes activités proposées par J Aureillan et Floreal Vaz
Détails : voir archives Café Pédagogique n°23
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/languesvivantes/espagnol/Pages/Archive.aspx

- Intégrer les TICE dans la pratique pédagogique
Exploiter des ressources sonores, travailler avec la presse …
Voir archives Café Pédagogique n°25
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/languesvivantes/espagnol/Pages/Archive.aspx

- Travailler avec le chat, le netmeeting, etc.
Voir archives Café Pédagogique n°26
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/languesvivantes/espagnol/Pages/Archive.aspx

- Correspondance des élèves avec de jeunes hispanophones
Comment travailler en Tandem, trouver des correspondants ….
Voir archives Café Pédagogique n° 24
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/languesvivantes/espagnol/Pages/Archive.aspx

La nouveauté : le Etwinning : voir archives du Café Pédagogique n°63
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/languesvivantes/espagnol/Pages/Archive.aspx

Le CECRL et les nouvelles pratiques : dossier spécial du Café
La mise en place dans les établissements du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues suscite le débat chez les professeurs d'espagnol. Dans de nombreuses académies ont eu lieu des réunions d'information et de réflexion sur le contenu du CECRL et les nouvelles pratiques qu'il induit. Pour alimenter le débat voici quelques adresses qui peuvent se révéler utiles.
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/languesvivantes/espagnol/Pages/2006/71_accueil.aspx

Outils pour le professeur

Etre professeur
La mission du professeur : voir BO n°22 du 29 mai 1997
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/mission-professeur.pdf

Fonction et contenu du cahier de textes de la classe

http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/Cahier de Textes.rtf

Information officielles et ressources pédagogiques sur le site de l'académie de Créteil
http://www.ac-creteil.fr/espagnol/peda/outils.htm

L'évaluation
Evaluation au Bac
- Les épreuves écrites
Guide pour l'évaluation de la compréhension en espagnol au Bac
http://www.ac-grenoble.fr/espagnol/pdf/bac/bacComp.doc
Guide pour l'évaluation de l'expression personnelle en espagnol au Bac
http://www.ac-grenoble.fr/espagnol/pdf/bac/bacEP.pdf

- Les épreuves orales
Evaluation de l'oral au Bac
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/L'oral d'espagnol au Bac.doc
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/espagnol/documents/classes/evaluation_et_consignes/EVAL bis2003.xls

Grilles d'évaluation pour l'oral du Bac
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/Evaluation%20Ac-Versailles.xls
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/Araign

« les ressources » cliquer sur « ressources et informations » : de nombreux liens apparaissent. On trouve aussi une grille d'évaluation pour l'oral du Bac.
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/espagnol.htm
Charte de l'examinateur
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/CHARTE_examinateur_Versailles.rtf

Evaluation de la participation orale en classe
- Pistes pour favoriser la participation orale
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/espagnol/documents/Participation Orale.doc
- Evaluation de la participation orale
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/espagnol/documents/classes/evaluation_et_consignes/Part-LacommeOK.RTF
- Fiches d'autoévaluation de la participation orale
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/espagnol/documents/fichevaluationGL.doc
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/espagnol/documents/AutoevaluacionDL.doc

La méthodologie :

a) Conseils généraux
- Une série de titres, à propos de méthodes de travail. Ces conseils, destinés aux élèves, peuvent être transmis et expliqués par leurs professeurs.
Voir archives du Café Pédagogique n° 49

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/languesvivantes/espagnol/Pages/Archive.aspx
- Fiches pour explications de textes
Voir archives du Café Pédagogique n°50
http://monsite.wanadoo.fr/espagnol/
- Les exigences du professeur d'espagnol : fiche adressée aux élèves
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/espagnol/documents/exigenciasfrofCA.DOC

b) L'expression écrite
- Fiche d'autocorrection pour l'écrit
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/espagnol/documents/AUTOCORRPLVM.DOC
Activités autour du cours d'espagnol
Travailler avec les assistants
Voir Dossier spécial Assistants
Archives du Café Pédagogique n° 55
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/languesvivantes/espagnol/Pages/Archive.aspx
- des informations administratives, des conseils pratiques etc. De nombreux liens. Cliquer sur « assistants » dans la rubrique « ouverture internationale ».
http://www.ac-poitiers.fr/voir.asp?r=37
- La séquence avec l'assistant : des pistes pédagogiques
http://www.ac-reims.fr/datice/espagnol/ressourcespedago/documents_pedago/seanceassistant.htm

Organiser un voyage

- Site académique de Dijon
Des conseils pour organiser un voyage en Espagne (et aussi des précisions sur le budget, l'organisation concrète), des informations utiles (adresses d'organismes, de musées …), des compte-rendus d'expériences de collègues.
http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/langues/rubrique.php3?id_rubrique=26

- Site académique de Besançon
De nombreux liens et adresses utiles, les références d'ouvrages pour organiser des voyages scolaires.
http://artic.ac-besancon.fr/espagnol/pages/jeuvoyage.html

De nombreux liens sur le site académique de Grenoble.
http://www.ac-grenoble.fr/espagnol/espana/turismo/sejours.htm

Enseigner les Langues Vivantes en primaire
Voir deux dossiers spéciaux sur l'enseignement des Langues en primaire dans les archives du Café Pédagogique :
- n° 56 : les sites généraux
- n°58 : les enseignants, les textes officiels, la pédagogie de l'espagnol en primaire
Dans le n°60, un site de chansons pour enfants

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/languesvivantes/espagnol/Pages/Archive.aspx

Ressources

Des sources d'information : Culture, civilisation

Des sites offrant un éventail étendu
a) Les sites académiques :
Souvent très riches, ils offrent des informations de tous types, utiles pour les collègues : textes officiels, fonds documentaires et pistes en pédagogie.
Voir les archives du Café Pédagogique : Toulouse (n°26), Nantes et Poitiers (n°27), Paris (n° 28), Versailles (n°29), Paris et Nantes (n°30), Reims (n°31), Besançon (n°32), Grenoble (n°33), Créteil et Nancy-Metz (n°34), Rennes (n°35), Bordeaux (n°36), Montpellier (n°37), Nouméa (n°38), Rouen (n°39), Clermont-Ferrand (n°39), Orléans-Tours (n°40), Dijon (n°44), Amiens (n°45), Martinique (n°47), Nice (n°48), Lyon (n°49), Strasbourg (n°38 et 50), Aix-Marseille (n°51), Nice (n°59).

b) Les sites de collègues
- Site de Floreal Vaz
Voir archives du Café Pédagogique n°24 et 43
http://www.espagnolenseignement.com

- Les Pages hispaniques
Voir archives du Café Pédagogique n° 5
http://perso.wanadoo.fr/pages.hispaniques

- El Portal
Voir archives du Café Pédagogique n° 47
http://www.ac-rouen.fr/colleges/langlois/portal/portal.html

- Site de Patrick Fourneret
Voir archives duCafé Pédagogique n°23
http://www.prof-despagnol.com

c) Autres sites
- Encyclopédie
Voir archives du Café Pédagogique n°35
http://www.epdlp.com/
- Guía del mundo
Voir archives du Café Pédagogique n°56
http://www.guiadelmundo.org.uy
- Amérique Latine : questions politiques, sociales …
Voir archives du Café Pédagogique n° 8
http://www.espaces-latinos.org

- Amérique Latine : politique, économie

Voir archives du Café Pédagogique n° 34
http://www.latinreporters.com

- Amérique Latine : actualité
Voir archives du Café Pédagogique n° 35
http://www.nuevamayoria.com/ES/

- Latin reporters
Voir archives du Café Pédagogique n°50
http://www.latinreporters.com/

- Sí, España
Voir archives du Café Pédagogique n°37
http://www.sispain.org/spanish/index.html

- Espagne : géographie
Voir archives du Café Pédagogique n° 33
http://www.red2000.com/spain/1index.html

- Artehistoria
Voir archives du Café Pédagogique n° 49
http://www.artehistoria.com/

- Historia.es
Voir archives du Café Pédagogique n° 50
http://www.historia-es.com/spain/

- Portal de historia
Voir archives du Café Pédagogique n° 61
http://www.portaldehistoria.com/

- Scolasite
Voir archives du Café Pédagogique n°53
http://www.scolasite.com/pages/espagnol.htm

L'actualité culturelle

a) Site de l' AFDE : les expositions, les festivals, les dernières publications etc. en lien avec l'Espagne et la culture espagnole
Voir rubrique « informations »
Des détails dans les archives du Café Pédagogique n°34
http://www.afde.asso.fr

b) La présence de l'Espagne en France : toutes les nouveautés en musique, les derniers films à l'affiche, les derniers livres publiés ; les expositions à propos de la culture espagnole.
Des détails dans les archives du Café Pédagogique n°28
http://www.saveur-despagne.com/index.htm

Les médias

a) Presse
Différentes adresses accompagnées de conseils pratiques : voir la rubrique "les médias"
http://www.prof-despagnol.com
Voir la rubrique "presse" (la Vanguardia, El Periódico, El Mundo, ABC …) du site
http://membres.lycos.fr/vazfloreal/

« El periódico de periódicos"
des articles de plusieurs journaux pour chaque thème abordé.
http://www.periodistadigital.com/

b) Programme TV et radio
Programmes mis à jour chaque semaine. Il s'agit des programmes hispaniques diffusés à la radio ou sur les chaînes de télévision : chaînes hertziennes et autres chaînes (satellite, câble …). Il est possible de télécharger ce programme au format rtf.
Voir dans dans « cinéma /TV », puis « A vos magnétoscopes ».
http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/lv/espagnol/acc-esp.htm

Des sources d'information : Langue
Dictionnaires en ligne
http://diccionario.reverso.net/

Ce dictionnaire propose une entrée bilingue et reconnaît automatiquement la langue cible. Il affiche également cinq autres entrées pour chaque mot trouvé.
http://diccionario.reverso.net/

Le dictionnaire de la Real Academia Española. Sans doute le plus complet avec ses diverses bases de données. On peut aussi interroger les linguistes du dictionnaire sur les doutes ou les ambiguités qui surgissent au détour de certains points grammaticaux ou lexicaux. On obtient touours une réponse détaillée et argumentée.
http://www.rae.es/

Diccionarios.com
Dictionnaires bilingues catalan, espagnol, italien, portugais, anglais, français. La consultation est génée par des messages publicitaires parfois agressifs.
http://www.diccionarios.com/

Le dictionnaire des synonymes et des antonymes de l'université d'Oviedo qui propose également un conjugueur en ligne. La recherche des définitions quant à elle renvoie, au choix, vers le dicitonnaire El Mundo ou celui de la Real Academia Española.
http://tradu.scig.uniovi.es/anton.html

Le dictionnaire du journal El Mundo, rapide, pratique, complet, il peut être facilement utilisé avec les élèves.
http://www.elmundo.es/diccionarios/

Grammaire en ligne

l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique) propose un site qui permet de pratiquer des points concrets de la grammaire, ainsi que des exercices requérant la mise en oeuvre de compétences plus globales. Il propose également des liens avec plusieurs sites Web qui proposent des méthodes d'apprentissage de l'espagnol, des grammaires ainsi que d'autres instruments pédagogiques.
http://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/gra/fr_default.htm

Méthode d'espagnol interactive en ligne: Studio Multimedia
Studio Multimédia est un éditeur électronique spécialisé dans l'apprentissage des langues étrangères sur CD-ROM et en ligne sur Internet. Le site propose 90 leçons en ligne définies en fonction d'une thématique simple : saludar, presentar, ¿qué es de tu vida?, ¿Qué estáis haciendo? Etc.... Chaque leçon associe un dialogue avec un fichier audio, une partie grammaticale et des exercices. On peut peut écouter le dialogue dans son intégralité ou phrase par phrase. Même si le contenu des dialogues semble s'adresser à un public de débutants adultes on peut facilement les intégrer dans nos cours.
http://www.lapasserelle.com/sm/esp90mp3/index-fr.html

Euskalduna Mintzamenak? o Falas galego?
Le premier traducteur automatique de langues espagnoles.
Le Bulletin Electronique Espagne signale le premier traducteur gratuit de langues espagnoles disponible gratuitement sur Internet. Réalisé par une entente entre universités et entreprises espagnoles, Opentrad permet de traduire un mot ou un texte du galicien vers le castillan, du castillan au basque ou au catalan. Si vous parlez basque ou galicien vous pouvez tester la fiabilité de ce traducteur.
http://www.opentrad.org/demo/
Pour en savoir plus :
http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/34491.htm

Phonétique
L'universté de l'Iowa publie un site dédié à la phonétique de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol. Il s'agit d'une animation flash qui utilise le son, l'image et la vidéo pour mieux rendre compte des points d'articulation des divers phonèmes. Dans le cadre de gauche on choisit les sons que l'on veut écouter ; une animation indique le point d'articulation et les conséquences anatomiques qui en découlent. Dans le cadre de droite s'affiche une vidéo dans laquelle un hispanophone prononce le son concerné et une série de mots. On y voit et entend des natifs des différentes zones linguistiques de l'espagnol avec les variantes du Río de la Plata, des Caraïbes et du Castillan.
http://www.uiowa.edu/~acadtech/phonetics/spanish/frameset.html

Travailler la compréhension orale.

L' Université d' Austin, Texas, propose une compilation de fragments vidéos dans lesquels s'expriment des natifs originaires de différentes zone d'Espagne et d'Amérique Latine. Les interventions sont présentées en six niveaux : débutant, intermédiaire A, intermédiaire B, avancé A, avancé B et supérieur. Quatre vingt cinq thèmes sont abordés et chaque thème est traité par six intervenants différents. On dispose au total d'une ressource de 510 vidéos. Pour chaque thème, par simple clic on peut disposer d'un lexique des mots clés, d'un découpage des

phrases et de la transcription de l'intervention. Les thèmes abordés peuvent facilement être mis en relation avec le Cadre Européen Commun de Référence.

Voici une liste des compétences abordées dans la rubrique consacrée aux débutants: se présenter, compter jusqu'à dix (pour les élèves de 4ème on appréciera l'intervention de Isidora Hennig, qui égrène les lettres de l'alphabet), les couleurs, les goûts (utilisation de gustar), les métiers, faire son portrait, les jours de la semaine ....

Pour naviguer il suffit de poser la souris sur le niveau choisi, puis de sélectionnner le thème.
http://www.laits.utexas.edu/spe/index.html

Réalisé par M. Balhoul, professeur au Lycée de la Versoie, cette page propose de nombreux exercices. Les exercices grammaticaux sont précédés d'un courte leçon : phrases en désordre, phrases à compléter, exercices de compréhension.
http://lythover.edres74.ac-grenoble.fr/espagnol2004/sites-general/index.htm

Informations pratiques

S'abonner, s'inscrire
La liste de diffusion des professeurs d'espagnol créée et gérée par David Cottrel, professeur d'espagnol près de Nantes. Cette liste compte environ 350 membres
On peut s'inscrire aussi à la liste de diffusion, dans laquelle des questions diverses et variées sont évoquées : des questions d'ordre linguistique (comment traduire le plus judicieusement possible tel ou tel mot ou telle expression qui n'ont pas d'équivalent évident), d'ordre pédagogique (dans quel manuel peut-on trouver un texte, un document iconographique, sur un thème déterminé ? comment aborder en classe telle ou telle chanson à la mode ? On peut demander aussi un avis sur un manuel, sur des organismes de séjours linguistiques etc.) etc.
Pour s'inscrire : écrire à l'adresse suivante
profs-d-espagnol-subscribe@yahoogroupes.fr

Listes de diffusion en espagnol
Ce site recense de nombreuses listes de diffusion en langue espagnole, classées par thèmes et sous-thèmes, qui sont très variés : cela va de l'art à l'éducation, en passant par le sport, l'informatique …
Cette adresse offre également la possibilité de créer sa propre liste de diffusion.
http://www.elistas.net

Portugais

Par Gustavo Dias

Apprendre le Portugais

Pour apprendre une langue, il fallait il y a quelques années se plonger dans les dictionnaires pour remplacer des mots français par des mots étrangers. Aujourd'hui, les élèves apprennent les mots en découvrant une pensée, une culture, un mode de vie différents.
Le portugais est une langue latine très riche d'un point de vue phonétique et son apprentissage permet d'acquérir plus facilement d'autres langues, même de systèmes linguistiques différents.
Le portugais est la troisième langue européenne la plus parlée dans le monde après l'anglais et l'espagnol. C'est la langue maternelle d'environ 210 millions de personnes réparties sur les cinq continents, dans une dizaine de pays, dont le Brésil et le Portugal. C'est une des langues officielles de la Communauté Européenne.

Une langue chargée d'histoire : le portugais a essaimé de par le monde lors de l'aventure des Grandes Découvertes des XVème, XVIème et XVIIème siècles, découvrant continents et pays ignorés, d'où l'ampleur de sa diffusion aujourd'hui. Le portugais fut longtemps l'unique langue européenne parlée en Afrique et dans tout l'Orient jusqu'au Japon.

C'est une culture originale, un monde différent:
Ses poètes : Camões, Fernando Pessoa, Drummond de Andrade… Sa littérature (que l'on commence à découvrir en France) : des premiers navigateurs à Jorge Amado… Ses musiques : le fado, la morna, l'univers sonore brésilien avec ses rythmes et ses danses, le samba, la capoeira,… Son architecture : l'art manuélin, l'art baroque, Brasília… Sa population bigarrée : blancs, noirs, indiens et métis… La diversité de ses fêtes : carnaval, football, plages…, de ses cuisines … Ses villes fascinantes : Lisbonne, Rio de Janeiro, Macau (Chine), Goa (Inde), Salvador de Bahia, São Paulo…

Choisir le portugais est aussi un atout pour votre avenir professionnel, compte tenu du poids économique des pays lusophones en plein développement.
Pouvoir travailler plus tard dans des entreprises ayant des rapports non seulement avec le Portugal et l'Europe, mais aussi avec des pays en développement comme le Brésil dans la cadre de relations internationales, communautaires ou extra-communautaires (UE, PALOP et Mercosul). Le portugais est surtout une langue de communication utile dans les relations culturelles, scientifiques, économiques et commerciales. A titre d'exemple, le Brésil sera avec la Chine et l'Inde, une des trois grandes puissances économiques de ce siècle. Le portugais est actuellement une des langues les plus présentes sur le réseau Internet.

Si l'on compare par exemple le portugais et l'espagnol, une impression superficielle pourrait laisser croire à une "utilité" de l'espagnol presque double de celle du portugais:
Pays de langue portugaise : 210 millions de personnes, 10 688 000 km2, 501 milliards de dollars de PNB
Pays de langue espagnole : 341 millions de personnes, 11 959 000 km2, 1124 milliards de dollars de PNB

Ainsi, sur le marché du travail, pour un emploi exigeant le portugais (commerce, industrie, tourisme, recherche, interprétariat, traduction, ...), il y aurait deux emplois exigeant l'espagnol. Or, en France, pour 1 élève qui étudie le portugais, 152 étudient l'espagnol!
Alors que nous aurions en portugais une offre d'emploi pour 1 candidat, nous en aurions donc en espagnol deux offres pour 152 candidats!

C'est-à-dire que la probabilité pour un élève de portugais de trouver un emploi grâce à la langue qu'il aura apprise est 76 fois plus forte que pour un élève d'espagnol ...

Elle est aussi langue de travail dans douze organisations internationales. Son intérêt, comme langue étrangère, se confirme régulièrement et le choix du portugais comme deuxième langue est en train de s'imposer. Ceci grâce à des enseignants dynamiques qui s'investissent pour intéresser leurs élèves à la langue et à la civilisation lusophone.

Le portugais est surtout une langue de communication utile dans les relations culturelles, scientifiques, économiques et commerciales. La Lusophonie est un espace en pleine expansion économique et démographique, attirant de plus en plus d'investisseurs. Le portugais est actuellement une des langues les plus présentes sur le réseau Internet.

Dans un monde qui change, le portugais devient une langue d'avenir, une langue à découvrir.
En France et en Europe notamment, les spécialistes de cette langue sont encore rares, alors que son utilité internationale s'affirme.
Apprenez-le!

Les Institutionnels

L'académie d'Amiens
L'actualité - Innovations pédagogiques - BTS
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/portugais/spip/

L'académie de Créteil
Un site riche et varié, mis à jour régulièrement - Les sujets du Bac - Des liens Lusophones
http://www.ac-creteil.fr/portugais/WELCOME.html

L'académie de Paris
Les pages de l'Inspection - Textes officiels
http://lve.scola.ac-paris.fr/portugais/

Webeduc
Il s'agit d'un portail qui vise à promouvoir l'intégration des professeurs et des étudiants français et brésiliens, permettre l'échange d'informations et d'expériences entre les deux pays (nouvelles technologies, enseignement), etc.
http://www.webeduc.mec.gov.br/

Primlangues - l'enseignement des langues vivantes à l'école élémentaire
Des ressources pour l'apprentissage du portugais
http://www.primlangues.education.fr/php/ressources.php

Les Incontournables

Arara - Des informations sur le Brésil
Agenda des événements brésiliens à Paris - Dossiers thématiques - Histoire - Culture
http://www.arara.fr/

Fondation Calouste Gulbenkian
Le rayonnement culturel du Portugal
http://www.gulbenkian.pt/portal/index.html

Desenrolando a língua
Site brésilien avec des histoires, des jeux et des expériences à utiliser en classe
http://lanavision.com/walcestari/index_frames.html

Institut Camões
Culture et éducation
http://www.instituto-camoes.pt/

Campagne d'information pour l'étude du portugais
Le Portugais un atout, parlons-en! - Information de l'ADEPBA
http://www.adepba.fr/portugais.htm

Russe

Par Béatrice Crabère

Documents officiels

Tout est sur SITAC!
Le professeur de russe doit absolument mettre le site russe des Académies dans ses favoris et le visiter régulièrement.
http://www.sitac-russe.fr/

L'actualité de la rentrée 2007

XIIIèmes Olympiades de russe.
Les dates du 2ème tour
http://www.sitac-russe.fr/spip.php?article299

Annales.
Toutes les annales, notamment celles du baccalauréat et du concours général 2007.
http://www.sitac-russe.fr/spip.php?rubrique17

Concours général 2007.
La remise des prix 2007: 36 élèves ont été présentés en russe, mais peu sont primés!
http://www.education.gouv.fr/cid5325/remise-des-pris-concours-general-2007.html

Le nouveau brevet des collèges.
"Le niveau A2 dans une langue vivante étrangère, tel qu'il est précisé par l'annexe à l'article D. 312-16, constitue la référence pour l'évaluation des candidats. Le candidat a le choix entre les langues vivantes étudiées."
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/22/MENE0753209A.htm

Programme du CAPES.
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/special3/special3_MENH0701093X.pdf

Les programmes

Où trouver tous les programmes?
Sur Sitac encore
http://www.sitac-russe.fr/spip.php?rubrique8
Ou directement sur le site EDUSCOL. Ce site est une mine de renseignements officiels pour le professeur, à la rubrique "Langues vivantes". Tous les programmes, le baccalauréat STG, le plan de rénovation des langues vivantes, le CECR, les sections de langues orientales, les échanges, les assistants...
http://eduscol.education.fr/D0067/accueil.htm

Et les documents d'accompagnement?
Dans la rubrique "Programmes et accompagnements" du CNDP. On peut y consulter également le projet du palier 2 pour le collège.
http://www.cndp.fr/secondaire/russe/

Le Cadre Européen Commun de Référence
Nous avons été formés en 2006/2007, ou le serons dans les 2 ans qui viennent: nos pratiques de classe doivent impérativement tenir compte du CECR. Si vous avez encore du mal à l'accepter ou à vous y retrouver, voici un excellent dossier sur le site de Franc-Parler,(qui regroupe les professeurs de FLE, certes, mais qui de ce fait peut concerner toutes les pratiques des professeurs de langues).
On y trouve notamment des exemples sonores de ce qui est attendu dans chaque niveau, la définition de l'approche actionnelle, des tâches, des compétences, des liens sur des conférences Francis Goulier, Inspecteur général de l'Éducation nationale (IGEN) langues vivantes,) ou articles de réflexion de pédagogues influents
http://www.francparler.org/dossiers/cecr_enseigner.htm#cecr_revolution#cecr_revolution

Sur Sitac, on peut consulter un exemple d'auto-évaluation en russe
http://www.sitac-russe.fr/IMG/doc/_pp26_27_russe.doc

Ressources pédagogiques

Des conseils et des séquences pédagogiques

Les liens les plus importants sont répertoriés sur Sitac, sous la rubrique "Ressources pour la classe".
http://www.sitac-russe.fr/spip.php?rubrique100

Pour le primaire:
Un site incontournable: Primlangues. En tapant "russe"dans le moteur de recherches, on accède à 4 pages de ressources diverses: les documents officiels, des liens vers des sites russes exploitables en classe, des séquences pédagogiques complètes autour de contes, des fiches didactisées, des documents authentiques, une bibliothèque...
http://www.primlangues.education.fr/php/

Pour les sections orientales:
Des séquences complètes sur le site Emilangues: la famille, la révolution.
http://www.emilangues.education.fr/CMS/Site/Template/F1/F1.aspx?SELECTID=766&ID=623
http://www.emilangues.education.fr/CMS/Site/Template/F1/F1.aspx?SELECTID=734&ID=599

Pour tous les niveaux:
La rubrique "Langues en pratique" sur le site du CNDP. On y trouve trois séquences complètes par niveau (primaire, collège, lycée) autour de thèmes particuliers.
http://www.cndp.fr/secondaire/languespratique/

Sur des sites académiques:
Sur le site de Bordeaux: des séquences pédagogiques remarquables basées sur l'utilisation des TICE en classe.
http://webetab.ac-bordeaux.fr/Pedagogie/Langues/Russe/intertice/tout_intertice.htm
Sur le site d'Aix-Marseille: des séquences pédagogiques en liaison avec les nouveaux programmes culturels.
http://www.russe.ac-aix-marseille.fr/sequences_ped.htm

Les sites académiques

Sitac
Le site des académies pour le russe, il centralise les articles et informations essentiels des autres sites académiques et se substitue peu à peu aux sites régionaux.
Pour les ressources, quelques pages sont indispensables.
Pour le primaire, l'excellente liste de sites établie par Françoise Cherbe. Attention, certains liens ne sont plus actifs ou sont devenus commerciaux. Mais la grande majorité vaut toujours le détour, et sont exploitables à d'autres niveaux, d'ailleurs!
http://www.sitac-russe.fr/IMG/html/Sitesprimaire.html

Intéressantes aussi, et à consulter régulièrement, les rubriques sur l'actualité culturelle à Paris et en province, et la médiathèque.
http://www.sitac-russe.fr/spip.php?rubrique23
http://www.sitac-russe.fr/spip.php?rubrique74

On trouve la liste commentée des sites académiques sur le site de Bordeaux (par exemple), mais attention, certains liens ont évolué, donc je propose ci-dessous une mise à jour.
http://webetab.ac-bordeaux.fr/Pedagogie/Langues/Russe/sitefran/tout_site_acad.htm

Les spécialités régionales ou les vertus de la décentralisation.
Sitac n'a pas encore englouti la totalité des sites académiques, mais pour certains, la résistance sera de courte durée. Espérons que les particularités seront sauvegardées ou que des liens seront prévus vers les anciens hébergements. Voici un aperçu de ce que l'on trouve encore en province.
Lyon : un petit dictionnaire d'argot
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/russe/divers/argot2.html
Les abréviations
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/russe/divers/abrev.html
Le calendrier des fêtes russes
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/russe/divers/calendrier.html
Toutes les recettes russe
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/russe/divers/recettes/le_tableau_de_toutes_les_recettes.html#recettes
Une rubrique exhaustive pour les amateurs de BD
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/russe/bd/liste_bd.html

Nancy-Metz
Des compte-rendus d'échanges scolaires
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/russe/Echanges.htm#echange
Des documents à télécharger y compris un Power Point pour faire la promotion de l'enseignement du russe, des témoignages d'anciens élèves...

http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/russe/Promolgr.htm
Une revue de presse sur la Russie, tenue à jour
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/russe/presse.htm

Bordeaux
Tout sur le cyrillique sur votre ordinateur
http://russe.ac-bordeaux.fr/#
Une page de liens commentés vers les outils pédagogiques en ligne nécessaires: dictionnaires, grammaires, cours de russe en ligne, articles
http://webetab.ac-bordeaux.fr/Pedagogie/Langues/Russe/siteruss/tout_langue.htm
Des dossiers de presse sur l'actualité brûlante
http://webetab.ac-bordeaux.fr/Pedagogie/Langues/Russe/siteruss/tout_presse.htm

Rennes
Le cours en ligne de Bernadette Cierzniak très complet avec des exercices interactifs et une page spéciale pour les Terminales avec textes et exercices.
http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/russe/outilsling/gfoutilslingru.htm

Lille
Le site ne semble plus mis à jour, mais on y trouve toujours les tests de culture russe de Maria Zeltchenko (cliquer sur " Jeux interactifs ".) ; Les tests de russe pour nos élèves (3 niveaux). Aller dans la " Salle des professeurs ", tests ; et enfin, La bourse de textes, ça peut toujours dépanner !
http://www2b.ac-lille.fr/russe/peda/peda.htm

Aix-Marseille
Le site n'est plus mis à jour, rattaché à SITAC, mais on trouve toujours l'excellente page consacrée aux ressources pédagogiques: textes, idées de jeux:
http://www.russe.ac-aix-marseille.fr/pedagogie.htm
Et aussi la page du lexique indispensable pour comprendre les questions des sujets de bac (et qui sera très utile au professeur qui doit composer des questions sur ses propres textes pendant l'année!)
http://www.russe.ac-aix-marseille.fr/bac.doc

Dijon
Une page consacrée à la littérature russe
http://langues.ac-dijon.fr/rubrique.php3?id_rubrique=117
Et les programmes de télévision
http://langues.ac-dijon.fr/rubrique.php3?id_rubrique=66

Nantes
Une excellente page avec des séquences simples montrant l'utilisation des TICE en classe
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/67511734/0/fiche___pagelibre/&RH=RUSS&RF=1167867492484
Et une banque d'images
http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/lv/russe/photos.htm#KLINK

Cours et exercices en ligne

Sur des sites académiques, ou moins académiques, mais réalisés par des collègues:

Sur le site de Nancy-Metz, des exercices sur les déclinaisons
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/russe/declin/index.htm
Sur le site de l'Université Paul Sabatier de Toulouse, un cours de grammaire complet (ou presque), élaboré par Béatrice Crabère et Asya Willerval, constitué de fiches téléchargeables ou imprimables, avec des liens vers des exercices auto-correctifs en ligne.
http://langues.ups-tlse.fr/Beatrice/grammaire/!menu_gram.htm
D'autres fiches de grammaire, élaborées par Serge Arbiol pour ses étudiants, utilisables par tous évidemment, et d'une grande qualité.
http://langues.ups-tlse.fr/Arbiol/Manuel_HTML_01/Manuel_01.htm
Sur ce même site, des textes commentés en htm (vocabulaire, grammaire) pour les élèves de lycée qui voudraient travailler en autonomie. N'hésitez pas à cliquer partout où c'est possible, il n'y a pas de mode d'emploi!
http://langues.ups-tlse.fr/Beatrice/menu0.htm
Et aussi une méthode de lecture sonorisée
http://langues.ups-tlse.fr/Beatrice/Lecture_oui/sommaire.html
EIREL, des exercices de toutes sortes, intégrant du son, des vidéos, des évaluations auto-correctives, des dictées, sur le site de La Sorbonne.
http://www.recherches-slaves.paris4.sorbonne.fr/PHP/EIREL/prof.htm
Et le cours inimitable de Bernadette Cierzniak, mémorusse. Un cours de grammaire de haut niveau, des exercices interactifs et QCM, des listes de vocabulaire par thèmes pour animer des débats en classe, les pays et leurs habitants....
http://perso.orange.fr/clavier.cierzniak/memorusse/index.htm
Un autre cours de grammaire avec des tableaux récapitulatifs très clairs sur le site de l'IUniversité de Paris I
http://langues.univ-paris1.fr/russe/6coursenligne.htm

Méthodes gratuites en ligne
Une liste de site choisis, établie par Marie-Laure Barazer
http://webetab.ac-bordeaux.fr/Pedagogie/Langues/Russe/sitefran/tout_appr_russe.htm
La méthode Golosa avec exercices
http://www.gwu.edu/%7Eslavic/golosa/grammar/grammar.htm
La méthode Vladimir avec exercices
http://www.learning-russian.gramota.ru/vladimir/index.htm

Manuels pour le collège et le lycée
Le lexique du manuel Okno en français, sur le site de Nancy-Metz
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/russe/grisvard/lexiqueOKNO1.pdf
Un complément Internet au manuel Reportage
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/russe/reportaz.htm
Et aussi sur le site de Lille : " Quelques pages web pour illustrer la méthode " Reportage "
http://www2b.ac-lille.fr/russe/peda/pedapr.htm
Des fiches sur les manuels Reportage 1 et 2 ancienne édition
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/russe/divers/docpedagogiques/cours_ef.html

Aide à la traduction
Un problème de traduction sur un nouveau texte tiré de la presse ou un devoir rendu par un russophone? Allez sur le forum Lingvo
http://forum.lingvo.ru/actualtopics.aspx?bid=21
Dictionnaire bilingue en ligne (par exemple)
http://online.multilex.ru/

Le travail de l'élève

S'entraîner après le cours.

Des outils pour tous et pour toute l'année!
Cette page réalisée par Amandine Regamay donne toutes les explications nécessaires pour mettre en pratique un entraînement au russe sur l'ordinateur personnel de l'étudiant ou de l'élève: cyrillisation de l'ordinateur, outils de translittération et de traduction, liens pour les plus avancés ou les russophones vers quelques médias, moteurs de recherches russes, littérature, encyclopédies.
http://langues.univ-paris1.fr/russe/6monordinateurparlerusse.doc

Des dictionnaires de traduction
La traduction magique et immédiate, le dictionnaire franco-russe, russe-français collaboratif Multitran
http://www.multitran.ru/c/m.exe?a=ShowTranslations&SP=ON&MatchCase=0&ShowLinks=ON&HL=2&l1=4&l2=2
Et aussi, du russe au français
http://lingvo.yandex.ru/fr

Exercices auto-correctifs
Des tests ludiques pour vérifier ses connaissances ou se perfectionner en s''amusant. Plusieurs niveaux de difficulté. C'est un site finlandais, mais tout est écrit en russe également!
http://www.joensuu.fi/fld/russian/kirilka/testit/index.html

Pour en savoir plus.

Pour apprendre du vocabulaire, des pages illustrées par thèmes et sonorisées (tous niveaux)
http://www.languageguide.org/russian/
Pour les élèves de Terminale ou les russophones qui souhaitent s'entraîner à la compréhension écrite et aborder de grands auteurs, Rémis Camus, de l'Université de Caen, nous conseille ce site
http://www.sussex.ac.uk/Units/russian/Ruslang/authors.html

Entraînement à la compréhension orale et à la phonétique
2 heures de cours de langue par semaine? Il est indispensable d'augmenter la "masse critique", pour recréer les conditions du "bain linguistique".

Des contes, des chansons, des poésies sur ce site de radio enfantine.
http://sofa.lk.net/
Ou encore sur le site "gorodfm", déjà cité par Françoise Cherbe sur le café. On y trouve de très nombreux enregistrements radio de contes lus par des acteurs. Les enregistrements mp3 sont de très bonne qualité et on a accès au texte.
http://www.gorodfm.ru/skazki
Tous les styles de chansons: choisissez votre radio dans la colonne de droite (par exemple le rock russe).

http://www.specialradio.ru/sve.shtml
Une radio pour les jeunes: une sélection d'émissions à écouter ou réécouter: des textes, de la musique, des chansons et toute l'actualité brûlante à télécharger.
http://efirnoe-radio-internet-radio.rpod.ru/
Des audio-livres. Ecouter des textes gratuitement, et pas seulement des classiques: un large choix de poésies, de textes contemporains, de l'humour, des sketches...Les propositions sont répertoriées par genre, puis par auteur, avec éventuellement des liens sur les sites personnels des écrivains.
http://audioknigi-darom.ru/

Regarder la télé russe.
La télé gratuite en direct sur Internet, et en libre accès sur plusieurs abonnements de télé par ADSL: c'est la chaîne de Saint-Pétersbourg, " RTR Planeta ". Une vraie chaîne généraliste, très intéressante pour ses documentaires, ses programmes culturels, ses émissions de télé-réalité et ses séries de production nationale.
http://www.rtr-planeta.com/?d=10
On peut aussi regarder les infos sur d'autres chaînes.
Sur la première chaîne "Pervyj kanal", ou sur Euronews
http://www.1tv.ru/owa/win/ort8_main.main
http://www.euronews.net/
Sur la première chaîne, on accède aux sites des émissions. On peut en visionner certaines. Une page remarquable analyse les émissions sur le site de l'académie de Dijon.
http://langues.ac-dijon.fr/article.php3?id_article=118
http://www.1tv.ru/owa/win/ort5_peredach.peredach

Lettres

Français

Par Christian Perrier

Débuter comme prof de français

La page « nouveaux enseignants » du SCEREN-CRDP
http://www.cndp.fr/nouvens/

La page français du Café
Pour être tenu informé des nouveautés sur le Web utiles aux professeurs de français, consultez tous les mois la rubrique "Français" du Café pédagogique:
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/lettres/

WebLettres
Le portail de l'enseignement des lettres. Ce site associatif réalisé par une vingtaine de profs en exercice propose notamment un répertoire de plus de 11.000 sites pour les professeurs de français et de langues anciennes, ainsi qu'un espace d'échange de cours et séquences niveaux collège et lycée (environ 2600 documents).
Des groupes de travail sont mis en place pour les niveaux spécifiques : 4e PVP, 3e d'insertion, lycée professionnel, terminale L, BTS, classes prépas, ainsi que pour la préparation du Capes interne et de l'agrégation.
http://www.weblettres.net/

Néoprofs lettres
" Être stagiaire, vacataire, contractuel, voire néotitulaire, en résumé être jeune prof, c'est certes l'aboutissement de nos études et souvent d'un rêve. Cependant, c'est aussi douter constamment, c'est ne pas savoir où on va (...) Ce site a donc pour vocation de mettre en contact des professeurs de lettres débutants, pour échanger perspectives, expériences, questions et réponses. On y trouvera un forum, un groupe d'échanges, de nombreux liens pour préparer ses cours; et une banque de données à accès limité de séquences et de ressources pédagogiques, composée d'envois d'autres profs débutants. "
http://www.neoprofs.com

Le kit d'urgence du vacataire en français
Des outils qui vous permettront de régler les problèmes auxquels vous allez être confronté(e), ou tout au moins de réfléchir à les résoudre, ce qui est déjà un début de solution. (Académie de Versailles)
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/Vacataires.htm

Enseignement secondaire
La page du Ministère, pour toutes les informations administratives et pédagogiques officielles.
http://www.education.gouv.fr/
Programmes des concours externes et internes de l'agrégation, du capes, du c.a.p.l.p.,du capeps, de cop et de c.p.e. - session 2008
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/special3/default.htm

Pédagogie : s'organiser

Les programmes
Ils sont disponibles sur le site du CNDP :
http://www.cndp.fr/doc_administrative/

Lycée :
Documents d’accompagnement sur le le nouveau programme de français en première
http://www.cndp.fr/doc_administrative/essentiel/DAP%20francais.pdf
- Accompagnement des programmes-Français-seconde, première (Ouvrage (intégral)
http://www.cndp.fr/
- Épreuves anticipées de français : Annales zéro : Épreuve écrite - Exemples de sujets
http://www.cndp.fr/
- Tous les sujets de l'épreuve anticipée de français depuis 2002 sont sur Magister :
http://www.site-magister.fr/annales.htm
- Terminale L : Programme de littérature de la classe terminale littéraire - année scolaire 2007-2008
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/17/MENE0700870N.htm
Document d'accompagnement-Littérature-classe terminale de la série littéraire
http://www.cndp.fr/

- BTS
Le nouveau programme de " Culture générale et expression " au BO n°7 du 17 février 2005 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/7/MENS0402812A.htm
Document d'accompagnement du nouveau programme (Eduscol) :
http://eduscol.education.fr/D0011/
Thèmes concernant l’enseignement de “culture générale et expression” en deuxième année de BTS – programme 2007-2008
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/18/MENS0701020N.htm

- Prépas littéraires
Le programme du concours d'entrée 2007 à l'ENS Ulm/Sèvres
http://www.ens.fr/concours/

Evaluer les élèves
http://www.banqoutils.education.gouv.fr/

Élaborer sa progression annuelle au collège
- Construire une progression annuelle au collège :
Ce document, rédigé par Gérard Vigner, IA-IPR de Lettres (déc. 98), présente les premières bases permettant d'élaborer un plan de formation pour le collège:
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/progcol.htm
- WebLettres recense toutes les progressions annuelles pour les classes de collège disponibles sur Internet :
http://www.weblettres.net

Intégrer les nouvelles technologies dans son enseignement

Educnet est le site de la Direction des technologies dédié à l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement (TICE). A découvrir, le site Lettres rénové, qui propose de nombreuses pratiques et ressources autour des Tice :
http://www2.educnet.education.fr/lettres/
- Et le site Théâtre, également rénové :
http://www2.educnet.education.fr/theatre/
- La lettre Tic'Edu : Lettre d'informations nationales et académiques sur les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement des lettres :
http://www2.educnet.education.fr/sections/lettres/comm/ticedu/ticedu8
Ecrire avec les Tice

Le répertoire de sites de WebLettres recense de nombreuses activités d'écriture à mener avec les nouvelles technologies, à tous les niveaux : activités avec le traitement de texte, logiciels pour écrire, activités avec Internet, écrire des récits interactifs, concours d'écriture, réaliser un roman-photo... :
http://www.weblettres.net/

Logiciels
Le site Lettres de Créteil tient à jour une base de données de logiciels et de cédéroms pour le français, avec liens vers des exploitations pédagogiques présentées en ligne :
http://www.ac-creteil.fr/lettres/scripts/logiciels/index.php

Ressources pédagogiques : portails officiels, cours, séquences, progressions annuelles...

Sites officiels
- La base Lettres, banque de séquences en ligne sur les sites académiques
http://www2.educnet.education.fr/sections/lettres/ressources/banque/
- Le moteur de recherche des sites académiques (pour lancer une recherche sur l'ensemble de ces sites) :
http://pedagogie.ac-toulouse.fr/lettres/
- Le site du Ministère de l'Éducation nationale, pour toutes les questions administratives, et les BO:
http://www.education.gouv.fr
- EDUSCOL, site de la DGESCO (site pédagogique du ministère), met en ligne des commentaires, réflexions, accompagnements pour les programmes et la promotion des action nationales:
http://www.eduscol.education.fr
- Le site du CNDP, pour les programmes, les accompagnements et les ressources pédagogiques en général du CNDP:
http://www.cndp.fr
- Les sites académiques : chaque académie développe un site consacré aux lettres. Pour trouver le site lettres de votre académie:
http://www2.educnet.education.fr/sections/lettres/rezo/aca/

Sites personnels pour les profs de français
- Magister, travaux dirigés de français, mine d'or pour le lycée, les classes prépas scientifiques et les BTS
http://www.site-magister.fr/
- [Lettres.net] (lycée)
http://www.lettres.net /
- [Lettres.org] : Je suis professeur de lettres, que puis-je faire avec Internet ?
http://www.lettres.org/
- Cahier-cours, le site d'Élisabeth Kennel pour les Terminales L
http://perso.club-internet.fr/yz2dkenn/
- Séries littéraires
Le site très riche de Valérie Martin-Perez
http://serieslitteraires.org/publication/
- La Bourse aux séquences
http://bourseauxsequences.free.fr /

Une sélection de ressources particulièrement riches
Les dossiers pédagogiques de la BNF
http://classes.bnf.fr/
A titre d'exemple deux dossiers exemplaires :
L'autoportrait :
http://classes.bnf.fr/portrait/index.htm
les brouillons d'écrivain :
http://expositions.bnf.fr/brouillons/index.htm

Dans le même esprit l'extraordinaire site qui recense tous les brouillons de Madame Bovary. Une mine d'activités.
http://flaubert.univ-rouen.fr/bovary/bovary_6/accueil-0.html
le site Texte image donne accès à plus de 14000 milze image du patrimoine artisitiques mondial mais propose aussi des ressources sur l'Odyssée d'Homère, les Métamorphoses d'Ovide, Baudelaire, Apollinaire , poésie et chanson ; le XVI° siècle. Récemment une série de ressources sur le XVIII° siècle (textes fondamentaux et analyses) a été mise en ligne
http://www.texteimage.com
Tout Molière en ligne :
http://www.toutmoliere.net/index.html

Concours d'écriture

Concours organisé par l'association paragraphe contact :
elodie.giovanella@orange.fr

Concours « Des mots pour voir »
Cette année le concours « Des mots pour voir » prendra pour support les 14000 images du site texte image auquel les inscrits auront gratuitement accès. Inscription et publication du règlement le 10 septembre.
Pour voir les texte de la session précédente :
http://www.imageimaginaire.com/ consulter imageimaginaire. Le concours/ les textes des participants.

Faire lire les élèves

Une proposition du SCEREN –CRDP :
http://www.cndp.fr/actualites/eleve/livres/L20070606.htm

Le site Ricochet publie des fiches de lecture sur un nombre très important de livres, agrémentées d'un appareil critique et de ressources qui en font un site incontournables pour les professeurs de français et les documentalistes.
http://www.ricochet-jeunes.org/sommaire.asp

Télémaque
Le Centre ressource littérature de jeunesse Télémaque reçoit en service de presse une partie de la production éditoriale de littérature de jeunesse. Un comité de lecture composé d'enseignants du premier et du second degré, ainsi que de bibliothécaires se réunit une fois par mois pour :
- Sélectionner les livres qui paraissent particulièrement intéressants pour la composition d'un fonds de BCD et de CDI, tant au niveau de l'intérêt personnel de l'élève qu'au niveau de l'utilisation pédagogique.
- Réaliser des bibliographies thématiques.
- Composer des fiches pédagogiques d'utilisation des livres au sein des thématiques.
http://www.crdp.ac-creteil.fr/telemaque/

Alinea met en ligne les fiches de lecture rédigées par vos élèves
http://www.ac-creteil.fr/alinea

Communiquer, échanger : les listes de discussion

Sur les listes de discussion, fonctionnant par email, les professeurs discutent entre eux de tous les sujets afférents à leur discipline, s'échangent des tuyaux, des cours, des réflexions...

Deux listes principales regroupent les professeurs de français:
- Français-collège, pour le collège.
http://www.weblettres.net
- Profs-L pour le lycée.
S'abonner:
http://www.weblettres.net/profs-l/index.php

Plus de 350 synthèses des discussions de Profs-L sont classées thématiquement et publiées ici
http://www.weblettres.net/

Autres listes spécifiques :
- Liste "classes à profil" en français (4e AES, 3e d'insertion, 3ePVP)
- Liste "Terminale L"
- Liste "BTS-Lettres"
- Liste "lettres en classes prépas"
- Liste "CAPES interne"
- Liste "Agrégation"

- Liste Agreglettres :
- Listes pour les profs de FLE (Français langue étrangère)

toutes sur WebLettres
http://www.weblettres.net

Langues anciennes

Par Marie Fontana-Viala et François Gadeyne

Les textes officiels

Les programmes

Les programmes pour le collège et le lycée peuvent être consultés et téléchargés sur le site du CNDP, mais aussi sur celui d'Eduscol.
http://www.cndp.fr/doc_administrative/
http://eduscol.education.fr/D0013/LLPFPR01.htm
(Voir aussi plus bas, rubriques « Collège » et « Lycée »)

Nouveaux programmes pour la série musique et danse
Le J.O. du 17 août annonce la publication des programmes de langues anciennes en 2de, première et terminale de la série technique de la musique et de la danse. Ils remplacent ceux de 2001-2002 et entrent en vigueur à la rentrée 2008 en seconde. Ils paraîtront au B.O. du 13 septembre.
Au J.O.
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0762030A

Les bonnes portes

S'informer

Weblettres
Sur Weblettres, des pages indispensables sont consacrées aux langues anciennes : on y trouve un vaste répertoire de sites, et une liste des cours et séquences à télécharger (inscription obligatoire).
http://www.weblettres.net/index2.php?entree=16
http://www.weblettres.net/pedagogie/index.php?page=la

Innover

TICE
Des logiciels pédagogiques très utiles (plusieurs sont gratuits et libres de droits), à découvrir à partir du site de Créteil et de celui de Versailles.
http://www.ac-creteil.fr/lettres/scripts/logiciels/index.php
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/logla.htm

Le manuel en ligne Hellenis'TIC permet d'accompagner efficacement les premiers pas dans l'acquisition du grec.
http://www.educnet.education.fr/musagora/manuel/default.htm

Transdisciplinarité

De nombreux exemples d'intégration des Langues anciennes à des travaux transdisciplinaires (IDD, TPE et autres) sont à consulter chez Weblettres ; on trouvera en outre des liens vers des pages proposant des informations en latin, des jeux, des conseils pour l'organisation de voyages scolaires (Marie-Laure Tres).
http://www.weblettres.net/sommaire.php?entree=16&rubrique=49&sousrub=97

Image

L'indispensable site "Musagora" propose des dossiers thématiques très riches, et qui font une large part à l'étude de l'image. Vous pourrez en outre rejoindre la liste Musagora, où les professeurs de langues anciennes trouvent l'occasion de partager pratiques et informations.
http://www.educnet.education.fr/musagora/default.htm

Ressources pédagogiques sur les sites académiques

Quelques sites académiques de qualité

Voici quelques sites qui proposent des ressources consistantes pour le lycée et le collège. Le bulletin mensuel du Café pédagogique signale les nouveautés : merci aux collègues qui publient de nous tenir informés !

- Créteil
http://www.ac-creteil.fr/lettres/pedagogie/la.htm
- Caen
http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/lettres/lettres-classiques/index.php
- Dijon
http://lettres.ac-dijon.fr/espapro/pedago/actipeda.htm#langanc
- Nancy-Metz
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/lettres/LanguesAnciennes/default.htm
- Nantes
http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/lettres/div/maj/lycg/lettanc.htm
- Orléans-Tours
http://www.ac-orleans-tours.fr/lang_anciennes/default2.htm
- Paris
http://lettres.scola.ac-paris.fr/res_lang_anc.html
- Poitiers
http://www.ac-poitiers.fr/voir.asp?p=lettres/lang_anc/index.htm
- Toulouse
http://pedagogie.ac-toulouse.fr/lettres/langues_anciennes/ressources.htm
- Versailles
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/lalyc.htm

Liste de travaux pédagogiques

De nombreuses ressources académiques sont recensées par Jacques Julien.
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/lathem.htm

Lycée

Textes officiels

Programmes
Les textes de référence pour l'enseignement des langues anciennes :
http://www.cndp.fr/doc_administrative/programmes/secondaire/langanci/lycee.htm

Sur le site de l'académie Nancy-Metz, l'Inspection fournit une présentation très claire des programmes et des nouveautés.
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/lettres/Inspection/Sommaire_LA_lyc.htm

Sujets

Les sujets du bac
Les sujets de grec et de latin (pour les années 2003 à 2007) se trouvent par exemple sur le site de l'académie d'Amiens.
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/lettres/Latgrec/accueil.htm

Annales zéro
Les annales zéro pour le latin et le grec ancien (correspondant aux nouvelles épreuves définies pour la session 2004) sont encore consultables en ligne.
http://eduscol.education.fr/D0013/Annales_0.pdf

Pour le prof

Lutece.org : le latin en Terminale
Sur le site Lutèce, dans la rubrique Terminale, de nombreux textes et études pour le bac de latin, classés par thèmes au programme.
http://fleche.org/lutece/

Le dossier bac-brevet 2007 du Café
Il propose programmes et ressources pour l'examen.
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/01042007_BB_LA.aspx

Educnet
Educnet offre une synthèse des ressources pour l'usage des TICE dans l'enseignement des langues anciennes au lycée.
http://www2.educnet.education.fr/sections/lettres/pratiques5675/ticlal/

Helios
Né d'une collaboration entre l'académie de Grenoble et l'université de Louvain, Helios publie des ressources pédagogiques intéressantes, par exemple sur Homère ou pour l'enseignement conjoint du latin et du grec. Les élèves peuvent utiliser certaines pages de ce site, qui fonctionne comme un véritable manuel en ligne.
http://helios.fltr.ucl.ac.be/

Collège

Textes officiels

Les textes de référence pour l'enseignement des langues anciennes :
http://www.cndp.fr/doc_administrative/programmes/secondaire/langanci/accueil.htm

Pratiques pédagogiques

Educnet offre une synthèse des ressources pour l'usage des TICE dans l'enseignement des langues anciennes au collège.
http://www2.educnet.education.fr/sections/lettres/pratiques5675/ticlaclg/

Concours

Rapports de jurys
Tous les rapports de jurys (CAPES et agrégations) peuvent être consultés à l'adresse suivante :http://www.education.gouv.fr/personnel/siac2/jury/default.htm

Agrégations interne et externe
Textes parus au B.O., numéro spécial n°3 du 17 mai 2007
· Concours externe (p. 42 du B.O.)
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/special3/special3_MENH0701091X.pdf
· Concours interne (p. 77 du B.O.)
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/special3/special3_MENH0701092X.pdf

Agreglettres
Agreglettres est une liste de travail collaboratif, ouverte aux candidats inscrits aux concours de Lettres modernes et de Lettres classiques. L'inscription à Agreglettres peut être demandée dès la parution du programme, et jusqu'au 1er juillet.
http://listes.cru.fr/sympa/info/agreglettres

CAPES interne et externe

Weblettres
Weblettres propose un forum de discussion sur les CAPES internes de Lettres ; on y trouve également une page de liens pour les candidats aux CAPES, externe ou interne.
http://www.weblettres.net/pedagogie/gt.php?wg=5&p=liste
http://www.weblettres.net/sommaire.php?entree=18&rubrique=31

Philosophie

Par François Jarraud

Les concours en 2008

Trois concours seulement sont ouverts : agrégation interne et externe, capes externe. Il n'y aura pas en 2008 de capes interne. Les programmes sont définis au B.O. spécial n°3 de mai 2007.

Pour l'agrégation externe : Écrit : 2e épreuve. Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions.: L'image.
3e épreuve. Épreuve d'histoire de la philosophie.
1. Aristote : Organon (Catégories, De l'Interprétation, Premiers et Seconds Analytiques, Topiques, Réfutations sophistiques); Ethique à Nicomaque. Ethique à Eudème; Rhétorique; Poétique.
2. Pascal.
Oral : Première leçon : La logique et l'épistémologie. Textes français ou traduits en français : Kant, Critique de la raison pure, Bergson, L'Évolution créatrice, Textes en langue étrangère : Plotin, Ennéades IV, 7 et 9, Texte latin Thomas d'Aquin, Quaestiones disputatae de veritate, q. 1 (de veritate), Texte allemand Marx, Das Kapital, Livre I, 1ère, 2ème et 3ème sections jusqu'au chapitre v inclus, Texte anglais J. S. Mill, Considerations on Representative Government, in On Liberty and Other Essays, Texte arabe Al-Kindi, Kitâb al-Kindî ilâ al-Mu'tasim bi- Llâh fî al-falsafa al-ûlâ (Livre de la philosophie première), Texte italien Dante, Convivio, Premier et deuxième traités.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/special3/default.htm

Débuter en philosophie

Le dossier Bac du Café propose des ressources pour les élèves : réviser et s'entraîner.
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/01042007_BB_Philosophie.aspx

En série générale

Des conseils pour les devoirs et les cours
"On veillera à donner très rapidement un sujet de dissertation, sans s'attarder dans des considérations méthodologiques préalables. Il est préférable de donner en classe, dans la leçon, le constant exemple du traitement méthodique d'une question, et notamment de l'usage philosophique des textes". Les IPR parisiens fixent leurs exigences dans le bulletin de rentrée. "Le travail de la dissertation doit être régulier et soutenu. En S, ES et dans les séries technologiques, la périodicité recommandée est d'un devoir toutes les quatre semaines, donné lors de la remise des copies précédentes. Trois devoirs en temps limité (4 heures) doivent être organisés au cours de l'année. En série L, le nombre des devoirs en temps libre est plus important (un toutes les trois semaines)".

http://philosophie.scola.ac-paris.fr/Bulletinderentrée0607.pdf

En série générale, **le programme** a été changé en 2003. Il est en ligne sur EduScol
http://www.eduscol.education.fr/index.php?./D0016/LLP16GD01.htm

Un recueil de **textes officiels** sur le métier
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/infosofficielles.htm
et un autre, très complet, sur l'enseignement de la philosophie
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/infosphilo.htm

Particulièrement le dédoublement de la 3ème heure en série S
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/philoofficiel/horaires.htm
Les 8 heures en série L
http://eduscol.education.fr/D0056/horairesseriel.htm

Sujets et textes
Plus de 3.000 sujets, près de 1.200 textes philosophiques : c'est ce que nous propose le site grenoblois. Un moteur de recherche permet d'accéder facilement aux notions et de construire ainsi rapidement des sujets de devoirs. Car "Les hommes peuvent-ils avoir des droits sans avoir des devoirs ?"…
http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/pages/search2.php
http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/pages/search.php3

Les auteurs au programme
Une sélection de sites Internet pour étudier chaque auteur au programme.
http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/philo/ress/bauteurs/baut.htm

Textes
C'est une petite encyclopédie que le site académique de Grenoble nous propose. Pour chaque notion du nouveau programme 2003, pour chaque auteur, les enseignants trouvent sur le site des textes philosophiques illustrant le programme.
http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/

Entraînement à la dissertation
Sur le site picard, C. Prompsy propose un exercice de correction de dissertation. Les élèves doivent travailler les problématiques, puis les conclusions.
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/sujets/exercicesplaisir.htm

L'explication de texte au baccalauréat
" A la fin du premier trimestre, trois réunions départementales se sont tenues dans notre académie. Elles avaient pour vocation de susciter une réflexion commune sur l'explication de texte, sa nature et sa place dans notre enseignement. A l'issue de ces trois rencontres, nous étions convenus de consigner les conclusions de ces discussions et de les communiquer à tous afin qu'elles jouent un rôle régulateur dans la conduite de notre enseignement et dans nos pratiques d'évaluation, notamment lors des épreuves du baccalauréat". Le travail de ces rencontres picardes est mis en ligne par M. Francis Foreaux, IPR, Jocelyne Breton, M. Arnaud Desjardin et Pierre-André Huglo. Ils évoquent l'épreuve écrite, l'oral et l'organisation de l'épreuve.
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/philoofficiel/consignestextes.htm

En série technologique

La philosophie en ST2S en 2008
Les horaires de la nouvelle filière Sciences et technologies de la santé et du social ont été publiés au J.O. du 28 septembre 2006. La philosophie y dispose d'une heure plus une heure de TD. Ces horaires de philosophie seront appliqués à la rentrée 2008.
http://eduscol.education.fr/D0055/horairesserieST2S.htm

Le nouveau programme (2006) en STG
"Dispensé durant une seule année, à la fin du cycle secondaire, et sanctionné par les épreuves d'un examen national, l'enseignement de la philosophie en classes terminales présente un caractère élémentaire qui exclut par principe une visée encyclopédique. Il ne saurait être question d'examiner dans l'espace d'une année scolaire tous les problèmes philosophiques que l'on peut légitimement poser, ou qui se posent de quelque manière à chaque homme sur lui-même, sur le monde, sur la société, etc. Il ne peut pas non plus s'agir de parcourir toutes les étapes de l'histoire de la philosophie, ni de répertorier toutes les orientations doctrinales qui s'y sont élaborées. Il convient donc d'indiquer clairement à la fois les thèmes sur lesquels porte l'enseignement et les compétences que les élèves doivent acquérir pour maîtriser et exploiter ce qu'ils ont appris. Le programme délimite ainsi le champ d'étude commun aux élèves des séries technologiques". Après d'après discussions, le nouveau programme des séries technologiques entre en application à la rentrée 2006. Il se compose d'une liste de notions et d'auteurs.
Le programme au B.O.
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs7/MENE0501664A.htm
Les pages de Rennes :
http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/philo/doc/bprog/bprog.htm
http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/philo/doc/bprog/b1progr.htm#appliqués
http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/philo/racine/a1accueil.htm#session

L'épreuve des séries technologiques
Une note publiée au B.O. du 8 juin définit les épreuves de philosophie des bacs technologiques à compter de la session 2007. Peu de changement : une épreuve écrite (trois sujets : deux dissertations, une explication de texte) de 4 heures, (coeff 2 ou 3), une épreuve orale de contrôle (durée 20 minutes, coeff 2).
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/23/MENE0601210N.htm

Comment enseigner la philo en série technologique ?
Dans l'académie d'Amiens, les professeurs de philosophie ont échangé fin décembre sur le projet de programme et surtout sur les méthodes pédagogiques à développer pour le rendre accessible. Par exemple : comment gérer les difficultés et lacunes des élèves sur le plan culturel ? Comment résoudre le problème de la maîtrise de l'écrit ? Comment rendre les textes accessibles ? Une réflexion commune riche, ouverte et inventive qui aborde notamment la question de "l'enfermement volontaire" de certains élèves. "Comment impliquer subjectivement les élèves ?"
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/PAF/enseignertechno.htm
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/PAF/enseignertechno2.htm

Socrate et Matrix

En terminale STI, Yannick Bezin montre comment s'appuyer sur un film populaire pour amener les lycéens à la lecture et à la philosophie. Sa démarche met en parallèle les thèmes du film avec des textes philosophiques. Ainsi l'illusion de Néo renvoie à la caverne de Platon. Le film évoque la liberté, le destin, le progrès technique, l'évolution. Sa démarche est accompagnée d'une sélection webographique qui ouvre d'autres perspectives d'utilisation en philosophie.
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/sujets/matrix.htm

Bientôt la philosophie en lycée professionnel ?

Enseigner la philosophie en lycée professionnel
"Il ne fait donc pas de doute pour les rédacteurs de ce rapport que l'enseignement de la philosophie en lycée professionnel, tel qu'ils ont pu l'examiner en fonctionnement dans l'académie de Reims, a fait la preuve de son opportunité et de sa faisabilité. Ils estiment que les avantages éducatifs, mais aussi culturels et sociaux, l'emportent très largement sur les coûts collectifs, au bénéfice des élèves parmi les plus démunis et, qu'à ce titre, son développement doit être encourage". C'est un rapport très favorable qu'ont remis les inspecteurs généraux Alain Séré et Philippe Forstmann sur le dispositif d'enseignement de la philosophie en lycée professionnel. Disons tout de suite que cet enseignement est balbutiant. Alors que la philosophie est inscrite aux programmes des terminales technologiques et générales, elle est seulement expérimentée en lycée professionnel. Elle ne touche que 650 élèves de 50 classes.

Pourtant, les inspecteurs soulignent ses apports positifs. Les élèves sont sensibles au fait qu'ils font des études comparables aux autres bacheliers. Et cet enseignement "contribue a modifier indubitablement le rapport au savoir et au langage des élèves concernés, a installer (ou a développer) des attitudes face aux textes, aux concepts, aux autres, a l'exercice personnel de la pensée". Les élèves maitrisent mieux l'écrit, ils sont mieux préparés a suivre l'enseignement de culture générale de bts, leur attitude envers l'école s'améliore.

Comment arrimer cet enseignement a la filière professionnelle ? Pour l'inspection générale il faut "mieux articuler l'enseignement de la philosophie au cadre pédagogique du lycée professionnel". Et pour cela, les inspecteurs recommandent de s'appuyer sur les ppcp, un dispositif malheureusement généralement ignore des professeurs de philosophie qui oeuvrent en l.p… l'inspection souhaite également que cet enseignement soit évalue au bac professionnel. Enfin il conviendra de préparer les professeurs de philosophie a enseigner en l.p. car l'inspection estime qu'il "n'est pas pertinent de former des enseignants en vue d'une pratique exclusive en l.p.". Le rapport demande donc des moyens pour cet enseignement, menace par les réductions de postes, et un cadrage réglementaire. Deux conditions qui devraient impliquer l'inspection générale de philosophie a laquelle n'appartiennent pas nos deux auteurs.
http://media.education.gouv.fr/file/27/5/5275.pdf

Réfléchir à ses pratiques

Philosopher : tous capables

"Comment donner à l'enseignement de la philosophie toute sa valeur formatrice et émancipatrice, et ainsi contribuer à sa démocratisation ? Comment faire face aux évolutions des élèves tout en maintenant des exigences intellectuelles élevées ? Comment permettre à chacun de découvrir en soi, avec les autres, des capacités de réflexions nouvelles ?" Cet ouvrage du Gfen Philosophie souhaite montrer comment faire face aux évolutions des élèves tout en maintenant un haut niveau d'exigence. En enjeu : la démocratisation du lycée. L'ouvrage rend largement compte de pratiques pédagogiques : ateliers d'écriture, travaux méthodologiques, soutien, etc. Il donne des exemples de croisement de disciplines : avec l'histoire – géographie, l'action commerciale en STT, l'économie gestion par exemple. Un ouvrage doublement émancipateur.
http://www.gfen.asso.fr/catalogue/revues/revues/pratik_philo.htm

L'enseignement de la philosophie en Europe
Comment est enseignée la philosophie chez nos voisins européens ? La webmestre, Carole Prompsy nous emmène dans un véritable tour d'Europe qui inclut les états de l'est et ne se limite pas aux programmes. Dans nombre de pays la philosophie est absente ou facultative. Elle a généralement bien du mal à se détacher de l'enseignement de la religion, de l'éthique ou de la morale. Les méthodes pédagogiques varient également tout comme les modes d'évaluation (la dissertation n'est pas universelle). Voilà des pages que tout enseignant devrait parcourir !
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/europe.htm

L'histoire de la discipline
Le site d'Amiens met en ligne des liens qui permettent de suivre l'histoire de l'enseignement de la philosophie en France : programmes de 1823, 1832, 1865. Un enseignement bien politique..
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/histoire.htm

Pour aller plus loin… : Il faut enseigner la philosophie avant la terminale

Peut-on philosopher avant la terminale ? Il semble bien que oui si on en juge par la multiplication des expériences de "discussion à visée philosophique" à l'école et au collège ou par l'introduction du débat à l'école ou au lycée (en ECJS). Nous avons demandé à François Galichet de nous éclairer sur les enjeux de ces nouveaux desseins pour la philosophie.

La pratique du débat philosophique dans les classes élémentaires connaît un développement très important en France depuis quelques années. Ce développement est d'autant plus remarquable que la conception française de l'enseignement philosophique obéit à une doctrine très stricte, qui n'a pratiquement pas évolué depuis sa fondation par Victor Cousin au milieu du 19ème siècle et les instructions d'Anatole de Monzie en 1925, qui lui donnent sa forme définitive. Cette doctrine stipule que l'accès à la pensée philosophique exige un certain degré de maturité intellectuelle et psychique, ainsi que l'acquisition d'un ensemble de connaissances encyclopédiques. L'enseignement philosophique représente alors en quelque sorte le couronnement des études secondaires, en même temps qu'une sorte d'étape initiatique qui fait passer l'élève de l'adolescence, âge de toutes des révoltes et de tous les bouillonnements irrationnels, au stade du jeune adulte capable de choix lucides et raisonnés. Dans cette doctrine, on le voit, l'exercice de la réflexion philosophique chez l'enfant est non seulement absurde - car il n'a ni la maturité, ni les connaissances nécessaires - mais dangereux, car il

introduit et agite des idées qui ne seraient pas de son âge, et pourraient le conduire aux comportements les plus extrêmes.

La doctrine traditionnelle de l'enseignement philosophique

Cette doctrine est encore soigneusement préservée et verrouillée par les gardiens institutionnels de la corporation des professeurs de philosophie : inspecteurs généraux et régionaux, associations d'enseignants, universitaires de la discipline. Malgré des contestations de plus en plus vives en leur sein 1, on peut dire que les professeurs de lycée y adhèrent et concourent à maintenir la situation bloquée, comme le récent rejet d'une réforme pourtant timide l'a bien montré.

Cela n'a rien d'étonnant : les enseignants de philosophie sont recrutés et formés sur des critères exclusivement universitaires. Or beaucoup d'étudiants choisissent la philosophie pour des raisons essentiellement personnelles, parce qu'ils sont tourmentés par des interrogations, des questionnements qu'ils souhaitent approfondir. Par suite, le choix de la carrière enseignante, qui est à peu près la seule voie qui s'offre à eux s'ils veulent continuer à pratiquer la philosophie à plein temps, répond moins à un désir pédagogique de faire partager une passion intellectuelle qu'à la nécessité prosaïque de gagner sa vie. Dans ces conditions, l'enseignement à un seul niveau - la terminale - et dans des classes qui ne posent pas trop de problèmes - les lycées d'enseignement général et technologique - leur permet de limiter au minimum incompressible leur réflexion didactique, et de réduire leur démarche d'enseignement à des formes (le cours magistral, la dissertation) qui sont aussi proches que possible des formes universitaires qui sont les seules qu'ils aient jamais connues.

Dans les autres disciplines (français, mathématiques, sciences, langues , etc.), leur très large étalement sur de nombreux niveaux (de la sixième à la terminale) et dans plusieurs filières à finalités très différentes (enseignements généraux, technologiques et professionnels) oblige les futurs enseignants à un effort d'adaptation, de transposition et de diversification des objectifs , des méthodes, des techniques, qui interdit de faire l'économie de la pédagogie. L'enseignement philosophique français, limité à le seule terminale (cas désormais unique en Europe) permet à ses protagonistes de prétendre encore pouvoir se passer d'une réflexion pédagogique et didactique , au motif que la philosophie serait sa propre pédagogie.

Dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'idée d'une pratique de la philosophie dès le plus jeune âge - c'est-à-dire dès la maternelle - soit venue en France sous l'impulsion de l'étranger.

Les pratiques nouvelles de « philosophie pour enfants »

Ce mouvement a été initié aux Etats-Unis par Matthew Lipman, créateur d'un programme de « Philosophie pour enfants » (Philosophy for children). Ce programme repose sur une série de romans, correspondant chacun à un niveau d'âge. Ils servent de point de départ à des débats et des discussions permettant de constituer la classe en « communauté de recherche » (community of inquiry).

L'idée a été reprise dans divers pays du continent américain , notamment au Brésil (où plus d'un millier de classes pratiquent la méthode Lipman) et Canada (où de nombreuses

recherches didactiques ont été menées autour de ce thème2). En Belgique, dans le cadre du cours de morale institué au primaire comme au secondaire, elle a été mise en pratique essentiellement sous la forme de dilemmes moraux visant à une confrontation des représentations sur des questions éthiques.

En France, les activités philosophiques en classe se sont multipliées dans l'enseignement primaire depuis une dizaine d'années, au point que certains ont pu parler de « l'émergence d'un nouveau genre scolaire »3. Plusieurs colloques (Paris 2001, Rennes 2002, Balaruc 2003, Caen 2004, Poitiers 2005) ont eu lieu, témoignant d'une reconnaissance officielle de ce type de pratique par le Ministère. Depuis la rentrée 2002, une demi-heure hebdomadaire de débat est inscrite à l'emploi du temps de toutes les classes primaires, ce qui lui donne un cadre institutionnel où elle peut se développer .

Entre l'école primaire et le lycée, où la philosophie, même si elle n'est officiellement présente comme discipline qu'en Terminale, peut être enseignée dès la classe de seconde par le biais de l'ECJS et des TPE, entre autres, le collège constituait jusqu'ici un « trou noir », un hiatus d'autant plus choquant que la pré adolescence, entre 11 et 16 ans, est un âge où l'on se pose beaucoup de questions « philosophiques ». Ce hiatus commence à être comblé : des initiatives se font jour pour organiser des discussions à visée philosophique, d'abord en SEGPA, puis maintenant dans les classes dites « normales »,notamment par le biais d'IDD (Itinéraires de découverte) consacrés entièrement à ce type d'approche. Les échos de ces expériences montrent un intérêt passionné de la part des élèves, à tel point que des professeurs de français ou d'autres disciplines sont prêts à s'y engager leur tour.

On peut donc dire que cet essor témoigne d'un besoin réel, voire d'une nécessité dans le monde contemporain où l'incertitude sur les valeurs fondamentales va de pair avec un ensemble d'urgences - démocratiques, sociales, écologiques - qui exigent une réflexion de chaque citoyen sur les finalités de la vie sociale. C'est pourquoi certains ont pu parler d'un « droit à la philosophie » qui s'inscrirait dans le cadre des droits à la liberté d'opinion, d'expression et de pensée reconnue à l'enfant (articles 12,13 et 14 de la CDE).

Les professeurs de philosophie devant un choix crucial

Les enseignants actuels de philosophie, formés à l'Université à une conception de la philosophie universitaire sont, dans leur majorité, on l'a vu, tentés de restreindre l'enseignement de la philosophie à la seule classe de Terminale.

Or avec l'émergence des nouvelles pratiques du philosopher, vont bientôt arriver au lycée des élèves pour qui la philosophie ne sera plus une activité inconnue, vaguement initiatique, et objet d'une curiosité intense avant, trop souvent, de susciter une déception profonde.

Ces élèves, qui auront pratiqué la philosophie durant des années, essentiellement sous la forme de discussions argumentées précédées et suivies par la production de textes libres et la lecture de textes en rapport avec les sujets débattus, débarqueront en Terminale avec l'idée de continuer à pratiquer la philosophie ainsi.

Les professeurs de philosophie seront donc devant un choix. Ou bien ils continueront de s'arc'bouter sur des positions intenables, et ils s'exposeront à une disqualification suicidaire de l'enseignement philosophique au Lycée, donnant des arguments à tous ceux qui rêvent d'en

faire un enseignement purement optionnel. Ou bien ils s'ouvriront à ces nouvelles pratiques et même y participeront : c'est ainsi que plusieurs enseignants de philosophie ont accepté, dans le cadre d'une opération menée en Seine-Saint-Denis par la Fondation 93, d'aller dans des classes de SEGPA animer des discussions sur des thèmes philosophiques.

Ils y seront encouragés par certains philosophes universitaires qui ne considèrent pas ces nouvelles pratiques comme une trahison de la philosophie ni comme un enseignement au rabais qui usurperait la qualification de philosophique.

Ainsi François Dagognet, professeur émérite à l'Université de Paris 1, écrit-il à la fin de sa préface à l'ouvrage d'Anne Lalanne, Faire de la philosophie à l'école élémentaire : dans ce type d'atelier, « l'élève apprend à penser ». Alors que « l'enseignement traditionnel [de la philosophie] va droit dans le mur » et « risque de susciter l'ennui », avec les nouvelles pratiques l'élève « va jusqu'à échanger avec ses semblables. Il se sensibilise aux mots essentiels. Il s'interroge ». C'est pourquoi le livre qui en fait la relation « déstabilise les dogmatiques ».

Yves Michaud, professeur de philosophie à la Sorbonne, fondateur de l'Université de tous les savoirs, a écrit un ouvrage La philo 100% ado , où il décrit le travail philosophique effectué avec des collégiens.

Jean-Luc Nancy affirme clairement : « Ce que nous appelons encore« enseignement de la philosophie » doit connaître une mutation à laquelle aucune réforme des programmes de la seule terminale ne peut suffire. La première et minimale condition en est, de toute évidence, le développement d'une culture philosophique ou pré-philosophique (ce que Hegel entendait par philosophische Bildung) bien avant la terminale (…). Il faut qu'aujourd'hui le jeune élève puisse découvrir l'exercice de la pensée réfléchie et critique bien avant d'être formellement exposé à l'épreuve des textes, opérations et outils proprement philosophiques ». Jean-Luc Nancy fut lui-même un pionnier en la matière, puisqu'il mena une expérience de « Philosophie en cinquième » dès les années 1970.

S'il s'enferme dans le ghetto de la terminale (et a fortiori de la terminale générale et technologique, en refusant même l'extension aux lycées professionnels, qui sont actuellement privés de philosophie), l'enseignement philosophique est condamné à mourir. Sa seule chance de survie est de rejoindre le mouvement qui considère, avec Montaigne, que « la philosophie, on a grand tort de la peindre inaccessible aux enfants (…). Puisque la philosophie est celle qui nous instruit à vivre, et que l'enfance y a sa leçon comme les autres âges, pourquoi ne la lui communique-t-on pas ? ». « La philosophie a des discours pour la naissance des hommes comme pour la décrépitude ». « Ni le plus jeune âge ne se refuse à la philosophie, ni le plus vieil ne s'en lasse ».

François GALICHET
Professeur émérite de philosophie
IUFM d'Alsace et Université de Strasbourg 2.

Bibliographie indicative :
Michel Tozzi coord., L'éveil de la pensée réflexive à l'école primaire, Hachette Education, 2001
J.Chatain, J-C Pettier, Textes et débats à visée philosophique au cycle 3, au collège , SCEREN-CRDP de Créteil, 2003.

Yves Michaud, La philo 100% ado, Bayard Jeunesse, 2003
A.Lalanne, Faire de la philosophie à l'école primaire, ESF, 2002
François Galichet, Pratiquer la philosophie à l'école, Nathan, 2004.
http://www.pratiques-philosophiques.net/ (espace d'informations et de publications sur les nouvelles pratiques d'enseignement philosophiques)

Notes
1 Contestations qui s'expriment en particulier par le biais de l'ACIREPH, qui milite pour une extension de l'enseignement philosophique à des filières (lycées professionnels) et des niveaux (seconde et première) où il n'est pas encore introduit.
2 Cf M.F Daniel, La philosophie et les enfants, Montréal, Editions Logiques, 1992, et P.Laurendeau, Des enfants qui philosophent, Montréal, Editions Logiques, 1996.
3 Cf Les activités à visée philosophique en classe : l'émergence d'un genre ? M. Tozzi dir., SCEREN CRDP de Bretagne, 2003.

Des blogs pour la philo

La liste de C. Prompsy
Une sélection d'une douzaine de blogs animés par des enseignants pour leurs élèves. Des approches parfois traditionnelles mais souvent originales. Ainsi Harry Staut qui utilise la chanson Hurt de Johnny Cash pour son introduction à la philosophie, ou celui des "petits philosophes" où des lycéens s'expriment.
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/liens0.html#blog

Le Blog Philo Polynésie
"Initialement prévu pour mes élèves de terminale, puis aux élèves de Polynésie et enfin à quiconque qui veut faire effort de philosopher, ce blog propose un espace de dialogue où chacun peut mettre ses interrogations, ses idées et ses arguments à l'épreuve d'autrui". **Hervé Moine** enseigne la philosophie au lycée des îles sous le vent d'Uturoa à Raiatea en Polynésie française.

Un lieu où l'on pourrait atteindre l'ataraxie si j'en crois l'invité du mois sur le blog, un certain Epicure. Mais Hervé Moine trouve plutôt son bonheur dans l'entraide. Il publie des cours, des conseils, mais surtout il répond aux questions de lycéens, habitant probablement bien loin de son île, en danger de noyade dans l'océan philosophique. Si loin, si près…
Le blog
http://blog.philopolynesie.com/

Sciences

Mathématiques

Par Didier Missenard

Programmes

Sur EduScol, trouvez des liens vers les programmes et les documents d'accompagnement pour le collège et le lycée.
http://www.eduscol.education.fr/D0015/default.htm

Au lycée, un nouveau programme de Mathématiques dans la classe de Première de la section ST2S est mis en place à la rentrée 2007.
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs7/MENE0501611A.htm

En Collège, les nouveaux programmes de la classe de Quatrième entrent en vigueur à la rentrée 2007. Ils sont à lire de concert avec l'introduction commune à l'ensemble des disciplines scientifiques et le texte sur les thèmes de convergence.
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs5/default.htm

Des Idées pour faire du neuf ?

Si vous voulez démarrer en trombe, regardez par exemple la sélection de sites institutionnels d'Eduscol.
http://www.eduscol.education.fr/D0015/LLPHAG99.htm

Pour savoir tout ce qui se fait dans les IREMs, passez par leur portail.
http://www.univ-irem.fr/

Utilisez Educnet, le site ministériel des TICE, et son moteur de recherche d'activités.
http://www2.educnet.education.fr/maths
http://bd.educnet.education.fr/urtic/maths/

Examinez aussi le site Sesamath, qui fédère les productions d'un nombre important d'enseignants.
http://www.sesamath.net/

Et pour réfléchir à sa pratique, s'informer des débats en cours, rien de mieux qu'EducMath, un site de l'INRP.
http://educmath.inrp.fr/Educmath

Le Café

Dans les archives de la page maths, figure toute l'actualité pédagogique de la discipline. Des idées à la pelle... ?Ces archives sont accessibles via un lien situé en bas de la page mathématique du dernier numéro paru.
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/sciences/maths/Pages/Archive.aspx

Physique – Chimie

Par Interim

Nouveaux programmes

Collège

Sciences
Nouveaux programmes en 5ème, 4ème . Les programmes sont publiés au BO hors-série n° 6 du 19/04/07 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/hs6/default.htm

Attention ! Modification en août du programme de 4ème
Le J.O. du 10 août publie une série de modifications concernant le programme de 4ème de physique –chimie. Le texte modifie le programme publié au B.O. en avril 2007 et est applicable à la rentrée 2007 ! Cependant les modifications sont minimes. La partie C est allégée et la durée des trois parties légèrement modifiée.
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0760253A

Lycée

Thèmes du programme de l'enseignement scientifique, séries ES et L : BO n° 15 du 13/04/06 : Thèmes obligatoires : "Procréation" et "Du génotype au phénotype, applications biotechnologiques". Thèmes au choix : "Une ressource indispensable : l'eau" ou "Une ressource naturelle : le bois" pour la série ES.
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/15/MENE0600979N.htm

Nouvelle série ST2S

Programme de première applicable à la rentrée 2007
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/hs2/default.htm
et de terminale à la rentrée 2008
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/14/MENE0700554A.htm
Document d'accompagnement :
http://eduscol.education.fr/D0168/ST2S_physique_chimie.pdf

Progressions et ressources sur les sites académiques

Terminale S
Des progressions chronologiques, documents, activités, travaux pratiques, sont disponibles en téléchargement sur le site de l'académie Nancy Metz :
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/physique/Nouvprog/term_S/docs-TS/docs_TS.htm

Première S

http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/physique/Nouvprog/prem_S/docs/doc_1S.htm

Seconde
Propositions d'activités et un document concernant l'évaluation.
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/physique/sc_index.htm

Le groupe SESAME
Des séquences d'enseignement téléchargeables, pour les secondes, sont proposées par le groupe OUTILS (composé d'enseignants, des IPR de l'académie et des chercheurs en didactique). Elles ont été expérimentées dans différents lycées. Des documents d'évaluation des élèves, réalisés par le groupe SESAMES (Situations d'Enseignement Scientifique : Activités de Modélisation, d'Évaluation, de Simulation) complètent ces séquences.
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/physique/outils_seconde.html
Vous trouverez aussi des documents pour les autres niveaux, les TPE et l'option MPI :
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/physique/physique.html

Un site de didactique des sciences : Pegase
Le site Pégase, conçu par quatre équipes de didactique des sciences, s'adresse à tous les professeurs de l'enseignement secondaire, aux formateurs d'enseignants et enseignants en formation dans le domaine des sciences expérimentales (biologie, chimie, géologie, physique). On peut y trouver des unités d'enseignement dont les activités sont toujours associées à des informations sur l'apprentissage des élèves et sur les savoirs et savoir-faire à enseigner et/ou les compétences enseignées.
http://pegase.inrp.fr/comprendre.php

Un recensement des ressources numériques existantes pour les programmes du cycle central
http://www2.educnet.education.fr/sections/phy/ressources/schene/cycle-central

Tous niveaux collège lycée
Une mine de ressources fiches TP, activités…
http://www.ac-toulouse.fr/sc_phy/depart.html

Progressions, fiche d'activités…
http://www.ac-orleans-tours.fr/physique/#

Progressions et activités proposées sur des sites non académiques réalisés par des professeurs

Collège
Progressions, activité, TPEXAO…
http://membres.lycos.fr/jjcord/index2.htm
Cours, exercices, interactifs…
http://loiclecardonnel.free.fr/sciences.htm

Lycée
Le site de Jean-François Noblet et Olivier Coacolo propose de nombreuses activités
http://jf-noblet.chez.tiscali.fr/
Le site de Claude Raclot propose, entre autres, des résumés de cours, des fiches BAC et des sujets…

http://www.chimix.net/

S.V.T.

Par Florence Brochery

Les nouveaux textes

Collège : Nouveau programme en 6ème, 5ème et 4ème pour la rentrée 2007
Le programme de quatrième rénové est téléchargeable à partir du site Eduscol. Et le projet du document d'accompagnement du programme de quatrième peut être consulté sur le site de l'académie de Paris.

Des documents sont disponibles sur le site woody's wide web pages rubrique pédagogie et sur le site académique de Nancy-Metz.
Les programmes sont publiés au BO hors-série n° 6 du 19/04/07 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/hs6/default.htm
Programme
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs5/default.htm
http://www.ac-orleans-tours.fr/svt/infossvt/prog/pcprog.htmhttp://svt.scola.ac-paris.fr/ressource/outils/cycle_central.php
Ressources
http://wwwppeda.free.fr/progressions/progress4e.htm
http://www3.ac-nancy-metz.fr/svt/select_document.php

Lycée : Situations expérimentales 2007
EduScol met en ligne la banque de sujets de situations d'expérimentation en vue de l'épreuve de SVT de la série S.
http://eduscol.education.fr/D1118/eval_exp_presentation.htm

TPE
Vous trouverez les thèmes 2006-2007 des TPE.
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/18/MENE0601153N.htm
http://eduscol.education.fr/D0050/themes.htm

Pour débuter…

Progressions sur les sites académiques. Collège/Lycée tous niveaux
L'académie d'Orléans- Tour propose pour tous les niveaux de lycée des diagrammes conceptuels qui permettent de visualiser l'essentiel des notions du programme à faire acquérir. Les rubriques des IPR permettent très facilement de faire sa progression et de bien déterminer les objectifs de formation et d'évaluation.
L'académie de Créteil propose un ensemble d'outils de travail pour concevoir sa progression pour la seconde, première et terminale S : un diagramme conceptuel, un référentiel hiérarchisé et un tableau d'activités par compétences.
Sur le site académique de Paris, vous trouverez pour chaque niveau de collège et de lycée :

- les textes officiels : programmes, accompagnements…,

- des documents : exemples de progressions, TP, dossiers,
- des aides pour l'utilisation des TICE
- un ensemble de liens d'autres propositions d'activités
- et les logiciels utilisables.

Outils de travail
http://www.ac-orleans-tours.fr/svt/infossvt/ipr/pcipr.htm
http://www.ac-creteil.fr/svt/program/orgalyc/intro_outref.htm
http://www.ac-creteil.fr/svt/program/orgacol/acrobat/imprimer.html
http://svt.scola.ac-paris.fr/ressource/outils/college.php
http://svt.scola.ac-paris.fr/ressource/outils/lycee.php

Sur cette page, vous trouverez les liens directs vers les pages SVT des académies.
http://wwwppeda.free.fr/officiel/academies.htm

Le livret d'accueil de J.-M Pérol

Un livret d'accueil est proposé par Jean Marc Pérol IPR de l'académie d'Orléans-tours dans la partie « débuter dans l'enseignement des SVT », ainsi que les critères d'évaluation utilisés lors d'une inspection (fin de page). Des critères d'évaluation et la grille d'inspection sont aussi proposés sur le site de l'académie de Paris.
Livret d'accueil
http://www.ac-orleans-tours.fr/svt/infossvt/ipr/pcipr.htm
Critères d'évaluation des professeurs
http://svt.scola.ac-paris.fr/ressource/iaipr/repere.php

Espace Cndp

Le CNDP consacre un espace web pour aider les nouveaux enseignants. Des outils pour faire la classe, des programmes, des référentiels de diplômes, des repères sur le système éducatif, des informations sur votre région ou votre académie sont proposés.
http://www.cndp.fr/nouvens/

Progressions et ressources diverses sur sites non académiques.

Woody's wild web pages
De nombreuses progressions et de nombreux documents : TP, activités, fiches méthodologiques, réalisées par différents professeurs de SVT, sont mis en ligne et téléchargeables sur le site de Benoit Bernard : Woody's wild web pages. Ces documents concernent tous les niveaux, et couvrent la quasi-totalité du programme du collège. Vous pouvez, aussi, à partir de ce site vous inscrire à la liste de diffusion SVT-CAPES, où les échanges entre professeurs sont très enrichissants.
http://wwwppeda.free.fr/

Profs SVT
Un regroupement de documents pédagogiques réalisés par différents professeurs est disponible sur ce site.
http://membres.lycos.fr/profs/

Un événement

Le Grenelle de l'environnement

On pourra suivre les débats concernant les questions de l'environnement sur un site Internet. On peut aussi consulter le rapport préparatoire réalisé par le Centre d'analyse stratégique.

Il aborde des questions particulièrement soumises à discussion, comme les OGM, la responsabilisation des entreprises pour le développement durable, l'évaluation des politiques publiques.

Le rapport
http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/GRENELLE_rapport_-2.pdf
Le site du Grenelle de l'environnement
http://www.legrenelle-environnement.gouv.fr/grenelle-environnement/

Sciences Humaines

Education civique - Ecjs

François Jarraud

Les textes officiels

Le CNDP met en ligne les programmes ainsi que documents d'application et d'accompagnement pour l'école, le collège et le lycée.
http://www.cndp.fr/doc_administrative/essentiel/programmes.htm
http://www.eduscol.education.fr/index.php?./D0009/LLPBPR01.htm

Débuter en éducation civique

Les Parcours civiques
Le Café pédagogique et le Cidem mettent en ligne des ressources pédagogiques pour accompagner les journées civiques officielles. Ainsi vous trouverez des dossiers pour la Journée de la mémoire de l'holocauste, la journée des droits de l'enfant et la journée de lutte contre le racisme.
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/lesdossiers.aspx
Le Cidem
http://www.cidem.org/

"Droits partagés"
"Nous proposons un outil qui ne prétend pas apporter des conclusions définitives, mais donner les moyens de réfléchir.. Nous souhaitons que ceci donne envie aux jeunes d'être partie prenante de la société". Le site Droits partagés se présente comme une boîte à outils riche de plusieurs milliers de documents sur les droits de l'homme. Un moteur de recherche permet une recherche thématique ou par mot-clé. Ainsi une recherche sur l'école restitue les principaux textes de l'histoire de l'enseignement. Le site permet aussi la création d'albums multimédia et disposera d'un espace enseignants.
http://www.droitspartages.org

Au collège

Un important dossier pour le collège



"Pour promouvoir la commune et tenir ses engagements vis-à-vis de son plus important financeur, le conseil municipal s'apprête à décider de remplacer le vieux drapeau qui orne la façade de la mairie par le logo de la société qui distribue l'eau de la commune". Voilà un thème de débat qui devrait mobiliser des collégiens qui assument différentes fonctions : le préfet, le maire, des débatteurs… Cet exemple est tiré de l'important dossier proposé par l'équipe collège de l'académie d'Amiens.

Intitulé "les questions soulevées par l'enseignement de l'éducation civique

au collège", il analyse la place de l'éducation civique dans l'école d'aujourd'hui et ses pesanteurs particulières. Il invite à les soulever en utilisant deux outils : le débat, on l'a vu, et l'étude de cas.

Les auteurs analysent les différentes notions au programme mais montrent comment les aborder dans les différents niveaux du collège. Ils proposent des exemples précis de leçons et d'études de cas : les symboles e la République, la Journée des droits de l'Homme, la sécurité etc.

Ce dossier constitue une heureuse et importante contribution pour rénover cet enseignement trop souvent oublié ou saucissonné et lui redonner l'unité et la durée des valeurs de la République.
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/histoire_geo_ic/spip.php?rubrique156

A voir également : le guide pratique de l'académie de Caen
Le CRDP de Caen publie une brochure librement téléchargeable : "enseigner l'éducation civique au collège". Réalisée sous la responsabilité des IPR, elle présente des propositions de mise en oeuvre des programmes. Tous les thèmes sont abordés de la 6ème à la 3ème. Pour chacun, elle propose plusieurs progressions. Elle recense également les dérives à éviter pour chaque sujet. Un guide précieux qui aidera les enseignants dans la mise en oeuvre de cet enseignement.
http://www.discip.ac-caen.fr/histgeo/edcivpro/edciv2002.htm
http://www.discip.ac-caen.fr/histgeo/edcivpro/ed-civ2.htm

Les institutions
Déjà mentionné dans le Café, ce site présente en détail les institutions de la France. Il est parfaitement tenu à jour par sa webmestre, Isabelle Breil.
http://membres.lycos.fr/isabellebreil/

Les institutions de la 5ème République
Avec cette animation Powerpoint d'Isabelle Bessaguet, les élèves découvrent les institutions de la 5ème République et réalisent, en partant d'un texte, un organigramme.
http://www.ac-poitiers.fr/hist_geo/ressources/ibinstitut5rep/index.htm

Ressources
Quelles sources documentaires sur le web pour enseigner l'éducation civique ? Jackie Pousin apporte une réponse sur le site académique nantais. Il propose de nombreux liens pour chaque niveau du collège.
http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/pedago/urlecclg.htm

La Justice avec Adojustice
Sur le site des Clionautes, Christine Galopeau-de-Almeida montre comment utiliser le site Adojustice pour faire découvrir les principes et les acteurs de la justice. Point fort : le manuel est pleinement associé à l'exercice sur Internet.
http://www.college.clionautes.org/article.php3?id_article=1821

Au lycée

L'ECJS dans la réforme des lycées

Le rapport de l'inspection générale sur la réforme des lycées consacre un chapitre à l'ECJS. Le bilan qui est dressé est à la fois positif et critique. Positif car l'ECJS est perçu par les élèves comme un "espace de respiration", un endroit où ils peuvent s'exprimer et avoir un autre rapporta avec l'enseignant. Le débat argumenté est fort apprécié des élèves. En négatif, l'ECJS apparaît en terminale comme une surcharge de travail qui est mise en rapport avec l'absence d'une évaluation au bac. L'inspection recommande sa suppression en terminale ou son évaluation en contrôle continu pour le bac. Enfin l'inspection regrette que cet enseignement soit confié très majoritairement aux professeurs d'histoire-géographie. De ce fait, la rencontre des disciplines autour de la notion de citoyenneté ne s'est pas faite. Une autre rencontre reste à faire : celle entre l'ECJS et la "vie scolaire".
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igen/rapports/reflyc.pdf

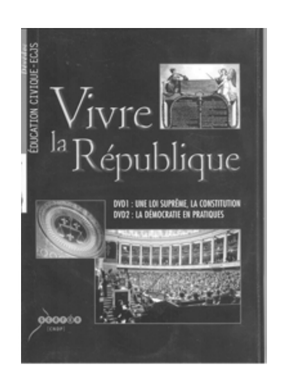
L'ECJS en série STG
Le même rapport analyse l'expérimentation de l'ECJS en série STT. Disons de suite qu'elle est fort modeste : 24 classes seulement ! Alors que le programme d'ECJS peut accompagner ceux d'économie et droit, l'attribution de l'ECJS aux professeurs d'histoire-géographie n'a pas permis d'utiliser les atouts de la filière.
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igen/rapports/reflyc.pdf

Enseigner l'ECJS à Créteil
L'académie de Créteil, sous la plume de M. Champeaux, M.-F. Rossignol et M.-S. Claude, publie une brochure présentant les apports d'un stage de formation académique. En premier lieu, la brochure aborde la question de la recherche documentaire : comment constituer le dossier documentaire, quelles activités. La bochure donne également des exemples de pratiques : organisation du temps, ECJS en terminale, intégration de l'ECJS dans un projet PAC, évaluation. Enfin le lien avec les autres disciplines (ici les SVT, les lettres) est également encouragé.
http://www.ac-creteil.fr/lycee/ecjs/contenu/reflechir%20et%20aider/reflechir_et_mise_en_oeuvre.html

L'évaluation
Comment évaluer un enseignement aussi particulier que l'ECJS ? Les IPR de l'académie de Grenoble donnent des consignes claires de façon à harmoniser les situations sur les livrets scolaires et dans les jurys du bac. Ils demandent que l'appréciation soit portée sur l'implication de l'élève et sa capacité à prendre et à mener à bien des initiatives. Ainsi ils définissent les 4 items des dossiers scolaires (recherche et analyse de l'information, qualité des productions, aptitude à argumenter et maîtrise des connaissances).
http://www.ac-grenoble.fr/ecjs/ecjs1/ipr/protocole/protocole.pdf

Outils et séquences
Réalisé par un groupe de recherche de l'IUFM des Pays de la Loire, associant un IPR et une vingtaine d'enseignants, ce dossier copieux propose des outils pour définir une démarche en ECJS, pour valider des problématiques et pour accompagner le débat. On y trouvera par exemple une réflexion sur la démarche, des grilles d'analyse de débat, des mots-clés sur chaque thème. Il offre également une dizaine de séquences d'ECJS de la seconde à la terminale. Un excellent dossier qui permettra à chacun de réfléchir à ses démarches et de les améliorer.
http://calcium.paysdelaloire.iufm.fr/ressources/ress_transv/ecjs/

Vivre la République



Comment rendre vivantes et intelligibles nos institutions ? Le CNDP apporte un précieux outil avec le coffret de deux DVD "Vivre la République".
Ce sont près de 250 séquences courtes, une dizaine de films représentant 5 heures d'écoute qui sont facilement accessibles. En effet le DVD propose des accès multiples. Ainsi le premier DVD est consacré à la démocratie et ses pratiques. On peut aussi bien y entrer par un choix d'acteurs de la démocratie que par les valeurs démocratiques. Chaque séquence illustre un thème précis et repose sur des images d'archives ou des entretiens. Les auteurs n'ont pas été frileux. Ils se sont attaqués à des débats de société réels et n'ont pas hésité à les politiser en mettant en valeur les débats parlementaires et le travail politique. Ainsi sont abordés le débat sur l'IVG, l'abolition de la peine de mort, l'accès à la nationalité, le don d'organes; des thèmes qui couvrent les différents points des programmes d'éducation civique.
Le second DVD concerne la constitution. Il donne accès à des séquences sur l'histoire des institutions, l'organisation des pouvoirs et montre le travail des acteurs politiques (président, premier ministre, députés etc.).
Comment utiliser ces DVD ? Bien sûr on pourra s'appuyer dessus pour illustrer le cours avec un vidéoprojecteur ou pour lancer un débat. Les sujets sont accessibles mais posent les vrais enjeux. Et la brièveté des séquences (de quelques minutes à un quart d'heure) se prête bien à ces pratiques.
Mais Vivre la République convient également à un travail autonome des élèves. La navigation y est aisée. Le guide pédagogique qui accompagne le coffret propose des fiches pédagogiques couvrant les programmes d'éducation civique et d'ECJS ainsi que certains thèmes de SES. Des schémas complémentaires, un glossaire, une banque bibliographique et webographique complètent ces fiches.
Certes on pourra regretter que certains débats, plus récents, ne soient pas abordés. C'est le cas par exemple des questions de la laïcité ou de l'antisémitisme. Ou que certains acteurs soient vus sous un angle réduit : les syndicats par exemple.
Mais "Vivre la République" est particulièrement bien adapté aux programmes d'éducation civique du collège et du lycée. Il est accessible aux élèves et permettra de rendre plus intelligibles les débats politiques de notre temps et, sans doute, de montrer le rôle réel des hommes politiques.
Vivre la République, coffret de deux DVD vidéo, SCEREN CNDP 2004.
http://www.cndp.fr/Produits/detailSimp.asp?ID=44291

Au lycée professionnel

En L.P. à Nancy-Metz

Parmi les nouveautés du site académique de Nancy-Metz, signalons un recensement de sites sur l'articulation de l'ECJS et des pratiques éducatives : liens avec la Vie scolaire, travaux sur la civilité, apports théoriques.
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/ECJS/HTML/viescolaire.htm

Et à Lille

Le site lillois est particulièrement riche en ressources pour l'ECJS en lycée professionnel. Outre les textes officiels, on y trouvera des pistes pédagogiques autour de la délinquance et de l'enfance, de nombreuses fiches d'aide à la mise en place de l'ECJS (participation au débat

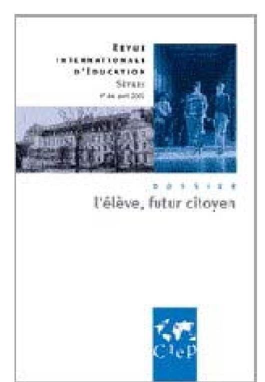
etc.) et des fiches pédagogiques de niveau CAP, BEP et Bac pro. Certaines amènent à des jeux de rôle particulièrement intéressants.
http://www2b.ac-lille.fr/lp-lettres/lhg/ecjs/accueil.htm

La justice des mineurs
Une fiche pédagogique complète pour mener une réflexion sur la justice des mineurs. Elle comprend le travail sur le vocabulaire juridique, la construction d'un argumentaire et bien sur le débat. Les séquences associent la documentaliste et le professeur de communication - organisation.
http://savoirscdi.cndp.fr/pedago/Initiatives/ECJSClaudel/ECJS_Claudel.htm

BEP : Le couvre-feu, les parents et l'Etat
Une séquence intéressante qui permet aux lycéens de connaître leurs droits, leurs obligations et ceux de leurs parents.
http://www2b.ac-lille.fr/lp-lettres/LHG/ECJS/bep/F2.pdf

Réfléchir à ses pratiques

Education civique, éducation à la citoyenneté, éducation démocratique ?
L'éducation à la citoyenneté écartelée par les défis des sociétés modernes



"La formation du citoyen est de plus en plus intégrée dans les missions de l'Ecole. Mais de quelle citoyenneté s'agit-il ? Quelle pertinence garde le concept de citoyenneté dans des sociétés modernes généralement analysées en termes de changement et de mondialisation, dans un contexte de remise en cause du modèle historique de l'Etat-nation et des formes de citoyenneté qui lui étaient associées ?" En ouvrant ce **numéro 44 de la Revue internationale d'éducation de Sèvres**, **Maroussia Raveaud** pose une des contradictions qui posent problème à cet enseignement particulier qu'est l'éducation civique.

Ces contradictions sont magnifiquement mises en scène par les analyses qui composent le dossier, qui alternent points de vue nationaux et points de vue d'acteurs. En effet que pensent les élèves de l'éducation civique ? Stephen Gorard montre que les lèves ressentent un fort sentiment d'injustice à l'école ce qui l'amène à poser une question. "Comment un programme d'apprentissage de la citoyenneté comprenant les notions de justice et de démocratie pourrait-il efficacement être mis en place si les élèves eux-mêmes ne sont pas majoritairement convaincus que leurs professeurs sont généralement capables d'adopter untel comportement ?". A l'autre bout, Géraldine Bozec et Sophie Duchesne mettent en évidence les contradictions des attitudes des enseignants. Ils mettent peu en avant la France plurielle et le multiculturalisme mais en même temps évoquent peu l'identité nationale.

Plusieurs exemples nationaux montrent comment l'éducation civique vient échouer sur les exigences sociales. Ainsi en Espagne l'instauration d'une éducation civique obligatoire d e10 à 16 ans se heurte à l'Eglise. "Paradoxalement", écrivent R. Jimenez Vicioso et J.C. Gonzalez. Faraco, "bien des raisons qui justifient une bonne éducation à la citoyenneté sont vécues dans les écoles comme des obstacles à son développement". Certains drames survenus en classe ont augmenté les exigences en terme d'éducation civique. Mais les réponses apportées sont avant tout policières et en contradiction avec les valeurs défendues.

Ce numéro, qui comprend d'autres analyses nationales, ne révèle pas que des contradictions. Il souligne aussi les liens entre les attentes politiques et sociales et cet enseignement particulier. Des attentes qui peuvent heurter les valeurs de l'Ecole. Ce numéro est donc vivement recommandé non seulement à tous ceux qui enseignent l'éducation civique mais aussi à tous les acteurs de l'Ecole.
http://www.ciep.fr/ries/ries44.htm

La démocratie dans l'Ecole

"L'école, en effet, n'est pas un lieu clos : elle n'est destinée à devenir ni le sanctuaire protégé des turbulences de la vie sociale ni une sorte d'utopie provisoire qui mettrait les futurs citoyens en contact avec les valeurs humanistes dont on espère qu'ils garderont le souvenir. L'école est dans la démocratie et prépare les élèves à en devenir acteurs. Cela crée des obligations pour tous car, à l'école de la République, est-il imaginable pour les élèves et les familles que la démocratisation des savoirs et la formation des citoyens ne passe pas par des pratiques éducatives, pédagogiques et didactiques conformes aux valeurs de la démocratie ? " Pourtant, ce numéro de mai des Cahiers pédagogiques le précise bien, la société scolaire n'est pas démocratique au sens où enseignants et élèves seraient à égalité de droits et souverains de l'institution scolaire.



Le numéro s'articule autour de trois thèmes. Le dossier s'ouvre sur une réflexion sur la notion même démocratie en lien avec l'histoire de l'institution scolaire. Une seconde partie illustre l'idée du lien nécessaire entre les idéaux démocratiques et les pratiques pédagogiques. Ainsi, pour Anne-Marie Hubat-Blanc, "la première condition pour enseigner en accord avec les valeurs de la démocratie.. est de démystifier sa propre maîtrise.., la seconde est la compétence technique…, la troisième est l'institution de la classe et le fonctionnement de l'établissement". Maryse Madiot et Philippe Tessier montrent,par exemple, comment un IDD peut être formateur en ce domaine puisque c'est "un domaine où les élèves comme les enseignants sont amenés à exercer leur liberté d'appréciation, d'invention et d'organisation".

Le dernier chapitre s'intéresse à la démocratie, ou son absence, dans l'institution Education nationale. Un regard croisé sur les C.A. d'établissement est particulièrement intéressant.

La démocratie dans l'Ecole, Cahiers pédagogiques, n° de mai 2005, 72 pages.
http://www.cahiers-pedagogiques.com/numero.php3?id_article=1569

Doit-on enseigner les questions sensibles ?

C'est la question que se pose aujourd'hui le gouvernement britannique. Les "questions sensibles" sont celles qui touchent directement les plaies sociales. Et poser la question de leur enseignement renvoie évidemment à la fois à une conception de l'école, de son ouverture et à une opinion sur la société et son ordre.

Enseigner la Britishness. Commandé par le gouvernement de Tony Blair, le rapport de Sir Keith Ajegbo recommande de les aborder en classe."C'est le devoir de l'école d'aborder les questions du "vivre ensemble" et de la différence, même si c'est un sujet de controverse… Où les élèves pourraient-ils aborder ces questions si ce n'est à l'école ?"

Dans son rapport il préconise de traiter en classe des questions comme l'immigration, l'Europe ou le passé colonial, afin d'apprendre aux jeunes à vivre ensemble. L'objectif final est de tisser le sentiment national, de faire l'apprentissage explicite de la"britannitude" (Britishness). "Plus peut être fait pour renforcer le programme de telle sorte que les élèves apprennent de façon plus explicite pourquoi les valeurs britanniques de tolérance et respect dominent dans la société et comment nos identités nationale, régionale, religieuse et ethniques se sont développées".

En 2005, un rapport officiel avait montré de sérieuses lacunes en instruction civique chez les jeunes Anglais. Un quart des 14-16 ans ignorait quel parti était au pouvoir. Seulement 2% s'identifiaient comme européens. Aussi le rapport a été bien accueilli par le ministre de l'éducation qui a estimé que "les valeurs que nos enfants apprennent à l'école définiront le genre de pays que sera la Grande Bretagne demain".

Les syndicats n'y sont pas opposés mais restent sceptiques. Pour la National Union of Teachers, le gouvernement devrait d'abord renforcer les moyens destinés aux enfants des familles défavorisées, c'est-à-dire aux minorités ethniques et aux enfants de la "White Working Class".

La question se pose évidemment également en France mais dans un contexte différent. L'éducation civique est plus solidement installée qu'en Angleterre (c'est une des disciplines les plus anciennes). Avec l'histoire, elle couvre la totalité de l'enseignement obligatoire (et même au-delà). Son importance est rappelée dans le socle commun.

Et en France ? Pour autant, en décembre 2005, un séminaire européen a rendu publiques les difficultés rencontrées par les professeurs pour enseigner certains sujets. Ainsi une enquête de l'Aphg trace une géographie du phénomène : les régions de l'est, et particulièrement Aix-Marseille et Strasbourg, sont plus sujettes à des incidents que l'ouest. Cinq thèmes semblent poser problème : le fait religieux, confondu avec le catéchisme, la deuxième guerre mondiale, qui provoque des réactions antisémites, le Proche Orient, pour la même raison, les Etats-Unis, qui réveille un antiaméricanisme galopant, et la colonisation. Pour l'Aphg, "les professeurs ne doivent pas céder" et doivent maintenir le programme d'histoire. Ils doivent lutter contre l'ignorance, éveiller l'esprit critique et ne pas hésiter à faire appel à des témoins.

Ces recommandations sont sans doute judicieuses. Mais,lors du même colloque, l'historien André Kaspi posait une question plus dérangeante : "peut-on enseigner des sujets difficiles si la société ne guérit pas de ses maux ? " Or, parmi les systèmes éducatifs européens, le système français se caractérise par sa dimension ségrégative.

Le fait a été évoqué par Georges Felouzis dans une étude célèbre sur les collèges du sud-ouest. Plus récemment, l'Ocde a calculé que "plus de 40 pour cent des élèves allochtones en Belgique, en France, en Norvège et en Suède… affichent des performances inférieures à celles attendues au niveau 2". Ainsi, alors que le score moyen en maths des Français autochtones est de 520, celui des immigrés de première génération est de 448 et celui des immigrés de seconde génération est de 472. Seuls la Belgique, la Suisse et la Suède affichent un écart encore plus fort que la France. Et l'Ocde de conclure : "De fait, dans bien des pays, les enfants issus de familles immigrées sont désavantagés dès le départ. Ils sont en général affectés à des établissements scolaires moins performants qui ont souvent pour caractéristique d'accueillir des enfants issus des milieux défavorisés et où, dans certains pays, les conditions

de vie en classe sont conflictuelles. Dans tous les pays examinés sauf quatre, au moins 25 % des enfants issus de la deuxième génération d'immigrés fréquentent des établissements scolaires où les populations immigrées représentent plus de 50 % des effectifs. En comparaison, moins de 5 % des enfants autochtones se trouvent dans cette situation dans tous les pays sauf deux".

La question de l'enseignement des questions difficiles dépasse largement celle de sa pédagogie. Le fait que le gouvernement britannique n'ait pas d'hésitation est bon signe. En France, la baisse de régime de l'enseignement prioritaire devrait rendre cet enseignement toujours plus ardu.
http://news.bbc.co.uk/1/hi/education/6294643.stm
http://www4.ac-lille.fr/~heg/article.php?id_article=180
http://www.tousdifferentstousegaux.fr/

L'Ecole peut-elle fabriquer de bons citoyens ?

L'année électorale s'est ouverte sur ces images des files d'attente, fin décembre, où des jeunes attendaient pour s'inscrire sur les listes électorales. On sait que l'âge est un facteur important pour la participation électorale. Selon une étude CSA de 2002, les 18-24 ans ont le plus fort taux d'abstentionnisme (40%) parmi les électeurs. Plus récemment, un sondage réalisé pour l'association "Graines de citoyens" montre que 79% des jeunes âgés de 18 à 25 ans ont une mauvaise image des hommes et femmes politiques. Une petite majorité des jeunes dit s'intéresser à la politique (57%), mais sans grand enthousiasme : seuls 16% s'y intéressent « tout à fait ».. Tous ces faits intéressent l'Ecole, chargée de transmettre les valeurs démocratiques et de "fabriquer" de "bons" citoyens, c'est-à-dire des citoyens exerçant pleinement leurs devoirs.

C'est d'ailleurs devenu un lieu commun que d'affirmer l'existence d'un lien entre l'éducation et la construction démocratique. Cette opinion n'est d'ailleurs pas pour rien dans les motivations des enseignants et leur foi en leur métier. Ainsi Lipset a montré que les individus éduqués acceptent mieux les valeurs démocratiques. D'autres auteurs (Nie, Corbett, Przeworski) ont pu montrer que les individus ayant un haut niveau éducatif votent plus largement pour les partis démocratiques. L'éducation serait donc un élément déterminant de la construction démocratique et de la stabilité politique. On a pu ainsi mettre en relation le niveau d'instruction et les choix politiques aux élections de 2002. On avait ainsi trois fois moins de chances de voter Le Pen avec un diplôme du supérieur qu'avec un simple bac…

Mais est-ce bien l'Ecole qui explique ce décalage ? Thomas Siedler, professeur à l'université d'Essex, a étudié le rapport entre la prolongation de la scolarité et la construction démocratique en Allemagne.

De 1949 à 1969, la scolarité obligatoire a été prolongée. Et parallèlement la vie démocratique s'est développée dans le pays. Il a pu mettre en évidence le rapport entre le développement de l'Ecole et celui des pratiques démocratiques. Ainsi prolonger l'école d'un an est corrélé avec 4% de plus de chances de s'intéresser à la politique ou 3% de participer à une manifestation politique ou encore cela augmente de 5% la possibilité de signer une pétition.

Pour autant il estime n'avoir aucune preuve que ces corrélations sont réellement en lien avec le développement de l'Ecole. D'autres facteurs lui semblent avoir joués : les expériences vécues sous Hitler et l'importance des liens intergénérationnels par exemple.

Que tirer de ces contradictions ? Calculer la rentabilité même démocratique de l'éducation est chose difficile. La rentabilité diminue sans doute avec l'augmentation du taux de scolarisation : il est peut-être plus difficile de transmettre les valeurs démocratiques aux milieux les plus défavorisés. Mais ces résultats sont à la hauteur de la construction démocratique : un perpétuel défi à relever. Il nous incombe donc de construire la démocratie dans et à l'école.
http://ftp.iza.org/dp2573.pdf

Préparer un voyage à Auschwitz

Depuis plus de 10 ans, le Mémorial de la Shoah organise chaque année des voyages d'étude sur le site d'Auschwitz-Birkenau en Pologne, encadrés par des rescapés et des accompagnateurs-historiens.

Destinés aux élèves de l'enseignement général, professionnel et agricole, ces voyages d'étude s'inscrivent au cœur d'une véritable démarche éducative, souvent pluridisciplinaire, reposant sur une préparation approfondie et personnalisée, sur la mise à disposition d'outils pédagogiques adaptés et exclusifs, sur un encadrement qualifié et un suivi rigoureux après le séjour.

Retenus en fonction de leur motivation, les élèves sont nécessairement engagés dans des projets pédagogiques qui les mobilisent tout au long de l'année scolaire. Avant le voyage d'étude, ces projets conduisent les classes à entamer une recherche documentaire et à renforcer leurs connaissances, une étape fondamentale avant la visite d'Auschwitz. Après le voyage d'étude, les élèves s'attachent avec leurs enseignants à un travail de réflexion et de restitution, tant du point de vue de leurs émotions que des notions acquises.

Les voyages d'étude sont un outil pédagogique au service de l'enseignement de l'histoire de la Shoah, complémentaire des autres actions engagées dans les établissements scolaires. Ils représentent également pour l'ensemble des participants une expérience humaine et intellectuelle exceptionnelle, dont les enjeux dépassent le champ de l'histoire pour atteindre la formation civique et citoyenne.
http://www.memorialdelashoah.org/upload/minisites/voyages/index.htm

L'exposition «Vision lycéenne du camp d'Auschwitz-Birkenau»

Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Ile de France, Elisabeth Gourevitch, vice-présidente chargée des lycées et des politiques éducatives, et Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah ont inauguré le 27 janvier la quatrième édition d'une exposition de 24 affiches, entièrement conçues par des lycéens franciliens.

Chacune de ces affiches, dont la réalisation technique est prise en charge par la Mémorial, reflète la vision que dix-huit lycéens d'un établissement donné ont tirée d'une visite du camp d'Auschwitz en novembre dernier.
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/shoah2007.aspx

Les Justes et la journée du 27 janvier

France 5 Education, en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, propose un remarquable site sur les Justes, ces hommes et femmes qui ont sauvé des juifs durant la seconde guerre mondiale.

Le site donne la parole à plusieurs Justes qui reviennent sur leurs motivations. Des repères chronologiques permettent de mieux saisir les témoignages. Enfin le site est complété d'une sélection de ressources et de fiches pédagogiques (primaire, collège et lycée). D'un maniement très simple, le site peut servir en classe pour la journée du 27 janvier.

Signalons également les pages du site Histoire et mémoire qui proposent des ressources pour la journée du 27 janvier et une réflexion sur le rôle des enseignants par rapport à la transmission de la mémoire et à ces journées commémoratives.
http://education.france5.fr/lesjustes
http://www.crdp-reims.fr/memoire/informations/actualites/27_janvier.htm
http://www.crdp-reims.fr/memoire/enseigner/memoire_histoire/04roledesenseignants.htm

En ZEP : des pistes pédagogiques

Le site des ZEP de Meurthe et Moselle est une mine d'or pour les enseignants. Et une des galeries concerne l'éducation civique. Elle comprend des notes de lecture sur les finalités de l'éducation citoyenne, ainsi que des articles (Perrenoud, Charlot, de Peretti, Costa-Lascoux etc.).
http://www.ac-nancy-metz.fr/ia54/ZEPREP/Ressources%20diverses/Education%20civique/Education%20civique.htm

Education civique et EEDD : des fiançailles prometteuses

Jean-François Loistron nous invite à "oser le croisement" entre éducation au développement durable (EEDD) et éducation démocratique. Puisque le programme demande de traiter la citoyenneté politique et sociale, il propose une réflexion sur "les acteurs de la démocratie et le débat sur le développement durable". Plusieurs fiches documentaires donnent des exemples précis.
http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/citoyen/demo-dd/index.htm

La vidéo en ECJS

"J'ai choisi de travailler avec les Cap première année, une classe mixte à tous niveaux, des filles et des garçons, des bijoutiers et des horlogers, avec une petite idée derrière la tête..". Cette petite idée de Stéphane Deshayes c'est l'utilisation la vidéo pour motiver les élèves. Cela nous vaut des petites séquences sur l'environnement et la maltraitance qui sont idéales pour ouvrir un débat. Il faut signaler l'extraordinaire qualité et efficacité de la réalisation. On s'attendrait à trouver des plans fixes d'un exposé. Chaque film est un petit bijou d'animation et d'invention.
http://catice.ac-besancon.fr/lp%5Flettres/ecjscourtmetrages/menu.htm

A voir également : la parité en vidéo

Pour sensibiliser chacun à la nécessité d'évoluer vers plus d'égalité entre les hommes et les femmes, le Ministère de la Parité et de l'Égalité professionnelle, avec le soutien du Fonds social européen, a parrainé une série de 40 programmes courts de France 2. Emmanuel Maugard les utilise pour construire un excellent exercice interactif qui donne toute sa place à la vidéo.
http://hgec.emaugard.free.fr/sexisme/

Utiliser des blogs

"Quatre ans après sa fermeture, le célèbre hangar de Sangatte a disparu mais les réfugiés eux sont toujours biens présents. De Dunkerque à Calais, des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, de tout age, errent sur le littoral dans l'espoir de rejoindre l'Angleterre, fuyant ainsi guerre et misère de leur pays d'origine à la recherche d'une vie meilleure". Le blog d'Aissa Zaibet fait découvrir le dénuement et les persécutions dont souffrent ces réfugiés. "Tout ce qui peut servir à la survie des réfugiés est détruit. C'est ainsi que le droit de pouvoir se nourrir est bafoué : leur nourriture serait systématiquement confisquée et détruite, leurs couvertures seraient régulièrement jetées à l'eau".
http://refugies.over-blog.com/
A voir également : des blogs pédagogiques en ECJS
La mode, les raves, la drogue, les boîtes de nuit et leurs risques : autant de thèmes traités par des lycéens de Blois en utilisant des blogs.
http://rave-3d.awardspace.com/
http://ecjs-crew.skyblog.com/
http://lessectes.skyblog.com/3.html
http://ecjs-fashion.skyblog.com/index.html

Ressources : un abécédaire…

Atlas : L'atlas du Forum économique mondial

Rejets de carbone, effet de serre, désastres : l'atlas interactif du Forum économique mondial n'oublie pas l'environnement. Il est aussi politique : conflits, dépenses militaires par exemple; et social : travail des enfants, faim, malaria etc. Bien sûr, il est économique : liens avec la Chine, endettement, ouverture aux TIC etc.

Ce très bel outil dresse ainsi une cartographie efficace de la planète. L'atlas est aussi original et particulièrement riche. Original par certaines représentations : ainsi du rapport avec la Chine ou de celui entre dépenses militaires et dépenses de santé. L'atlas est aussi interactif : sur chaque carte des balises donnent accès à des fiches complémentaires (en anglais). Un outil à intégrer dans nos signets.
http://forum.maplecroft.com/loadmap?template=map&issueID=17

Banlieue : Les émeutes de novembre 2005 sous l'analyse

"À partir des entretiens menés aussi bien avec les jeunes qu'avec les professionnels, nous avons pu saisir un contexte marqué par les éléments suivants : une difficulté de la part des parents des jeunes interviewés à exercer leur autorité en dehors du foyer, dans les espaces publics ; un échec de l'orientation et le manque de moyens dont souffrent les écoles fréquentées ; un contentieux qui oppose les jeunes aux forces de l'ordre et qui crée des tensions décrites par les jeunes à partir d'un double registre symbolique, de l'humiliation (qui renvoie à la valeur partagée et intériorisée de la dignité et du respect de la personne) et de l'honneur (qui renvoie en revanche plutôt à la défense de la réputation du groupe d'appartenance, qu'il s'agisse de la famille, du groupe des pairs ou de la cité) ; une forte pression conformiste du groupe des pairs qui s'exerce sur chacun d'entre eux et à laquelle il est difficile de résister ; le racisme et la discrimination dont font l'objet les jeunes vivant à Aulnay, surtout en prévision de leur entrée sur le marché du travail. Le dernier élément remarquable parmi les résultats du tableau des éléments contextuels est l'absence de

références à une quelconque identité ethnico-religieuse. La religion est associée, par ces interviewés, à une dimension strictement individuelle et privée. Autrement dit, le rapport que ces jeunes entretiennent à l'égard de deux institutions républicaines, telles l'école et la police, se base sur la critique et le rejet". Le rapport du Centre d'analyse stratégique , un service du Premier ministre, sur les émeutes de novembre à Aulnay-sous-Bois se base sur des interviews réalisés auprès de jeunes et de responsables.

Il met notamment en évidence le manque de confiance dans l'Ecole. Pour expliquer le retour au calme il cite le renforcement des forces de l'ordre, le rôle des relais sociaux, les effets des actes symboliques d'apaisement la fatigue des émeutiers.
http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/EtudeAulnaysousbois.pdf
http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/EtudeStDenis.pdf

Citoyen : Demain je serai citoyen

EduScol publie un dossier sur l'apprentissage de la citoyenneté à l'école. Il rappelle que "l'éducation à l'exercice de la citoyenneté ne repose pas exclusivement sur l'acquisition de savoirs... Elle vise, aussi et surtout, à une évolution du rapport de chaque élève au groupe, à la société, au monde. Pour y parvenir, les innovateurs cherchent à créer des situations pédagogiques, qui "font vivre" aux élèves une expérience et qui donnent sens aux discours tenus. Ainsi, sont privilégiées les modalités de travail coopératif, les moments d'échanges, d'écoute et de responsabilisation : travail en groupes, débats, partage des tâches, prises d'initiatives...". Le site donne accès à de nombreuses pistes pédagogiques : conseil de vie en cm2, tutorat, apprentissage de la citoyenneté européenne etc. Autrement dit, la citoyenneté ça s'apprend dès l'école et le collège. Inutile d'attendre "demain" !
http://www.eduscol.education.fr/D0094/r_demos.htm

Esclavage

"Dans les écoles et les établissements scolaires, les enseignants sont appelés à organiser un moment particulier de réflexion dans le cadre de la classe au cours duquel ils liront un texte choisi parmi ceux qui sont proposés ci-après". Depuis 2006, une journée de la mémoire de la traite négrière et de l'esclavage,le 10 mai, invite les enseignants à faire travailler les élèves sur cette mémoire. Deux dossiers du Café proposent des ressources.
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/histoire/Pages/2005/66_Enseignerlefaitcolonial.aspx
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/histoire/Pages/2006/69_Colonisationhistoireetmemoire.aspx

Europe : European Navigator, une ressource multimédia pour l'Europe

European Navigator est une banque d'information sur l'Europe, développée par un établissement public luxembourgeois. Elle contient des centaines de documents qui permettent une étude très poussée des institutions et de l'histoire de l'Union européenne. Les enseignants apprécieront certainement d'avoir à portée de clic une multitude d'extraits vidéos, de fichiers sonores, de fac-similes de documents historiques. Une ressource unique par sa richesse.
http://www.ena.lu/index.cfm

Identité nationale

Un ministère de l'identité nationale est-il compatible avec les valeurs démocratiques ? "Le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement prépare et met en oeuvre la politique du Gouvernement en matière d'immigration, d'asile, d'intégration des populations immigrées, de promotion de l'identité nationale et de codéveloppement" annonce le Journal Officiel du 1er juin qui définit les attributions du nouveau ministère. .

Et elles ne sont pas minces. "Il prépare et met en oeuvre les règles relatives aux conditions d'entrée, de séjour et d'exercice d'une activité professionnelle en France des ressortissants étrangers. Il est chargé… de la lutte contre l'immigration illégale et la fraude documentaire intéressant des ressortissants étrangers ; de la lutte contre le travail illégal des étrangers ; de la politique d'attribution des visas. Il est compétent, dans le respect des attributions de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et de la Commission des recours des réfugiés, en matière d'exercice du droit d'asile et de protection subsidiaire et de prise en charge sociale des personnes intéressées… Il a la charge des naturalisations et de l'enregistrement des déclarations de nationalité à raison du mariage. Il est associé à l'exercice par le garde des sceaux, ministre de la justice, de ses attributions en matière de déclaration de nationalité et de délivrance des certificats de nationalité française".

Mais les enseignants seront aussi particulièrement sensibles à des attributions qui ont un impact sur l'enseignement. "Il participe, en liaison avec les ministres intéressés, à la politique de la mémoire et à la promotion de la citoyenneté et des principes et valeurs de la République".

C'est cette politique de mémoire qui dresse un collectif d'historiens contre le gouvernement. Démissionnaires du Centre national d'histoire de l'immigration, ils dénoncent " l'association entre immigration et identité nationale" et y voient un péril pour l'idéal démocratique. "Associer « immigration» et « identité nationale » dans un ministère n'a jamais eu de précédent dans notre République. C'est, par un acte fondateur de cette présidence, inscrire l'immigration comme « problème» pour la France et les Français. Or il n'est pas dans le rôle d'un Etat démocratique de définir l'identité. Ce rapprochement s'inscrit dans la trame d'un discours stigmatisant l'immigration et dans la tradition d'un nationalisme fondé sur la méfiance et l'hostilité aux étrangers, dans les moments de crise.

Reçus le 29 mai par B. Hortefeux, ils ont décidé de lancer un espace d'information et discussion ainsi qu'une pétition.
Au J.O.
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=IMIX0755108D
Le site Upolin
http://www.upolin.org/

Le ministère de l'identité nationale reste en débat

"L'intégration pose le problème de l'inégalité sociale fondée sur des discriminations d'origine. Si ce ministère a pour fonction de s'attaquer à ces inégalités, tant mieux, mais s'il a pour but d'assigner des gens à résidence en fonction de leur provenance, je doute de son intérêt. Pour que le flux migratoire n'augmente pas, il faut que ces pays trouvent les moyens de se développer. Cela ne relève pas d'un ministère unique mais des politiques européennes". Dans L'Humanité, trois historiens, E. Le Roy Ladurie, C. Charle et S. Wolikow, analysent la création du ministère de l'identité nationale.

http://www.humanite.fr/journal/2007-06-02/2007-06-02-852236

Justice : Le point sur la justice des mineurs

La Documentation française publie un excellent dossier sur la justice et les mineurs. Il donne accès aux chiffres clés de la délinquance des jeunes, aux textes fondamentaux aussi bien sur la délinquance et sa répression que sur les droits des jeunes, particulièrement les nouveaux textes répressifs, ainsi qu'à des dossiers sur la violence scolaire. Ce dossier manque peut-être un peu de profondeur sociologique mais sera très utile pour motiver les adolescents et lancer études et débats.
http://www.vie-publique.fr/dossier_polpublic/jeunes_justice/index.shtml

Laïcité

Les textes administratifs

Textes fondateurs, lois antiracistes, lois laïques, circulaires, extraits du Code de l'Education, décrets, comptes-rendus des arrêts en Conseil d'Etat dans les affaires de voile : le ministère publie sur EduScol une batterie de textes qui montre la complexité, indéniable, de la situation actuelle. La jurisprudence du tribunal administratif est complexe et il est très utile pour les chefs d'établissement de la connaître. L'ensemble du dossier pourrait donner à penser que la loi sur le voile simplifiera tout cela. Pourtant sa lecture amène deux réflexions. Premièrement, ces dernières années ont vu les textes se multiplier de circulaire en décret, de code en arrêts. La multiplication de ces textes souligne plutôt l'incapacité de la loi à régler la question en conformité avec les principes de l'état de droit. Enfin une absence ne passe pas inaperçue : la Convention internationale des droits de l'enfant a été "oubliée" alors qu'elle a été ratifiée par la France et qu'elle apporte des garanties aux enfants (par exemple dans l'article 14-3).
http://www.eduscol.education.fr/D0157/ref01.htm#nouveau

La laïcité au 21ème siècle



La Lettre laïque, lettre d'information du site laicite-laligue.org, fait connaître deux déclarations rédigées à l'occasion du centenaire de la loi de 1905. La "Déclaration universelle sur la laïcité au 21ème siècle", lancée à l'initiative de Jean Baubérit, Roberto Blancarte et Micheline Millot, a été signée par plus de 200 universitaires de 29 pays. Elle professe une évolution de la laïcité. " Tout en veillant à ce que la laïcité ne prenne elle-même, dans ce nouveau contexte, des aspects de religion civile où elle se sacraliserait plus ou moins, l'apprentissage des principes inhérents à la laïcité peut contribuer à une culture de paix civile. Ceci exige que la laïcité ne soit pas conçue comme une idéologie anticléricale ou intangible. C'est une conception laïque, dynamique et inventive qui donnera une réponse démocratique aux principaux défis du XXIe siècle. Cela lui permettra d'apparaître réellement comme un principe fondamental du vivre-ensemble dans des contextes où la pluralité des conceptions du monde ne doit pas apparaître comme une menace mais plutôt comme une véritable richesse".

Adopté par des organisations françaises (Cnal, Fcpe, Fsu, Maif, Mgen, Ligue de l'enseignement, LDH, Sgen, Unsa etc.) et la Fédération humaniste européenne, l'appel "Pour une laïcité à l'échelle du monde" pose la question de la spécificité française en Europe. " Assurer la liberté de conscience nécessite de développer l'esprit critique et son exercice, notamment au travers de l'acquisition des connaissances : cela demeure la responsabilité de l'Ecole publique, seule école de la République… A l'heure de la mondialisation, de la

multiplication des vecteurs de communication, de diffusion des informations, des connaissances et des savoirs, le débat sur la laïcité ne saurait être propre à la France. La construction européenne pose la question de la place du principe laïque au sein d'une union de pays qui ont traité les rapports du politique et du religieux en fonction de leur propre histoire".
http://www.laicite-laligue.org/

Parité : Une brochure pour apprendre l'égalité

"Naître fille ou garçon, aujourd'hui comme hier ce n'est pas tout à fait pareil". Réalisée par la Communauté française de Belgique et signalée par Bulletin de nouvelles de NTIC.org, cette brochure apprend aux collégiens à repérer l'inégalité entre les sexes dans la vie quotidienne. L'école n'est pas mise de coté : les élèves découvrent le rapport entre les représentations et le choix des études par exemple. Un document agréable, adapté, qui propose des activités et des conseils concrets.
http://www.egalite.cfwb.be/upload/album/AP_155.pdf
Un dossier spécial sur la parité dans le Café pédagogique.
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/educationcivique/Pages/2003/32_accueil.aspx

Un dossier du Café pédagogique

L'égalité des sexes et le bien-être des enfants sont indissociables" affirmait en décembre dernier Ann M. Veneman, directrice générale de l'Unicef. "Lorsque les femmes ont la possibilité de vivre pleinement et d'être productives, les enfants prospèrent. L'UNICEF a souvent pu constater le phénomène inverse : quand, dans une société donnée, les femmes ne bénéficient pas de chances égales, les enfants en pâtissent". La Journée des femmes du 8 mars doit au moins nous amener à réfléchir à l'absence de parité en éducation. Dans le monde, seulement 43% des filles sont scolarisées dans le secondaire. 130 millions de femmes ont été victimes de mutilations génitales. 150 millions de jeunes filles (et 73 millions de garçons) ont fait l'expérience de relations sexuelles forcées. Une femme sur trois est en couple avant l'âge de 18 ans.
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/educationcivique/Pages/81_Parit%C3%A9.aspx

Pauvreté : Pour que l'Ecole soit aussi celle des pauvres

On le sait : l'Ecole a bien du mal à casser le cercle de la reproduction de la misère. Pire, elle accueille souvent mal le million de jeunes de moins de 14 ans vivant dans des foyers en grande pauvreté (moins de 140 euros par mois). Pour réfléchir à l'incompréhension entre ces familles et l'Ecole, un dossier sur EduScol.
http://www.eduscol.education.fr/D0115/default.htm

Présidentielles : Un Dossier spécial du Café



Doublement difficile d'aborder l'élection présidentielle en classe avec les élèves. Disons d'abord qu'il est presque impossible de ne pas le faire : les élèves participent eux aussi à la mobilisation populaire qui accompagne cette élection.

L'enseignant se heurte à deux difficultés : trouver un angle original pour un travail en classe et disposer des outils d'analyse qui lui permettent de prendre un recul d'autant plus nécessaire que les esprits sont échauffés.

C'est pour répondre à ces besoins que le Café pédagogique vous propose ce nouveau Dossier spécial "Présidentielles 2007". Vous y trouverez des informations, des documents, y compris en anglais, et aussi des exemples de séquences pédagogiques.

Il n'oublie pas non plus le prof – citoyen. Une partie du dossier est dédiée au débat sur l'Ecole durant la campagne électorale ainsi qu'aux réalisations des candidats en matière éducative. En Poitou-Charentes, la démocratie participative en marche. Dans les Hauts-de-Seine, le pouvoir local s'impose dans les collèges…

Quelle sera la politique éducative de Sarkozy? Le dossier se clôt par une relecture du programme annoncé et sa mise en perspective par P. Meirieu et A. Giordan.
Dossier spécial Présidentielles 2007
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/02052007_Presidentielles2007.aspx

Racisme : Un kit pour l'éducation interculturelle

"Il est facile de dire "je ne suis pas raciste"… Il est difficile de dire "je veux prendre mes responsabilités pour faire en sorte que, à l'avenir, les choses changent". Selon cet ouvrage du Conseil de l'Europe, la population européenne compterait environ 10% de racistes, 40% de personnes ayant des penchants racistes, autant de tolérantes et 10% de personnes engagées contre le racisme. Clairement, le racisme a progressé et les anti-racistes pourraient se trouver minoritaires.

Le "kit pédagogique" est donc une arme pour mobiliser les anti-racistes et soutenir leur cause. Persuadés que "les jeunes ne peuvent parvenir à comprendre leur position… sans une compréhension des circonstances internationales et nationales qui façonnent leur monde", l'ouvrage commence par une argumentation en faveur de l'éducation interculturelle. La seconde partie est une véritable boîte à outils contenant des méthodes et des activités à exploiter avec les jeunes.

Le kit pédagogique offre une assez grande variété de scénarios ludiques, adaptés à des niveaux différents et qui permettent de travailler les stéréotypes, générer de l'empathie pour les personnes déplacées ou prendre conscience de la discrimination dans la vie quotidienne. Ces exercices peuvent aussi servir à souder le groupe et à le mobiliser pour des actions.

On ne peut que recommander une large diffusion de cet ouvrage.
Tous différents tous égaux. Kit pédagogique. Idées, ressources,méthodes et activités pour l'éducation interculturelle informelle avec des adultes et des jeunes, Conseil de l'Europe, 2005, 224 pages.
Le kit pédagogique (zippé)
http://www.coe.int/t/E/Human_Rights/ECRI/3-Educational_resources/Education_Pack/Kit%20pedagogique.pdf
Eduquer contre le racisme : un dossier du Café pédagogique
Après Auschwitz, il est difficile de croire que l'éducation soit un rempart contre le racisme et l'antisémitisme. Pourtant, il est plus que jamais nécessaire de mobiliser la raison contre la barbarie.
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/educationcivique/Pages/82_Dossierspecialleracisme.aspx
Immigration et intégration, un dossier spécial du Café

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/educationcivique/Pages/2003/29_DossierImmigrationetintegration.aspx
L'Europe a adopté plusieurs textes contre les discriminations : directive sur l'égalité raciale, directive sur l'égalité en matière d'emploi. Le site Stop Discrimination présente les politiques européennes en ce domaine.
http://www.stop-discrimination.info/

E.E.D.D.

Par Cyril Froidure

Enseigner l'EEDD:

Bulletin officiel :
Un petit rappel, le lancement de la deuxième phase de généralisation de l'éducation au développement durable articulé autour de trois axes prioritaires.
- Inscrire pus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement.
-Multiplier les démarches globales d'éducation au développement durable dans les établissements et les écoles.
-Former les professeurs et autres personnels impliqués dans cette éducation.
Toutefois, dans ce texte, rien de précis sur le comment si ce n'est « adapter et renforcer le pilotage aux différents échelons ».
Il est à noter toutefois que dans le prochain PAF (plan académique de formation) de l'académie d'Amiens, deux formations pour les professeurs d'histoire-géographie intègre la problématique du développement durable. Elles sont intitulées « Puissances émergentes et développement durable » et « la question énergétique : un enjeu de développement durable ».
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/14/MENE0700821C.htm
http://www.ac-amiens.fr/formations/paf/

Les programmes :

Collège :
Les programmes de collège pour les enseignements scientifiques : Le BO du 19 avril 2007 définit des thèmes de convergence qui « ne font pas l'objet d'un enseignement spécifique » mais qui »sont obligatoire ». Au nombre, de six dont environnement et développement durable, ils doivent permettre à l'élève de s'être construit à l'issue du collège une « première représentation globale et cohérente du monde dans lequel il vit ».
Pour chaque thème sont définis objectifs et contenus. Pour le thème du développement durable, l'un des objectifs est de « faire comprendre que l'analyse d'une réalité complexe demande de croiser systématiquement les regards, ceux des différentes disciplines mais aussi ceux des partenaires impliqués sur le terrain dans la gestion de l'environnement pour un développement durable ».
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/hs6/MENE0750668A_annexe5.pdf

Document d'orientation :
Il est destiné à la mise en œuvre du socle dans les programmes actuels de collège en histoire-géographie.
On relève dans les commentaires des programmes de géographie de nombreuses alllusions au développement durable. Ainsi dans le programme de sixième, lorsque sont présentés les paysages, il faut désormais prendre en compte les questions d'environnement et de développement durable. En 5ème, dans les études de la Chine et de l'Inde, il faut montrer

comment « la question du développement durable se pose avec acuité dans ces grands états »…
http://www.histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Progammes_d_histoire_et_de_geographie_et_mise_en_oeuvre_d.pdf

Lycée :
Le programme de géographie de ST2S intègre les thématiques du développement durable et de l'environnement. Dans la première partie « dynamiques de localisation des activités et des populations en France, la notion d'environnement fait partie des 5 notions à travailler avec les élèves. C'est dans la seconde partie « les nouveaux territoires de l'aménagement en France » que le professeur devra évoquer le développement durable principalement à partir d'un des sujets d'étude au choix « la gestion de l'eau par une grande agence de l'eau mais aussi dans la troisième partie si on choisit comme sujet d'étude « l'agriculture française face aux mutations de la PAC » pour lequel le commentaire prévoit d'étudier des solutions d'avenir que sont « les labels de qualité, les biocarburants ou les approches agro-environnementales ».
http://eduscol.education.fr/D0012/Premiere_ST2S_Geographie.pdf

Eduscol/educnet :
Sur les sites Eduscol et Educnet, l'enseignant trouvera les textes officiels, une sitographie, des actions entreprises.
http://eduscol.education.fr/D0185/accueil.htm
http://www2.educnet.education.fr/educnet/sections/svt/multi/liste-sites6381

Pédagogie :

L'académie d'Amiens :
C'est dans cette académie que se situe le pôle national de compétences qui développe une série de thèmes (air, déchets, villes et développement durable…) ; une série d'articles bien utiles pour ceux qui souhaitent disposer de points de repères simples dans le domaine de l'éducation au développement durable : l'EEDD hors la classe, l'EEDD dans les programmes de seconde et au collège, des définitions et un peu d'épistémologie : en quoi le développement durable est-il un enjeu géographique ?
http://crdp.ac-amiens.fr/enviro/
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/histoire_geo_ic/spip.php?rubrique163

L'académie de Paris :
Elle possède un site très complet proposant des ressources, des activités pédagogiques (arts plastiques/EEDD, cas du lac Baïkal,… mais aussi des pistes de réflexion (comment s'impliquer dans un projet pédagogique EEDD, qu'est-ce que le développement durable…)
http://eedd.scola.ac-paris.fr/

L'académie de Poitiers :
Son site met à disposition des enseignants bilan d'activités, un vademecum présentant des pistes pédagogiques , des actes de colloque.
http://www.ac-poitiers.fr/daac/secteurs/environ/f_plan.htm

Villes et développement durable :

Sur le site de l'académie de Nantes, dans le cadre du programme de quatrième, un travail sur la thématique de la ville durable « De l maison radieuse de Nantes-Rézé à Nantes-Malakoff-Le Pré Gauchet.
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1180250867656/0/fiche___ressourcepedagogique/&RH=HG

INRP et développement durable :
Déjà signalé par le café, un site d'une grande richesse notamment concernant le changement climatique. Un programme est dédié à ce problème, il est régulièrement remis à jour ; ainsi en juillet 2007 des ajouts ont été faits : un compte-rendu du livre de Claude Allègre « Ma vérité sur la planète », un article très intéressant tentant d'appréhender les arguments des scientifiques sceptiques quant à notre responsabilité sur les changements climatiques.

Concours :
Pour la première fois, une question de concours envisage explicitement le développement durable ; il s'agit de l'agrégation externe de géographie qui soumet aux candidats la question suivante : géographie et développement durable.
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/special3/special3_MENH0701091X.pdf

Au Calendrier :

Colloque international énergie et sociétés : sciences, gouvernance et usages :
Du 29 au 31 août, à Nantes, autour de trois thématiques :
Comment pensons-nous la question de l'énergie ?
Les relations entre formes de sociétés et choix énergétiques.
Energies et modes de vie :pratiques, perceptions et représentations de l'énergie et de son utilisation.
http://www.mediaterre.org/scientifiques/actu,20070612113940.html

Université d'été de la prospective territoriale :
Les 26 et 27 septembre 2007 est organisée à Lille la 4ème université d'été de la Prospective territoriale en Europe organisée par la DIACT. La question débattue sera celle « des territoires face aux défis énergétiques et climatiques ». Le programme est consultable au format pdf.
http://www.cerdd.org/spip.php?article1450
http://www.cerdd.org/IMG/pdf/univ_d_ete_07_17_2.pdf

Les itinéraires du développement durable :
Du 1er au 2 octobre 2007, toujours à Lille, ils traiteront des rapports entre développement durable, santé et alimentation.
http://www.cerdd.org/spip.php?article1451

Le Grenelle de l'environnement :
Bien sûr, la grand-messe organisée par le nouveau gouvernement, lancée le 6 juillet et qui devrait aboutir fin octobre à un plan d'action de 15 à 20 mesures concrètes. L'Ademe propose sur son site le calendrier du Grenelle qui dispose désormais d'un site permettant de suivre les avancées des différents groupes de travail, leur composition et les questions abordées par chacun d'entre eux.

Par ailleurs, le gouvernement à confier au centre d'analyses stratégiques la rédaction d'un rapport paru en juillet afin de préparer les discussions de cet automne ; celui-ci s'organise autour de 7 sujets parmi lesquels on retrouve les OGM, les innovations environnementales, la réduction des GES ou encore l'évaluation des politiques au regard du développement durable. Le même organisme avait rendu à Dominique de Villepin un autre rapport en avril 2007 intitulé « perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2020-2050 » prévoyant une série de mesures nationales (rétablissement de la vignette automobile, augmentation de la TIPP, production de biocarburants de seconde génération, relève de l'EPR par la 4ème génération de réacteur nucléaire dès 2040) mais aussi aux échelles européennes et internationales (améliorer l'efficacité énergétique russe dans le cadre d'un partenariat à long terme, harmonisation des règles d'attribution des quotas d'émission de CO2 dans l'UE à 25)
http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&&id=46273&ref=16262&view=article
http://www.legrenelle-environnement.fr/grenelle-environnement/
http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/ENERGIE_Rapp_ORIENT_Synth_06_04_07.pdf
http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/GRENELLE_rapport_-2.pdf
Sur les premiers temps du Grenelle de l'environnement.
http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3224,36-932827@51-912701,0.html

Les forêts du Sud :
Un atelier organisé, les 22 et 23 novembre, par Le CIRAD, l'IDDRI, le CIFOR, GIP ECOFOR avec l'aide de la chaire de développement durable de Sciences-Po sur les forêts dans les pays du Sud (nouvelles orientations des politiques dans les pays du Sud, perspectives de constitution d'un régime internationale des forêts)
http://www.developpement.durable.sciences-po.fr/conferences_seminaires.htm#Forets_tropicales

Conférences parisiennes :
Un cycle de conférences parisien est annoncé sur le site de la ville de Paris : quatre sont prévues en septembre et trois en octobre.
http://www.paris.fr/portail/Environnement/Portal.lut?page_id=103&document_type_id=2&document_id=31110&portlet_id=823

GIEC :
Est annoncé pour novembre la sortie du rapport de synthèse du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).
http://www.ipcc.ch/

50 outils pour se lancer sur Envirodoc :
le Réseau IDée et ses partenaires français d'EnviroDoc
(MRES, Chico Mendès) ont conçu le répertoire « 50 outils pour se lancer » dans une éducation à l'environnement. Le document au format pdf est assez lourd (plus de 37 MO). Qu'y trouve-t-on ? une vingtaine de fiches de deux à six pages présentant des revues (TDC développement durable), des émissions (c'est pas sorcier « Attention Planète fragile »), des brochures (territoires et paysages édité par espace naturel régional Nord-pas-de-Calais), cd (Décibelle et Groboucan)… Chaque présentation propose un descriptif, une appréciation, des témoignages de testeurs.
http://www.envirodoc.org/static/pdf/repertoire-50-outils.pdf
http://www.envirodoc.org/

A lire :

Regards sur la Terre:
Sorti fin 2006, l'annuel du développement durable sous la direction de Laurence Tubiana et Pierre Jacquet propose une somme insistant notamment, et c'est intéressant dans le cadre du FIG, sur les relations entre énergies et changements climatiques.
http://www.regardssurlaterre.fr/

La revue des deux mondes:
Cette revue publiera un numéro spéciale en octobre/novembre un numéro spécial sur le développement durable.
http://www.revuedesdeuxmondes.fr/

Ressources :

Le PNUE :
Plusieurs publications du PNUE (programme des Nations Unies pour l'environnement) : un rapport concernant les énergies renouvelables (en anglais), un autre sur l'avenir de l'environnement en Afrique (en français).
http://www.unep.org/pdf/SEFI_report-GlobalTrendsInSustainableEnergyInverstment07.pdf
http://www.unep.org/dewa/africa/docs/fr/aeo-2/chapters/ae0-2_Executive_Summary_FR.pdf

Fao et biocarburants :
Un rapport de la FAO (food agricultural organization) souligne un aspect positif de la ruée vers les biocarburants : la hausse du cours des produits agricoles du fait de la réduction des surfaces attribuées aux productions à destination alimentaire. A tel point que Libération a fait plusieurs pages cet été sur l'augmentation du prix du chocolat, des pâtes, du pain
Mais tel n'est pas le seul revers de la médaille puisqu'il semble qu'en Indonésie, les forêts fassent les frais de l'extension de la production de l'huile de palme.(voir Libération)
Ceci n'empêche pas le président brésillien Lula de faire l'article pour la généralisation des carburants verts.
http://www.fao.org/newsroom/fr/news/2007/1000620/index.html
http://www.oecd.org/dataoecd/7/44/38896704.pdf
http://www.liberation.fr/actualite/evenement/evenement1/268485.FR.php
http://www.liberation.fr/actualite/evenement/evenement1/265287.FR.php
http://www.liberation.fr/actualite/evenement/evenement1/265286.FR.php

L'OCDE :
L'OCDE met en ligne son rapport annuel 2006 sur les travaux relatifs au développement durable à l'OCDE. Il fait état de domaines prioritaires du développement durable (modes de production, responsabilité des entreprises, environnement et santé…)
http://www.oecd.org/dataoecd/55/63/38604167.pdf

Amérique du Nord et climat :
Une association de chercheurs américains ont établi deux scénarios possibles pour le climat nord-américain en s'efforçant de traduire les évaluations climatiques en images concrètes qui pourraient être de vastes inondations dans les villes de Boston, de New-York, de fortes augmentations de température.

http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3244,36-937214@51-926610,0.html
http://www.ucsusa.org/news/press_release/global-warming-to-hit-0044.html
Les changements climatiques sont pointés en ce qu'ils vont modifier nos modes de vie mais ils concernent aussi des peuples autochtones comme les Iakoutes de Sibérie.
http://www.lefigaro.fr/international/20070817.FIG000000119_les_iakoutes_a_l_epreuve_du_rechauffement.html

L'UE et le développement durable :
L'Ue aussi a sa stratégie de développement durable ; ses objectifs sont les suivants : protéger l'environnement, équité et sociale et cohésion, prospérité économique et promouvoir le développement durable au niveau international soit des objectifs très généraux mais évoquant les trois piliers du développement durable : environnement, social, économique.
La suite prévoit pour chaque défi identifié des objectifs opérationnels et les actions à entreprendre.
http://ec.europa.eu/sustainable/sds2006/index_fr.htm
http://ec.europa.eu/sustainable/docs/renewed_eu_sds_fr.pdf

Aral revit ?
Plusieurs signes laissent à penser que la mer d'Aral pourrait se voir offrir un nouvelle vie : des travaux ont été réalisés, la pêche a repris, des populations reviennent.
http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3244,36-934699@51-926610,0.html

En France :
Le site adminet met à disposition une série de ressources en ligne (semaine du développement durable, les échos du développement durable, l'action des DRIRE pour le développement durable)
http://www.adminet.fr/developpement-durable/

Paris et les GES :
La mairie de Paris publie son bilan-carbone soit le bilan des émissions de GES. Le document est agréable à parcourir et s'achève sur un fiche expliquant le pourquoi du comment d'un bilan carbone et de ce bilan carbone qui devrait être le premier d'une série selon Yves Contassot.
Quel est le bilan de ce « bilan » ? Paris « qui fournit 10% du PIB français émet un peu moins de 10% des émissions françaises.
http://www.paris.fr/portail/viewmultimediadocument?multimediadocument-id=31448

Le rapport d'activité de l'IDDRI, institut du développement durable et des relations internationales (bilingue) :
Dans son rapport pour l'année 2006, 5 thèmes font l'objet d'un développement particulier : la gouvernance mondiale, la libéralisation du commerce, entreprises et biens publics, le changement climatique et les ressources naturelles.
http://www.iddri.org/Publications/Collections/Rapport-d'activites/2006_iddri_RA.pdf

Résumé pour les décideurs (groupe III) :
Le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables met en ligne la version française du résumé pour décideurs du GIEC qui s'est rassemblé à Bangkok fin avril-début mai.
http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/AR4_SPM_GR3_FR_07-05-17_site.pdf

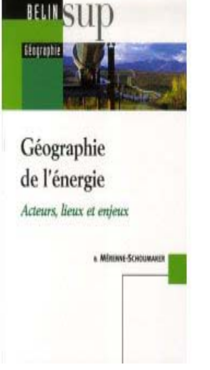
Questions sur le réchauffement climatique :
Récemment Al Gore, dont le film « une vérité qui dérange » a connu un succès planétaire », s'en prenait à certaines multinationales, comme Exxon Mobil accusées, 'entretenir le doute sur le réchauffement climatique en lançant une campagne de désinformation. Pour ce plusieurs dizaines de millions de dollars auraient été distribués à des organismes ou association afin de nier les impacts des activités industrielles sur le climat.
http://www.novethic.fr/novethic/site/article/index.jsp?id=110834&titre=Al%20Gore%20relance%20le%20débat%20sur%20le%20négationnisme%20climatique

Le plan climat français et la nécessaire évolution des transports :
Jean-Marc Gohier, ingénieur à l'ADEME Haute-Normandie, lors d'une journée au CRDP de Haute-Normandie, a présenté une conférence sur ce thème.
http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/article.php3?id_article=5099

Préparer le FIG :

Le Café a lu pour vous :
Cette année, débats, conférences et autres rencontres du FIG de Saint-dié (festival international de géographie) placeront au centre de leurs réflexions la thématique énergétique. Ce choix amène le café à évoquer ce moment de rencontres dans sa version EEDD et géographie puisque le problème énergétique se situe à la confluence des deux disciplines.
De plus en plus régulièrement, les médias traitent de ce sujet aux multiples facettes : quelles ressources ? quels besoins ? quelles alternatives au pétrole ?… font de la Terre « une planète en mal d'énergies ».
Le café propose pour préparer ce rendez-vous un petit dossier composé d'un compte-rendu de lecture, du programme du FIG et de liens permettant d'alimenter la réflexion du lecteur.

Géographie de l'énergie : acteurs, lieux et enjeux. Bernadette Mérenne-Schoumaker. Belin Sup. 272 pages.



A quelques encablures du FIG de St-Dié qui prendra pour thème en octobre 2007 « Une planète en mal d'énergies », ce volume de la collection Belin Sup tombe à point nommé pour faire un point sur un sujet, l'énergie, dont l'auteure précise qu'il a fait l'objet de peu de travaux de géographes, ceux-ci ayant abandonné le terrain à d'autres disciplines telles que l'économie.
Bernadette Mérenne-Schoumaker, professeure à l'université de Liège, spécialiste de géographie économique, indique en préambule l'objectif de ce livre : aller à l'essentiel pour permettre aux lecteurs, étudiants et enseignants de disposer d'une grille de lecture afin d'appréhender un domaine qui suscite l'intérêt du simple citoyen comme du gouvernant, le plus souvent à travers les prismes des atteintes à l'environnement et de la hausse des coûts de l'énergie.
Tout au long du développement, il est régulièrement rappelé au lecteur toutes les précautions à prendre et toutes le difficultés rencontrées lorsque l'on manipule des données chiffrées concernant les énergies : qui les produit ? quelle énergie ? quelle unité de mesure ? le caractère incertain de données dans de nombreux domaines (l'uranium, les réserves

pétrolières)…Et d'indiquer que dans le cadre de cet ouvrage, elle s'est essentiellement appuyée sur des données trouvées sur Internet (BP, EIA, sources présentées page 22).

Quel est donc en substance le propos de l'auteure ?
L'énergie occupe une place centrale dans nos sociétés dans la mesure où elle représente « l'apport nécessaire à un système matériel pour lui faire subir une transformation ». Ce ne fut pas toujours le cas, le grand tournant s'opère aux XVIIIème-XIXème siècles lors de la révolution industrielle ici considérée comme étant, avant tout, une révolution énergétique. Depuis, dans les pays développés et maintenant à l'échelle du monde, l'énergie est devenue essentielle.
Seulement celle-ci est inégalement distribuée quelque soit l'échelle d'étude : c'est principalement le cas des trois grandes ressources fossiles que sont charbon, pétrole et gaz. Avec force cartes et schémas, il nous est permis de comprendre la localisation des gisements de chacune d'entre elles ; ainsi les grands bassins sédimentaires sont propices à la formation des hydrocarbures toutefois les bassins qui comptent dans ce domaine sont au nombre de 12 et concentrés pour plus de la moitié en Amérique et en ex-URSS. Cet état de fait est à l'origine de flux bien connus illustrés par deux cartes p159, flux dont les vecteurs varient : transport maritime pour le pétrole, gazoduc pour le gaz…
Ces énergies fossiles, pour des raisons diverses et variées que sont la pollution, l'incertitude concernant l'étendue des réserves sans oublier la donne géopolitique, sont de plus en plus relayées par les énergies alternatives. Eolien, solaire, géothermie, biocarburants présentent toutes l'avantage d'être renouvelables, d'être moins polluantes mais leur développement se heurte à des problèmes de coûts, de rendements ; cependant certaines de ces difficultés, notamment celui du rendement, peuvent, à terme, trouver leurs solutions du fait des progrès techniques qui seront immanquablement réalisés. Néanmoins, la situation actuelle conduit Bernadette Mérenne-Schoumaker à ne voir dans ces énergies que des auxiliaires aux hydrocarbures et au charbon. Ajoutons enfin qu'à la césure entre énergies fossiles et renouvelables, l'on trouve l'électricité qui est produite à l'aide des deux mais aussi du nucléaire avec pour l'instant une domination certaine des énergies fossiles.

La multiplication des sources d'énergie vient de la progression jamais démentie de sa consommation même si la répartition entre les différentes sources n'est pas resté figée : charbon puis pétrole et aujourd'hui une diversification même si les trois grandes sources restent prépondérantes. On observe, comme pour la localisation, de fortes disparités de consommation liées au niveau de développement mais l'auteure pense qu'il ne faut pas s'arrêter à cette seule explication : la présence ou non de ressources en quantité, le mode de vie, la densité de population sont des éléments à prendre en compte. Disparités aussi dans les énergies consommées : on peut ainsi opposer le Moyen-Orient où le pétrole est roi à l'Europe pour laquelle la répartition est plus équilibrée ; enfin, des bilans énergétiques différenciés entre régions ou pays disposant de fortes ressources énergétiques et celles dépendantes d'importations, à nouveau l'Europe.

Face à cette consommation croissante, la production suit au niveau mondial : pétrole, gaz, électricité, énergies renouvelables, toutes sont concernées. Les raisons sont multiples : volonté des états producteurs de profiter au maximum de cette manne, croissance de la demande boostée par les pays émergents tels la Chine, croissance des prix. La formation de ces derniers reste complexe à comprendre ; en effet, l'auteure souligne que leur formation reste encore mal connue sur des marchés de plus en plus concurrentiels. Celle-ci répond à des caractéristiques différentes selon l'énergie observée : importance de l'effet de rente et de la fiscalité pour le

pétrole, coûts techniques pour le gaz et le charbon, disponibilité de la ressource pour l'uranium. En tous les cas, la tendance haussière se confirme pour toutes les énergies.

Entreprises, états, institutions (OPEP, AIE) ont bien sûr investi depuis longtemps un domaine aussi sensible que celui de l'énergie. Les relations états/entreprises peuvent être tendues ; ce fut le cas lorsque les principaux producteurs de pétrole nationalisèrent leurs ressources au détriment des Majors. Dans d'autres cas, l'entreprise, voir le cas de Gazprom, peut-être l'outil de la politique d'un état. Ces derniers cherchent qu'ils soient producteurs, importateurs, ou les deux, les meilleures conditions afin de répondre aux choix faits en amont : développement industriel, mise en place de stocks stratégiques, diversification des approvisionnements, émergence d'une politique commune dans le cas de l'UE. Les logiques étatiques et entrepreneuriales ne s'opposent donc pas forcément, l'opposition est plus sensible entre les intérêts des producteurs et des consommateurs.

Domaine donc sensible et qu'il l'est encore plus dans un contexte d'inquiétude grandissante quant à l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, inquiétude alimentée au premier chef par le réchauffement climatique. Bernadette Mérenne-Schoumaker évoque cette prise de conscience face aux nuisances et risques engendrés par l'extraction, la production et la consommation d'énergies ; face à cela, une série de solutions semblent envisageables, à appliquer aux échelles mondiales, régionales, nationales : l'utilisation raisonnée de l'énergie, un recours à des techniques dites propres et enregistrant de meilleurs rendements, résultats de progrès techniques. Ces initiatives immédiates ne doivent occulter le nécessaire travail de prospective afin de disposer de pistes de réflexion quant aux filons énergétiques futurs ; les pistes soumises au lecteur (huiles lourdes, fusion thermonucléaire…) se révèlent plus ou moins prometteuses en termes quantitatifs ou qualitatifs mais restent à penser sur un temps long au vu de l'urgence à laquelle nos sociétés sont confrontées.
Reste selon l'auteure quelques paramètres intangibles pour envisager le futur énergétique : un nécessaire progrès technologique, l'impératif des coûts, la prise en compte des aspects géopolitiques et environnementaux, tous éléments qui amèneront certainement les Etats à composer une politique poly-énergétique.

En épilogue, on pourra faire un retour sur la forme de cet ouvrage. Tout d'abord le parti pris pédagogique. L'un des fils rouges du livre est de définir les mots de l'énergie (énergie, les unités de mesure, réserves/ressources) ; prenons l'exemple des réserves d'énergies fossiles : plusieurs classifications ont été réalisée jusqu'à ce que l'une d'entre elles, élaboré par Martinez en 2002, soit adoptée par plusieurs organismes de référence dans ce domaine : elle distingue ainsi les réserves courantes, les réserves contingentes et les ressources potentielles, ces dernières n'étant pas encore découvertes.
Toutes ces clarifications s'appuient sur une masse de schémas, de documents statistiques, cartographiques (pour lesquels on peut regretter un choix de couleurs peu efficient), le tout agrémenté de nombreux textes pouvant permettre au lecteur de mieux comprendre l'auteure, à l'enseignant de disposer d'une mine documentaire.
Les conclusions de chaque chapitre participent aussi de cette volonté de clarté même si l'on peut regretter qu'elles n'ouvrent pas sur les chapitres suivants ou sur des pistes de réflexion.
Enfin la proposition de deux « études de cas » (composée d'une introduction, d'un document central, de problématiques et enfin d'une synthèse, sorte d'étude du document) proposé en début de chapitre (les richesses pétrolières et gazières de l'Asie centrale, objet de toutes les convoitises ; analyser les évolutions des prix énergétiques) pourra être utile aux enseignants de lycée, ceux de seconde en particulier même s'il s'agit plus d'un commentaire d'un document.

On peut trouver sur le site des Clionautes un autre compte-rendu de cet ouvrage.
http://www.clionautes.org/spip.php?article1499

Sur le site du FIG, on peut trouver un quatre pages présentant le festival. En page 3 intitulé « itinéraires scientifiques », quelques-unes des problématiques qui feront l'objet des échanges des festivaliers :
Quelle réalité des stocks d'énergie fossile ?
Quelles sont les potentiels réels des énergies renouvelables ?…

Plus récemment, une version longue du programme a été publiée et les itinéraires sont précisées :
Quelles énergies pour l'avenir ?
L'énergie, bras de levier de la puissance ?
Des politiques publiques de l'énergie sont-elles possibles ?
Les énergies responsables du réchauffement climatique ?
Quelles énergies pour la cité demain ?
L'accès à l'énergie : fatalité ou inégalité entretenue ?
http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2007/4pages1.pdf
http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2007/fig-info.pdf

L'IFP met à disposition une brochure sur on engagement vis-à-vis du développement durable. La rubrique développement durable du site aborde plusieurs thématiques utiles dans le cadre du FIG : l'exploitation durable des hydrocarbures, les nouvelles filières énergétiques, la protection de l'environnement. A cela s'ajoute trois dossiers : les réserves de pétrole, les biocarburants, le CO2.
http://www.ifp.fr/IFP/fr/fichiers/ifp/IFP-DeveloppementDurable.pdf
http://www.ifp.fr/IFP/fr/ifp/fb04.htm
http://www.ifp.fr/IFP/fr/ifp/fb14.htm
http://www.ifp.fr/IFP/fr/ifp/fb13.htm
http://www.ifp.fr/IFP/fr/ifp/fb12.htm

Toujours sur le site de l'IFP, la conférence Panorama 2007 qui s'est tenue les 1er et 8 février est disponible. Le thème de cette conférence :Quel avenir et quelle place pour les biocarburants ?
Toutes les interventions (panorama énergétique mondial, place des biocarburants chez Total, plan national de recherche sur les bioénergies…) sont téléchargeables au format pdf .
http://www.ifp.fr/IFP/fr/IFP00EVE.nsf/VFODocumentCON/9ED8802392A96799802572280 04FF05B?OpenDocument

Le café pédagogique est revenu à plusieurs reprises sur la thématique énergétique et sous plusieurs angles : un brève « éduquer à l'énergie » et le dossier sur l'effet de serre (voir l'international energy outlook prévoyant le doublement de la consommation d'énergie en 2030 dans le numéro 75, un gros dossier sur les biocarburants dans le numéro 76 et dans le 83 le dossier sur transports et développement durable.
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/eedd/Pages/2006/75_acc ueil.aspx
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/eedd/Pages/2006/76_acc ueil.aspx

Géoconfluences, dans son dossier sur le développement durable, met en ligne une série de documents (cartes, graphiques) ayant trait au pétrole et des définitions bien utiles (réserves prouvées, réserves possibles, réserves probables, réserves espérées).
http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/DevDur/DevdurDoc.htm

Sur le site des **Cafés géographiques**, deux comptes-rendus de rencontres ayant eu lieu respectivement en mai et octobre 2006 autour de la thématique du pétrole : les enjeux géopolitiques du pétrole et la problématique pétrolière.
http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=685&var_recherche=%E9nergies
http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=994&var_recherche=%E9nergies

Publiée en mai de cette année, une brochure (en anglais) émanant de l'**OCDE** liste une série de recommandations de politique afin de mettre l'énergie au service du développement durable.
http://www.oecd.org/dataoecd/0/56/38595416.pdf

Disponible sur le site du **ministère des finances, de l'économie** et de l'emploi, une série de documents concernant les grandes orientations de la politique énergétique de la France au regard des changements climatiques : le livre blanc sur les énergies de 2003, la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique. Quatre priorités étaient alors dégagées : renforcer la sécurité d'approvisionnement énergétique de la France, lutter contre le réchauffement climatique, maintenir un prix raisonnable pour les énergies, garantir l'égalité d'accès à l'énergie pour tous les Français.
http://www.industrie.gouv.fr/portail/politiques/index_devdurable.html
http://www.industrie.gouv.fr/energie/politiqu/pdf/livre-blanc-integral.pdf
http://www.industrie.gouv.fr/portail/politiques/index_devdurable.html

Faisant écho au compte-rendu de l'ouvrage de Robert Bell « la bulle verte », un communiqué du **PNUE** illustre la montée des investissements dans le domaine des énergies renouvelables et un article du Figaro sur la spéculation autour de l'éolien.
http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=512&ArticleID=5616&l=fr
http://www.lefigaro.fr/actubourse/20070813.FIG000000127_un_vent_de_speculation_souffle_sur_l_eolien.html

Géographie

Par Cyril Froidure

Concours :

Pour tous les candidats, les programmes sont parus au BO spécial n°3 du 17 mai 2007.
Pour l'agrégation, deux nouvelles questions : la Russie en géographie des territoires et géographie et développement durable en géographie thématique, à cela s'ajoute la France et la mondialisation.
En ce qui concerne l'interne, la mondialisation fait son apparition accompagnant la France.
Enfin pour le CAPES, France, mondialisation et Russie.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/special3/default.htm

Très utile, le forum Capes met à disposition des candidats le souhaitant deux forums, l'un pour les concours externes, l'autres pour les concours internes. Ils permettent à la fois de se tenir au courant des sorties d'ouvrage destinés aux concours mais aussi de mettre en place des groupes de travail très efficaces ou de trouver des réponses aux questions qui taraudent les candidats.
http://www.forum-capes.org/

Aux programmes :

Réalisé par l'inspection générale à l'aide d'IPR, « le document d'orientation pour la mise en œuvre du socle commun dans les programmes du collège » préfigure sans doute ce que seront les nouveaux programmes officiels revus pour l'application de la loi Fillon. Plus que de nouveaux programmes, il s'agit d'une lecture nouvelle. « Les programmes d'histoire, de géographie et d'éducation civique se retrouvent à la croisée des domaines de compétences 5 (culture humaniste) et 6 (compétences sociales et civiques) du socle » écrivent les inspecteurs. L'histoire, la géographie et l'éducation civique contribuent aussi à l'acquisition des autres grands domaines de compétences du socle… Les tableaux ci-dessous fournissent, pour les programmes des quatre années de collège, des orientations pour intégrer, dans les enseignements d'histoire et de géographie, les trois grands domaines de compétences définis par le socle commun de connaissances et de compétences (connaissances, capacités, attitudes). Les intitulés et les horaires des programmes sont inchangés. Seules les modifications des commentaires et des repères des programmes sont reportées dans les tableaux. »
www.histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article451

Les programmes de ST2S sont disponibles sur Eduscol et sont parus dans l'encart n°29 du BO en date du 26 juillet 2007. Il s'organise autour de « l'étude des territoires et de l'organisation de l'espace dans une démarche multiscalaire (France, Europe, Monde).

Il est prévu que chaque thème général devra être traité de façon générale dans un premier temps (étape A) puis l'étape B sera l'occasion d'aborder un sujet d'étude ; ainsi on étudiera le thème « dynamiques de localisation des activités et populations en France » puis ou avant cela, on pourra choisir l'un des trois sujets d'études : « soigner en France : disparités et maillages », « une métropole scientifique et industrielle » ou un espace rural en déprise.
http://eduscol.education.fr/D0012/Premiere_ST2S_Geographie.pdf
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2007/29/MENE0757596A_geographie.pdf

Du côté de la pédagogie :

Les paysages en 6ème :
Le programme de Sixième prévoit l'étude de paysages représentatifs; sur le site de l'académie de Créteil, Franck L'Hospitalier fait travailler ses élèves sur ces paysages à partir de textes et d'images par le biais du blog de son collège.
http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/article.php3?id_article=806

Enseigner l'Afrique :
Sur le site de l'académie de Lille, vous trouverez plusieurs contributions pour un dossier « nouveaux regards sur l'Afrique » ; des articles sur les thèmes de l'eau, du coton et une intervention de Sylvie Brunel su l'Afrique et la mondialisation, sous-titrée le retour des rentes.
http://www4.ac-lille.fr/~heg/spip.php?rubrique71

Quelle Europe enseigner au collège ?:
Le dossier de Dominique Chanvillard sur le site académique de Strasbourg rassemble les perspectives historiques et actuelles qui permettent de montrer les différentes facettes de l'idée d'Europe aux élèves de collège. On y trouvera des approches historiques et géographiques de la question des limites (y compris la question turque) et des différentes formes d'Europe (de la défense au commerce en passant par la monnaie.)
Pour aborder cette « géométrie/géographie » variable de l'Europe, on peut également utiliser l'animation flash de l'académie de Versailles qui montre les étapes de la construction européenne.
http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseigne
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/ge

Le web histoire-géo :
Le site de Jean-François Caremel propose progressions, programmations, séances pour les tous les niveaux.
http://www.histoire-geo.org/page/index.php?cat=

Commencer l'étude de la mondialisation :
A la suite d'échanges sur H-Français, Sylvie Costberg a rassemblé les pistes pour débuter le cours sur la mondialisation (en troisième et en terminale). On y trouvera quelques produits fétiches conçus et produits à l'échelle mondiale (jean, pots de yaourts, œufs en chocolat avec cadeau dedans, peluches…). Cela permet de donner à la mondialisation un visage concret en troisième surtout si l'on peut apporter l'objet en classe.
http://www.clionautes.org/spip.php?article865&var_recherche=mondialisation

Nouveaux territoires :

Un article de Michel Sainero liste toute une série de liens vers des colloques ayant eu lieu sur la thématique des nouveaux territoires ainsi qu'une bibliographie et une sitographie.
http://www.histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article452

Chine, le barrage des Trois Gorges :
Ce dossier comprend un compte-rendu d'une conférence donnée lors du FIG 2003 à St-Dié sur le barrage des Trois Gorges, des activités pédagogiques et des ressources en ligne.
http://pedagogie.ac-toulouse.fr/histgeo/ressources/secnouv/sec-04/3gorges/index.htm

Des ressources en ligne :

La France et les OMD :
Un compte-rendu d'une conférence à Sciences-Po en date du 7 juin 2007 qui revient sur les contributions françaises à la réalisation des objectifs Millénaire. La liste des 8 OMD est consultable sur le site de l'ONU.
http://www.developpement.durable.sciences-po.fr/conferences_seminaires/Synthese_d%E9bat_OMD.pdf
http://www.un.org/french/millenniumgoals/

Canal Géo :
Vous cherchez des mises au point sur l'aménagement du territoire ou la géopolitique. Vous souhaitez travaillez en seconde sur les risques en montagnes (Jean-Marc Antoine) ou en quatrième sur le rôle des autoroutes dans l'aménagement du territoire (Sébastien Le Corre).
Rendez-vous sur Canal Géo sur lequel vous trouverez des interviews d'universitaires permettant de faire le point sur certaines questions.
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/geographie/Pages/2006/77_CanalGeo.aspx

Eduscol :
Eduscol met en ligne programmes, documents d'accompagnement ainsi que des propositions de démarches pédagogiques telles que celles sur les notions de territoire ou de région pour la classe de première.
http://eduscol.education.fr/D0012/LLPEPR01.htm
http://eduscol.education.fr/D1012/territoire.pdf
http://eduscol.education.fr/D1012/region-docs.pdf
http://eduscol.education.fr/D1012/region.pdf

Les blogs et la géographie :
Ce thème avait fait l'objet d'un dossier du café. Le blog, un nouvel outil pour l'enseignant ? une nouvelle source d'informations ? d'échanges ?
L'outil semble attiré par sa simplicité, son interactivité. Il n'est qu'à voir le nombre d'élèves possédant un blog pour s'en convaincre.
De nombreux blogs sont consultables ; ils sont le fait d'enseignants du secondaire, d'universitaires, de chercheurs. Une liste non-exhaustive a été établi par Daniel Letouzey.
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/geographie/Pages/2006/78_Blogsetgeographie.aspx
http://clioweb.free.fr/dossiers/blogs.htm#carto

La puissance américaine :
Cette interview de Pierre Hassner sur la politique étrangère et le statut de puissance mondiale des Etats-Unis, ainsi pour Pierre Hassner, la diplomatie américaine aurait subi une inflexion depuis deux ans suite notamment à l'échec irakien et la puissance militaire de ce pays aurait atteint ses limites dans la mesure où celui-ci est incapable d'intervenir en Iran ou en Syrie.
http://www.developpement.durable.sciences-po.fr/conferences_seminaires/hassnerCDP80.pdf

Images satellites :
Sur ce site de la NASA, on trouve un très grand nombre d'images très récentes (tremblement de terre au Pérou) ou plus régulièrement des preuves du réchauffement climatique.
http://earthobservatory.nasa.gov/

Géoportail, Google Earth :
Depuis cet été, Géoportail est en 3D ; on peut désormais survoler la France en relief. Dans son numéro 84, le café avait produit un dossier sur la géomatique, principalement sur Google Earth. Un article de Daniel Letouzey sur le site des Clionautes renvoyait vers des liens pour une prise en main et vers des réalisations.
http://www.geoportail.fr/5061756/actu/5065760/decouvrez-le-geoportail-en-3d.htm
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/geographie/Pages/84_S_accueil.aspx

Les revues en ligne :
Un dossier réalisé lors d'un précédent numéro du café présentait les différentes électroniques publiées dans les académies échelles, la Durance, la lettre du Carim.
La Durance dans son dernier numéro mettait à l'honneur le travail réalisé dans l'académie de la Réunion dans le domaine du développement durable.
Géoconfluences :
Site conçu en partenariat par la DESCO et l'ENS de Lyon, Géoconfluences représente un intérêt évident pour les enseignants du secondaire. Non seulement, on y trouve les programmes de collège et de lycée mais surtout, et c'est là son principal atout des dossiers thématiques construits tous de la même façon : dossiers scientifiques, corpus documentaire, un glossaire, géographie vivante, savoir-faire, des ressources et les extraits de programme correspondant au thème choisi. C'est ainsi qu'en Cinquième, on pourra trouver matière à réflexion dans les dossiers sur l'Afrique subsaharienne ou la Chine tout autant qu'au lycée où les enseignants de seconde se serviront du dossier sur les espaces littoraux ou ceux de terminale du dossier sur la Russie.
http://geoconfluences.ens-lsh.fr/themes/index.htm

Les cafés géographiques:
« La géographie déserte les amphis et les salles de classe pour les bistrots ! Ils sont une poignée d'étudiants, anciens khâgneux à la Sorbonne qui, avec leur ancien professeur, veulent poursuivre les discussions de la prépa et refaire le monde. Pourquoi la géo ? Et pourquoi ce grand écart entre le lycée où la géographie « ennuie » comme le dit Yves Lacoste, et la fac où la géo passionne ? Pourquoi fait-on tant de géo à la télévision, en voyage, à table, au cinéma, dans les romans ou en mille autres occasions et que, brutalement, après le bac, elle disparaît des cursus ? qu'il n'en reste que de belles revues de papier glacé où elle se confond avec l'aventure, la vie des animaux ou des peuples oubliés ? »
Ainsi débute la présentation des cafés géographiques sur leur site. On trouve sur celui-ci des comptes-rendus de lecture mais aussi, et surtout les comptes-rendus des cafés géographiques, rencontres réunissant géographes professionnel et amateurs, tous passionnés de géographie.

Les derniers cafés prirent pour sujet « l'est à grande vitesse » ou un regard croisé sur le TGV-est, le marché mondial du soleil avec comme participants Gérard-François Dumont, Yves Montenay et Pierre-Henri Tavoillot.
Voir le numéro 83 du café pour une interview de Gille Fumey.
www.cafe-geo.net
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/geographie/Pages/83_cafesgeo.aspx

Les actes du FIG :
Le site du FIG met en ligne les actes du festival depuis 1999. En 2003, le festival prenait pour thème « Eau et géographie » ou « nourrir les hommes, nourrir le monde » thème très prometteur pour les enseignants de seconde.
http://fig-st-die.education.fr/

Les Clionautes :
Association de professeurs d'histoire-géographie, les clionautes se donnent pour objectif de « diffuser les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie. »
Sur le site, des rubriques collège et lycée fournissent des séances utilisant les TICE. Cliophoto met à disposition plus de 1500 photos libres de droits et commentées. Enfin la rubrique compte-rendu de lecture permet à tout un chacun de se tenir au courant des parutions récentes en géographie comme en histoire, voire de participer en réalisant des comptes-rendus de livres ou de documentaires dvd.
http://www.clionautes.org/spip.php?article605

La face de la terre :
Forum spécifiquement dédié à la géographie, on y trouve des entrées de géographie physique, humaine mais aussi deux entrées en espagnole et portugais ainsi qu'une rubrique outils, réflexion.
http://geographie.forumactif.com/index.htm

A lire :

La France :



Les éditions Hatier publient dans le collection Initial un livre à prix modique, traitant de la géographie de la France (Annette Ciattoni, Florence Smits) et devant sortir à quelques jours. Même sujet, éditeur et auteurs différents, une autre géographie de la France chez Hachette éducation dirigé par Vincent Adoumié vise un public de candidats aux concours et détudiants.

Paris :
La métropole parisienne fait l'objet d'une synthèse dont les auteurs sont tous deux spécialistes de la ville : Thérèse Saint-Julien (atlas des villes de France) et Renaud le Goix (villes et mondialisation le défi majeur du XXIème siècle). Sous-titré centralités, inégalités, proximités,

cet ouvrage permettra au lecteur « d'apprendre comment se tissent et s'articulent dans cette métropole les recherches persistantes de proximité et les souhaits croissants et tout aussi vifs que légitimes de mise à distance. »

Le courrier des pays de l'est :
Le dernier numéro de mai-juin prenait pour sujet « la Russie dans la mondialisation », abordant les mutations du capitalisme russe ou le commerce extérieur du pays.
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/courrier-pays-est/index.shtml

Au calendrier :

Le FIG :
Le festival international de géographie de Saint-Dié se tiendra du jeudi 4 octobre au dimanche 7 octobre 2007. Cette année, le programme du festival amènera les festivaliers à réfléchir sur la question des énergies. Ce choix amène le café à évoquer ce moment de rencontres dans sa version EEDD et géographie puisque le problème énergétique se situe à la confluence des deux disciplines.
http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2007/fig-info.pdf

Afin de préparer ce rendez-vous, plusieurs ressources sont disponibles sur le net, dans les librairies ou en kiosque.
A lire sur dans le guide de la rentrée EEDD, un compte-rendu de lecture réalisé par le Café du livre de Bernadette Mérenne-Schoumaker, « la géographie de l'énergie », paru aux éditions Belin. L'auteure animera ,lors du FIG, une table-ronde autour du thème « les énergies nouvelles : trompe l'œil ou solution d'avenir ». Sur le site des Clionautes, un compte-rendu du même ouvrage a été publié en juillet par Catherine Didier-Fèvre.

« La géographie de l'énergie ; Acteurs, lieux et enjeux », Bernadette Mérenne-Schoumaker, Belin Sup, 271 pages.
« Le Festival International de Géographie 2007 est consacré au thème de l'énergie. C'est dans le cadre de cette actualité que les éditions Belin publient la Géographie de l'énergie. Initialement destiné à des étudiants de deuxième année de géographie, ce nouvel opus de la collection Belin-Sup intéressera toutes celles et ceux qui sont sensibles aux questions de développement durable, de mondialisation et de géopolitique.
Bernadette Mérenne - Schoumaker est professeur à l'université de Liège. Elle est l'auteure de plusieurs manuels universitaires consacrés à la localisation des activités économiques et à l'enseignement de la géographie. L'ouvrage, présenté ici, remplace un autre publié à deux reprises (en 1993 et en 1997) chez Nathan Université. Les travaux menés par l'auteure sur le thème de l'énergie sont à replacer dans l'épistémologie de la géographie. Pendant longtemps, la géographie de l'énergie a été le monopole des économistes. Il faut attendre les années 1950 - 1960 pour qu'apparaissent les premiers traités de géographie économique de l'énergie (cf. les ouvrages de Pierre George, Chardonnet et Manners). Les écrits se multiplient dans les années 1980. Depuis les années 90, on constate que peu d'ouvrages sont consacrés spécifiquement à l'énergie. Le thème est traité par le biais des transports, des villes et de

l'environnement. L'ouvrage ici présenté est donc original par son caractère synthétique et par l'actualité du sujet et des débats ouverts autour des notions de réchauffement climatique et de mondialisation.. »
La suite sur le site des Clionautes.
http://www.clionautes.org/spip.php?article1499

Toujours à lire sur le site des Clionautes, un compte-rendu, réalisé par Bruno Modica, du livre de François Lafargue, « Demain la guerre du feu, Etats-Unis et Chine à la conquête de l'énergie » qui met au centre de son développement la concurrence entre les Etats-Unis et la Chine dont la croissance engendre des besoin énergétiques colossaux.
http://www.clionautes.org/spip.php?article1058

Dans la collection Initial chez Hatier, parution d'un livre de petit format dont les auteurs sont Yvette Veyret et Annette Ciattoni : « Géographie et géopolitique des énergies »



Autre proposition de lecture, le numéro 2 de la version française de Technology Review, revue publié par le MIT depuis 1899, et qui consacre un dossier à un monde face à la compétition énergétique. Dans celui-ci sont abordés la nouvelle donne économique dans le domaine des technologies énergétiques mais aussi deux sujets sous forme de questions : « le nucléaire pour les pays en développement ? » et la conversion photovoltaïque de l'énergie solaire ; le réveil français ?
www.technologyreview.fr
www.technologyreview.com

le numéro de Questions internationales paru en mars-avril 2007 signait un dossier « la bataille de l'énergie » faisant la part belle à la concurrence entre grands puissances sur le terrain de l'énergie.
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/questions-internationales/24/sommaire24.shtml

Disponible sur le site du ministère des finances, de l'économie et de l'emploi, une série de documents concernant les grandes orientations de la politique énergétique de la France au regard des changements climatiques : le livre blanc sur les énergies de 2003, la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique. Quatre priorités étaient alors dégagées : renforcer la sécurité d'approvisionnement énergétique de la France, lutter contre le réchauffement climatique, maintenir un prix raisonnable pour les énergies, garantir l'égalité d'accès à l'énergie pour tous les Français.
http://www.industrie.gouv.fr/portail/politiques/index_devdurable.html
http://www.industrie.gouv.fr/energie/politiqu/pdf/livre-blanc-integral.pdf
http://www.industrie.gouv.fr/portail/politiques/index_devdurable.html

Le FIG c'est aussi un pays invité, cette année la Roumanie, nouvel entrant dans l' Union européenne depuis janvier 2007. Quelques ressources sur ce pays, peu connu mais francophile.
Le portail Roumanie.com, site d'informations et d'actualités, celles-ci sont classées par grandes catégories : politique, économique, société ; ainsi une brève du 15 août nous apprend que la population roumaine continue à baisser, avec un taux de natalité de 9,6 pour mille en

juin contre 10,2 en mai. Selon l'institut nationale des statistiques ou que la Roumanie soutient l'entrée de la Moldavie dans l'UE. Des entrées par régions ou par villes permettent d'aller plus avant dans la connaissance du pays.

Le site de l'ambassade de France en Roumanie permettra de compléter ces informations, par exemple sur la coopération franco-roumaine dans divers domaines.

Un site canadien propose une présentation du pays développant les questions de minorités, les aspects institutionnels. Un numéro du courrier des pays de l'est consacrait un article à une Roumanie « sur le seuil de l'Union européenne ».

http://www.roumanie.com/
http://www.ambafrance-ro.org/sommaire.php3?id_rubrique=1
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/courrier-pays-est/2006/sommaire1056.shtml

Histoire

Par Jean-Pierre Meyniac

Spécial « STG » et « ST2S »

Le nouveau programme de terminale STG
Le nouveau programme de terminale STG est paru au BO n°36 du 5 octobre 2006. Il entre en application à la rentrée 2007.
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/36/MENE0601667A.htm
La définition de l'épreuve d'Histoire-Géographie pour le Bac STG est parue au BO du 25 Janvier 2007.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/4/MENE0700077N.htm
EduScol publie le document d'accompagnement du programme d'histoire-géographie de terminale STG. Il entrera en vigueur à la rentrée 2007. Le site académique d'Aix-Marseille met en ligne un sujet zéro de la future épreuve du bac conçu par l'Inspection générale (attention : en vigueur à la session 2008 !). Il comprend deux premières parties soit deux fois 6 questions. Il porte sur le programme de première et aide à la préparation de ces lycéens qui affronteront pour la première fois la nouvelle épreuve. Chaque première partie comporte à la fois des questions d'histoire et de géographie. La seconde partie propose 4 exercices (au choix). Le document précise les attentes des correcteurs.
http://eduscol.education.fr/D0012/LLPEPR01.htm#stg

Et toujours, la première STG
Mis en place à la rentrée 2006, le programme de première STG a été suivi de près toute l'année par le Café. Nous avons signalé dans le guide de rentrée 2006 les séquences validées disponibles début septembre. On y trouvera par exemple les liens vers les excellentes séquences de l'académie de Créteil et les progressions de Lille.
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/r2006_geog.aspx

Depuis de nouveaux documents sont venus aider les enseignants à s'approprier un programme et une épreuve totalement nouveaux. A Versailles, Claude Robinot offre une remarquable séquence sur la localisation des activités dans le bassin minier du nord. La séquence fonctionne comme un TP classique. L'originalité est dans les documents : sites web et particulièrement extraits vidéos et enfin Google Earth.
http://www.histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article441

La Durance, la revue de l'académie d'Aix-Marseille, a consacré son numéro 80 au nouveau programme de STG. Il propose 4 séquences pédagogiques dont 2 en géographie. Alain Sidot montre comment traiter "la construction de la République". José-Christine Langlois et Véronique Etienne proposent deux études de cas pour travailler sur "peuplement, réseaux et mobilité". Patrick Parodi nous fait réfléchir aux "grands procès de la seconde guerre mondiale".
http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_080.htm

Claude Robinot, toujours très actif sur le site académique de Versailles, propose une activité pour le nouveau programme de première STG. L'étude du viaduc de Millau, facilement ré

exploitable dans les séries générales, est une vraie mine d'informations pour les élèves. Il permet de comprendre les buts de la construction du viaduc et de le replacer dans un espace plus large. Utilisant Géoclip et Géoportail, les élèves peuvent ainsi travailler sur les caractères bénéfiques ou néfastes de cet aménagement pour l'environnement de la ville de Millau et sa région.
http://www.histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article417

On pourra retrouver des propositions pour la série STG en première disponibles sur le site académique de Nantes dont un très intéressant : "Comment s'organisent les transports dans l'agglomération nantaise ?"
http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/histgeo/inspecti/Prem-stg-stage/mobilites/index.htm

ST2S (ex-SMS)
L'organisation et les horaires de la nouvelle série ST2S ont été fixés au BO n° 36 du 05/10/06 :
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/36/MENE0602202A.htm
http://eduscol.education.fr/D0012/LLPEPR01.htm#ST2S

Le Journal Officiel a publié cet été les programmes d'histoire et de géographie de terminale ST2S. Ils sont applicables en 2008-2009. Rappelons que le B.O. du 26 juillet a publié le programme de première applicable à la rentrée 2007.
Au J.O :
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0760736A

Les programmes de première au B.O.
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/29/MENE0757596A.htm

Terminale
Le projet de programme est connu depuis quelques mois (mars).
Eduscol : http://eduscol.education.fr/D0168/Term_ST2S_Histoire.pdf
L'arrêté du 24 juillet fixant le programme sera au Bo du 6 septembre 2007 (information du Jo du 10 août).

Préparer ses cours

Les bonnes adresses

Educnet
Dans la partie histoire-géographie du site Educnet existe une base recensant les séquences pédagogiques que l'on trouve sur les 26 sites académiques. Le café vous en a déjà parlé. Il faut signaler la possibilité (c'est nouveau) d'obtenir d'un seul clic les nouveautés mises en ligne.
http://www.educnet.education.fr/bd/urtic/histgeo/index.php

Le site Educnet permet également d'accéder rapidement aux sites académiques en histoire-géographie :
http://www2.educnet.education.fr/sections/histgeo/animation/sites-academiqu/

N’oublions pas que ce site est plus particulièrement dédié aux Tic :
http://www2.educnet.education.fr/histgeo

Le café pédagogique

Le Café a fait peau neuve en 2006. Pour l’heure les archives n’ont pas encore toutes été déplacée. Mais depuis 2006 beaucoup d’informations utiles ont été mises en ligne :
Le guide de la rentrée 2006 en histoire :
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/r2006_hist.aspx
Le dossier « bac - brevet 2007 » :
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/dossierBac-Brevet2007.aspx
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/01042007_BB_HistGeo1.aspx
Les 79 article consacrés aux TPE :
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/Pages/tpe_accueil.aspx
Le dossier « IDD » :
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/idd_index.aspx
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/idd_huot.aspx

Les Jalons pour une histoire du temps présent

Enrichi régulièrement le site de l’INA consacré à l’histoire contemporaine par l’audiovisuel, « Jalons pour l’histoire du temps présent », fait l’objet de parcours pédagogiques de plus en plus nombreux. Vous trouverez sur le site Cinéhig une 30aine de parcours et une page consacrée à l’actualité des Jalons. Sur le site de Grenoble Nicolas Rocher et Benoit Papet proposent une dizaine de nouveau parcours pédagogique pour le niveau troisième.
Les Jalons :
http://www.ina.fr/archivespourtous/index.php?vue=plusloin
Grenoble :
http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/articles.php?lng=fr&pg=424
Cinéhig :
http://cinehig.clionautes.org/rubrique.php3?id_rubrique=42
Rappel : l’INA propose également une mine de documents audiovisuels dans « Archives pour tous » :
http://www.ina.fr/archivespourtous/index.php

Les Clionautes, la richesse de la mutualisation

Le site de l'association des Clionautes connaît un développement remarquable. L'association, crée en 1996, relie plus de 1500 professeurs d'histoire-géographie. Son site connaît maintenant des mises à jour quotidiennes. On y trouvera des informations, des séquences TICE etc. Les Clionautes ont ouvert trois sites spécialisés. Clio-Collège propose un recensement des sites d'histoire et de géographie pour le collège classés par niveau et thème au programme. Un autre site est ciblé sur le lycée. Enfin, les Clionautes animent un site consacré au cinéma pour l'enseignement de l'histoire, de la géographie ou de l'éducation civique. L'association témoigne de l'efficacité du travail de mutualisation.
Le site principal : http://www.clionautes.org
Le lycée : http://www.lycee.clionautes.org/
Le collège : http://www.college.clionautes.org/
Le cinéma : http://www.cinehig.clionautes.org/
La photo : http://cliophoto.clionautes.org/

Le web pédagogique

« LeWebPédagogique permet aux professeurs d'ouvrir gratuitement un blog sans publicité pour prolonger leurs cours, tenir un cahier de texte, partager une passion, réaliser des exercices avec leurs élèves, faire le site de leur établissement, d'une association sportive… »…
http://lewebpedagogique.com/accueil/
http://lewebpedagogique.com/accueil/index.php?category=Histoire%2CG%C3%A9ographie

Des sitographies pour le collège
Sur le site du crdp de l'académie de Nice plusieurs sitographies dont « Les Hébreux » ; « L'Egypte ancienne » ; « Rome », « Le Moyen-âge »… Un travail colossal de Claudine Vidal. Ne pas hésiter également à « fureter » dans les sitographies proposées dans d'autres domaines que l'histoire (en technologie par exemple).
http://www.crdp-nice.net/bouquet/ressources/index.php?rub_id=5&ssr_id=36

Les sujets du baccalauréat
2 sites assez complets :
http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/annales/index.htm
et
http://membres.lycos.fr/geographiehistoire/

Enseigner l'histoire-géographie en classe européennes

Quelques références pour enseigner l'histoire géographie dans les classes européennes (Textes officiels, Pistes pédagogiques, Comptes rendus de stages, liens). Sur le site académique de l'académie de Caen :
http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/histgeo/infos/infodnl.htm

Pour les enseignants débutants (et les autres…)
La clef USB des néo titulaires
Présentation de la clé avec quelques conseils pour mieux utiliser cette clé distribuée aux néo titulaires collègues de toutes les académies.
http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/histgeo/cle/index.htm

Compétences professionnelles
Les IPR d'Aix Marseille ont tenté de définir ce que devraient être les compétences professionnelles des professeurs d'histoire-géographie. Certes ils doivent avoir des compétences disciplinaires, mais ils doivent également être acteurs du système éducatif.
http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/inspect/sera_001.htm

Tous les programmes et documents d'accompagnement
Sur le site du CNDP :
http://www.cndp.fr/doc_administrative/programmes/accueil.htm
Sur le site d'Aix-Marseille :
http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/program/index.htm

B2i et C2i
Sur le site de Caen : des références et liens ainsi qu'un document (pdf) synthèse de tous les référentiels sur une double page A4, afin de se tester...
http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/histgeo/infos/b2i_c2i.htm

Les liaisons école - collège - lycée
Toujours problématiques les liaisons entre les trois niveaux scolaires interrogent nos collègues. Ils nous proposent des correspondances pour mieux accueillir nos élèves.
http://www.ac-poitiers.fr/hist_geo/ressources/hmlectcroisegeo/index.htm
http://www.ac-poitiers.fr/hist_geo/ressources/liaisonCL/index.htm

La vie de la discipline

Profs et élèves, : un seul lit pour 2 rêves
Profs et élèves vivent-ils la même leçon en cours ? Nicole Braxmeyer et Jean-Claude Guillaume nous donnent une rare occasion de sonder les attentes, les intentions, les motivations des professeurs d'histoire-géographie de collège. Plus rare encore, à coté des 113 enseignants interrogés, leur étude a consulté près de 3 000 élèves ce qui permet un exceptionnel croisement. L'étude montre des professeurs dont l'identité est essentiellement disciplinaire. Les professeurs d'histoire ¬ géographie sont motivés par le plaisir d'enseigner les disciplines et de transmettre aux élèves le goût de ces disciplines. Mais que font-ils en classe ? En histoire ils veulent "faire comprendre le présent" (81%) et "exercer l'esprit critique" (75%). En géographie ils enseignent "les relations entre l'home et son milieu" (63%). En éducation civique ils "forment des citoyens responsables" (61%). Les élèves, eux, pensent "apprendre des dates" (87%), apprendre des pays (86%) ou encore "apprendre à devenir un élève responsable " (49%, formule retenue par 2% des professeur seulement). L'écart entre ces représentations est frappant.

Il n'y a pas toujours plus de cohésion sur le déroulement du cours. Alors que 40% des enseignants déclarent passer moins de 20 minutes à parler et un tiers moins de 10 minutes, 82% des élèves ont l'impression de passer leur temps à écouter le prof (alors qu'ils préféreraient travailler en groupe). 40% des élèves préféreraient copier moins. Las ! un prof sur quatre écrit le résumé au tableau pour que les élèves le recopie, un prof sur deux le dicte. L'écriture autonome des élèves est peu développée. La moitié des professeurs n'ont jamais recours à la prise de notes, 34% y ont parfois recours.

Ce qu'aimeraient faire les élèves c'est d'abord utiliser davantage l'ordinateur. Or 85% des élèves disent que ça ne leur arrive jamais, 11% parfois (on soulignera au passage l'écart entre ces chiffres et ceux, très exagérés , diffusés dans une autre publication ministérielle). Les profs confirment :5% utilisent les tice en histoire, 7% en géographie. On sait que l'enseignement secondaire français est le dernier en Europe pour ces usages. Les élèves aimeraient aussi travailler davantage sur l'actualité et même choisir parfois la leçon.

Pourtant pas de divorce entre profs et élèves. Les profs trouvent leurs élèves attentifs et ceux-ci sont intéressés par les sujets historique et géographiques (38%). Pour les professeurs les principaux obstacles à la réussite des élèves ne sont pas à chercher dans leur paresse ou leur désintérêt mais dans l'irrégularité du travail et la lourdeur des programmes.

L'étude de la DEPP (ministère) conclue donc sur une note harmonieuse. Les métiers liés à l'histoire continuent à faire rêver les élèves. Image de la discipline et pratiques d'enseignement en histoire-géographie et éducation civique au collège. Les dossiers évaluations et statistiques - D.E.P.P. - N°183. Mars 2007.

http://www.education.gouv.fr/cid4885/image-discipline-pratiques-enseignement-histoire-geographie-education-civique-college.html

Le concours de la résistance 2008

Le thème du Concours national de la résistance et de la Déportation de l'an prochain est paru. En voici l'essentiel : « Pour le concours 2007-2008, qui s'adresse aux classes des lycées d'enseignement général, technologique, professionnel, agricole et aux classes de troisième, le jury national propose le thème suivant : l'aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la seconde guerre mondiale : une forme de résistance.

Ce thème peut être l'occasion de réfléchir, entre autres, sur les aspects suivants de la résistance. Prisonniers de guerre évadés, aviateurs alliés en fuite, résistants pourchassés ou souhaitant poursuivre le combat hors de métropole, étrangers réfugiés, juifs, tziganes, francs-maçons, réfractaires au STO ... ont été aidés par de nombreux Français. Ces sauveteurs, qui ont souvent payé de leur vie des gestes essentiels de solidarité et d'humanité, venaient de tous les horizons, avec des motivations diverses, et n'appartenaient pas forcément à un mouvement ou un réseau organisé.

Les recherches des élèves pourront porter sur les témoignages locaux recueillis ou lus. Il leur reviendra de présenter les formes d'actions prises par cette résistance et d'analyser les valeurs qui sous-tendent de tels acte »..

Sur le site de la Fondation de la résistance :

http://www.fondationresistance.com/pages/accueil/

Au BOEN :

http://www.education.gouv.fr/bo/2007/17/MENE0700866N.htm

Histoire-Géo : le socle commun et les programmes du collège

Réalisé par l'Inspection générale avec l'aide d'IPR, le "document d'orientation pour la mise en œuvre du socle commun dans les programmes du collège" préfigure sans doute ce que seront les nouveaux programmes officiels revus pour l'application de la loi Fillon.

Plus que de nouveaux programmes il s'agit d'une lecture nouvelle. " Les programmes d'histoire, de géographie et d'éducation civique se retrouvent à la croisée des domaines de compétences 5 (culture humaniste) et 6 (compétences sociales et civiques) du socle" écrivent les inspecteurs. "L'histoire, la géographie et l'éducation civique contribuent aussi à l'acquisition des autres grands domaines de compétences du socle… Les tableaux ci-dessous fournissent, pour les programmes des quatre années du collège, des orientations pour intégrer, dans les enseignements d'histoire et de géographie, les trois grands domaines de compétences définis par le socle commun de connaissances et de compétences (connaissances, capacités, attitudes). Les intitulés et les horaires des programmes sont inchangés. Seules les modifications des commentaires et des repères des programmes sont reportées dans les tableaux". A lire sur différents sites académiques :

Versailles :

http://www.histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article=451

Nantes :

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1180602434343/0/fiche___actualite/&RH=1160760743609

Rouen :

http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/article.php3?id_article=5100

Enseignement adapté

Le Journal Officiel du 14 août publie deux arrêtés relatifs à l'adaptation des programmes de première et terminale dans les Dom, en Nouvelle Calédonie et à Wallis-et-Futuna. Application à la rentrée 2007 !
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0760837A
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0761866A

Nourrir sa réflexion
Le collectif des historiens du CNHI
Le collectif des historiens qui a démissionné de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) a monté un site destiné à exposer leur action de contestation du nouveau ministère qui associe immigration et identité nationale et à susciter des soutiens. Ils restent vigilants à l'égard de ce ministère, tout en restant dans le cadre de leurs responsabilités scientifiques.
Il faudra donc surveiller leur site à :
http://www.cnhi-demission.com

Le CVUH
Le Comité de Vigilance face aux Usages de l'Histoire a son site !
http://vvuh.free.fr : le site
http://cvuh.free.fr/spip.php?article5 : le manifeste

L'ECEHG
L'équipe de l'ECEHG propose des ressources sélectionnées et des mises au point sur certains sujets : colonisation décolonisation, histoire de l'esclavage, histoire de l'immigration, déportation et extermination, génocide arménien, communismes. Une adresse à retenir.
http://ecehg.inrp.fr/ECEHG

Enseigner des questions délicates
En décembre 2005, André Kaspi a ouvert le séminaire national "Quelles pratiques pour enseigner des questions sensibles" en rappelant le caractère sensible de l'enseignement de l'histoire. Les actes de cet important colloque sont maintenant publiés par EduScol ; ils invitent le professeur à maintenir le programme et à éveiller la réflexion et l'esprit critique. Malheureusement l'enquête met aussi en évidence le manque de fermeté de l'administration ici ou là…
Les actes :
http://eduscol.education.fr/D0217/questions_sensibles_actes.htm
Rappel : comptes-rendus signalés par le Café 72
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/histoire/Pages/2006/72_accueil.aspx

Préparer des concours

Les programmes des concours
Les programmes des concours sont parus au B.O. spécial n°3 du 17 mai 2007. Par exemple, pour l'agrégation interne : Histoire : Question maintenue : Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe, des années 1830 à la fin des années 1920 : étude comparée de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie. Nouvelle question : Les sociétés anglaise, espagnole et française au XVIIe siècle. Géographie : Question maintenue : la France et ses régions en Europe et dans le monde. Nouvelle question : La mondialisation.

http://www.education.gouv.fr/bo/2007/special3/default.htm
http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/histgeo/Informer/ConcoursEns.htm

Le Siac
Tout savoir sur l'organisation des concours :
http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html

Lire

Multimédia et enseignement de l'histoire-géographie
Pascal Boyries a depuis longtemps intégré les TICE dans sa pratique pédagogique. En plus d'un site personnel qui fut utile à toute une génération d'historiens et de géographes, de son implication jadis comme webmestre du site des Clionautes , il a déjà à son actif de nombreux articles sur la question mais a aussi d'autres cordes à son arc en tant que participant à la rédaction d'ouvrages scolaires ou à la réflexion sur la place de l'histoire et de la géographie dans les cycles du primaire. L'auteur, en préambule, s'oppose au tout TICE qui fait parfois oublier la discipline au profit de l'outil. Il rappelle néanmoins qu'utiliser les TICE, c'est prendre des risques. C'est en effet la première constatation d'importance du livre et non la moindre. Pour organiser au mieux les compétences nécessaires à atteindre aussi bien par les professeurs que par les élèves, il a choisi de développer trois parties cohérentes. La première, « le système TICE », insiste sur le cadre institutionnel inauguré par le nouveau programme de seconde qui a, pour la première fois, fait référence explicitement aux TICE dans la démarche même de l'enseignant. La seconde partie, «un enjeu pour l'enseignant » insiste sur l'importance des structures associatives dont le Café Pédagogique (nous l'en remercions au passage), les Clionautes et les Cafés Géographiques mais aussi les sites ministériels comme Educnet. Ainsi tous les acteurs sont clairement identifiés. Enfin, la dernière partie permet d'envisager les TICE comme « un support pour les élèves ». Enfin, Pascal Boyries termine son propos sur le statut de l'élève face à cet apprentissage par les TICE. Le « comment individualiser en classe entière ? » doit être le souci de base de tout enseignant.
Un CDROM accompagne l'ouvrage. Son interface est celle d'un site html. Elle permet d'accéder à quatre thématiques distinctes qui reprennent en large partie ce qui a été développé précédemment.
Au total, un ouvrage indispensable aux enseignants pour se mettre au niveau sans avoir l'impression d'être de quelques façons forcés et aux autres de mettre des mots sur des interrogations légitimes que nous nous posons tous.
Pascal Boyries, Histoire - géographie et multimédia 2. Séquences pour les lycées, Crdp de Grenoble, 2006, 248 p.

Les dossiers de l'ingénierie éducative : des outils pour l'histoire
Le numéro de décembre 2006 des dossiers de l'ingénierie éducative (n°56) était consacré à l'histoire, sous le titre "des outils pour l'histoire". Un numéro dense qui allie avec un certain bonheur réflexions et approches pratiques. Les contributeurs sont très variés : corps d'Inspection, enseignants et interlocuteurs académiques, archivistes, chercheurs. Pour se le procurer : soit de site Web du Cndp, soit les réseaux des Crdp, au prix de 21,50 euros.
http://www.cndp.fr/tice/dossiersie/

Des revues à lire

Les académies publient parfois des revues périodiques dont la lecture est vivement recommandée :

Aix-Marseille, la Durance :
http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/durance.htm

Amiens, les Hortillonnages et l'Estampille :
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/histoire_geo_ic/spip.php?rubrique51
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/histoire_geo_ic/spip.php?rubrique6

Créteil, les Echelles :
http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/-Echelles-

Caen, les Infos du Carim :
http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/histgeo/letcarim/letcarim.htm

Lille, le Beffroi :
http://www4.ac-lille.fr/~heg/spip.php?article324

Reims, le BLPHG :
http://www.ac-reims.fr/datice/bul_acad/hist-geo/default.htm

Enfin signalons l'excellente et richissime « Chronique Internet » que publie régulièrement Daniel Letouzey dans « Historiens et géographes » :
http://clioweb.free.fr/chronique.htm

Découvrir des outils

Suite portable histoire-géographie

Gilles Badufle vient de finaliser une nouvelle clé qui remplace désormais le "Bureau de Poche du Prof HG" (dont le site fermera prochainement après avoir eu plus de 30.000 visiteurs en 7 mois). Le nouveau produit qui reprend et enrichit l'ancien, est désormais basé sur le "libre" ; aussi est-il gratuit, en libre téléchargement pour tous, et, surtout, totalement indépendant. La Suite Portable Hist-Géo, basée sur un nouveau lanceur d'applications libre, propose un Menu simple et très convivial avec une sélection de plus de 80 logiciels.
http://suiteportablehg.free.fr

S.E.S.

Par Claude Bordes

Les bons sites de SES

1. Les programmes :

- la base de Lille :
http://www2b.ac-lille.fr/seslille/faire/prog/prog.htm

- Thèmes de TPE en 1ère :
http://eduscol.education.fr/D0050/themes.htm
"Pouvoir et société", "La Famille" sont les deux nouveaux thèmes de TPE en vigueur à partir de la rentrée 2006-2007

2. Séquences de cours

a. Cours et TD en ligne

Educnet, des guides d'utilisation pédagogique des données de l'INSEE :
A ce jour, huit modules sont prêts (l'Investissement, la croissance, les entreprises, le chômage, l'emploi, le commerce extérieur, la consommation, la parité) :
http://www.educnet.education.fr/insee/

Sur le site de Nice :
Une très pratique base d'exercices et de TD pour les classes de Seconde et Première :
http://www.ac-nice.fr/ses/exos.htm

Un très utile protocole de révision pour les Terminales, avec des cours, des applications, des devoirs types :
http://www.ac-nice.fr/ses/terminales.htm

Lire les comptes
Un site d'Educnet avec deux parcours pédagogiques sur les comptes de l'Etat et les inégalités des chances scolaires
http://www.educnet.education.fr/comptes/default.htm

Sur le site de Lyon
TD sur les variations, la consommation et les revenus des ménages (sous Excel) :
http://www.inter-es.org/ses.php/Section/index/sectId/51/sectBranch/1

Sur le site de Bordeaux
Des outils statistiques, avec les définitions des notions statistiques exigibles, un QCM interactif, des TD :
http://ses.ac-bordeaux.fr/spip_ses/rubrique.php3?id_rubrique=148

TDBase :
Un outil élaboré par JP Malrieu, qui permet de créer et de mutualiser des TD en ligne, exploitables en salle informatique :
http://www.TDBase.net

Ressources multimédia d'économie et de sciences sociales

Un site de Joachim Dornbusch, professeur de SES, avec des fichiers ppt, des animations flash sur les grands thèmes du programme. Une base de ressources très utile pour les collègues (vidéoprojection) et pour les élèves (révision).
http://ecomultimedia.free.fr/

Révision-BacES

Un site perso aussi pratique que complet, pour les terminales
http://perso.orange.fr/revision-bac-es/terminale_es/termindex.htm

Parcours de SES

Quelques TD en ligne et parcours de révision
http://sesgalilee.blogspot.com/

Banques de ressources pédagogiques

Ses Limoges
L'excellent site de Jean Paul Simonnet, avec une veille quotidienne des nouveautés, un état des lieux des ressources en SES, un guide télé, ...

Sur le site d'Educnet
Accès aux ressources indexées des sites académiques :
http://bd.educnet.education.fr/urtic/ses/

Econedlink (en anglais), la page du National Council for Economic Education, pour les sections européennes, et pour les autres, avec des cours et TP en ligne ("find a lesson"), et des données en ligne ("datalinks") sur les principaux thèmes du programme d'Eco :
http://www.econedlink.org/

b. Manuels en ligne

- Brises TES (un manuel mutualiste de TES - académie de Lyon) :
http://brises.org/

- Melchior (un manuel de TES très pointu édité par l'institut de l'entreprise) :
http://www.melchior.fr/

- le manuel en ligne du lycée d'Arsonval (tous niveaux) :
http://www.lyc-arsonval-brive.ac-limoges.fr/simonnet

- le CyberManuel de SES (académie de Bordeaux - tous niveaux) :
http://ses.ac-bordeaux.fr/spip_ses/

c. Animations en ligne

Développement

- Sur le site du PNUD, différentes animations et présentations flash, très bien faits : http://hdr.undp.org/hdr2006/statistics/data/animation.cfm
Calculateur de l'IDH :
http://hdr.undp.org/hdr2006/statistics/indices/hdi_calculator.cfm

- Sur le site de la Banque mondiale, l'Atlas sur le développement, avec de nombreuses cartes interactives en ligne :
http://devdata.worldbank.org/atlas-mdg/fr/
Cf. aussi le Programme d'Éducation sur le Développement propose des modules éducatifs sur le développement durable, un site educatif intitulé les défis du développement, un manuel en ligne (Au Delà de la Croissance Économique) :
http://www.worldbank.org/depweb/french/sd.html

Budget de l'Etat

- Sur le site de Vie-Publique, de bonnes animations sur les finances publiques :
http://www.vie-publique.fr/decouverte_instit/sommaire.htm

Marchés financiers

- Sur le site "L'Ecole de la Bourse", une excellente initiation en ligne : voir dans le parcours d'initiation "initiation" puis "passer à l'action", et (plus technique) "la bourse en jeu" : http://www.ecolebourse.com/initiation/action.php

Démographie

Sur le site de l'Ined, "Tout savoir sur la population", un atlas, des jeux et des animations :
http://www.ined.fr/fr/tout_savoir_population/

Union Européenne

Toute l'Europe
Un bon site pour présenter l'histoire et les institutions de l'UE. Avec not. une frise multimédia sur l'histoire de l'UE, une animation : "La Clé de l'Europe", et une infographie sur le fonctionnement des institutions européennes.
http://www.touteleurope.fr/fr/union-europeenne.html

Spécialité TES

Ce très beau site sur Tocqueville :
http://www.tocqueville.culture.fr/fr/index.html

d. Sites de collègues

Des sites de collègues de SES (Toiles SES, Ses Bank, etc.)
http://www.ac-grenoble.fr/ses/Content/Sites%20SES%20de%20collegues.html

3. Statistiques

a. Méthodologie

- Pénombre (asso spécialisée dans la veille des perles statistiques parues dans les médias) :
http://www2.unil.ch/penombre/divers/themes.htm

b. France

Insee
les grands indicateurs de l'Insee :
http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_conj/liste_indice.asp
Insee Première :
http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/collect.asp?coll_id=1
Economie et Statistiques:
http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/collect.asp?coll_id=2
Insee Références (Données sociales: La société française - Tableaux de l'Économie Française - L'economie Française 2007 -- France portrait social, ...) :
http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/collect_ref.asp?coll=13

Ined
La population en chiffres (avec un lexique en ligne) :
http://www.ined.fr/population-en-chiffres/indexF.html
Population et Société:
http://www.ined.fr/publications/pop_et_soc/numeros_dispo.htm

Statistiques sur le travail, la formation et l'emploi
Premières synthèses de la DARES:
http://www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/etudes-recherche/publications-dares/98.html
Bref (CEREQ):
http://www.cereq.fr/bref.htm
Connaissance de l'emploi (CEE):
http://www.cee-recherche.fr/fr/c_pub2.htm

Statistiques sur la protection sociale et la santé
Etudes et Résultats (DREES) :
http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/index.htm
Bulletin épidémiologique hebdo (IVS):
http://www.invs.sante.fr/BEH/

Statistiques sur la sécurité
Grand Angle (mensuel de l'Observatoire national de la délinquance)
http://www.inhes.interieur.gouv.fr/Grand-angle-60.html
CESDIP
http://www.cesdip.com/

Statistiques sur le système éducatif
Notes d'information de la DEP, L'Etat de l'Ecole, RERS, Education et Formation :
http://www.education.gouv.fr/stateval/default.htm

Culture
Cultures Chiffres et Cultures Etudes (M. de la Culture):
http://www.culture.gouv.fr/dep/fr/catacollec.htm

c. Reste du Monde

Etats-Unis :
Bureau of Labor Statistics (EU) :
http://www.stats.bls.gov/
Monthly Labour Review :
http://www.bls.gov/opub/mlr/mlrhome.htm
Le portail du FSBR :
http://www.whitehouse.gov/news/fsbr.html

Union Européenne :
La base Eurostats :
http://europa.eu.int/comm/eurostat/

Monde :
la base de la Banque Mondiale:
http://www.worldbank.org/data/
OCDE Factbook 2006 - Economic, Environmental and Social Statistics :
http://oberon.sourceoecd.org/vl=4112014/cl=12/nw=1/rpsv/factbook/
CIA Worldfactbook :
http://www.odci.gov/cia/publications/factbook/

d. Données sur la croissance à long terme

Les travaux d'Angus Maddison :
http://www.ggdc.net/maddison/
La base de données de l'université de Groningue sur la croissance et le développement :
http://www.ggdc.net/index.html
Une synthèse et de superbes graphiques tirés de Deux siècles de travail en France de Thélot et Marchand :
http://elias.ens.fr/hss2001/travail/statGen/statistiques.html
Gregory CLARK : A Farewell to Alms, Princeton UP, 2007. La moitié de l'ouvrage est en ligne sur le site de l'auteur, professeur à l'UC Davis et rédacteur en chef du Journal of Economic History:
http://www.econ.ucdavis.edu/faculty/gclark/Farewell%20to%20Alms/ftahome.html

4. Sujets du Bac :

Sujets d'écrit

La base de Versailles :

http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/ses/reserve/pages/sujtybac.htm

La base de Bordeaux avec tous les sujets :
http://ses.ac-bordeaux.fr/spip_ses/rubrique.php3?id_rubrique=26

Sujets d'oral

Rappel des consignes officielles sur la nature de l'épreuve orale
http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/ses/CADREVAL/oral.PDF

Sujets d'oraux juillet 2006 dans les académies d' Amiens et de Nancy
http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/ses/sujets/sujets_oral_acad.htm#class_annee
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/ses/Pratpeda/sujets/2GEsujetsEO.htm

5. Dictionnaires et encyclopédies en ligne

- Le dictionnaire de l'Insee :
http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/accueil.htm

- Le dictionnaire en ligne de Problèmes Eco :
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/problemes-economiques/glossaire/index.shtml

- en anglais, l'excellent dictionnaire de The Economist :
http://www.economist.com/research/Economics/

- en anglais, Amos World:
http://amosweb.com/gls/

- en anglais, Concise Encyclopedia of Economics :
http://www.econlib.org/library/CEE.html

6. Ressources documentaires

a. Les classiques des SES :

- Centre d'Histoire de la Pensée Economique (Univ. Paris 1) : (les grands auteurs de l'économie politique en ligne)
http://phare.univ-paris1.fr/

- Les Classiques des sciences sociales : (les grands auteurs des sciences sociales en ligne) :
http://www.uqac.uquebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

- La base de grands textes d'Econlib (en anglais) :
http://www.econlib.org/

- La base Gallica de la BNF :
http://gallica.bnf.fr

b. La Documentation française

Rapports publics:
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports/index.shtml

Dossiers d'actualité:
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/index.shtml

Sur le site de Problèmes économiques
Graphiques, cartothèque, chronologie, glossaire, ... (voir tout en bas)
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/seformer/economie/index.shtml

c. Ressources de l'ENS

Ses-Ens
Ce site a pour objectif de présenter un ensemble d'informations scientifiques en sociologie, économie et sciences politiques et de construire des ressources pour aider les professeurs de sciences économiques et sociales dans leur activité de recherche documentaire :
http://ses.ens-lsh.fr/

Liens-socio, un portail de ressources pour les sociologues engagés (avec une lettre mensuelle)
http://www.liens-socio.org

d. Banque de ressources pour les économistes

Bill Goffe's Ressources for Economists
http://rfe.org/

7. Presse

a. Journaux et Revues

- une revue de presse hebdomadaire pour les SES, paraissant chaque vendredi soir :
http://press-ses.blogspot.com/

- Finances et développement, revue trim. en français du FMI :
http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/fda.htm

- Revue IDEES (revue du CNDP pour l'enseignement des SES), avec quelques articles consultables en ligne :
http://www.cndp.fr/RevueDEES/dernier.asp

- Revues de sciences sociales en français :
http://www.revues.org/

b. Chroniques d'économie

En français

- Telos

Commentaires rapides sur des sujets complexes par des personnalités et des experts capables d'appréhender l'événement, de le mettre en perspective, de le critiquer, d'avancer des propositions
http://www.telos-eu.com/

- Economiques : le lundi dans Libé (Piketty, Duflo, Martin, Geoffard...) :
http://www.liberation.fr/rebonds/

- Eric Leboucher, chaque dimanche dans Le Monde :
http://www.lemonde.fr

- Jean-Paul Fitoussi:
http://www.ofce.sciences-po.fr/fitoussi/page_presse.html

- Franck Dedieu, Idées reçues, dans L'Expansion :
http://www.lexpansion.com/PID/8000.html?TypeId=40

- Les chroniques de l'Institut d'économie industrielle (univ. de Toulouse) dans L'Expansion :
http://www.lexpansion.com/PID/8000.html?TypeId=26

- Charles Wyploscz (dans Le Temps, etc.) :
http://www.wyplosz.eu/index.php?cat=3&id_cat=25

- Michel Godet (Le Monde, Le Figaro...) :
http://www.cnam.fr/lipsor/lips/articles/articles.php

- Pascal Salin (Le Figaro) :
http://www.quebecoislibre.org/apsalin.htm

- Economie sans tabous, le blog de Bernard Salanié:
http://bsalanie.blogs.com/

- L'Econoclaste
http://econo.free.fr/

- SOS SES
http://sosses.over-blog.com

- Articles du Project syndicate (traduits en français)
http://www.project-syndicate.org/commentaries

En anglais
- Robert Samuelson dans le Washington Post :
http://www.realclearpolitics.com/articles/author/robert_samuelson/

- The Economist Focus (l'état de la théorie économique) :
http://www.economist.com/finance/

- The Economic Scene dans le New York Times (Hal Varian, Austan Goolsbee, Tyler Cowen, Robert Frank,):

http://query.nytimes.com/search/query?d=nytdsection%2b&o=e%2b&v=Business%2b&c=a%2b&query=Economic+Scene+&date_select=full
Homepage d'Hal VARIAN :
http://www.sims.berkeley.edu/~hal/people/hal/articles.html

- blog de Greg Mankiw
http://gregmankiw.blogspot.com/

- Marginal Revolution
http://www.marginalrevolution.com /

- Chroniques économiques dans Slate
http://www.slate.com/?id=3944&cp=2025
http://www.slate.com/?id=3944&cp=1905

- VoxEU
http://www.voxeu.org/

c. Audio et vidéo

- Les émissions de France Culture (cf. en bas les rubriques "Politique/Economie" et "Sociétés" avec not. L'Economie en question, L'Esprit public, Les pieds sur terre, Le Vif du Sujet) :
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture/emissions/accueil/list.php

- Rue des entrepreneurs, le samedi de 9 à 10 sur France Inter :
http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/ruedesentrepreneurs/

- Le JT économique de TV5-Les Echos (3 mn 30 chaque jour)
http://www.viewontv.com/tv5/jt_eco/player_echos.php

- Les Lundis de l'économie (AJEF)
http://www.cnam.fr/pole-ecogestion/rubrique.php3?id_rubrique=92

Technologie

Par Norbert Troufflard

Les programmes

Les programmes sont consultables et téléchargeables au format pdf sur le site du CNDP
http://www.cndp.fr/doc_administrative/programmes/secondaire/technologie/accueil.htm

Compte rendu des réunions du roupe d'experts pour la rénovation des programmes de technologie.
Le groupe d'experts pour la rénovation des programmes de technologie a mis un terme au toilettage des programmes de 6eme. Les thèmes et les grandes lignes des progressions pour les autres niveaux ont été choisis.
http://www.ac-poitiers.fr/rnr_techno/experts/experts.htm

Sciences et technologie
Poursuivant la recherche d'un enseignement scientifique et technologique rénové, se situant dans le sillage de La main à la pâte, des collèges volontaires, accompagnés par l'Académie des sciences et l'Académie des technologies, en expérimentent avec souplesse une approche intégrée, centrée sur l'investigation et le développement de l'esprit scientifique.
http://science-techno-college.net/

La démarche d'investigation en technologie
Un film à télécharger sur le site national de ressources en technologie
http://www.ac-poitiers.fr/rnr_techno/

Les associations de professeurs de technologie

Pagestec
http://www.pagestec.org

L'AEAT
http://aeat.fr/spipaeat/

L'AEET
http://www.aeet.fr/

L'ASSETEC
http://www.assetec.net/

Liste de diffusion

Pagestec
http://listes.cru.fr/wws/info/pagestec

Lettre d'information
Technocollege : L'actualité de la technologie chaque semaine
http://www.technocollege.net

Le guide 2007 des indispensables du web pédagogique.
Les sites indispensables de techno. Un dossier spécial du Café pédagogique.
http://www.cafepedagogique.org/dossiers/indisp2007/techno.php

Les dossiers spéciaux du Café pédagogique

Orientation en fin de 3eme
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/technologie/Pages/2006/71_Orientationenfinde3eme.aspx

La bicyclette
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/technologie/Pages/2005/67_Labicyclette.aspx

Programmes de 6eme
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/technologie/Pages/2005/64_Leprogrammede6eme.aspx

La Plasturgie
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/technologie/Pages/2004/50_Laplasturgie.aspx

Découverte des métiers
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/technologie/Pages/2004/48_Decouvertedesmetiers.aspx

La robotique
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/technologie/Pages/2003/43_Robotique.aspx

Le recyclage du papier
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/technologie/Pages/2003/40_Lerecyclagedupapier.aspx

Solidworks
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/technologie/Pages/2003/32_Solidworks.aspx

Fusée à eaux
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/technologie/Pages/2003/30_Fuseeaeau.aspx

Les fournisseurs

Jeulin
http://www.jeulin.fr/

Technologie Services
http://www.technologieservices.fr

Charly Robot
http://www.charlyrobot.com

Velleman
http://www.velleman.be/

Centralmedia
http://www.centralmedia.fr/home/cyb-pro.html

A4
http://www.a4.fr

Les logiciels

Technocollege : Plus de 50 freewares et animations flash à télécharger
http://www.technocollege.net/

L'électronique
http://www.lelectronique.com/ressource/logiciel/

Des ressources pour démarrer la rentrée.

Le réseau national de ressources en technologie
http://www.ac-poitiers.fr/rnr_techno/

Le site de Didier Charletoux.
http://dcharletoux.free.fr/index.php

Les dossiers de France 5
http://education.france5.fr/coteprofs/index.cfm?espId=1&discId=72

Le micro site de l'académie de Strasbourg
http://techno.site2.ac-strasbourg.fr/modules.php?name=Downloads

Techno6 : un portail pour les 6emes
http://www.techno6.net

Vie Scolaire

Par Gardy Bertili et Gabrielle Lamotte

Les questions demeurent

Et la note de vie scolaire ?

Difficile encore de trouver mille vertus à la note de vie scolaire : entre les comptabilités d'apothicaire, de demi-point en demi-point, les moyennes démarrant à 20 desquelles on défalque les manquements au règlement intérieur, d'autres qui partent de 10 pour se valoriser à travers les comportements dits citoyens, la note de vie scolaire laisse parfois un goût d'inachevé.
En février dernier, le rapport Herbeuval tirait un premier bilan de son application : il avançait que 90% des établissement scolaires avaient attribué une note de vie scolaire à leurs collégiens, qui obtenaient dans leur grande majorité une moyenne supérieure à 15 sur 20.
Les inspecteurs préconisaient qu'on couple la note chiffrée d'une appréciation écrite et que soit «évalué « à moyen terme l'impact de la note de vie scolaire sur la réduction du nombre des incivilités et des actes de violence."

Les associations de parents d'élèves ont interpellé le ministre et l'ont questionné, rendues inquiètes par le « cafouillage » ou les balbutiements des débuts. Mais en fin d'année scolaire, les questions demeuraient entières.
Rapport Herbeuval :
http://media.education.gouv.fr/file/89/4/4894.pdf
Dès novembre, la FCPE du 93 appelle au boycott :
http://www.fcpe93.org/index.php?option=com_content&task=view&id=61&Itemid=1
Opposition de la FCPE du 92 :
http://www.fcpeputeaux.com/2006/11/index.html
Le Figaro du 22 novembre 2006 : « La note de vie scolaire suscite des inquiétudes syndicales »
http://www.lefigaro.fr/france/20061122.FIG000000058_la_note_de_vie_scolaire_suscite_des_inquietudes_syndicales.html
En mars 2007, Sud-Education propose aux parents un modèle de lettre à adresser au principal:
http://www.sudeducation.org/article1857.html
L'opposition ne faiblit pas au mois de mai : « La note de vie scolaire reste contestée dans les collèges » dans le Monde du 15 mai.
http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=989164&clef=ARC-TRK-D_01

La réflexion de rentrée

Un conseil pour la rentrée : pas de conseils. Simplement soyez vous-mêmes !

Cette année, j'ai envie de me livrer à un exercice particulier. En lieu et place des traditionnels conseils de pré-rentrée et de rentrée qui facilitent la prise de fonction des nouveaux et/ou des plus « murs » conseillers principaux d'éducation, conseils rébarbatifs et qui pullulent dans différentes revues ou livres spécialisés, je souhaite concentrer ma contribution sur deux aspect spécifiques : agir libre et fidèle à soi-même et les discours de pré-rentrée et de rentrée. Ce dernier aspect sera développé lors du prochain dossier du café pédagogique.

I) Rester maitre et fidèle à soi-même

Après quelques années d'exercice de ce métier, il me semble que le premier conseil que l'on puisse sincèrement tenter de dispenser à un CPE qui prend ses fonctions ou qui s'y confirme, c'est apprendre à se connaître, à maîtriser ce qui le pousse à embrasser ce métier, ses motivations profondes, ses convictions personnelles, les valeurs et l'éthique qui le font mouvoir.

Cette réflexion exige un exercice difficile de liberté, de prise de distance mais elle exige aussi que l'on s'inscrive dans le cadre collectif, car sa propre liberté de mouvements, de réflexion, de pensées, d'actions ou même de propositions n'est pas désincarnée, elle s'inscrit dans une œuvre collective, elle dépend de celle des autres, des marges dont on peut et sait jouir, et même de ses capacités ou aptitudes d'ouverture, et surtout de pragmatisme compte tenu des réalités ambiantes (public scolaire, public professoral, marges offertes par la direction …).

Se connaître, apprécier ses qualités et ses défauts, réfléchir sur ses motivations permettent justement aux autres de mieux vous cerner, de mieux travailler avec vous. Il s'agit donc de ne pas farder ses propres traits, de ne pas travestir le sens que l'on attribue à sa propre implication, il s'agit de penser librement pour entraîner avec vous collègues et les autres.

Rester soi-même consiste donc à ne pas sombrer dans de faux-semblants, à ne pas vouloir plagier l'attitude des autres, à ne pas vouloir suivre un cheminement de pensées ou d'actions auquel on ne souscrit pas ou l'on ne croit guère, à faire valoir ce que l'on pense, à être déterminé face à des valeurs fondamentales, à vivre sa fonction selon l'éthique .

Cet exercice de liberté, certes, est parsemé de contraintes, d'épines et d'exigences , notamment il vous revient de vous poser la question suivante : mon action a-telle du sens, pour qui, pourquoi, dans quel contexte, ? Me fais-je bien comprendre ? Quel sens que je donne à mon travail ? Chacun de mes actes est-il sous tendu par les valeurs de l'éducation nationale et du service public d'éducation si spécifique ? Ai-je le souci du service public ? Ai-je le souci de penser l'intérêt général ? Ai-je le souci d'être au service de la réussite personnelle, éducative, pédagogique de chacun des élèves dont j'ai la charge ? Quels sont mes projets ? Quelles sont mes valeurs personnelles fondamentales auxquelles je ne saurai jamais déroger ? Pourquoi j'ai choisi d'exercer ce métier ? Ce choix est-il libre ou s'est-il déterminé en fonction de besoins économiques ou autres ?

Etre soi-même consiste à ne pas se livrer à des effets de mode, mais à suivre ses traces tout en se confrontant à l'altérité. Il ne s'agit point de s'isoler, surtout pas, le CPE doit tout entreprendre pour fuir le risque de l'isolement dans lequel on peut tenter de le mettre ou qui peut lui sembler, à lui aussi, confortable. Bien au contraire ! Rester soi-même vise à dire les choses, à faire valoir ses idées, à éviter la démagogie pour plaire. Lorsqu'il s'agit de défendre des valeurs porteuses et l'éthique fondamentale, il faut oser.

Oser dire, oser faire, oser agir. Oser sans renier, sans nier les autres, oser tout en écoutant, tout en pensant, tout en agissant avec et aux côtés des autres. Mais oser sans s'oublier soi-même, ce qui fait que vous êtes ce que vous êtes avec vos qualités, vos faiblesses, votre « foi » et vos limites.

Il faut oser se faire entendre, même au risque de paraître difficile, même au risque de passer pour l'empêcheur de tourner en rond, même au risque de déplaire, même au risque de ne pas être moderniste, de ne pas être dans le coup. Même au risque de passer pour un intelligent ou un psychologiquement fragile ou pour un psycho rigide. Des coups bas, des contorsions, de la concurrence, il y en aura, vous en ferez l'objet, d'où la nécessité de savoir où l'on va, pourquoi l'on va, avec qui, etc.

Il faut oser tout en ayant le sens de la rigueur et appliquer le discours de la méthode.

Il ne faut pas se crisper face à cet exercice, face aux difficultés, et tout en demeurant flexible, ouvert, sensible, il faut accomplir ses tâches, sa fonction tout en soutenant sa propre vision, sans pourtant voguer dans l'aveuglement. Pour exercer la place de pivot, d'interface dont est jaloux tout CPE –même si cet argument de pivot peut être discutable et remis en cause tant l' établissement scolaire fonctionne avec des rouages complexes- il doit être au cœur de l'action mais ce n'est pas qu'un homme d'action.

Le CPE pense, réfléchit, prend du temps, observe de la distance, acte sa réflexion, confronte au pragmatisme ses propositions mais doit aussi prendre le risque d'anticiper, de dépasser le pragmatisme, de faire évoluer les réalités présentes ou actuelles.

Le CPE, pour avoir cette place de force de propositions, conseiller technique du chef d'établissement, conseiller principal ou expert en éducation pour les élèves et les parents, ne doit pas se contenter de faire, il ne doit pas affectionner les intrigues, il ne doit pas chercher à panser , il doit tout en s'attachant de ce que pensent, de ce que disent et de ce que souhaitent les uns et les autres, se positionner, afficher une claire et précise posture, il doit mettre une certaine intensité à son implication .Il doit penser et agir dans la clarté et dans la transparence (voire dans la « lumière ou luminosité).

Cet exercice et cette volonté de liberté, de rester soi-même , d'agir en conformité aux valeurs du service public d'éducation et des siennes (qui peuvent quelques fois se contredire, s'opposer ou se questionner….) doivent être lancinantes, obsédantes mêmes, pour que le CPE incarne l'exigence intellectuelle, l'exigence de l'action qui vise l'intérêt général.

Sans être rigide, fermé, le nouveau ou confirmé CPE aura à cœur de combattre les démons de popularité, de la sinistrose, il écartera aussi bien dans sa gestion de l'équipe vie scolaire, dans son rôle de conseiller technique, dans son expertise au quotidien, toutes les velléités de capitulation. Il veillera à associer sans chercher à récupérer, à se mettre à distance des conflits d'intérêts particuliers, il se désintéressera de la volonté de se transformer ou de se laisser transformé en petit chef, il aura le souci de penser que chacune de ses actions s'applique sur du matériau humain, et en tant que tel, l'homme, élèves ou adultes, reste faillible, pervers, piégeur, facétieux, fallacieux, fragile mais aussi perfectible.

Le CPE doit croire au changement : à son propre changement dans l'expérience de l'exercice de son métier, mais aussi au changement de chacun de nous. Cette capacité de changement, d'évolutions positives est intimement liées aux valeurs de l'humanisme. Et le CPE est un humaniste !

Le CPE doit garder devant lui, et son indépendance d'esprit, d'action, ne doit être reniée sous aucun prétexte, il doit rester jaloux de sa liberté d'homme, d'humaniste. Il lui faut croire en

lui pour croire dans ses collègues et dans l'institution. IL lui faut croire dans ses collègues et dans l'institution pour croire en lui. L'école, ciment social, lien intergénérationnel, passeur d'héritages culturels, l'école lieu d'instruction, de formation mais de libre arbitre, il la façonne avec les autres. Il ne peut pas aider à façonner le libre arbitre s'il n'est nullement dépositaire du sien.

Finalement, la volonté de s'abstenir de conseils se transforme en conseils : rester soi-même et penser son métier. Mais c'est un conseil inhabituel par rapport aux conseils pratiques attendus et que vous pouvez retrouver dans le guide de rentrée de l'année dernière ou ailleurs.
Excellente rentrée et année scolaires à toutes et à tous !

Gardy BERTILI